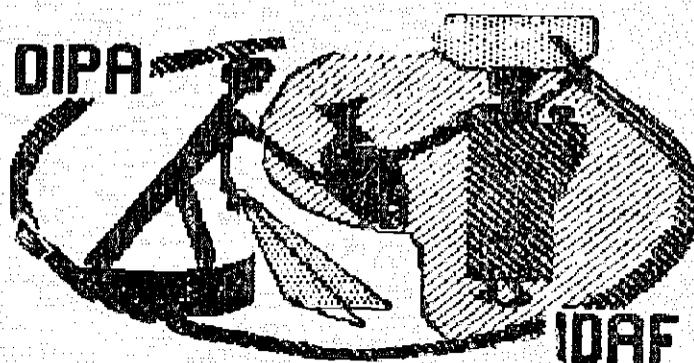


DIPA / WP / 36

September 1991

MIGRATION DES PÊCHEURS
EN
AFRIQUE DE L'OUEST



FAO / DANIDA / NORWAY

**MIGRATION DES PECHEURS EN
AFRIQUE DE L'OUEST**

Edité par

Jan M. HAAKONSEN & M. Chimère DIAW

Programme de Développement
Intégré des Pêches Artisanales
en Afrique de l'Ouest - DIPA.

Programme for Integrated
Development of Artisanal
Fisheries in West Africa-IDAF.

En coopération avec le Danemark et la Norvège et en collaboration avec la République du Bénin, le Département des Pêches de la FAO réalise depuis Juin 1983 un programme de développement s'adressant aux communautés de pêches artisanales en Afrique de l'Ouest. Ce programme est basé sur une approche intégrée qui tient compte à la fois des aspects techniques du développement et des besoins socio-économiques des communautés de pêcheurs.

Ce rapport est un document de travail et les conclusions et recommandations données dans ce rapport et dans les autres rapports du DIPA (Développement Intégré des Pêches Artisanales) sont jugées appropriées au moment de la préparation. Les documents de travail n'ont pas été nécessairement approuvés pour publication par le(s) Gouvernement(s) concerné(s) ni par la FAO. Le rapport peut être modifié au fur et à mesure que nos connaissances s'élargissent.

Les désignations employées et la présentation des éléments dans cette publication n'impliquent pas l'expression de quelque opinion que ce soit de la part de la FAO en ce qui concerne le statut légal de tout pays, territoire, ville ou zone ou en ce qui concerne la délimitation des frontières ou limites.

Projet DIPA
FAO
Boîte Postale 1369
Cotonou, R. Bénin

Télex : 5291 FOODAGRI
Fax : (229) 313649

Tél. 33.09.25
33.06.24

Mr. Haakonsen est socio-économiste/anthropologue au Programme DIPA à Cotonou. Il était le responsable chargé de l'organisation de la table Ronde sur les migrations des pêcheurs en Afrique de l'Ouest. Mr. Diaw, qui a participé à cette réunion, suit présentement un stage à l'Université Laval au Québec mais il est normalement basé au CRODT, Dakar. Il a été engagé comme consultant par la FAO pour assister à la rédaction de ce document.

Table des matières

	Page
Préface	iii
Liste des auteurs	iv
VERS UNE MEILLEURE COMPREHENSION DES MIGRATIONS DES PECHEURS EN AFRIQUE DE L'OUEST, par J.M. Haakonsen	1
GEOGRAPHIE HISTORIQUE DES MIGRATIONS DE PECHE DANS LA ZONE DU COPACE (fin XIXè siècle - années 1980), par J.P. Chauveau	13
QUELQUES ASPECTS DES MIGRATIONS DE PECHEURS DU SECTEUR ARTISANAL MARITIME EN MAURITANIE, par H. Diop et I. Thiam	39
LES MIGRATIONS DE PECHE MARITIME AU SENEGAL : Essai d'approche quantitative, par C. Chaboud et M. Kébé	56
LA PECHE ARTISANALE EN GAMBIE ET LES MOUVEMENTS DES PECHEURS, par G.V. Everett	76
PECHEURS MIGRANTS DE LA CASAMANCE ET "DES RIVIERES DU SUD", par M.C. Diaw	78
NOTES SUR LES PECHEURS MIGRANTS EN GUINEE, par S. Bouju	99
LES MIGRATIONS DES PECHEURS EN SIERRA LEONE : Une étude du cas du village de Tombo, par K. Wagner	128
LA PECHE ARTISANALE ET LES MIGRATIONS DES PECHEURS AU LIBERIA, par J.M. Haakonsen	150
LES MIGRATIONS DE PECHEURS EN COTE D'IVOIRE, par K. Delaunay	169
MIGRATION DES PECHEURS FANTE, par I. Odotei	182
LES MIGRATIONS EN PECHE MARITIME ARTISANALE PARM LES PECHEURS GA-ADANGBE ET LES FEMMES AU GHANA, par E. Bortei-Doku	194
LES MIGRATIONS DES PECHEURS ANLO EWE, par G.K. Nukunya	221

NOTE SUR QUELQUES SPECIFIQUES DES TECHNIQUES DE PECHE ARTISANALES DU GHANA ET LEUR FAIBLE DIFFUSION PAR LA VOIE DES PECHEURS MIGRANTS, par E. Charles-Dominique	238
FLUX ET MOUVEMENTS DANS LE SECTEUR ARTISANAL DE FABRICATION DES PIROGUES AU GHANA, par G.T. Sheves	248
MIGRATION DES PECHEURS AU BENIN ET AU TOGO, par C. Atti-Mama	259
LES MIGRATIONS EN PECHE MARITIME AU NIGERIA, par A. IJff	274
RAPPORT SUR LA PECHE ARTISANALE AU CAMEROUN ET MOUVEMENTS DES PECHEURS, par G.V. Everett	286
RAPPORT SUR LA GUINEE EQUATORIALE ET LES MIGRATIONS DES PECHEURS, par G.V. Everett	288
LA MIGRATION EN PECHE ARTISANALE AU GABON, par A. IJff.	290
LES MIGRATIONS DES PECHEURS AU CONGO : Les pêcheurs dits "Popo", par J.G. Nguinguiri	303
MIGRATION DES FEMMES GHANEENNES TRAVAILLANT DANS LES ENTREPRISES DE PECHE EN PIROGUE, par I. Odotei.	321

PREFACE

Ce volume est le recueil des communications présentées à la Table Ronde sur les migrations des pêcheurs, Table-Ronde qui s'est tenue à Kokrobite (Ghana) du 6 au 9 Novembre 90.

Les participants avaient été spécifiquement choisis en fonction de leurs connaissances "première main" (acquises par eux-mêmes sur le terrain) sur la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest et il avait été demandé à chaque participant de présenter une communication sur les migrations de pêcheurs dans une région ou pays donnés de l'Afrique de l'Ouest ou bien sur les migrations d'un groupe ethnique spécifique.

Quelques unes de ces communications n'entrent pas dans cette catégorie, comme la première qui est en quelque sorte un compte-rendu de la Table-Ronde, la seconde dont on avait demandé à l'auteur de présenter un aperçu historique des migrations de pêcheurs en Afrique de l'Ouest et la dernière pour laquelle l'auteur s'est gentiment proposé de présenter une étude supplémentaire sur le rôle très important des femmes dans les migrations, aspect souvent négligé lors de l'étude des phénomènes de migration. Deux autres publications ont été des contributions de dernière minute, se rapportant à des sujets plus techniques (pêche à la seine et fabrication de pirogues) tandis que G.V. Everett a eu l'amabilité d'apporter les compléments d'information sur les pays où pour une raison ou une autre, nous n'avions pu identifier à temps la personne qualifiée pour préparer une communication.

Certaines des communications de cet ouvrage ont été à l'origine présentées en anglais et nous nous excusons pour toute éventuelle infidélité dans la traduction. La version anglaise de tous les documents est de toutes façons désormais également disponible.

Je saisis l'occasion encore une fois pour remercier les différents auteurs de leurs contributions qui, je l'espère, permettra d'avoir une meilleure compréhension de la pêche artisanale dans son ensemble en Afrique de l'Ouest et des migrations des pêcheurs en particulier.

Cotonou, Juillet 1991

J. M. H.

Liste des auteurs

(Les noms avec un * sont ceux des personnes n'ayant pas pris part à la réunion de Kokrobite).

- Cyriaque ATTI-MAMA* Sociologue au Projet pilote Bénin, Cotonou - actuellement en stage à l'Université du Québec Rimousky, Canada.
- Stéphane BOUJU Anthropologue à l'ORSTOM/Centre de recherches halieutiques de Boussoura, Conakry.
- Emmanuel CHARLES-DOMINIQUE Biologiste à l'ORSTOM/Montpellier précédemment au CRO d'Abidjan plusieurs années.
- Karine DELAUNAY Historien - Allocataire de Recherche au CRA, Université de Paris I.
- Hamady DIOP Economiste au C.N.R.O.P. à Nouadhibou, Mauritanie.
- J.M. HAAKONSEN Socio-économiste/Anthropologue FAO au Programme DIPA à Cotonou
- Dr. Ellen BORTEI-DOKU Sociologue rural - Chercheur à l'Institut des Etudes sociales et de recherches économiques (ISSER) Université du Ghana Accra-Legon.
- Christian CHABOUD * Economiste ORSTOM au Centre de recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT).
- Jean-Pierre CHAUVEAU Sociologue; Directeur de Laboratoire à l'ORSTOM de Montpellier, précédemment en poste à Abidjan et Dakar.
- M. Chimère DIAW Sociologue-Anthropologue, Coordonnateur du Projet Casamance au CRODT, actuellement en stage à l'Université de Laval Québec.
- Georges V. EVERETT Biologiste, Coordonnateur du Programme FAO pour le Développement Intégré de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest (DIPA) dont le siège est à Cotonou.
- Annet M. IJff Anthropologue - Expert associé FAO au Programme DIPA à Cotonou.

- Moustapha KEBE Economiste à l'Institut Sénégalais de
Recherches Agronomiques (ISRA) au
CRODT/DAKAR.
- Dr. G.K. NUKUNYA Sociologue - Professeur au Département
de Sociologie de l'Université du Ghana.
- Dr. Gordon T. SHEVES Economiste-Géographe, Expert FAO pour la
pêche, Ancien conseiller technique
principal Projet Pilote Bénin (DIPA)
- Dr. Kurt WAGNER Sociologue au Projet de développement
des pêches de Tombo financé par la GTZ,
Sierra Léone.
- Jean-Claude NGUINGUIRI Ingénieur Agronome/Socio-économiste à
l'ORSTOM/Pointe Noire CONGO.
- Dr. Irène ODOTEI Historien - Maître de conférences à
l'Institut des Etudes Africaines de
l'Université du Ghana.
- Ismaïla THIAM * Economiste au CNROP de Nouadhibou.

VERS UNE MEILLEURE COMPREHENSION DES MIGRATIONS
DES PECHEURS EN AFRIQUE DE L'OUEST*

Par Jan M. Haakonsen

1. Généralités

C'est pratiquement depuis son démarrage en 1983 que le Programme pour le développement intégré de la pêche artisanale DIPA a compris l'impact très important des migrations ou des déplacements des pêcheurs sur la plupart des différentes formes de pêcheries artisanales de la région. Le premier projet associé du DIPA, le projet pilote du Bénin, avait considéré ce phénomène comme une entrave inattendue à ses efforts de développement. Etant donné que l'approche du projet était entièrement basée sur la participation communautaire et la consultation des populations de la zone côtière pour lesquelles le Gouvernement avait demandé une assistance au développement, le projet pilote a été amené à consulter les communautés qui s'y sont prêtés volontiers.

Sans tarder, il est apparu cependant, qu'en dépit de leur taille moyenne de 500 individus environ, de nombreuses "communautés" étaient loin d'être des entités homogènes vu que certaines d'entre elles comprenaient des immigrants "temporaires" sans aucune possibilité d'être propriétaires de plein droit et donc considérés comme des "étrangers" (bien que nombre d'entre eux soient de nationalité béninoise). Le fait additionnel que la plupart des pêcheurs eux-mêmes, principal groupe cible d'un projet de pêche, appartenaient à cette collectivité "étrangère" qui avait peu ou pas du tout droit à la parole dans les affaires de leur communauté hôte prise dans son ensemble, a constitué un problème particulier au Projet. Ainsi, un grand nombre des besoins prioritaires pour le développement des villages, présentés lors des enquêtes communautaires avait peu de rapport avec la pêche ou autres activités s'y rapportant.

Cet exemple brièvement résumé est inclu ici juste pour donner une idée des problèmes que les agents de développement des pêches rencontrent en Afrique de l'Ouest si le facteur migration n'est pas bien pris en compte. A plus grande échelle, le fait d'ignorer l'importance des pêcheurs migrants peut conduire les gouvernements à prendre des décisions politiques débouchant sur une réduction draconienne de la production nationale de poisson et une dépendance accrue des importations comme cela s'est révélé dans plusieurs cas dans la sous-région depuis 1960.

C'est sur ces bases qu'un organisme de développement comme la FAO et un programme régional de coordination des pêches

* Traduit de l'Anglais

artisanales comme le DIPA, ont mis l'accent sur le phénomène des migrations des pêcheurs ouest-africains. Parmi les premiers efforts dans cette direction, il y a eu le recrutement du socio-économiste DIPA précédent pour une étude de deux mois sur les migrations dans le golfe de Guinée. Cependant, on s'est vite rendu compte que deux mois étaient à peine suffisants pour entrevoir un phénomène d'une telle envergure.

Pour avoir une vue globale de ce qui avait déjà été écrit sur le sujet, deux chercheurs ORSTOM ont été engagés pour préparer une bibliographie annotée sur les migrations des pêcheurs. Cela s'est avéré une tâche difficile étant donné que peu de publications traitent les migrations de façon spécifique, bien qu'un grand nombre de sources en parlent de façon indirecte à travers des commentaires plus généraux sur les sociétés de pêcheurs ouest-africains. Il en est résulté une bibliographie détaillée et très complète de plus de 1600 titres classés suivant les groupes ethniques et/ou par pays, publiés par le DIPA et constitue le document de travail N°25.

Cependant, une bibliographie n'était pas suffisante en elle-même pour avoir une meilleure compréhension du phénomène de migrations et l'étape suivante a été de réunir les personnes travaillant sur les migrations des pêcheurs ou s'y intéressant afin qu'ils puissent confronter leurs différents points de vue. La première occasion se présente en Juillet 89 pendant le grand symposium "Recherche et pêches artisanales" organisé par l'ORSTOM et l'IFREMER à Montpellier. Le DIPA prit alors l'initiative d'organiser un forum sur les migrations des pêcheurs qui devint la base d'un réseau informel sur la migration afin de maintenir un lien entre les personnes intéressées par le sujet.

Le réseau a ainsi contribué à jeter les grandes lignes pour une rencontre autour du thème des migrations des pêcheurs ouest-africains qui serait organisée par le DIPA. L'idée n'était pas d'avoir simplement un échange général de points de vue entre individus s'intéressant au problème mais d'avoir des spécialistes pour présenter tous les faits connus concernant les migrations dans les différents pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale. Ainsi, ce devait être une réunion technique, si l'on peut utiliser ce terme pour des questions essentiellement socio-économiques, de la même façon que les biologistes océanographes se rencontrent périodiquement pour discuter de l'état des stocks d'une certaine variété de poisson ou bien comme les techniciens des pêches échangent leurs expériences à propos des performances de certains types d'engins de pêche.

Cette rencontre avait été programmée pour Novembre 1990 et devait se présenter comme une consultation d'experts, ayant le caractère d'une table-ronde informelle. Les participants avaient été sélectionnés pour présenter une communication sur les

migrations observées sur une certaine aire géographique ou dans un groupe ethnique donné, et suivant certaines lignes directrices générales. Les réponses se sont révélées positives et l'enthousiasme soulevé a dépassé nos espérances. Ces communications ont été rédigées, envoyées le plus souvent bien avant la rencontre, et malgré quelques difficultés de communication et de retards administratifs, tous les participants étaient présents quand la réunion a commencé le 6 Novembre sous la présidence du Dr. Koffi Afful de l'Université de Cape Coast.

2. La table ronde sur les migrations de pêcheurs en Afrique de l'Ouest.

La pêche artisanale a toujours été d'une très grande importance au Ghana. Ces dernières années, les pêcheurs à la pirogue ont régulièrement débarqué plus de 200,000 tonnes de poisson chaque année, ce qui représente 70-80% de la production totale de poisson de ce pays. De plus, le Ghana est le principal "exportateur" de pêcheurs de la région. On rencontre ces derniers régulièrement au moins dans une douzaine de pays.

C'est pour cette raison que le Ghana avait été choisi comme étant le lieu le plus approprié pour l'organisation d'une table ronde sur les migrations des pêcheurs. Par pure coïncidence, il s'est trouvé que l'emplacement même de la réunion, l'Académie Africaine des Arts et de la Musique (AAMA) près du village de Kokrobite à quelque 25 km d'Accra, était un endroit tout à fait historique dans la mesure où il s'agit de pêche. Comme il l'a été souligné dans le discours d'ouverture du Représentant Régional de la FAO pour l'Afrique, des indices révèlent que Kokrobite pourrait être "Cabo des Redes" ainsi dénommé par l'explorateur portugais Duarte Pacheco Pereira à cause du grand nombre de filets qu'il avait pu observer à cet endroit là, il y a de cela presque 500 ans.

C'est donc dans ce cadre historique et avec le bruit des vagues venant s'échouer sur les rochers et la plage quelques mètres plus loin que 18 participants et 2 observateurs ont entrepris pour 4 jours des échanges intenses sur le thème des migrations de pêcheurs. Les discussions ont porté sur toute la côte, du Cap Blanc jusqu'à la rivière Zaire, quoique les informations disponibles varient considérablement d'une zone géographique à l'autre ou suivant les différents groupes ethniques se déplaçant de façon périodique par de-là les frontières ou à l'intérieur de leurs propres pays.

La masse et la qualité des données figurant dans les documents n'est donc pas nécessairement un reflet des capacités ou compétences d'auteurs. Au contraire, ces documents sont le témoignage des efforts considérables de chaque auteur pour essayer de recueillir, extraire et déduire quelques informations qui existaient, d'en tirer des conclusions afin de les rassembler

en une sorte de tableau descriptif des migrations des pêcheurs dans leurs zones spécifiques respectives. Ce faisant, ils contribuent à réaliser l'objectif principal des discussions de la table ronde.

Très brièvement, il s'agissait de recueillir des informations aussi complètes que possible sur tous les aspects des migrations des pêcheurs en Afrique de l'Ouest, afin de savoir de quelles données on pouvait disposer et celles qui manquaient encore. Il avait été demandé aux auteurs de rester plus descriptifs que théoriques et d'essayer de mettre l'accent sur les données quantitatives quand cela était possible. La question fondamentale à se poser dans tous ces exercices était: Quel est réellement l'impact des pêcheurs migrants, à la fois du point de vue des pays et des communautés d'accueil et de celui des communautés et pays d'origine.

Il faut souligner également que le terme de migration lui-même dans les directives des auteurs et à travers les discussions était pris dans un sens très large. En d'autres termes, il pouvait signifier quantités de formes de déplacements des pêcheurs entre un ou plusieurs lieux, c'est à dire les plages débarcadère ou les ports, permanents ou temporaires, à long terme ou à court terme.

Le deuxième objectif majeur de cette rencontre était la possibilité pour les participants de combler des lacunes concernant "leur" domaine particulier grâce à la contribution des autres participants. Cela était peut-être particulièrement utile pour un sujet comme les migrations inter-frontières où il est possible qu'un des participants ait pu étudier un groupe de pêcheurs donné dans son pays d'origine, tandis qu'un autre a pu suivre le même groupe dans le pays d'accueil: les points de vue et les types de données collectées peuvent varier considérablement.

Il a été, de plus, très intéressant de noter combien le seul pêcheur migrant présent avait apporté de compléments d'informations au cours de cette table ronde qui réunissait par ailleurs des universitaires, certains travaillant comme chercheurs, d'autres engagés dans l'aide au développement. Ce pêcheur, William Batch Kwofie, originaire de Komenda au Ghana, a été rencontré pour la première fois par l'auteur à Sassandra, Côte d'Ivoire, en Décembre 87. La rencontre suivante a eu lieu sur la plage d'un petit village du Nigéria, dans l'état de Lagos pour enfin se retrouver fortuitement au port de pêche de Cotonou. Autrement dit, un très bon exemple de pêcheur migrant, et un participant du plus grand intérêt à la réunion de Kokrobite.

Cet échange d'informations complémentaires n'a pas été l'unique raison de la mise en place de la table ronde, un troisième objectif majeur a été bien sûr celui de réunir des

participants discutant du "problème" des migrations de pêcheurs dans sa totalité, en se basant sur les expériences vécues dans les différents coins de la région et également sous l'angle de leurs différentes disciplines universitaires et formations professionnelles. Bien que les participants aient d'abord été choisis en fonction de leurs connaissances personnelles sur le sujet des migrations de pêcheurs d'un point de vue généralement socio-économique, leurs formations pluri-disciplinaires ont apporté une dimension supplémentaire positive à la rencontre. On peut dire la même chose s'agissant de l'heureuse association de chercheurs à plein temps avec des personnes concrètement engagés dans des activités de développement. Ensemble, ces deux types de participants ont permis la présentation des différentes perspectives d'un même phénomène.

3. Principales conclusions de la rencontre et propositions pour l'avenir.

Il est peut être superflu de se mettre à commenter les conclusions d'une rencontre dont l'objectif principal était de faire le point de nos connaissances ainsi que de nos lacunes au sujet d'un aspect si important de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Cette publication en est de toute façon le résultat essentiel et permettra à chaque lecteur de tirer lui-même ses propres conclusions à partir des données présentées dans les communications et à partir des opinions des différents auteurs.

Néanmoins, on a pu dégager de ces rapports certains points capitaux ainsi que des schémas qui ont été repris et élaborés plus en profondeur dans les discussions. Il serait bon de les souligner, spécialement à l'intention de tous ceux qui n'ont pas participé à la table ronde. Ce qui suit n'est naturellement qu'un résumé sommaire de certains aspects des migrations des pêcheurs qui ont été au premier plan des contributions écrites ou orales présentées à la réunion.

A propos du phénomène des migrations de pêcheurs en Afrique de l'Ouest :

- Il ne doit pas être vu isolément ; les migrations humaines ont lieu en Afrique depuis des temps immémoriaux, elles sont liées à de nombreux facteurs socio-politiques qui vont du rôle de la famille africaine jusqu'à la mise en place de frontières artificielles.
- On ne doit pas oublier non plus le contexte global historique avec ses conséquences politiques: la distribution dans le temps et les directions de la plupart des grands mouvements de population au cours du temps sont directement

liés à des événements historiques et à leur impact sur les décisions politiques du colonisateur et plus tard sur les décisions politiques et économiques nationales.

- Les migrations ne sont un aspect important de la pêche artisanale dans son ensemble, secteur qui prendra probablement encore de l'importance dans les années à venir en Afrique de l'Ouest étant donné l'accroissement de la population entraînant une pression croissante des ressources naturelles.
- Les migrations se présentent sous de nombreuses formes, depuis les mouvements à court terme sur des distances moyennes à l'intérieur même du pays jusqu'aux "installations" à long terme dans des pays bien éloignés du pays d'origine. D'autres migrations prennent plus la forme de nomadisme avec des déplacements constants mais pas forcément réguliers entre plusieurs lieux: il est donc important d'identifier et de distinguer les modes de déplacements souvent considérablement différents.

A propos des pêcheurs migrants eux-mêmes et de leur motivations:

- Généralement, les pêcheurs migrants ont de grandes dispositions pour s'adapter à de nouvelles situations tant sur le plan physique que sur celui de l'environnement humain. Ils trouvent le plus souvent des solutions même dans les pires conditions et continuent leurs opérations de pêche même lorsque des problèmes tels que l'accès à l'équipement peuvent se poser. De la même manière, ils sont capables de survivre aux pires crises politiques même celles qui débouchent sur des expulsions en masse.
- La communication entre les pêcheurs migrants en des lieux divers et leurs familles restées au pays se fait généralement suivant des réseaux sociaux. La cohésion à l'intérieur des différents groupes, à des degrés divers depuis la famille large jusqu'au groupe ethnique du village d'origine, semble élevée malgré une compétition individuelle au sein des activités de pêche proprement dites.
- Les pêcheurs migrants sont généralement mieux équipés que les pêcheurs des communautés d'accueil au moins pour les migrants sur de longues distances qui ont généralement de grandes pirogues et un matériel mieux adapté à la pêche en haute mer. Ils ont aussi tendance à être de grands spécialistes de la pêche n'utilisant essentiellement qu'une ou deux techniques.
- Les causes des migrations des pêcheurs sont variables mais sont généralement d'ordre économiques, répondant en particulier au désir d'accumuler un capital. La pêche loin

de chez soi n'est pas nécessairement simplement motivée par des facteurs "attractifs" comme des ressources naturelles plus abondantes, un meilleur accès des zones commerciales, des prix plus élevés du poisson, l'accès à une devise forte, la disponibilité d'équipements... etc..., mais aussi par des facteurs "répulsifs" comme les crises économiques nationales au niveau macro et de lourdes obligations sociales (et donc économiques) à un niveau micro.

- Ce sont les hommes, à quelques exceptions près, qui s'occupent de toute la pêche en Afrique de l'Ouest, ce sont eux qui migrent. Cependant, les femmes les suivent souvent et peuvent jouer au moins un rôle aussi important dans la transformation et le commerce du poisson, situation particulièrement prédominante dans les pays du golfe de Guinée.

A propos de leurs relations avec les communautés et/ou pays d'accueil:

- Les pêcheurs migrants vivent habituellement en harmonie ou du moins en coexistence pacifique avec les communautés les accueillant et sont le plus souvent bien intégrés à la vie économique de ces populations, mais ils le sont beaucoup plus rarement sur le plan social et culturel et leur influence sur les affaires politiques locales est généralement limité.
- Les conflits entre pêcheurs immigrants et pêcheurs locaux sont relativement peu fréquents et surviennent surtout lorsqu'ils exploitent les mêmes ressources (les mêmes espèces de poisson) avec le même type d'équipement de pêche ou quand il arrive que le matériel de l'un des groupes endommage celui de l'autre; par exemple les filets dérivants qui s'enchevêtrent dans les filets maillants (ou autres situations équivalentes). Des conflits peuvent également survenir plus facilement si les pêcheurs migrants emmènent les produits de leur pêche chez eux au lieu de les commercialiser sur place.
- Les communautés de pêcheurs migrants se fixant plus longtemps sont la plupart du temps très organisées, respectant des règles strictes de conduite à tenir envers les communautés et/ou les pays d'accueil. Des efforts sont faits pour respecter exactement les usages de la région (par exemple, offrir traditionnellement des cadeaux aux chefs avant d'être autorisé à s'installer) et pour être en harmonie avec la loi et éviter des heurts avec les autorités officielles.
- Néanmoins, les pêcheurs migrants restent un groupe très vulnérable, aux droits limités comparativement aux

autochtones, ce qui peut expliquer le dénuement des campements des pêcheurs migrants, qui sont généralement de facture provisoire même quand ces derniers les ont occupés pendant des années, voire même des générations. Comme le sont souvent exposés les immigrants étrangers, ils sont fréquemment rendus coupables de crimes qu'ils n'ont pas commis et sont généralement à la merci des décisions politiques qui peuvent leur être défavorables, ou victimes des caprices des autorités locales.

A propos de l'impact des pêcheurs migrants tant sur les communautés d'accueil que chez eux:

- L'impact technologique des pêcheurs migrants varie considérablement d'un endroit à un autre et dépend de la volonté de la communauté d'accueil ou de ses capacités d'adaptation à de nouvelles méthodes ainsi qu'à de nouvelles formes d'organisation de travail liées à certaines techniques de pêche. Cependant, les pêcheurs migrants en général, les Sénégalais et les Ghanéens en particulier, ont été de tout temps des propagateurs de technologie.
- Ce n'est pas seulement les nouvelles méthodes de pêche qui sont introduites par les pêcheurs migrants mais aussi un savoir-faire connexe tel que la manoeuvre en mer, les compétences techniques, la construction des canots etc... mais peut-être, tout aussi importantes sont les technologies post-récoltes introduites en particulier par les femmes des pêcheurs, et qui jouent un rôle dans la conservation du produit (fumage, séchage, salaison, etc...)
- Les produits de la pêche des pêcheurs migrants sont le plus souvent la plus grande source de protéines animales qu'on puisse trouver dans les pays où ils opèrent, une source qui ne peut normalement être remplacée par les captures des pêcheurs locaux sans provoquer des importations supplémentaires nécessairement au détriment des réserves nationales de devises étrangères. En d'autres termes, les pêcheurs migrants participent à une substitution de produits importés qui peut atteindre une valeur considérable tandis qu'il utilisent souvent des canots et équipement achetés dans leur propres pays.
- Les pêcheurs migrants, par le biais de leur présence et de leurs activités qui, on doit le rappeler, sont des activités économiques essentielles génèrent un grand nombre d'emplois au niveau local même lorsque, dans certains cas, il y a peu de transfert de technologie ou que ce sont leurs femmes qui s'occupent presque totalement de la transformation des produits. Les emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires sont de plus en plus entièrement assurés par les locaux comme la vente au détail du poisson frais, la vente

en gros du poisson transformé, le transport, l'approvisionnement en carburant, bois de chauffage etc... plus tous les autres petits métiers et services non directement du domaine de la pêche mais qui sont inévitablement nécessaires dans une communauté de pêcheurs, comme la préparation de nourriture, la confection de vêtements, la coiffure, la vente de boissons, d'habits, d'équipements domestiques etc... etc...

- Les communautés d'origine de ces pêcheurs migrants, en tirent également profit, d'abord par les envois de fonds aux familles mais aussi, grâce à la constante identification des pêcheurs avec leur groupes d'origine que l'on peut constater dans la plupart des cas, par leurs séjours périodiques au pays avec leurs contributions aux cérémonies et festivités. Les pêcheurs migrants ont tendance également à investir une grande partie de leurs gains dans leur village d'origine, principalement dans la construction des maisons permanentes mais aussi dans divers secteurs économiques.
- Ainsi, les pêcheurs migrants ont généralement un impact positif à la fois chez eux et hors de chez eux. Ce n'est pas contradictoire vu que les pêcheurs migrants en tant que pêcheurs artisanaux sont en général générateurs de richesses et de plus, ils le sont avec relativement peu d'investissements et un minimum de dépendance vis à vis de l'extérieur, tout au moins si on compare avec des activités économiques primaires à forte demande de capital telles que la pêche industrielle ou l'agriculture fortement mécanisée.

A propos de l'avenir des pêcheurs migrants

- On s'attend à ce que les migrations des pêcheurs se poursuivent à grande échelle en Afrique de l'Ouest pendant les années à venir malgré de récentes crises politiques comme le conflit Sénégal-Mauritanien et la guerre civile au Libéria qui ont conduit au rapatriement de milliers de pêcheurs. De plus, les gouvernements font preuve d'attitudes diverses, les uns considérant les étrangers comme des pilliers de ressources nationales, les autres comme étant profitables à l'économie locale.
- Il y a certaines tendances qui laissent à penser que le rôle des pêcheurs migrants pourrait changer quelque peu, étant donné que certains gouvernements insistent sur un rôle plus actif des migrants pour la formation des pêcheurs locaux par exemple en leur demandant de recruter localement un ou deux membres d'équipage; dans d'autres endroits, il est possible que les pêcheurs étrangers soient autorisés à pêcher et débarquer leur production mais leurs femmes ne sont pas autorisées à la fumer, ceci étant réservé aux femmes du pays (bien qu'il ne soit pas clair que cette situation puisse se

répandre dans toute la région).

- Dans plusieurs pays, il y a aussi une tendance croissante des investisseurs locaux ayant peu ou rien à voir avec la pêche, à acheter et équiper une pirogue (apportée le plus souvent par un pêcheur migrant) et à employer des pêcheurs migrants comme équipage sur contrat de type habituel patron-employé et des indices donnent à penser que ce genre de rapport ira croissant, réduisant peut-être éventuellement le rôle des propriétaires de pirogues ou chefs d'équipage migrants.

La dernière question que les participants à la table ronde se sont adressée a été de savoir dans quelle direction s'orienter à partir de ces constats. Il y a eu un accord général pour dire qu'il restait encore beaucoup de travail à faire avant de pouvoir vraiment prétendre à une totale compréhension des migrations de pêcheurs en Afrique de l'Ouest et tandis que nous disposons d'une base de données raisonnable sur les captures, le nombre des pêcheurs, les taux de motorisation etc... concernant certains pays de la région, d'autres se distinguent par le manque de données statistiques les plus élémentaires, ce qui rend toute recherche plus approfondie extrêmement difficile mais d'autant plus nécessaire.

Il a été convenu que les études ultérieures se feraient avec une approche plus dynamique et systématique et qu'il faudrait faire plus qu'un travail inter-disciplinaire. Au moins, ceux qui travaillent dans différentes disciplines devraient se consulter plus souvent, puisqu'ils en tireraient un bénéfice mutuel: Par exemple, un historien a beaucoup à apprendre d'un économiste ou d'un anthropologue et vice-versa.

En même temps, il a été également conseillé de ne pas éloigner du contexte le problème des migrations lors d'études ou de recherches ultérieure, la question doit être prise dans le contexte plus large des pêches artisanales. En fait, les études sur les migrations sont une bonne introduction à l'ensemble du sujet des pêches artisanales, secteur économique de grande importance dans la région. Les études et recherches sur le monde actuel de la pêche artisanale seront probablement d'une importance vitale pour les décennies à venir.

En ce qui concerne les actions futures que devraient accomplir dans la région un organisme de développement comme la FAO ou le programme régional du DIPA, il y a eu plusieurs suggestions dont les plus importantes sont résumées ci-dessous:

1. **ASSISTANCE POUR LA CONSCIENTISATION DES GOUVERNEMENTS:** Les participants avaient la très nette impression que les gouvernements et les autorités du secteur pêche avaient très

peu conscience de l'importance des migrations des pêcheurs et la FAO et le DIPA devraient jouer le rôle de leur transmettre les connaissances acquises jusqu'ici. Ceci aiderait à trouver une solution aux incompréhensions qui ont conduit à des mesures très dures vis à vis des pêcheurs migrants dans le passé, mesures dont les conséquences ont été au détriment des pêcheurs eux-mêmes, des communautés d'accueil et des pays hôtes.

2. **ASSISTANCE POUR LA FORMULATION DE POLITIQUES:** Très peu de gouvernements ont des lois ou des politiques concernant les pêcheurs migrants et au niveau inter-régional, elles sont pratiquement inexistantes. Etant un organisme international, et les migrations des pêcheurs étant un phénomène largement multinational, la FAO devrait donner son appui aux gouvernements pour l'élaboration de décisions politiques concernant ces migrations et aider à leur standardisation de manière qu'elles puissent être appliquées régionalement.
3. **RECOMMANDATIONS AUX AUTRES ORGANISMES DE DEVELOPPEMENT:** Ce n'est pas seulement les gouvernements qui ont besoin de prendre conscience des phénomènes de migrations, beaucoup d'organismes de développement sont engagés actuellement dans des projets de développement de la pêche en Afrique de l'Ouest et nombre d'entre eux pourraient avoir besoin également de plus amples informations sur la question.
4. **ASSURER DES CONSULTATIONS REGULIERES ENTRE CEUX QUI ETUDIENT LES MIGRATIONS.** La FAO n'est pas un organisme de recherche mais est représentée dans chaque pays de la région côtière ainsi que le DIPA et est donc en bonne position pour diriger et suivre les études et recherches faites sur les migrations des pêcheurs qui ne sont pas forcément toujours publiées. Il faudrait de toute façon maintenir le contact entre les participants de la réunion de Kokrobite et peut-être organiser une rencontre similaire de remise à jour d'ici quelques années.

Voilà manifestement des propositions raisonnables constructives pour lesquelles on devrait oeuvrer. En fait, certaines initiatives ont été déjà prises. La première étape pour une conscientisation des autorités gouvernementales seraient de porter à leur connaissance ces informations accompagnées des récentes conclusions et recommandations sur ce sujet et par exemple de mettre à leur disposition les communications présentées à la réunion de Kokrobite, comme elles peuvent y accéder à travers cette publication. Chaque département ou ministère des pêches de la côte ouest ou d'Afrique centrale recevront des copies de ce document de travail. De plus, les principales conclusions de cette consultation d'experts de Kokrobite seront certainement reprises et discutées dans des commissions régionales sur la pêche artisanale auxquelles

prendront part des représentants de différents gouvernements.

Quant à la proposition plus spécifique d'aider les gouvernements à élaborer une politique concernant les migrations des pêcheurs, on devra la considérer comme un objectif à plus long terme nécessitant peut-être un projet spécifique ou même plusieurs. Toutefois, rien ne pourra être réalisé sans l'étroite participation des gouvernements concernés et la première étape faisant suite à la diffusion des documents de Kokrobite pourrait être de réunir les autorités des secteurs pêche des différents pays afin de procéder à l'étude des politiques actuellement en cours et de tracer les lignes possibles du déroulement des actions à venir.

Ce qui a été dit à propos de la conscientisation des gouvernements s'applique en effet également pour le point "conseil aux autres organismes de développement". Ici aussi, la diffusion de la présente publication est un premier pas qui sera facilité par des contacts étroits entre le DIPA et les autres projets de développement des pêches en place dans la région.

Enfin, en réponse à la dernière proposition, il faut dire que la FAO en général et le DIPA en particulier, essaieront de suivre toute évolution concernant les études de migrations dans la région. Par le biais d'une réactivation du "Réseau Migrations" le DIPA peut contribuer à faire connaître les travaux récents à tous les chercheurs mais, en fin de compte, c'est aux chercheurs eux-mêmes de suivre les progrès des travaux des uns et des autres. Le DIPA est un programme de développement à durée de vie limitée mais les migrations des pêcheurs et les recherches sur celles-ci continueront bien longtemps après que le programme aura pris fin. Ainsi, la continuation des échanges d'informations devra être assurée par d'autres et peut-être que l'un des nombreux instituts de recherches de la région représentés à la réunion pourrait assurer cette fonction.

Ceci étant dit, ce sera en premier lieu aux lecteurs individuels des articles ci-joints de développer leurs opinions sur les conclusions générales présentées dans cette introduction ou sur les points particuliers soulevés par les auteurs, tout en gardant à l'esprit que ceci n'est qu'un point de départ pour la compréhension de ce phénomène extrêmement important et très répandu qu'est la migration en Afrique de l'Ouest. Nous avons seulement effleuré le problème, il reste beaucoup de travail devant nous, mais les premières grandes lignes pour savoir dans quelles directions ce travail doit se faire ont au moins été définies. Toute suggestion nouvelle serait, bien sûr, tout à fait bienvenue.

Cotonou, Mars 91.

GEOGRAPHIE HISTORIQUE DES MIGRATIONS DE PECHE
DANS LA ZONE DU COPACE
(fin XIX^e siècle - années 1980)

par Jean-Pierre Chauveau

1. INTRODUCTION

Je propose une tentative de reconstitution des principaux mouvements migratoires attestés, depuis la fin du XIX^e siècle, à une échelle géographique assez petite - c'est à dire impliquant des distances assez grandes comparables aux frontières actuelles des Etats africains. La grande région considérée ici correspond à la zone du C.O.P.A.C.E.

Les limites de cette reconstitution sont les suivantes :

1) Le dépouillement du matériel historique est loin d'être exhaustif ;

2) Les informations ignorent souvent (ou ne retiennent pas) les mouvements saisonniers de faible distance, inséparables des pratiques halieutiques ; elles ne distinguent pas en général, les migrations de faible durée, de longue durée et d'installation quasi-définitive ;

3) Nous ne disposons pas de séries de données quantitatives sur une telle période ;

4) Enfin les données sont biaisées par un a priori "étatiste" dans l'identification de la trame géographique des migrations de pêcheurs : cette trame est très tôt assimilée aux limites territoriales des colonies et, aujourd'hui encore, la connaissance et l'enregistrement des migrations demeurent étroitement dépendantes du passage ou non de frontières, aux dépens de la prise en compte d'échelles et d'unités spatiales plus conformes à la logique halieutique et à l'histoire économique ou sociale.

En dépit de ses limites, cette reconstitution historique peut-être utile pour replacer la réflexion sur les migrations d'aujourd'hui dans le contexte des grandes tendances (pas toujours linéaires) décelables sur un siècle. On doit donc en attendre surtout un éclairage sur les grandes variables contextuelles qui ont contribué à modeler l'aspect de ces migrations : conjoncture macro-économique, relations de la pêche maritime avec d'autres activités (1), diversité des sociétés littorales et différences dans l'intensité de leur implication dans la pêche.

1. Il sera essentiellement question de la pêche maritime, à l'exclusion de la pêche continentale, et des pêches estuarienne et lagunaire.

Nous procéderons à un essai de périodisation qui permettra d'avancer lors de la discussion quelques propositions relatives aux différents points soulevés par J. Haakonsen dans son "Guide aux auteurs" et que nous n'avons pu développer ici.

Les documents consultés (voir bibliographie) permettent en effet de distinguer quelques grandes périodes dans les migrations de pêche. Nous avancerons une interprétation à propos de chacune d'entre elles et, dans la conclusion, une interprétation générale sur l'espace halieutique de l'Atlantique africain.

2. ESSAI DE PERIODISATION

2.1. Il n'est pas possible d'exposer dans le détail le **contexte historique antérieur aux années 1880**. Trois faits doivent être cependant rappelés.

2.1.1. Bien avant cette période, le littoral atlantique africain a connu des **mouvements de population parallèles à la côte**, notamment dans les régions littorales soumises aux pressions d'Etats de l'intérieur. Par exemple, les actuelles côtes de Sierra Léone et de Guinée ont connu en commun plusieurs recompositions de leur paysage ethnique. Autre exemple frappant : le littoral du Golfe de Guinée qui s'étend des royaumes akan (à l'est de la côte ivoirienne) au royaume du Bénin (joutant le delta du Niger) a été le théâtre de migrations côtières, venant d'abord surtout de l'est et de l'Hinterland, puis de micro-migrations de peuplement fanti et ga (Ghana actuel) vers le littoral actuel du Togo et du Bénin. Un autre exemple de zone littorale soumise à des mouvements continus de population est la zone couverte par les royaumes Ndongo, Kongo et Loango entre le littoral nord de l'Angola et le littoral sud du Gabon. Il est certain que, en dépit des tournures conflictuelles qu'elle a pu prendre, **"cette histoire partagée" a produit des espaces socio-culturels littoraux assez vastes et très anciens**. Ce n'est que tardivement, somme toute, que se sont superposés à ces espaces reconnus les limites territoriales coloniales puis nationales. Dans le cas du Sénégal, cependant, la territorialisation coloniale a joué au contraire dans le sens de l'intégration administrative de zones littorales économiquement, socialement et culturellement différentes (ensembles wolof-lebu, serer-niominka, diola). Mais dans aucun cas, la colonisation n'a interrompu la **mobilité des agents et des activités le long du littoral atlantique africain**, notamment en matière de navigation et de pêche (Chauveau, 1986).

2.1.2. La configuration générale des migrations de pêche, est liée aux grandes transformations des économies africaines initiées à partir du deuxième quart du XIX^e avec le processus de reconversion d'une économie d'échange à dominante esclavagiste à une économie d'exportation de produits primaires (gomme et huile de palme, puis arachide, caoutchouc sauvage et cacao). En toute

hypothèse, et à partir des mouvements de population et des flux d'échanges littoraux antérieurs (cf. exemples du point précédent), on peut situer dans la deuxième moitié du XIXe siècle la mise en place des migrations de pêche "modernes", conjointement avec le développement de la petite production paysanne d'exportation des produits primaires à partir des régions de l'intérieur (Chauveau, à paraître). Le type de migration de pêche sur lequel on possède du matériel historique est typiquement associé à des motifs de transactions en nature ou monétaires représentatifs d'une forme d'action économique de type marchand (cela n'étant pas incompatible avec une logique de subsistance).

2.3.1. Dans le contexte de l'économie marchande caractéristique de la deuxième moitié du XIXe siècle, la pêche, les pêcheurs et les agents intervenants dans la filière ont été très tôt confrontés aux fluctuations des conditions économiques dans l'espace littoral et dans le temps. Par exemple, l'évolution des différents foyers de navigation et de pêche maritime montre la diversité des situations au sein du milieu littoral et les changements (quelquefois discontinus et non linéaires) qui ont affecté chacun d'entre eux dans le temps (Chauveau 1986 et à paraître). Ces facteurs de variabilité dans l'intensité et les formes de pêche ont donc, dès le XIXe siècle pesé sur la configuration des migrations de pêche (par exemple la phase d'expansion des échanges des années 1830-1890). Les pêcheurs migrants ont donc une expérience ancienne de changements de lieux de migration.

2.2. Les décennies 1880 à 1910

2.2.1. Les informations suggèrent qu'est déjà en place la trame spatiale des migrations de pêche contemporaines. On peut distinguer :

1) Un espace de migration allant de Port-Etienne en Mauritanie à Freetown en Sierra Léone, centré sur le foyer de migration sénégalais, lui-même décomposable en sous-foyers (guet-ndar, lebu, serer-nyominka) et secondairement sur le foyer sierra-léonais.

2) Un espace de migration compris entre l'ouest ivoirien et le Bénin actuel, dominé par le foyer de migration ghanéen et ses sous-foyers (principalement fanti, ga et anlo) (2).

3) Un espace de migration propre à l'Afrique atlantique du centre-ouest, entre le nord de l'Angola et le sud du Gabon, avec la prééminence des foyers de migrations de la région de Luanda et du littoral vili.

2. Le sous foyer nzima étant orienté principalement vers l'exploitation du milieu lagunaire.

2.2.2. On peut faire certaines observations complémentaires :

1) Certaines zones du littoral ne paraissent pas (ou très peu) concernées par les migrations de pêche. Il faut cependant distinguer :

- les zones qui manifestement n'attirent pas de migrations de pêcheurs : Libéria, Guinée Espagnole (actuelle Guinée équatoriale), Gabon. On peut remarquer que ces zones littorales sont peu peuplées et sont peu concernées par le développement de la "petite production marchande" qui se fait jour ailleurs.

- Les zones qui semblent attirer depuis peu des pêcheurs migrants : Congo français (sénégalais et sierra léonais sur le fleuve, dahoméens sur la façade maritime) et Cameroun pêcheurs d'Accra).

- la zone nigériane, pour laquelle ne sont pas signalées des migrations importantes de pêche ; mais elles existent très probablement à l'intérieur des frontières coloniales (biais "étatiste"). Les migrations de pêcheurs internes au littoral nigérian semblent constituer en elles-mêmes un espace de mobilité. Les migrations de pêcheurs de la Gold Coast signalées dans la période précédente se poursuivent.

2) Dès cette époque, et sans doute avant, il existe un certain nombre de **micro-régions littorales où sont amenés à se rencontrer des pêcheurs-migrants d'origines différentes.** (Il s'agit en général de littoraux "protégés", où la pêche autochtone est rarement maritime : estuaires de Gambie et de la Guinée ; lagunes du Togo et du Bénin ; estuaires et bas-fleuve du Congo). C'est le cas en Guinée pour les pêcheurs lebu et wolof du Sénégal, et des pêcheurs sierra-léonais (sans doute sherbro et temne), sur le littoral situé entre la Volta et l'actuel Bénin pour les fanti, ewe et ga de l'actuel Ghana ; au Congo pour les pêcheurs cabindais et vili d'Angola et les pêcheurs de Ouidah, du Sénégal et de Sierra Léone.

Le recouvrement des aires de migration des principaux centres de pêche maritime semble donc s'opérer sur des zones intérieures ou proches des aires de migrations anciennes. Les foyers de migrations distingués plus haut (cf. 31) demeurent bien individualisés et séparés entre eux par des zones littorales peu concernées par les migrations de pêche.

2.2.3. On peut tenter d'interpréter la configuration des migrations de pêche au tournant du siècle (années 1880 aux années 1910) par son **contexte politico-économique.** Durant cette période, se met en place le dispositif colonial, qui se greffe sur (plus qu'il ne conduit) une profonde transformation économique. Les structures sociales associées aux Etats précoloniaux et au "fait esclavagiste" déclinent, tandis que commencent à se répandre dans

l'Hinterland de petites exploitations familiales écoulant directement leur production vers le secteur d'exportation. Cette période représente l'aboutissement d'une phase de reconversion, celle qui fait succéder à l'ère de la traite des esclaves celle de l'exportation de produits primaires. C'est maintenant les structures de production et de répartition des revenus qui, de plus en plus, s'en trouvent affectées. La "petite production marchande" gagne à elle un nombre croissant de micro-sociétés, contraintes de se reconvertir dans la "voie paysane". Cela provoque un incontestable développement d'entreprises que l'on qualifierait aujourd'hui d'informelles.

Parmi ces entreprises, certaines ont à coup sûr concerné la pêche maritime. Les aires de migration de pêche illustrent notamment la manière dont cette activité s'intègre au mouvement économique général : elles sont centrées sur les littoraux où l'activité économique est la plus intense et qui servent de zones de transit pour les produits d'exportation de l'intérieur ; mais ces migrations de pêche alimentent aussi un flux d'échange de poisson transformé vers les colonies d'où proviennent souvent les migrants (Sierra léone, Togo, Nigéria et surtout Ghana actuel). Notons que les migrations de pêche suivent souvent des migrations de travail le long du littoral ouest-africain, notamment les migrations de bateliers (passeurs de barre, petit transport par pirogue ou baleinières), de main-d'oeuvre (notamment les kru, embarqués sur les navires européens ou utilisés comme hommes de peine à terre) et commerciales (traitants, boutiquiers). Ces réseaux migratoires non halieutiques ont fourni des informations, des sollicitations et des garanties d'accueil aux pêcheurs migrants.

2.3. Les décennies 1920 et 1930

La période de l'entre-deux-guerres ne révèle pas de grands changements. Les aires de migration conservent leur configuration antérieure. Le matériel historique utilisé cependant est moins informatif sur cette période. Il apparaît une certaine contraction des aires de migrations mais on peut penser qu'il s'agit là d'un biais dans les informations pour une période assez complexe (développement important des échanges dans les années 1920, crise des années 1930 suivi d'une forte reprise à partir de 1937).

2.3.1. On peut observer une **complexification des migrations à l'intérieur des principales aires de migration**, notamment dans la zone comprise entre la Côte d'Ivoire et le Nigéria. Cette complexification se manifeste par le fait que certaines parties du littoral sont **simultanément des foyers de départ et d'accueil de pêcheurs migrants**. De la Côte d'Ivoire à Lagos, le littoral semble en particulier soumis à un véritable "mouvement brownien" de pêcheurs.

2.3.2. En dépit de l'absence de données quantitatives, on peut néanmoins avancer que cette période connaît dans l'ensemble une intensification des migrations de pêche consécutive au développement de l'économie d'échange sur les côtes, intensification concentrée dans les principaux foyers de pêche où, antérieurement déjà, sont le mieux diffusées les techniques maritimes nouvelles (épervier d'abord, puis senne de plage et filet maillant dérivant de mer).

On peut noter que la crise économique des années 1939 ne semble pas avoir affecté les activités de pêche maritime et les migrations de pêcheurs. C'est peut-être l'inverse qui s'est même produit : le secteur de production et d'échanges dits "informels" a sans doute amorti l'impact de la crise des produits d'exportation dans les économies littorales locales, avec quelquefois l'appui des autorités coloniales (exemple de l'appel de pêcheurs migrants ewe en Côte d'Ivoire).

2.4. Les décennies 1940 et 1950

2.4.1. L'élément caractéristique de cette période est la **tendance au recouvrement des aires de migration** antérieures par, notamment :

1) l'extension des migrations sénégalaises wolof et lebu vers le Golfe de Guinée (Côte d'Ivoire) renforcée par les migrations des Niominka vers la Guinée portugaise ;

2) l'extension des migrations fanti vers le Libéria et la Sierra Léone à l'ouest.

3) l'individualisation vers un foyer de migration sur le littoral allant du pays ewe à l'actuel Bénin. Les pêcheurs de cette partie du littoral, souvent eux-mêmes anciens (ou fils de) pêcheurs migrants installés dans la zone, seront appelés, par la suite, "Popo" dans les nouvelles zones d'accueil temporaire ou permanent du Libéria, du Gabon et du Congo.

4) les migrations de pêche originaires du Nigéria vers le Cameroun et peut-être déjà vers le Gabon.

2.4.2. La nouvelle configuration des migrations de pêche dans cette période peut s'expliquer par la **convergence de plusieurs facteurs** :

1) le développement de l'infrastructure urbaine littorale et de la demande de consommation qui s'ensuit (généralement en produit frais);

2) la reprise après la guerre de l'économie paysane d'exportation dans l'intérieur et la demande de consommation induite (généralement en produits transformés);

3) l'apparition de nouvelles techniques favorables à la mobilité des pêcheurs et du produit : début de la motorisation des pirogues, utilisation de véhicules pour le mareyage et développement de l'infrastructure routière.

2.5. Des années 1960 aux années 1980

Cette période, marquée par l'accession à l'indépendance de la plupart des colonies du littoral, voit s'amplifier la tendance née précédemment du recouvrement des grandes aires de migrations. Elle correspond cependant à des variations régionales assez nettes.

2.5.1. Le très important et ancien foyer sénégalais connaît une stabilisation voire une régression de son aire de migration. Celle-ci semble atteindre sa plus grande amplitude dans les années 1960. Mais la pêche par des marins sénégalais attestée dans le Golfe de Guinée concerne plutôt des petits groupes ou individus considérés comme établis dans les zones d'accueil (Côte d'Ivoire, Congo), ou bien résulte de circonstances particulières et momentanées (convention sénégalo-dahoméenne d'assistance technique par des pêcheurs sénégalais à Sèmè-plage et Ouidah). Par la suite, il semble que les migrations de pêche sénégalaises se limitent au sud à la Guinée. Parallèlement, ou consécutivement, on observe au nord une reprise des migrations sénégalaises vers la Mauritanie. Il est d'ailleurs probable que celles-ci mobilisent un effectif de pêcheurs sensiblement plus important que les anciennes migrations vers les pays du Golfe de Guinée.

Le resserrement de l'aire des migrations sénégalaises correspond donc à un déplacement géographique de sa localisation mais également à une forte croissance de la production piroguière au Sénégal même, à cause notamment de la motorisation des pirogues entreprise déjà dans les années 1950 (en 1958, 400 pirogues sont déjà motorisées). Peut être l'avance du Sénégal dans ce domaine a-t-elle contribué à rendre sans attrait les migrations lointaines au profit d'une extension locale des zones de pêche et des migrations internes au littoral sénégalais.

Une autre raison du resserrement géographique des migrations sénégalaises est liée aux indépendances, la constitution de barrière douanière ou tout au moins, d'un contrôle administratif sur les étrangers. Après que furent dissoutes les fédérations de l'A.O.F. et l'A.E.F., les Sénégalais ne bénéficièrent plus de la protection administrative coloniale antérieure.

Par la suite, les débouchés offerts à la pêche piroguière en Mauritanie se sont développés (croissance de Nouakchott créé en 1957, unités de conditionnement pour l'exportation à Nouadhibou, utilisation récente de pirogues sénégalaises par des "bateaux ramasseurs" industriels). La proximité de ce débouché,

correspondant en outre à une zone de pêche plus productive, contribua à dévaloriser les migrations lointaines du sud. Peut-être les récents et malheureux événements sénégal-mauritaniens vont-ils les relancer...

2.5.2. L'autre foyer de migration, le foyer ghanéen, connaît une évolution différente. Son aire d'extension tend à l'inverse de s'amplifier en dépit des mesures politiques qui ont frappé ses ressortissants dans différents pays d'accueil depuis la fin des années 1950 (Côte d'Ivoire, Sierra Léone, Congo, plus rarement Nigéria, aujourd'hui Libéria). Malgré cela, l'aire de migration des pêcheurs ghanéens (surtout fanti et ewe) dépasse systématiquement la Sierra Léone (Guinée, Gambie et même Sénégal vers le Nord) et concerne régulièrement le littoral du Nigéria au Congo. L'aire de migration ghanéenne couvre aujourd'hui la quasi-totalité de l'aire des migrations de pêche ouest-africaines, à l'exception de la Mauritanie qui était, il y a peu encore, monopolisée par les migrations sénégalaises.

On peut avancer plusieurs éléments d'explication à cette expansion géographique. L'un concerne la situation macro-économique d'ensemble du Ghana, qui s'est considérablement dégradée à partir du milieu des années 1960. Cet argument n'est pas cependant suffisant. Comparée à la situation ghanéenne, la situation sénégalaise n'est pas beaucoup plus brillante à partir des années 1970, sans pour autant susciter une extension de l'aire de migration, sinon vers la Mauritanie.

D'autres éléments doivent donc être pris en compte comme la chute de certaines pêcheries littorales ewe après la construction du barrage d'Akosombo sur la Volta et la reconversion partielle vers la pêche continentale sur le lac de retenue ; ou comme la concurrence, bien plus forte qu'au Sénégal, de la pêcherie "semi-industrielle" sur la pêche piroguière. D'autres facteurs, à vérifier, résident dans une politique d'aide à la pêche piroguière moins favorable qu'au Sénégal (où en outre les projets de pêcherie semi-industrielle ont toujours échoué), notamment en matière de motorisation. Les migrations de pêcheurs ghanéens peuvent être renforcées par le motif d'équipement (moteur, engins, carburant) et orientées vers des pays où la disponibilité en matériel et son coût en monnaie locale sont plus favorables. Dans ce contexte, loin de décourager les migrations de pêche, les mesures politiques prises à l'encontre des pêcheurs ghanéens dans certains pays les incitent peut être à prospecter et exploiter de nouvelles zones côtières.

2.5.3. A côté de ces deux foyers traditionnels de migration, on constate l'individualisation durant les 30 dernières années de nouveaux foyers de migration dans des zones jusqu'alors principalement accueillantes de migrants.

C'est notamment le cas du foyer que l'on peut qualifier de

"popo". Bien que ce terme désigne stricto-sensu les populations de pêcheurs d'une micro-région du littoral béninois, il sert à désigner, dans les zones d'accueil du Libéria du Cameroun, du Gabon et du Congo, divers pêcheurs migrants : xwla, xweda et popo du Bénin, ewe et mina togolais, ewe du Ghana et même quelquefois fanti. Comme on l'a vu, beaucoup de pêcheurs togolais et béninois impliqués dans ce foyer "popo" sont eux même originaires d'implantations étrangères anciennes (ewe-anlo au Togo, fanti et ga au Togo et au Bénin).

L'autre cas notable est celui des pêcheurs nigériens (par exemple ijaw et surtout yoruba-ilaje) qui migrent du Cameroun au Congo.

Dans les deux cas, il faut se garder d'y voir une rupture brutale dans la trame géographique des foyers de migration antérieurs. Les migrations popo et nigérienne prolongent plus qu'elles ne modifient les processus de longue durée. Le foyer "popo" relève en grande partie d'un réaménagement de l'ancien foyer ghanéen, avec l'automatisation de ses composantes "mina" et ewe-anlo (depuis longtemps émigrées hors du Ghana) et leur association avec les composantes locales ewe au Togo et xwla et xweda au Bénin. De même, les migrations des pêcheurs nigériens relèvent plutôt d'une extension d'une aire de migration ancienne. Ces migrations n'apparaissent probablement nouvelles que parce qu'elles traversent la frontière nigérienne orientale en se prolongeant maintenant vers les côtes du Centre-Ouest africain.

Le littoral du Cameroun au Congo apparaît aujourd'hui une zone d'accueil de migrants d'origines diverses, comme l'ancienne "Côte des esclaves" au début du siècle -celle-ci étant devenu entre-temps un foyer de migration autonome. Dans cette zone, ghanéens, "popo" et nigériens ne semblent pas cependant migrer toujours ensemble. Dans une zone donnée, telle composante semble admise ou attirée au détriment d'une autre, en fonction de conjonctures qui restent à élucider (par exemple implantation des pêcheurs nigériens et simultanément départ des "popo" au Gabon, migrations "popo" et retrait des ghanéens au Congo).

3. INTERPRETATION GÉNÉRALE : LE LITTORAL AFRICAÏN ATLANTIQUE COMME SYSTÈME SPATIAL

3.1. Interprétations générales

L'évolution des aires de migration au cours du siècle écoulé souligne un certain nombre de traits distinctifs. Ces traits demeurent présents dans la situation contemporaine des migrations de pêche dans la zone du COPACE.

Un résultat remarquable de l'analyse dans la longue période est le fait que, dès la fin du XIXe siècle, les migrations des pêcheurs piroguiers s'inscrivent à l'échelle du littoral atlantique africain tout entier. Celui-ci constitue un système

englobant au sein duquel la combinaison des conditions bio-environnementales et des conditions socio-économiques dessinent des configurations historiques et des aires de migration organisées et fluctuantes.

3.1. Du point de vue des **conditions bio-environnementales**, ce n'est certainement pas un hasard si les aires de migration (à distance appréciable) les plus anciennement attestées sont situées dans les zones d'**upwelling** (sénégal-mauritanien, ivoiro-ghanéen, courant de Benguela). Entre ces aires de migrations, les littoraux sont principalement occupés par des réseaux estuariens lacustres et lagunaires : la pêche maritime y est fortement concurrencée par la pêche en eau saumâtre ; la consommation locale est fournie principalement par celle-ci (Chauveau, à paraître).

Le "système" de migrations qui relie tout le littoral atlantique est structuré autour de foyer anciens de migrations de pêche dont l'activité semble être principalement d'exploiter les zones proches d'un upwelling donné (cf infra 4.1). En général, il se trouve que ces zones proches sont peu exploitées par les populations côtières, davantage tournées vers l'exploitation du milieu paralique (Côte d'Ivoire, "Rivière du Sud" du Sénégal, Gabon), ce qui facilite l'implantation locale des migrants. Les déplacements périodiques des pêcheurs au sein d'une même zone d'upwelling sont particulièrement adaptés et adaptables aux mouvements saisonniers de certaines espèces, notamment les espèces pélagiques côtières, qui fournissent la partie principale de la production commercialisée (en volume), que ce soit sur le lieu de migration ou, sous forme conditionnée, dans les régions d'origine des migrants.

D'autres indications sur les déterminants bio-environnementaux sont fournies par le cas d'un foyer secondaire de migration comme la Sierra Léone ou par les nouveaux foyers "popo" et nigérian. Ils sont tous essentiellement issus de zones hors upwelling et dirigés vers des zones d'upwelling relativement peu exploitées - du moins commercialement - par les populations locales.

Cependant, l'explication des migrations de pêche par ces seules considérations bio-écologiques est très insuffisante pour expliquer l'ensemble des cas typiques.

3.2. Il faut faire intervenir la variabilité (dans l'espace et dans le temps) des **conditions socio-économiques** pour interpréter la mise en place et l'agencement du système de migration qui, de foyers de migration en campements saisonniers, unit l'ensemble du littoral atlantique.

1) D'abord, les foyers de migration les plus anciennement attestées correspondent aussi à des zones précocement livrées à la "petite" production marchande" comme forme économique

dominante. C'est dans les foyers anciens, et surtout au Sénégal et au Ghana, que la pêche maritime piroguière s'est d'abord développée, à l'ombre du "secteur informel" de l'époque (les politiques coloniales ignorèrent longtemps la pêche piroguière dans ses programmes de développement).

2) Ensuite, la très forte extension de l'aire des migrations sénégalaises et ghanéennes, à l'intérieur d'une zone d'upwelling ou entre des zones différentes, suit étroitement les lignes d'évolution du contexte économique de tout le littoral atlantique. Dès le milieu du XIXe siècle comme on l'a vu, les migrations de pêche suivent l'implantation antérieure de migrants de même origine occupés dans les secteurs liés à l'économie de traite ; commerçants, traitants de caoutchouc, employés, planteurs, passeurs de barre, bateliers, transporteurs... Par la suite, c'est l'intensification de cette activité de traite et le développement parallèle de l'économie monétaire locale qui modèlent les aires de migration. Les aires sénégalaise et ghanéenne suivent les lignes géographiques de cette intensification, d'abord à l'intérieur d'une zone d'upwelling donnée, puis dans l'ensemble du système littoral. Au contraire, le foyer angolais-cabindais de migrations de pêche s'est quasiment effacé pour des raisons qui tiennent sans doute aux politiques coloniales dans cette région (notamment l'immigration systématique de pêcheurs-artisans portugais en Angola) puis aux circonstances politiques (queue de libération et queue civile).

3) Chaque foyer de migration demeure donc sujet à des "pulsations" propres correspondant à un nombre assez élevé de variables. Mais il faut en outre souligner l'importance des relations entre aires de migration qui relativisent les conditions locales de débouché. De ce point de vue, le recouvrement partiel des aires de migration doit être interprété comme une articulation de réseaux socio-économiques dont la régulation s'opère dans le temps à l'échelle atlantique tout entière. On peut en donner comme exemple les rythmes d'expansion et de contraction des foyers de migration les uns par rapport aux autres en fonction des conditions relatives d'abondance de la ressource, des conditions d'accès à la ressource des conditions économiques locales.

4) On ne peut ici que souligner, sans pouvoir le décrire, l'importance de l'apport des migrations de pêcheurs continentaux dans l'évolution de la pêche côtière (notamment Niominka du Saloum, Somono, Bozo, Subalbe). Les migrations de pêcheurs continentaux vers la pêche côtière ou en milieu paralique est un élément à ne pas négliger dans l'analyse sur système spatial maritime, notamment par leurs effets technologiques.

5) L'articulation de la pêche et des migrations de pêcheurs aux réseaux socio-économiques d'ensemble s'effectue à travers des relations intersectorielles qui précèdent ou accompagnent les migrations. Notamment :

- relations pêche-agriculture. On peut avancer à titre d'hypothèse générale que les migrations de pêche à distance, dont il est surtout question ici, relève du développement de la production marchande dans le cadre d'économies "paysannes". La spécialisation de certains foyers de migrations, anciens ou nouveaux, n'est pas la conséquence logique et linéaire du développement des pêcheries locales mais le résultat d'une reconversion rendue nécessaire (cf. conclusion 4.1).

- les migrations de pêche requièrent l'organisation locale des filières d'avitaillement, de commercialisation, de transformation (éventuellement de réexportation du produit transformé) et l'institutionnalisation de relations avec les populations locales littorales. Autant que de l'organisation des migrations de pêcheurs elles-mêmes, la régularisation du système de migrations à l'échelle du littoral atlantique dépend de la mise en place de l'évolution et de l'état des autres éléments de la filière avec ce que cela suppose de relations interprofessionnelles et interculturelles.

- Les relations pêche artisanale-pêche industrielle (ou semi-industrielle). On ne peut ici encore entrer dans les détails d'une question d'ailleurs mal connue. Il faut souligner que ces relations diffèrent d'une zone à une autre et que c'est précisément ce différentiel qui contribue à structurer les migrations sur l'ensemble du littoral (par exemple le poids des pêcheries semi-industrielles au Ghana et peut-être au Nigéria, comparé à la situation sénégalaise ; le poids des pêcheurs artisanaux canariens en Mauritanie ou portugais en Angola à une certaine époque).

4. CONCLUSION : ESPACE MARIN HALIEUTIQUE, CONDITIONS ECONOMIQUES ET TERRITORIALISATION POLITIQUE.

4.1. Génèse des migrations lointaines ou durables

Dès le début du siècle, le littoral atlantique, du Sénégal au Congo, était vraisemblablement perçu comme un ensemble d'espaces de pêche organisés. Certains groupes, du moins, possédaient l'information nécessaire à cette perception d'ensemble. Il s'agissait essentiellement de groupes (sénégalais et ghanéens) qui possédaient un double avantage, halieutique et économique.

En matière de pêche, ces groupes étaient originaires de régions côtières soumises aux effets de l'upwelling, ce qui avait deux conséquences importantes. D'abord la présence d'une ressource abondante encourageait l'activité de pêche (si d'autres conditions, d'ordre socio-économique, étaient réunies, comme on l'a vu). Ensuite, il est très probable que les déplacements d'espèces abondantes, déterminés par les conditions d'upwelling dans ces zones, avaient engagé depuis longtemps les pêcheurs dans des déplacements saisonniers et leur avait donné la pratique des migrations de pêche et fait entrevoir leurs avantages en termes économiques et sociaux (3).

Du point de vue économique, les groupes précocement engagés dans les migrations les plus lointaines ou les plus durables étaient aussi les plus précocement intégrés dans le circuit de la "petite production marchande", dont le moteur était l'économie d'exportation de produits agricoles (4). Dans à peu près tout les cas importants, ces groupes furent en outre contraints de se spécialiser dans la pêche. Ces contraintes ont pu être de divers ordres : dotation relativement mauvaise en ressources agricoles (cas des fanti de la Côte), rupture déjà ancienne avec les activités agricoles et faible accès à un patrimoine foncier (Guet Ndar, lebu du Cap-Vert et ga de la région d'Accra avec le développement de l'urbanisation, fanti des anciens comptoirs européens les plus importants), péjoration des conditions agricoles associée à une forte croissance de la population ewe du Ghana, Mina et Popo du Togo et du Bénin) ou à des problèmes particuliers (disponibilité en eau douce dans le cas des

3 Bien que les biologistes ne soient pas tous d'accord sur le sujet, on peut penser que la mobilité des poissons est déterminée par la quête de leur ressource alimentaire plus que par un comportement "migratoire" programmé. Dans les zones d'upwelling (Stretta, 1989 et Stretta et al., sous presse) cette quête est conditionnée par l'intensité et la forme du phénomène d'upwelling soumis à une variabilité interannuelle. Une orientation utile de recherche serait l'étude des savoirs des pêcheurs non seulement sur la biologie des espèces mais aussi sur la variabilité de l'environnement conditionnant la mobilité des poissons. Peut-on par exemple expliquer par ces connaissances locales la différence morphologique des migrations entre, d'une part, les zones de l'upwelling sénégal-mauritanien et angolo-congolais (migrations à distance, avec une orientation dominante des migrations) et celle de l'upwelling Ivoir-ghanéen (migrations plus complexes, multi-orientées)?

4. Rappelons que la genèse des migrations à grande distance ou durables est associée à la préexistence de réseaux migratoires extra-halieuistiques qui ont fourni les sollicitations et les garanties d'accueil aux pêcheurs migrants.

Niominka). De manière générale, l'hypothèse de Jorion (1988) sur l'émergence d'une pêche maritime spécialisée est confortée : les migrations de pêche lointaines ou durables correspondent à un degré déjà élevé de spécialisation dans la pêche (vis-à-vis notamment de l'agriculture pluviale), et cette spécialisation résulte moins d'un choix délibéré de la part des pêcheurs que d'une stratégie de reconversion à l'égard de l'agriculture. Ce n'est semble-t-il que lorsque les contraintes et les risques agricoles ne paraissent plus maîtrisables que l'activité de pêche devient dominante et encourage la mise en place de migrations régulières, avec ce que cela implique dans l'organisation sociale interne des communautés de pêcheurs (relation entre classes d'âge, entre hommes et femmes, entre villages).

4.2. L'histoire des migrations de pêche invite donc à considérer le littoral atlantique comme un **ensemble virtuel** de foyers et de réseaux conçu comme tel par les groupes des pêcheurs qui sont mis en situation de l'explorer, de le reconnaître et de l'actualiser. L'actualisation de ce "système" spatial halieutique englobant résulte de la prise en compte par les pêcheurs de la **combinaison fluctuante des facteurs bio-écologiques, économiques et politiques**. Les contraintes évoquées plus haut pour expliquer la spécialisation dans la pêche maritime et les migrations ne sont pas exclusives de la possibilité, par la suite, de **choix de stratégies** de pêche et de migration.

1) **sur le plan bio-écologique**, l'histoire des migrations de pêche semble montrer que l'espace halieutique atlantique est perçu comme composé de zones de pêche particulières, discrètes mais néanmoins en relation les unes avec les autres. On peut parler d'un continuum de "technotopes" marins, par analogie à l'organisation de l'espace halieutique continental (Fay 1989). Un "technotope" est la combinaison d'un lieu et d'une technique de pêche déterminée, pour une période donnée des cycles biologiques du poisson et des cycles écologiques du milieu. L'espace côtier est ainsi reconnu comme l'emboîtement spatio-temporel de "technotopes", offrant la double possibilité d'une **mobilité entre les technotopes localisés**, d'une part, et de la **coexistence de technotopes différents à l'intérieur d'une même zone géographique** de pêche d'autre part. Dans cette perspective, des études plus fines préciseraient les conditions bio-écologiques de la spécialisation non seulement entre pêcheurs migrants et non migrants mais encore entre pêcheurs migrants (par exemple entre ga, fanti et ewe, ou entre wolof, lebu et niominka, ou encore entre ewe, "mina" et "popo"). La spécialisation dans une **technique** de pêche (ligne, senne de plage, filet en mer par exemple est un aspect particulier de l'exploitation de technotopes diversifiés ; mais elle n'épuise pas la question de la spécialisation en termes de technotopes, qui fait intervenir aussi des périodes et surtout des lieux particuliers.

2) Sur le plan économique, l'histoire des migrations semble en effet montrer que l'exploitation de l'espace halieutique atlantique est fortement déterminée par les transformations du contexte économique d'ensemble depuis le XIX siècle et par les sources de variabilité dans le temps et dans l'espace de ce contexte. L'actualisation de l'espace halieutique, perçu comme un système englobant virtuel, dépend de ces variations qui expliquent la mise en relation des technotopes et des espaces économiques particuliers par les migrations de pêche (extension, régression ou apparition des foyers de migration considérés dans leurs relations les unes avec les autres)(5).

3) Il est clair que, d'emblée, la reconnaissance, la perception et l'actualisation de cet espace halieutique ont été modelées par des facteurs que l'on peut qualifier de "politiques". L'histoire du peuplement du littoral atlantique et l'essaimage de communautés littorales le long de la côte d'abord, la mise en place de l'infrastructure administrative et économique coloniale ensuite, ont notamment structuré ce système et expliquent la mise en place et les fluctuations des migrations de pêche à l'intérieur de celui-ci.

Il est tout aussi clair que la superposition des espaces fondées sur la logique halieutique (les "technotopes", du point de vue de la production), la logique de la "petite production marchande" (du point de vue des débouchés) et la logique de la territorialisation politique (la constitution des territoires coloniaux, puis des frontières actuelles) demeure toujours à l'oeuvre aujourd'hui. Les migrations de pêche se nourrissent de la complexité de ce système et demeurent largement soumise à la contingence qui en résulte. Toute réflexion sur l'état et sur la gestion du système de migration doit intégrer ces différents niveaux et par conséquent prendre en compte le caractère partiel de la seule logique nationale ou étatique. Il convient en outre de rappeler que l'enregistrement des migrations de pêche est soumis à un biais important du fait de la prééminence de la logique politique ou étatiste dans les institutions de recherche ou d'aménagement. La transgression ou non de frontière fait ainsi apparaître sous des aspects différents des migrations qui sont de même nature du seul point de vue halieutique, mais qui sont affectés de commutations politiques.

Il faut souligner ici l'importance de mesures circonstanciées, de nature politique ou justifiées par des considérations économiques purement nationales, sur les migrations de pêche.

5. De la même manière que, sur une plus longue période, les principaux foyers de pêche maritime sont déterminés par les conditions économiques différentielles sur l'ensemble du littoral (Chauveau, à paraître).

Evident déjà à l'époque précoloniale et coloniale(6), leur impact demeure très fort même si ces mesures sont évidemment arbitraires du point de vue de la logique halieutique(7). De même, la différence des politiques économiques ou d'équipement en matériel de pêche suscite de véritables "migrations d'équipement" (8) de pêcheurs étrangers (notamment vers la Gambie, le Togo ou le Nigéria) et stimule l'association aux migrations de pêche d'activités spéculatives sur des produits de consommation que la morale étatique réproouve mais que les conditions socio-politiques imposées aux pêcheurs migrants peuvent justifier (taxes douanières, problèmes de convertibilité des monnaies etc...).

Sur bien des points, ce panorama général exige d'être précisé ou corrigé par des recherches plus approfondies (ce que font d'ailleurs les autres contributions à cette Table Ronde). Il permet cependant de montrer ce que les migrations actuelles dérivent à une histoire ancienne et la permanence de certains facteurs décisifs que les politiques nationales doivent connaître et reconnaître.

6. Par exemple, les troubles liés aux relations antagonistes entre nations européennes et entre l'Ashanti et les Etats Côtiers sur la Côte de l'or, la suspiscion à l'égard des sujets anglais dans les colonies françaises, les systèmes fiscaux territoriaux, la situation de guerre anti-coloniale en Guinée Bissau (qui a détourné vers la Casamance un réseau de revendeuses de poisson) et en Angola etc...

7. Par exemple les expulsions de pêcheurs ghanéens dans plusieurs pays, la guerre du Biaffra, les fermetures de frontières entre le Ghana et le Nigéria ou entre le Ghana et le Togo, la fermeture de la ligne de navigation entre la Guinée et le Ghana, la situation actuelle au Libéria etc...

8. Pour se procurer des moteurs, des engins ou du carburant à bas prix.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FACTEURS D'ÉVOLUTION
DES PRINCIPAUX Foyers AUTOCHTONES DE PÊCHE MARITIME
DANS LA LONGUE PÉRIODE

Pays	Principales ethnies concernées par la pêche maritime	Facteurs d'abondance de la ressource		Indicateurs socio-économiques dans la longue période							Indicateurs de l'évolution de la pêche maritime dans la longue période		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
Mauritanie	Imragen	++	+		--	--	--	+	+	↘	--	+ (dont Canariens)	
Sénégal	Wolof	++	-	++	+		+	+	+	↘	++	+	
	Lebu	++	++	+	++		+	+	+	↘	++	++	
	Niominka	++	++	+	+		+	+	+	↘	++	++	
Guinée-Bissau	Bijogo	++	++	+	--		?	--	--	↘	++	--	
Sierra Leone	Sherbro	+	+	+	++		--	--	--	↘	--	+ (dont Portugais)	
	Bolom	--	+	--	++		--	--	--	↘	+	+	
Libéria	Kru	--	--	--	--		--	--	--	↘	+	+	
Côte d'Ivoire	Aladian	+	--	--	+		+	+	+	↘	--	++	
Ghana	Fanti	+	+	--	++		--	--	--	↘	++	++	
	Ga	+	+	--	++		--	--	--	↘	++	+	
Ghana-Togo	Ewe	+	+	--	++		+	+	+	↘	++	+	
Togo-Bénin	Mina-Popo	--	--	--	++		--	--	--	↘	++	+	
Nigéria	Yoruba et ethnies du delta du Niger	--	+	--	++		+	+	+	↘	+	+	
Gabon-Congo	Vili	++	+	--	--		+	+	+	↘	+	++	
Angola	?	++	+	++	--		+	+	+	↘	++	+ (Portugais)	

(1) Upwelling

(2) Largeur du plateau continental

(3) Sensibilité de l'agriculture au climat

(4) Densité démographique

(5) Importance de l'économie d'échange

(6) Importance des importations de poisson

(7) Importance des exportations de poisson

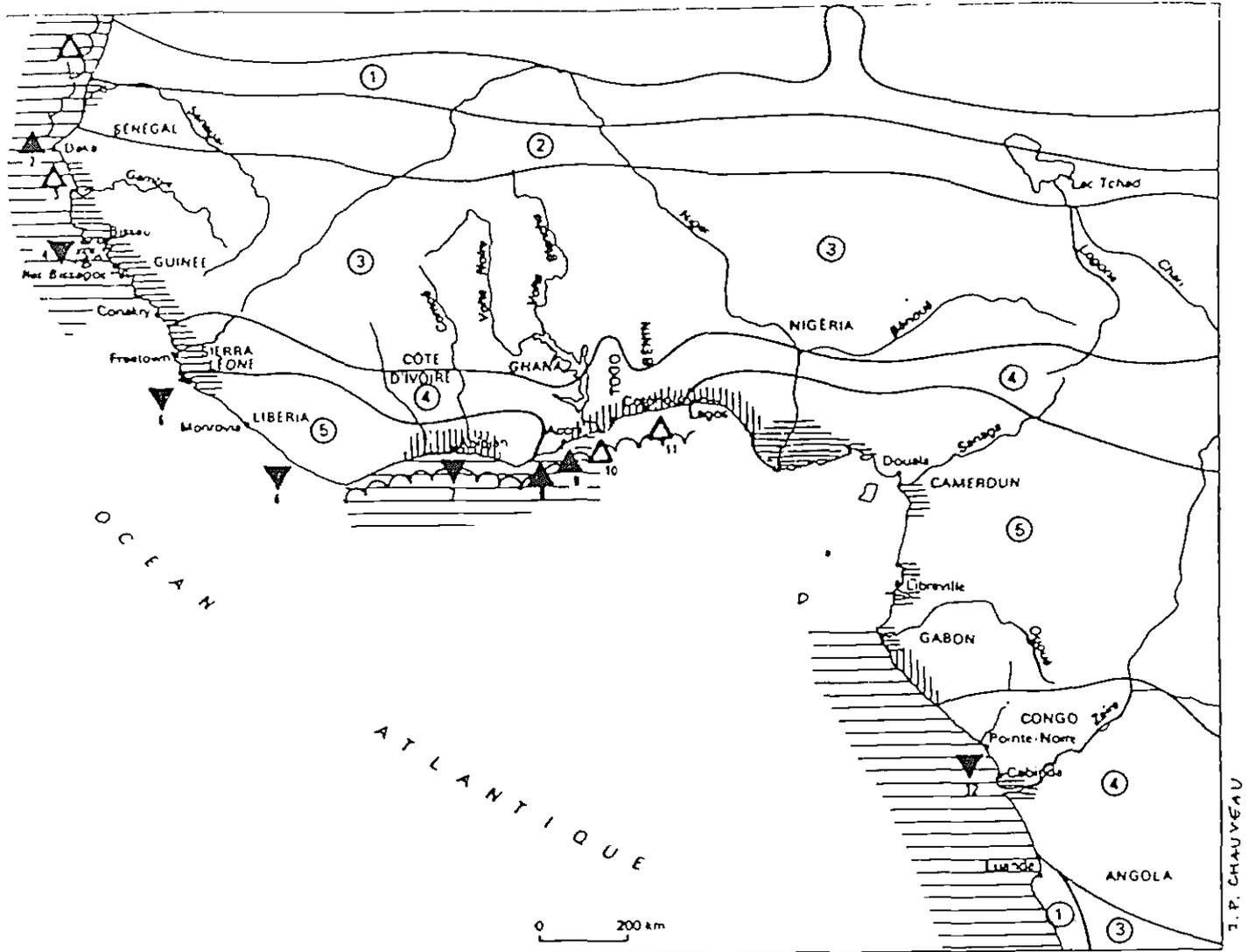
(8) Importance de la pêche industrielle

(9) En expansion (↘), en régression ou marginal (↙)

(10) Foyer de migration de pêche

(11) Zone d'accueil de migration de pêcheurs-artisans

CARTE I. Environnement écologique et localisation des principaux foyers historiques de pêche maritime du XV^e siècle à l'époque contemporaine.

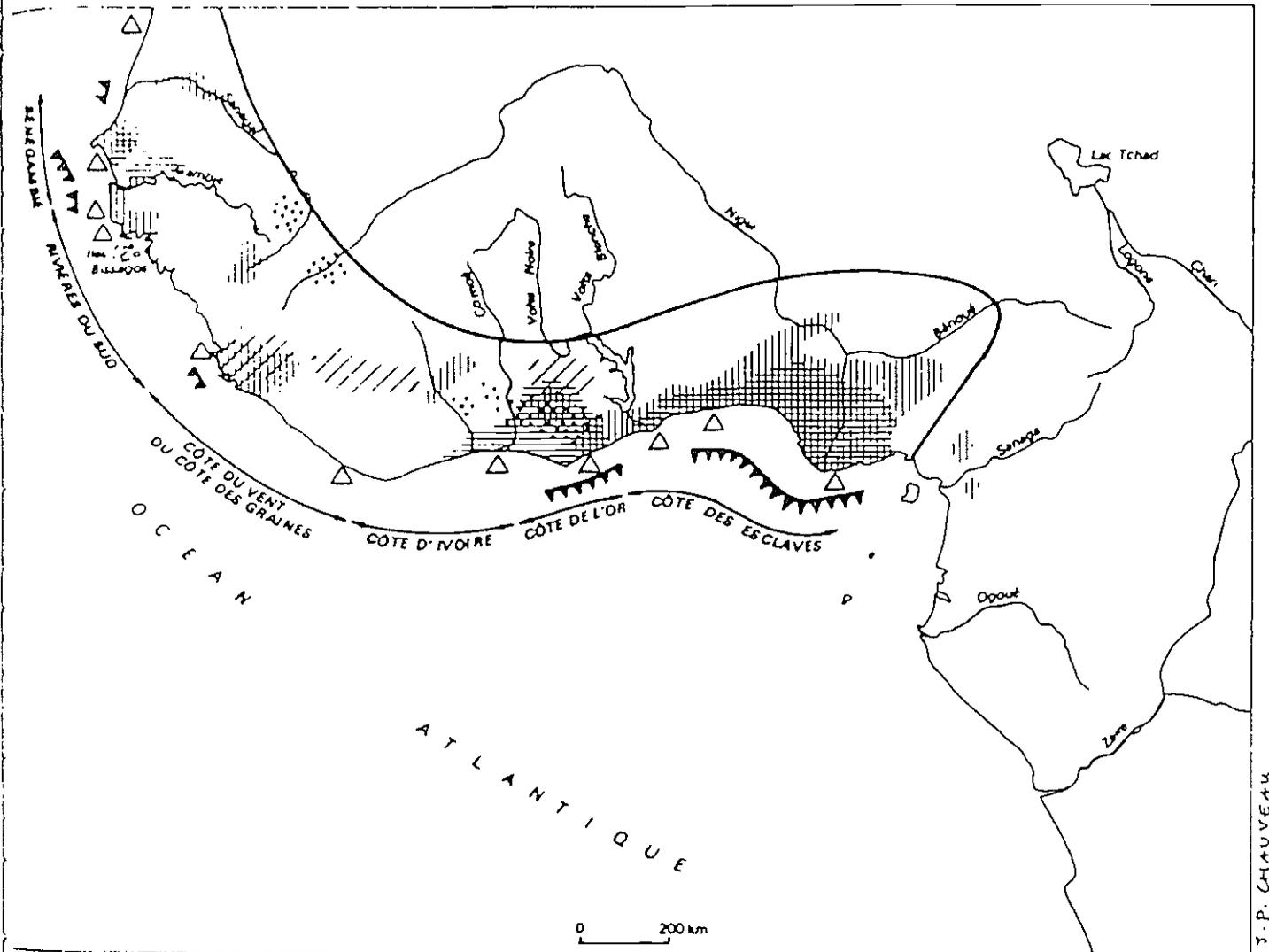


- | | | | |
|--|---|-----|---|
| | Zone d'Upwelling | | Limite des zones agroclimatiques
(Source : Rapport ILTA1984) |
| | Forte barre | (1) | Utilisation pastorale permanente |
| | Réseau estuarien ou deltaïque | (2) | Agriculture précaire |
| | Réseau lagunaire | (3) | Agriculture très sensible à la sécheresse |
| | Foyer de pêches maritimes ancien en expansion | (4) | Agriculture à sensibilité variable à la sécheresse |
| | Foyer de pêche maritime ancien en déclin | (5) | Agriculture faiblement sensible à la sécheresse |
| | Foyer de pêche récent en expansion | | |

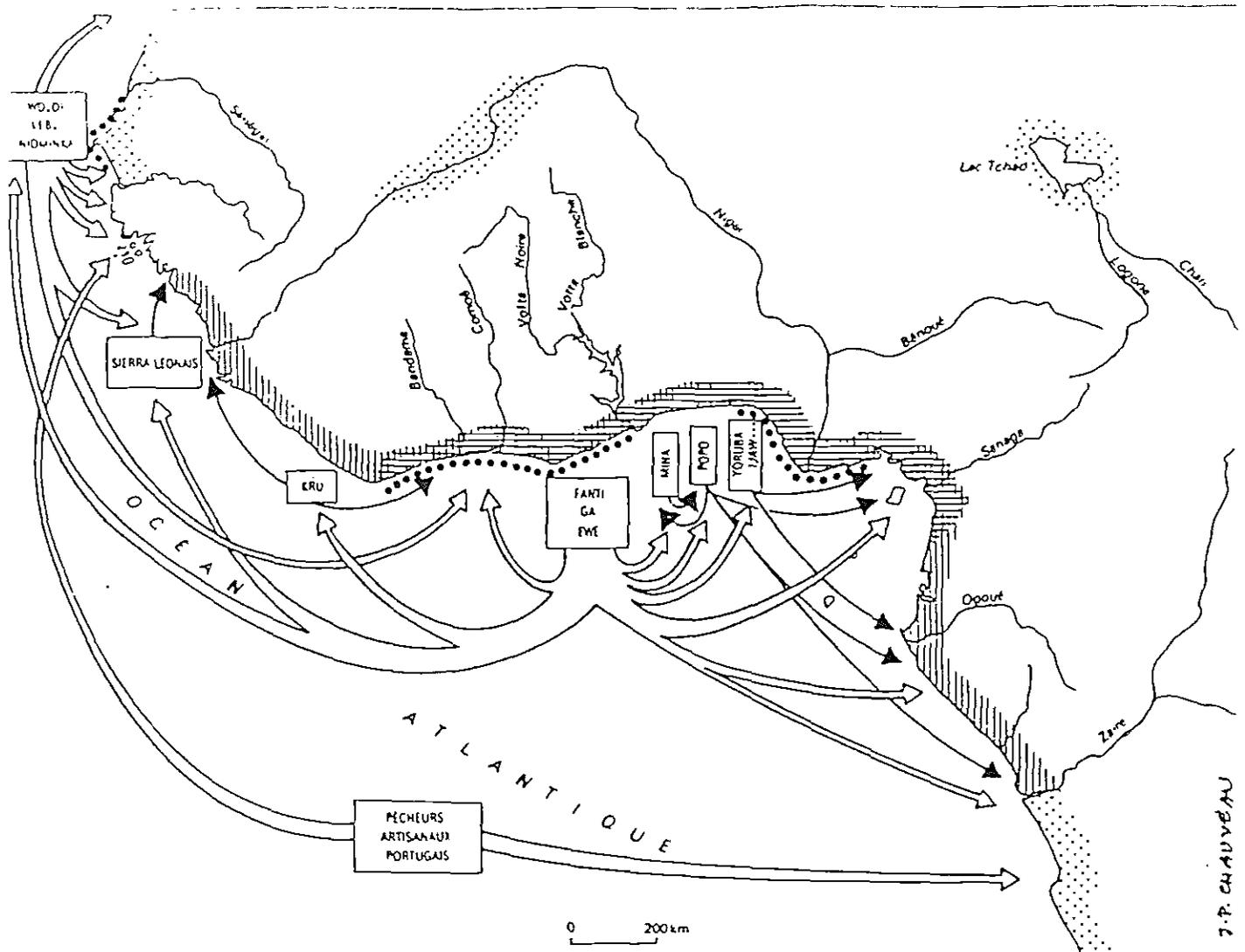
- | | |
|----------------------------------|-------------------|
| 1. Wolof | 7. Aladian |
| 2. Lébu | 8. Fanti |
| 3. Niominka | 9. Ga |
| 4. Habitants des îles de Bijagos | 10. Ewé |
| 5. Bulom et Sherbro | 11. Popoh et Mina |
| 6. Kru | 12. Vili |

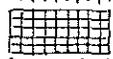
J.P. CHAUVEAU

CARTE 2. Principaux foyers économiques de l'hinterland côtier



- △ Principales exploitations de sel marin
- ||||| Densité démographique supérieure à 20h/km² au milieu du XX^e siècle (du Sénégal à l'Angola)
- ==== Zones où la petite production marchande paysanne est importante dès la seconde moitié du XIX^e siècle.
- Régions d'orpaillage intensif (XIX^e siècle)
- //// Régions exportatrices de noix de Cola
- ~~~~ Principales zones de traite et de commerce côtiers depuis le XVI^e siècle
- Limite de la zone particulièrement considérée (du Sénégal au Nigéria)

CARTE 3. Principal flux concernant la pêche maritime (XX^e siècle)

-  Pays traditionnellement importateurs de poisson
-  Pays traditionnellement gros importateurs de poisson
-  Pays traditionnellement exportateurs de poisson vers d'autres pays Africains
-  Pays ayant connu à partir des années 1960 une politique d'industrialisation des pêches
-  Migrations notables de pêcheurs piroguiers
-  Principales migrations de pêcheurs piroguiers (les flèches indiquant les directions de migrations ne sont pas proportionnelles aux effectifs de la migration.)

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- Brown A.P., 1947 The fishing industry of the Labadi District, in F.R. Irvine ed., The fishes and fisheries of the Gold Coast, London, Crown Agents for the Colonies, 23-44.
- Carvalho R.D., 1986 A.M. de, Les enfants du filet : identité collective, créativité sociale et production de la différence culturelle: Un cas maxiluanda, Paris, Thèse de doctorat, E.H.E.S.S.
- Chaboud C., 1983 La maréyage au Sénégal, Dakar, Documents Scientifiques du CRODT, 87.
- Chauveau J.P., 1983 La navigation et la pêche maritimes dans l'histoire économique du littoral sénégalais, in : Aspects de la recherche en socio-économie de la pêche artisanale maritime sénégalaise, Doc. Sc. CRODT, 84.
- Chauveau J.P., 1986 Une histoire maritime africaine est-elle possible? Historiographie et histoire de la navigation et de la pêche africaines à la côte occidentale depuis le XVe siècle, Cahiers d'Etudes Africaines 2 (1-2) : 173-235.
- Chauveau J.P., 1989 Verdeaux F., Charles-Dominique E., Haakonsen J.M. Bibliographie sur les communautés de pêcheurs d'Afrique de l'Ouest, Cotonou, DIPA-FAO, DIPA/WP/25
- Chauveau J.P., à paraître Les variations spatiales et temporelles de l'environnement socio-économique et l'évolution de la pêche maritime artisanale sur les côtes ouest-africaines (XVe-XXe siècles), P. Cury ed., Instabilité et changement des pêcheries ouest-africaines.
- Cormier-Salem M.C., Contribution à l'étude géographique des espaces aquatiques : la Casamance, Thèse de doctorat, Paris X-Nanterre.
- Darboux G., 1906 Stephan P., Cotte J., Van Gaver F., L'industrie des pêches aux Colonies, Marseille, Barlatier.
- Delaunay K., 1986 Etudes des activités de pêche sur les Côtes d'Ivoire, de l'Or et des Esclaves (du Cap Palmas au Rio de Lagos) à travers les textes anciens (1500-1750), Mémoire de D.E.A., Université de Paris I.
- Delaunay K., Les pêcheurs ghanéens sur le littoral ivoirien

- 1989 depuis le début du XXe siècle. Phases migratoires et modes d'organisation socio-économique, multigr.
- Diaw M.C.,
1983 Social and Production Relationships in the Artisanal Maritime fisheries of West Africa, M.A. dissertation, East Lansing, Michigan State University.
- Diaw M.C.,
1985 Formes d'exploitation du milieu. Communautés humaines et rapports de production. Première approche dans l'étude des systèmes de production et de distribution dans le secteur de la pêche en Casamance, Dakar, Doc. Sc. du CRODT, 104.
- Diaw M.C.,
1985 La pêche piroguière dans l'économie politique de l'Afrique de l'Ouest : les formations sociales et les systèmes de production dans l'histoire, contribution au 45° Congrès des américanistes, Bogota.
- Dikoume C.,
1976 La pêche artisanale maritime et ses implications sociologiques sur la société Yakalak en Basse-Sanaga, Douala, Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées, Institut Panafricain pour le développement.
- Doumenge F.,
1962 Problèmes et perspectives de l'organisation des économies de pêche maritime dans les états de l'Afrique occidentale en 1962, Bul. soc. géo. du comité des tr. hist. et scient., 75 : 219-284.
- Fay C.,
1989 Repères technologiques et repères d'identité chez les pêcheurs du Macina (Mali), multigr.
- Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française,
1948 Conférence de la Pêche Maritime, Dakar.
- Greene S.E.,
1988 Social change in eighteenth-century anlo: the role of technology, markets and military conflict, Africa 58 (1) : 70-86.
- Grove J.M.,
1966 Some aspects of the economy of the Volta Delta (Ghana), Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire, sér. B., 1-2 : 381-432.
- Gruvel A.,
1908 Les pêcheries des côtes du Sénégal et des Rivières du Sud, Paris, Challamel.
- Gruvel A.,
1913 L'industrie des pêches sur la côte occidentale d'Afrique du Cap Blanc au Cap de Bonne-Espérance, Paris, Larose.

- Haakonsen J.M., ed., Recent Developments of the Artisanal Fisheries in Ghana, Cotonou, IDAF/WP/21. 1988
- Haakonsen J.M., The role of migrating fishermen in West Africa: what we know and what we still need to learn, Symposium La Recherche face aux Pêches artisanales, Montpellier. 1989
- Hendrix M.K., African maritime fisheries in the West Atlantic : an historical overview and case study, New England Journal of Black Studies (3) : 78-102. 1983
- Hendrix M.K., A development history of an african maritime fishery : Tombo, Sierra Leone, Kingston, University of Rhode Island. 1982
- Henry C., Grandeur et décadence des marins Bijogo, Cahiers d'Etudes Africaines, 29 (2). 1989
- Hornell J., Report on the Fishery Ressources of Sierra Leone, Freetown, Government Printer. 1928
- Institut Colonial de Marseille, Congrès des pêches et des pêcheries dans l'Union Française Outre-Mer, Marseille. 1950
- Johnson F.R., Report on the Prison Department Fisheries Scheme, Accra Gvernment Printer. 1941
- Jorion P.J.M., Going out or Staying Home. Seasonal movements and Migrations Strategies among Xwla and Anlo-Ewe Fishermen, MAST 1 (2) : 129-55. 1988
- Jorion P.J.M., Attitudes personnelles et sociales des pêcheurs à l'égard des technologies nouvelles (Etude de cas sur la côte congolaise), Atelier régional FAO/COPACE sur le développement et l'aménagement des pêches artisanales, Lomé. 1985
- Lagercrantz S., Fish-Hooks in Africa and their Distribution, Stockholm, Riksmuseets Etnografiska Avdelning. 1934
- Law R., Trade and politics behind the Slave Coast: The lagoon trafic and the rise of Lagos, 1500-1800, Journal of African history, 24 : 321-348. 1983
- Law R., Between the sea and the lagoons: the interaction of maritime and inland navigation on the precolonial "Slave coast", Cahiers d'Etudes Africaines, 29 (2). 1989

- Lawson R.M., 1968 The transition to Ghana's fishing from a primitive to a mechanised industry, Transactions of the Historical Society of Ghana 9 : 90-104.
- Lleres B., 1986 La pêche piroguière maritime au Sénégal. Thèse de doctorat, Bordeaux III.
- Manning P., 1985 Merchants, Porters, and Canoemen in the Bight of Benin. Links in the West African Trade Network, in Coquery-Vidrovitch C. and Lovejoy P. The Workers of African Trade, Berverly-Hills, Sage Publications.
- Martin J., 1985 Krumen down the coast : Liberian migrants on the West African Coast in the nineteenth and twentieth centuries, The International Journal of African Historical Studies 18 (3) : 401-423.
- Martinelli B., 1985 Techniques, représentations et division du travail chez les pêcheurs eve du sud-Togo, Antropologie Maritime, 2 : 129-133
- Moloney C.A., 1883 West african fisheries with particular reference to the Gold Coast Colony, in : International Fisheries Exhibition, London, William Clowes and Sons.
- Nguinguiri J.C., 1990 Les migrations des pêcheurs au Congo. Les pêcheurs dits "popo", Table Ronde sur les migrations de pêcheurs en Afrique de l'Ouest DIPA-FAO Cotonou.
- Nguyen Van Chi-Bonnardel R., 1980 L'essor de l'économie de pêche artisanale et ses conséquences sur le littoral sénégalais, Cahiers d'Etudes Africaines, 20 (79).
- Pélissier P., 1989 Réflexions sur l'occupation des littoraux ouest-africains, in : Pauvreté et développement dans les pays tropicaux, Singaravelou éd., Bordeau, CEGET.
- Pliya J., 1980 La pêche dans le Sud-ouest du Bénin, Paris, Agence de Coopération Culturelle et technique.
- Sarmiento A., 1936 O valor da pasca no povoamento e colonização de Angola, Boletim Geral do Ultramar, 32 (396): 79-90.

- Sene A.,
1985 Les transformations sociales dans la pêche maritime piroguière : condition de travail et modes de vie des pêcheurs de Guet Ndar de Saint-Louis du Sénégal Thèse de 3e cycle de sociologie, Toulouse Le Mirail
- Smith R.,
1970 The Canoe in West African History, The Journal of African history, XI (4): 515-33
- Stone J.C. ed.,
1985 Africa and the sea. Proceedings of a Colloquium at the University of Aberden, march 1984, Aberdeen University African Studies Group.
- Stretta J.M.,
1989 Environnement et pêche thonière en Atlantique tropical oriental, in Fonteneau(A.) et Marcille (J.) (eds), Ressources, pêche et biologie des thonidés tropicaux de l'Atlantique centre-est, FAO Doc. Tech. Pêche, (292) : 269-316.
- Stretta J.M. Petit M., Slepoukha M.,
sous-presse Les prises de thonidés et leur environnement au large de la Côte d'Ivoire, in Le Loeuff, Marchal et Kothias (eds) Environnement et ressources aquatiques de Côte d'Ivoire, Paris, ORSTOM.
- Surgy A. de,
1965 Les pêcheurs de Côte d'Ivoire, tome 1: les pêcheurs maritimes, Abidjan, Centre National de Documentation de Côte d'Ivoire.
- Surgy A. de,
1966 La pêche traditionnelle sur le littoral ewhé et mina, Paris, Groupe de Chercheurs africanistes.
- Surgy A. de,
1969 La pêche maritime traditionnelle à l'ancienne "Côte de Guinée", tome 1 : Origines et développement, Documents du Centre d'Etudes et de Recherches de Kara (Togo).
- Sutinen J.G.,
1981 Pollnac R.B. and Josserand H.P., The fisheries of West africa and Prospects for Development, ICMRD Working Paper n° 6, Kingston University of Rhode Island.
- Thomas L.V.,
1959 Rapport sur les déplacements de populations en Afrique occidentale, Paris,
- Tvedten I.,
1990 The difficult transition from subsistence to commercial fishing : the Case of the Bijagos of Guinea-Bissau, MAST 3 (1) : 119-130.

- Van Chi- Bonnardel R., Exemple de migrations multiformes intégrées: les migrations des Niominka (îles du bas Saloum), Bulletin de l'IFAN, série B39 (4) : 836-889.
- Vercruijsse E., Class Formation in the Peasant Economy of southern Ghana, Review of African Political Economy, 15-16 : 93-104.
- Vercruijsse E.V.W., The penetration of capitalism. A West African Case Study, The Hague-London, Institute of African Studies-Zed Books.
- Wilwerth LtE., Les poissons du Congo, Bruxelles, Société d'Etudes Coloniales.
- Willie R.W., Migrant Anlo fishing companies and socio-political change: a comparative study, Africa 49 (4) : 396-410.

Quelques aspects des migrations de pêcheurs du secteur
artisanal maritime en Mauritanie

par

Diop Hamady et Thiam Ismaila

Résumé

Impliqués dans une pêche de subsistance depuis le 15ème siècle, c'est seulement aux indépendances que les peuplements littoraux qui s'adonnent à la pêche artisanale en Mauritanie commencent à le faire dans le cadre d'une économie de marché. Grâce aux flux migratoires, on note alors une présence de pêcheurs étrangers et des flux migratoires qui contribuent au développement de ce secteur en introduisant des techniques (engins, embarcation) et des formes d'organisation nouvelles. Ces pêcheurs (Mauritaniens et étrangers), en majorité Wolofs, composent l'essentiel des effectifs présents sur la façade maritime mauritanienne. Avec les Imraguen, ils travaillent en complémentarité car n'exploitent pas les mêmes espèces de poisson.

1. Introduction

La pêche artisanale maritime mauritanienne fait partie des secteurs prioritaires retenus dans le cadre de la Déclaration de Politique de Développement du Secteur de la Pêche adoptée par le Gouvernement en 1987. Elle représentait 5,4 % en valeurs des quantités débarquées en 1988 et employait directement plus de 3.500 pêcheurs. Ces derniers ne travaillent pas toujours dans leur lieu d'origine. Il sera étudié le phénomène de migration de ces pêcheurs le long de la façade maritime mauritanienne, ses raisons, ses aspects socio-culturels, ses implications micro-économiques et macro-économiques, etc...

2. Aperçu historique

C'est au 15ème siècle que l'on observa pour la première fois des sites littoraux sur la côte Mauritanienne (ARNAUD, 1977). Ceux-ci étaient des comptoirs de commerce étrangers : Arguin au nord et Portendick au centre. Ces établissements ont entraîné un certain fléchissement des itinéraires des commerçants Maures vers ces comptoirs, sans que l'on puisse parler d'une occupation du littoral, ni d'une économie maritime autochtone (ARNAUD, Opt.

cit.). Le manque d'eau douce et les difficultés d'accès à la côte mauritanienne mal abritée ont constitué un frein à la valorisation de cette dernière par la colonisation. C'est pourquoi l'influence des activités coloniales est restée très limitée sur les populations autochtones. Un découpage de la côte en fonction des populations qui l'occupaient avait été réalisé par Trotignon (1981) de la façon suivante :

- côte Trarza, de N'diago à la pointe de Thilla
- côte Barikalla, sur les rives de la baie de Saint Jean
- côte Oulad Bou Seba, de Rgueïbet Thilla au Cap d'Arguin
- côte El Grâ et Oulad Delim au nord du Cap d'Arguin.

Au moment de l'indépendance (1960), on n'observe que deux foyers traditionnels de peuplement côtier qui n'ont guère prospéré depuis : les pêcheurs Imraguen* au nord du Cap Timiris et les agriculteurs pêcheurs Wolofs dans le delta du fleuve au sud du pays. Un glissement de l'activité agricole vers une activité de pêche a continué durant ces dernières années.

En dehors de ces deux groupes sédentaires, la côte n'est atteinte épisodiquement que par quelques éléments nomades qui conduisent les troupeaux pour une cure de "paturage sâlé", ou pour une modeste exploitation du sel des sebkhas littorales.

A partir de 1958, quelque chose change : des chantiers s'ouvrent à Nouakchott et à Nouadhibou, qui vont amorcer un courant migratoire vers le littoral jadis déserté et dont on découvre soudain les ressources et possibilités.

3. Origine des pêcheurs migrants

Les mouvements de migration des pêcheurs en Mauritanie concernent essentiellement des Mauritaniens depuis une année (1989) et sont en totalité internes. Les ethnies de pêcheurs touchés par ce phénomène sont les Wolofs originaires de N'diago, des "pular" Subalbé de la vallée du fleuve, des pêcheurs Imraguen tributaires des Barikalla, de Ehel Bouhoubeyni, de Oulad Abdoul Wahid, de Oulad Bou Seba. Cependant on note la présence de pêcheurs étrangers. Il s'agit de pêcheurs Bambara et Sonink

* Imraguen est le pluriel de Amrig c'est pourquoi il ne s'écrit pas avec "s" à la fin.

originaires du Mali, des Wolofs originaires de la Gambie, des Peulhs et Balantas originaires de la Guinée-Bissau. On rencontre également des Coréens qui s'adonnent à la pêche artisanale à Nouadhibou. Certains des pêcheurs étrangers sont propriétaires d'embarcations dont l'acquisition s'est faite sur place. Seuls les pêcheurs de N'guet N'dar (Sénégal) venaient en Mauritanie avec leurs unités de production. Les embarcations rencontrées sont constituées de pirogues en bois et en plastique, de vedettes en bois et en plastique, de canots en bois et en plastique et de lanches. Les pirogues en bois sont surtout utilisées par des pêcheurs wolofs. Les Imraguen utilisent quant à eux des lanches à voile et des embarcations en plastique.

4. Description des unités de production

4.1. Les embarcations *

Dite pirogue simple, la pirogue en bois est une embarcation dont la longueur varie entre 7 et 18 m (Chaboud et Al., 1988). Le fond de la pirogue ou "quille" est taillée à partir d'un tronc d'arbre ou de madrier (Weber, 1980). Des planches servent de bordés. L'embarcation présente une ouverture dans la quille vers l'arrière pour la fixation du moteur et est étancheifiée par de larges bandes de tissu goudronnées. Elle présente plusieurs compartiments et peut recevoir un équipage de 3 à 4 pêcheurs. Leur prix d'acquisition y compris celui du moteur est en moyenne de 500.000 ouguiyas**

La pirogue en plastique, quant à elle, a des dimensions qui varient entre 10 et 12 mètres. Bloc unique avec une quille qui se prolonge en bordées donnant ainsi à l'embarcation un creux de 1,20 m, elle présente plusieurs compartiments. Son prix d'acquisition y compris celui du moteur est estimé à 1.500.000 UM.

Les vedettes en plastique sont caractérisées par une longueur qui varie entre 9 et 12 m. La coque et les bordés extérieurs sont fabriqués à partir de la résine de polyester renforcée avec de la fibre de verre. Nous avons plusieurs compartiments dont une cabine et une côle isolée avec de la mousse de polyméthane afin de maintenir une température constante. Ces vedettes embarquent en moyenne 4 à 6 personnes. Leur valeur moyenne d'acquisition y compris le prix du moteur est de 4.500.000 UM.

* Résultats d'une enquête socio-économique réalisée sur la pêche du poulpe au moyen des pots en 1988 à Nouadhibou.

** 82 ouguiyas (UM) = 1 dollar US (\$).

Les vedettes en bois sont des embarcations artisanales dont la longueur varie entre 7 et 11 m. Elles embarquent en moyenne jusqu'à 5 pêcheurs. Plusieurs cloisons compartimentent l'embarcation et renforcent la coque. Ces embarcations sont importées de l'Espagne. Leur prix moyen d'acquisition y compris celui du moteur est de 3.000.000 UM.

Les canots en plastique sont des embarcations dont la longueur varie entre 8 et 10 m et l'équipage de 4 à 5 pêcheurs. Elle est constituée d'un coqueron avant dans lequel on note la présence d'un dispositif pour l'évacuation des eaux, d'un coqueron arrière où est logé le gouvernail et d'autres compartiments. Le prix moyen comprenant celui du moteur est de 1.000.000 UM.

Les canots en bois ne présentent pas de différences notables avec les canots en plastique, sinon la matière dans laquelle ils sont fabriqués. Le prix moyen d'acquisition y compris celui du moteur est de 650.000 UM.

La lanche est une embarcation traditionnelle en bois qui a la forme d'un canot non ponté. Elle est originaire des îles canaries et mesure 6 à 9 mètres. Elle est grée d'une voile latine et est très âgée.

Toutes les embarcations enquêtées sont motorisées exception faite des lanches. Les puissances motrices installées varient de 25 CV à 40 CV. Ces moteurs appartiennent à des marques différentes. Près de 58 % parmi eux sont de marque YAMAHA. Nous rencontrons d'autres marques comme : SOLE DIESEL, RUGGERINI, PERKINGS, MARINER, ARAMIS. Les prix d'acquisition des moteurs sont inclus dans ceux des embarcations car le plus souvent l'achat se fait en même temps.

4.2. Engins de pêche

Les engins de pêche utilisés sont nombreux et variés (tableau 7). Dans les zones 1 et 2 (figure 1), les engins dominants sont des filets dormants poissons et langoustes suivis des lignes à main. Dans la zone 3, nous rencontrons des filets "épaule" utilisés pour la pêche de la courbine. Dans la zone 4 ce sont surtout des pots utilisés pour la pêche du poulpe que nous rencontrons en plus des engins rencontrés dans les autres zones.

5. Système d'exploitation (mode d'organisation des pêcheurs)

Les systèmes d'exploitation varient d'une communauté de pêcheurs à une autre :

Les pêcheurs wolofs ont dans leur grande majorité un système d'exploitation familial avec un responsable pour la prise de décision. Il s'agit souvent du responsable de la famille qui très souvent est le propriétaire des moyens de production. Le produit des ventes est géré par ce dernier qui fixe les priorités de la famille et les obligations de chaque pêcheur vis à vis de la famille. Seulement à Nouadhibou, nous rencontrons des exploitants qui pratiquent un système de rémunération salariale. Cette exception s'explique par les structures mises en place (infrastructures de congélation, de stockage, etc...) donnant possibilité aux pêcheurs une certaine indépendance dans l'écoulement de leurs produits qui sont fortement valorisés ; le poulpe constituant l'essentiel des captures (6.000 \$ US la tonne en Février 1989).

Les systèmes de partage dépendent des types de pêche pratiqués. En général, le solde restant après déduction de la valeur des mises à terre des charges communes supportées par le propriétaire, et l'équipage (carburant, entretien courant, nourriture, thé, cigarettes) est partagé selon des modalités variables en fonction des types de pêche pratiqués (CHABOUD et al, 1988).

Chez les Wolofs :

- Le produit de la pêche à la ligne est partagé en parts égales : une part par pêcheur, une part pour la pirogue, une part pour le moteur.
- Le produit des sennes tournantes est redistribué de la façon suivante : 1/3 est réservé au propriétaire, les 2/3 restant sont répartis en parts égales pour chaque pêcheur, moteur et pirogue.
- Pour les filets dormants, il n'existe pas de système unique de partage. Souvent des primes sont octroyées à certains pêcheurs. Une à plusieurs parts peuvent être allouées aux engins en fonction de leur dimension ou de leur nombre.

Les Imraguen et les pêcheurs étrangers utilisent des systèmes de partage semblables à ceux en vigueur chez les Wolofs.

6. Les modèles de migrations

Les pêcheurs Mauritaniens contrairement aux autres pêcheurs de la sous-région jouissent d'une plus grande richesse des eaux maritimes en ressources halieutiques, ce qui explique l'absence de migration vers l'extérieur du pays de ces pêcheurs. Le type de migration le plus répandu en Mauritanie est plutôt celui pratiqué à l'intérieur du pays donc interne. Ce phénomène se déroule sur une bande côtière de plus de 500 km allant pratiquement du village de N'Diago (à l'extrémité sud de la Mauritanie)) Nouadhibou situé au nord du pays. Cette zone côtière est très riche en poisson et autres espèces dont certaines sont fortement valorisées (langoustes, poulpes, etc...). Il est donc normal que les côtes mauritaniennes attirent de plus en plus de pêcheurs nationaux et étrangers. La colonie étrangère se composait surtout de pêcheurs wolofs venus du Sénégal (jusqu'en avril 1989) mais aussi quelques Maliens, Bissau-Guinéens et Gambiens.

Les migrations des pêcheurs suivent très fréquemment celles des espèces de poissons pêchées (poulpe, langouste, courbine, mullet, etc...). Le tableau 7 nous renseigne sur les types de pêche pratiqués, les engins utilisés, les principales espèces cibles, leur période de pêche, les types d'embarcation, les zones d'activité et les différentes ethnies concernées. Au mois de février 1989, 48 % des effectifs des pêcheurs étrangers présents sur le littoral mauritanien étaient des Wolofs venus du Sénégal (tableau 4). Ceux de N'diago représentaient 36 % seulement des migrants.

Suite aux événements intervenus en Avril 1989 entre la Mauritanie et le Sénégal, la structure des migrations en Mauritanie a profondément changé. On note une présence de plus en plus forte de Mauritaniens venus des régions intérieures n'ayant pas de façade maritime. Ces derniers représentaient 12 % des pêcheurs en migration en février 1989 contre 45 % de l'effectif des migrants en août de la même année soit une augmentation de près de 33 %. Cette augmentation s'explique en partie par la réinsertion de beaucoup de mauritaniens rapatriés du Sénégal dans le secteur de la pêche artisanale. Les pêcheurs de N'diago qui constituaient l'essentiel du mouvement migratoire en Mauritanie passent à près de 50 % des effectifs. Cette augmentation doit être relativisée compte tenu d'un départ massif de pêcheurs étrangers.

Les fortes concentrations de pêcheurs migrants se situent à Nouakchott et à Noudhibou (tableaux 1, 2 et 3 ; figures 2, 3 et 4). L'importance de ces effectifs (près de 90 % du total) s'y justifie par la meilleure valorisation de la force de travail.

7. Les aspects socio-culturels

Deux types de migration existaient en Mauritanie :

- Une migration de pêcheurs étrangers de leur pays d'origine vers la Mauritanie
- Une migration de pêcheurs Mauritaniens le long de leur façade maritime.

Concernant les pêcheurs wolofs les individus vivent en communauté avec un chef de famille qui s'occupe de la gestion de tous les biens. Cette communauté de pêcheurs connaît la réalité des castes*. Celle-ci engendre une distinction entre hommes libres et castés, ce qui influence les différents rapports socio-économiques de la communauté parmi lesquels il faut inclure les mariages. Les pêcheurs sont respectés pour leur appartenance aux hommes libres.

Les pêcheurs Imraguen, tous tributaires, font partie d'une caste servile, qui constitue, avec les nombreux "serviteurs" de l'intérieur et divers groupes socio-professionnels (N'madi, forgerons), le bas de l'échelle sociale en Mauritanie (TROTIGNON, 1981). Selon cet auteur ces Imraguen payent un tribut à leurs maîtres. Ces derniers exercent une influence capitale sur les pêcheurs qui voient en eux des chefs spirituels respectés auxquels ils attribuent tous les pouvoirs. Les Imraguen fondent leur communauté sur la base de la pêche. Toute personne qui s'adonne à cette activité devient pêcheur. C'est ce qui explique l'indifférenciation sociale de cette communauté. L'autorité au sein de cette communauté revient à un chef de village, choisi parmi les moins asservis, les plus âgés (TROTIGNON, opt cit.). Ce chef conseille, tranche les litiges et règle tous les détails de la vie intérieure. Cela ne lui donne ni l'autorité, ni le prestige du maître. Les Imraguen se déplacent rarement avec leur famille.

* On entend par caste des classes sociales hermétiquement fermées, basées sur des liens de sang, la hiérarchie sociale, la spécialisation professionnelle (DIEUDONNE, 1989).

8. Les effets micro-économique

Avec l'existence à Nouakchott et à Nouadhibou d'infrastructures de traitement et de commercialisation des produits de la mer, se développe une activité de pêche artisanale qui attire de plus en plus de pêcheurs. Les difficultés d'accès aux devises ne constituent pas un facteur de blocage de l'activité des pêcheurs étrangers. Pour le retour aux pays d'origine, les pêcheurs achètent des produits (tissus, produits alimentaires : tomates, thé, etc...) très recherchés chez eux pour les revendre. L'achat de devises se fait à la fois à la banque (pour un montant déterminé) et au marché noir. Les obligations familiales restent presque les mêmes quand on connaît les rapports de solidarité qui régissent les familles africaines. Pour certains étrangers, la migration en Mauritanie est temporaire dans la mesure où l'activité de pêche est juste un moyen de gagner de l'argent pour pouvoir aller en Europe ; Nouadhibou étant à moins d'une heure de vol des îles Canaries.

9. Les effets macro-économiques

La flotille artisanale présente sur la côte mauritanienne est passée de 770 embarcations en février 1990. Les embarcations en migration représentaient respectivement 80 %, 70 % et 81 % de ces effectifs. Une étude réalisée par la Cellule Economique d'Appui au Ministère des Pêches de la Mauritanie et de l'Economie Maritime (CEAMP/MPÉM) en 1987 a donné les performances économiques du sous-secteur de la pêche artisanale en terme de valeur ajoutée (création de richesse), d'importations incluses, d'effets induits et d'emploi. Pour la totalité de la pêche artisanale, une tonne débarquée crée 37.000 UM de valeur ajoutée, génère 13.000 UM d'importation (coût en devises) et crée 7 fois plus d'emplois que la filière chalutiers congélateurs.

10. L'impact technologique des pêcheurs migrants :

Jusqu'en 1989 (mars - avril), l'essentiel des pêcheurs migrants en Mauritanie étaient des Wolofs venus de N'diogo (Mauritanie) ou du Sénégal, qui poussés par le désir de faire davantage fortune, n'hésitent pas à sillonner toute la façade maritime toute l'année durant, ne repartant chez eux qu'à l'occasion des grandes fêtes -Tabaski (fête du mouton), Korité (marquant la fin du jeûne), Maouloud (célébration de la naissance du prophète). Même les Imraguen réputés être très fermés sur eux-mêmes et peu mobiles ne migrant qu'à l'intérieur de leur zone se rencontrent maintenant dans la zone Nord (Nouadhibou).

Il faut noter que la rencontre de ces pêcheurs venus d'horizon divers a des effets bénéfiques dans le cadre des échanges culturels, techniques et technologiques. Les pêcheurs étrangers ont contribué pour une grande partie au développement de la pêche artisanale en Mauritanie. En effet les migrants venus de l'extérieur et particulièrement du Sénégal ont introduit en Mauritanie des engins de pêche nouveaux tels que les sennes tournantes et les lignes dont les prises contribuent de façon assez significative aux ravitaillements en poisson frais des populations des régions de l'intérieur. Seuls les pêcheurs Imraguen sont restés attachés à une pêche traditionnelle de mullet jaune au moyen des filets "épaule", et de courbine au moyen de filets roits. Les pêcheurs canariens ont introduit chez les Imarguen des lanches à voile qui leur permettent de travailler dans les hauts fonds du Banc d'Arguin. Ces embarcations sont en train d'être délaissées au profit des embarcations en plastique. Les pêcheurs wolofs ont diffusé l'usage en Mauritanie de l'embarcation en bois. Chez la communauté Wolof à Nouakchott comme à Nouadhibou, il y avait toujours une différenciation qui s'opérait entre les pêcheurs sur le lieu de débarquement. Ils ne fréquentaient pas les mêmes hangars, et n'amarraient pas leurs embarcations sur les mêmes places.

12. Conclusion

Les richesses en ressources ichtyologiques des côtes Mauritanienne font de ce pays, un pays d'accueil privilégié des pêcheurs en migration. L'examen des données disponibles a permis de constater que les migrants composent l'essentiel des effectifs des pêcheurs opérant en Mauritanie. Ces pêcheurs viennent d'horizons divers. Les migrations les plus courantes ces dernières périodes sont de type interne concernant les déplacements de pêcheurs Mauritaniens de leur lieu d'origine vers d'autres lieux. Les plus grandes concentrations de pêcheurs sont notées à Nouakchott et Nouadhibou, villes dans lesquelles existent des facilités d'écoulement des produits. Ces migrations de pêcheurs sont d'un apport considérable pour l'économie mauritanienne car elles permettent de rendre disponible une main d'oeuvre et un savoir faire dans certains points de débarquement comme Noukchott et Nouadhibou, ce qui a pour conséquence immédiate l'approvisionnement des marchés locaux en poisson frais exception faite de Nouadhibou où les industries rachètent toute la production débarquée. La complexité de la pêche artisanale et l'importance que lui accorde le Gouvernement Mauritanien dans le cadre de sa déclaration de politique de développement du secteur de la pêche d'Avril 1987 impose un suivi régulier de cette activité. Le développement de ce secteur devra être favorisé compte tenu de ses retombées socio économiques : génération de plus de richesse, création d'emplois.

BIBLIOGRAPHIE

- Ahmedou (O. A.) ; Les aspects socio-économiques de la pêche du poulpe au moyen des pots. Mémoire de fin d'étude. Institut Scientifique Supérieur de Nouakchott 16 pages + annexes.
1990
- Arnaud (J) ; La Mauritanie et la mer : vers "un front pionnier littoral". Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris X 266 pages.
1977
- Chaboud (C) ; Kébé (M.) ; Ahméda (O.M.A.) ; Diop (H.) ; Lawal (H. S.) - Eléments sur la pêche artisanale mauritanienne. Bull. Centr. Nat. de Rech. Océanogr. et des Pêch. de Nouadhibou. Volume 16 (1), 48 pages.
1988
- Dieudonnée ; (A.L.) ; - Le Village de pêche artisanale de Kayar Sénégal. Aspects socio-économiques-ACDI, 153 pages.
1987
- Diop (H.) ; Mohamed (O.M. V) ; -La pêche artisanale en Mauritanie : Résultats des enquêtes- cadres de 1989- Bull. Centr. Nat. de Rech. Océanogr. et des Pêch. de Nouadhibou. Volume 20 pages 41-65.
1990
- Sok (M.) ; Ould Abdi (F.), Ould Sidi (B.) et Gaudechoux (J.P.) Analyse économique du secteur de la pêche. Cellule Economique d'Appui au Ministère des Pêches CEAMP, SEDES :36 pages + annexes.
1987
- Trotignon (E.) ; - Données socio-économiques sur le village Imraguen d'Iwick (Mauritanie). Bull. de l'IFAN. T. 43, série B, N°3-4, pages 319-359.

Tableau 1. Effectifs des pêcheurs migrants selon leur origine.
(enquête-cadre février 1989)

Lieux	N'diago	Nouadhibou	Imraguen	Fleuve	A.RIM	A.Pays	St-Louis	A.Séné	Total	%
La Guerra	8	18		72		3	4	26	131	4
Nouadhibou	369		13		339	29	574	72	1396	47
Évlitt	75						8		83	3
Émouid	25						6		31	1
Élavakh	13						43		56	2
Éhiféré	9						40		49	2
Nouakchott	513			3	3		614	6	1154	39
Pk 22	39						5		44	1
Pk 65							26		26	1
Total	1061	18	13	75	347	32	1320	104	2970	100
%	36	1	0	3	12	1	44	4	100	

(source CNROP)

Tableau 2. Effectifs des pêcheurs migrants selon leur origine.
(enquête-cadre, août 1989)

Lieux	N'diago	Nouadhibou	Imraguen	Fleuve	A.RIM	A.Pays	St-Louis	A.Séné	Total	%
La Guerra	32			43	50				125	7
Nouadhibou	149		9	18	659	22			956	56
Évlitt									0	0
Émouid									0	0
Élavakh									0	0
Éhiféré									0	0
Nouakchott	511				48				559	33
Pk 22	56								56	3
Pk 65									0	0
Total	848	0	9	61	757	22	0	0	1696	100
%	50	0	0	4	45	1	0	0	100	

(source CNROP)

Tableau 3. Effectifs des pêcheurs migrants selon leur origine.
(enquête-cadre, février 1990)

Lieux	N'diago	Nouadhibou	Imraguen	Fleuve	A.RIM	A.Pays	St-Louis	A.Séné	Total	%
La Guerra	4	1		9	21				35	1
Nouadhibou	304			42	1226	92			1664	56
ÉGueibat					13				13	0
Éguedj					3				3	0
Évlitt	53								53	2
Émouid									0	0
Élavakh	47				7				54	2
Éhiféré	5								5	0
Nouakchott	749			67	187	106			1109	37
Pk 22	34								34	1
Pk 65									0	0
Total	1196	1	0	118	1457	198	0	0	2970	100
%	40	0	0	4	49	7	0	0	100	

(source CNROP)

Tableau 4. Effectifs des embarcations en migration selon l'origine des propriétaires.
(enquête-cadre, février 1989)

Origine	N'diago	Nouadhibou	Imraguen	Fleuve	A.RIM	A.Pays	St-Louis	A.Séné.	Total	%
Guerra	2	4		19			1	1	27	4
Nouadhibou	73		3	1	91	2	82	16	268	44
Imraguen	17						2		19	3
Fleuve	?						2		9	1
A.Pays	3						12		15	2
A.Séné.	2						11		13	2
St-Louis	107			3	3		131		244	40
A.RIM	28						2		12	2
A.Pays	65						7		7	1
Total	221	4	3	23	94	2	250	17	614	100
	36	1	0	4	15	0	41	3	100	

(source ONROP)

Tableau 5. Effectifs des embarcations en migration selon l'origine des propriétaires.
(enquête-cadre, août 1989)

Origine	N'diago	Nouadhibou	Imraguen	Fleuve	A.RIM	A.Pays	St-Louis	A.Séné.	Total	%
Guerra	5	2		9	11				27	7
Nouadhibou	57		2	5	139	5			208	55
Imraguen									0	0
Fleuve									0	0
A.Pays									0	0
A.Séné.									0	0
St-Louis	121				13	1			135	36
A.RIM	28								10	3
A.Pays	65								0	0
Total	193	2	2	14	163	6	0	0	380	100
	51	1	1	4	43	2	0	0	100	

(source ONROP)

Tableau 6. Effectifs des embarcations en migration selon l'origine des propriétaires.
(enquête-cadre, février 1990)

Origine	N'diago	Nouadhibou	Imraguen	Fleuve	A.RIM	A.Pays	St-Louis	A.Séné.	Total	%
Guerra	1	1		2	6				10	2
Nouadhibou	72			8	232	11			323	55
Imraguen	11								11	2
Fleuve									0	0
A.Pays	11								11	2
A.Séné.	3								3	1
St-Louis	167			8	45	1			221	38
A.RIM	28								8	1
A.Pays	65								0	0
Total	273	1	0	18	283	12	0	0	587	100
	47	0	0	3	48	2	0	0	100	

(source ONROP)

Tableau 7: Présentation synthétique des pêcheries artisanales mauritaniennes.

Type de pêche	Espèces -cibles	Périodes de pêche	Type d'engin	Type d'embarcation	Zones (%)	Ethnies de pêcheurs
Céphalopodes	Peulpes	toute l'année avec des pics de janv. à mars et de juil. à sept.	pots	PP, PB, VP, VB, CP, CB.	4	toutes les communautés de pêcheurs.
Crustacés	Langoustes	toute l'année avec pic de mai à sept.	filet	PP, PB	1, 4.	Wolofs, Subelbé.
Pélagiques	Sardinelles	toute l'année	senneaux tournantes	PB, Senneaux	2, 4.	Wolofs, Imraqen
	Courbine	Janv-juin	filets et lignes	PB, PP, Lanches	2, 3, 4.	Wolofs, Imraqen
	Mulet	oct. à mai.	filet "époule"	lanche	3	Imraqen
Clémersaux	Sole	indéterminé	filet	PB	2, 3	Wolofs
	Iollo	après campagne courbine	filet	indéterminés	3, 4	Imraqen et Wolofs
	Divers sporadiques	toute l'année	lignes	PB, PP.	1, 2, 4.	Wolofs
	Autres	toute l'année	ligne, filet, pelangre	PP, PB,	1, 2, 4	Indéterminés

SP = pirogue en plastique
 VP = vedette en plastique
 CP = canot en plastique

PB = pirogue en bois
 VB = vedette en bois
 CB = canot en bois

(*) pour les zones voir figure 1

(source CNRDP)

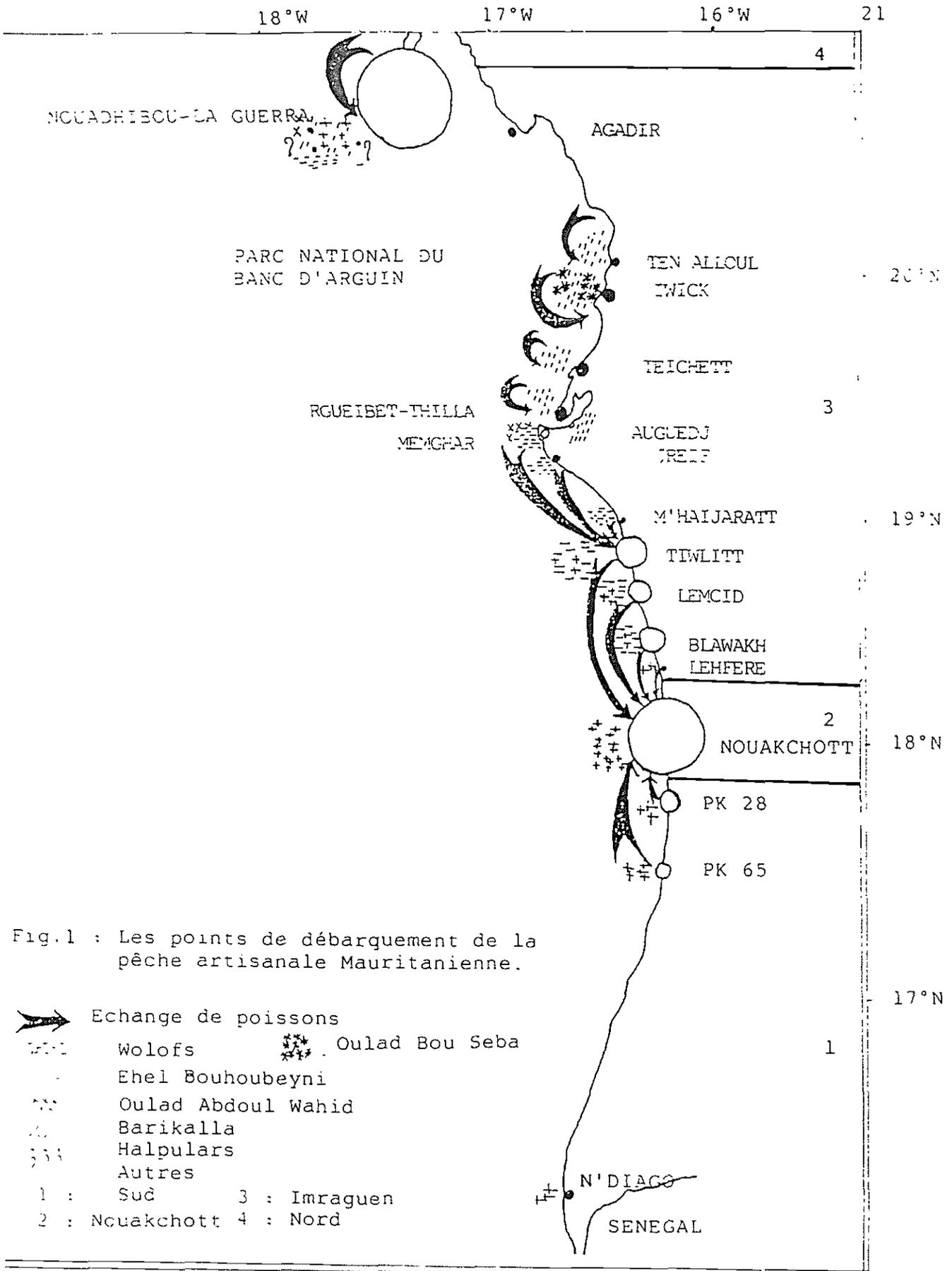


Fig.1 : Les points de débarquement de la pêche artisanale Mauritanienne.

- ➔ Echange de poissons
- ☉ Wolofs ☉ Oulad Bou Seba
- ☉ Ehel Bouhoubeyni
- ☉ Oulad Abdoul Wahid
- ☉ Barikalla
- ☉ Halpulars
- ☉ Autres
- 1 : Sud 3 : Imraguen
- 2 : Nouakchott 4 : Nord

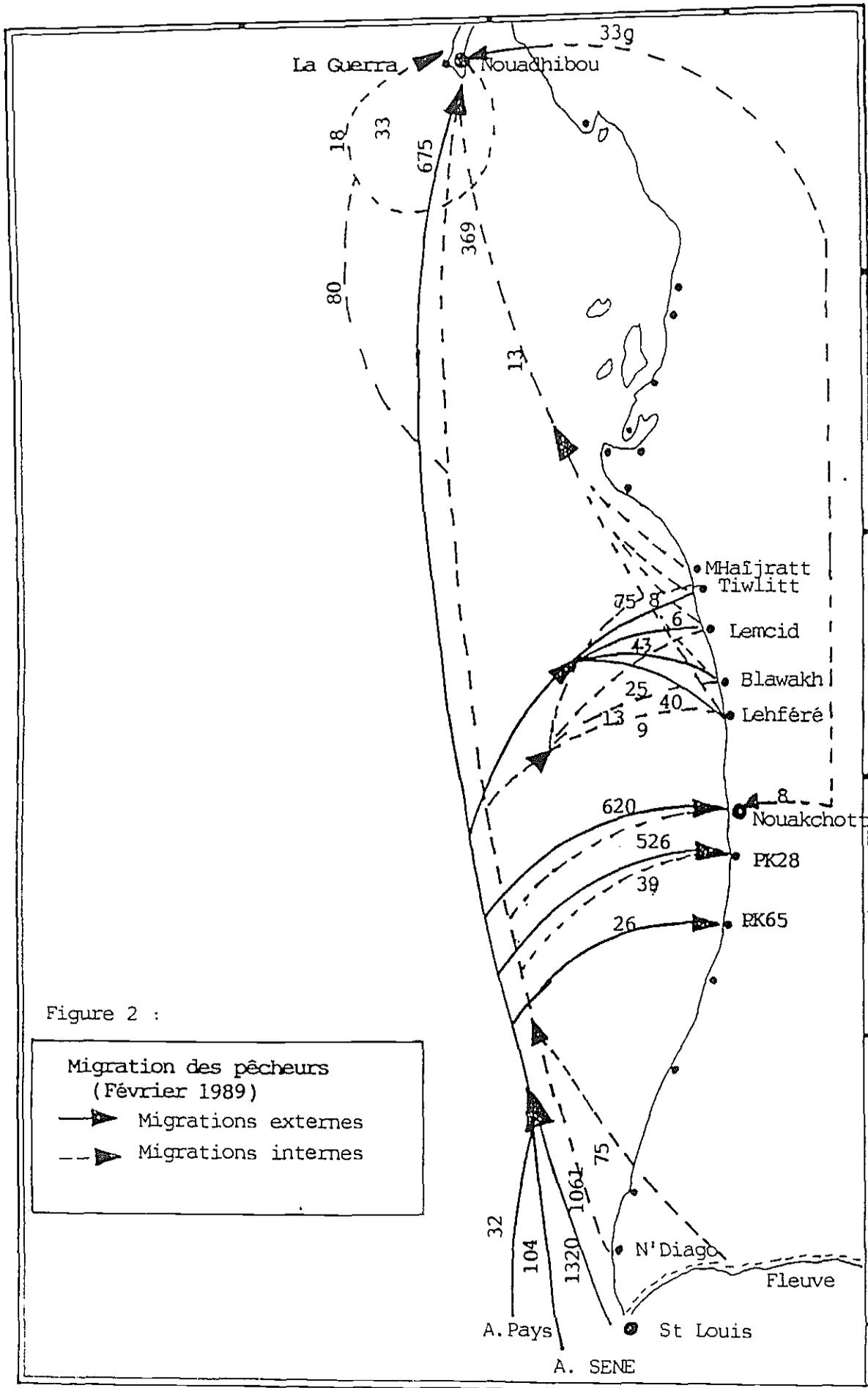
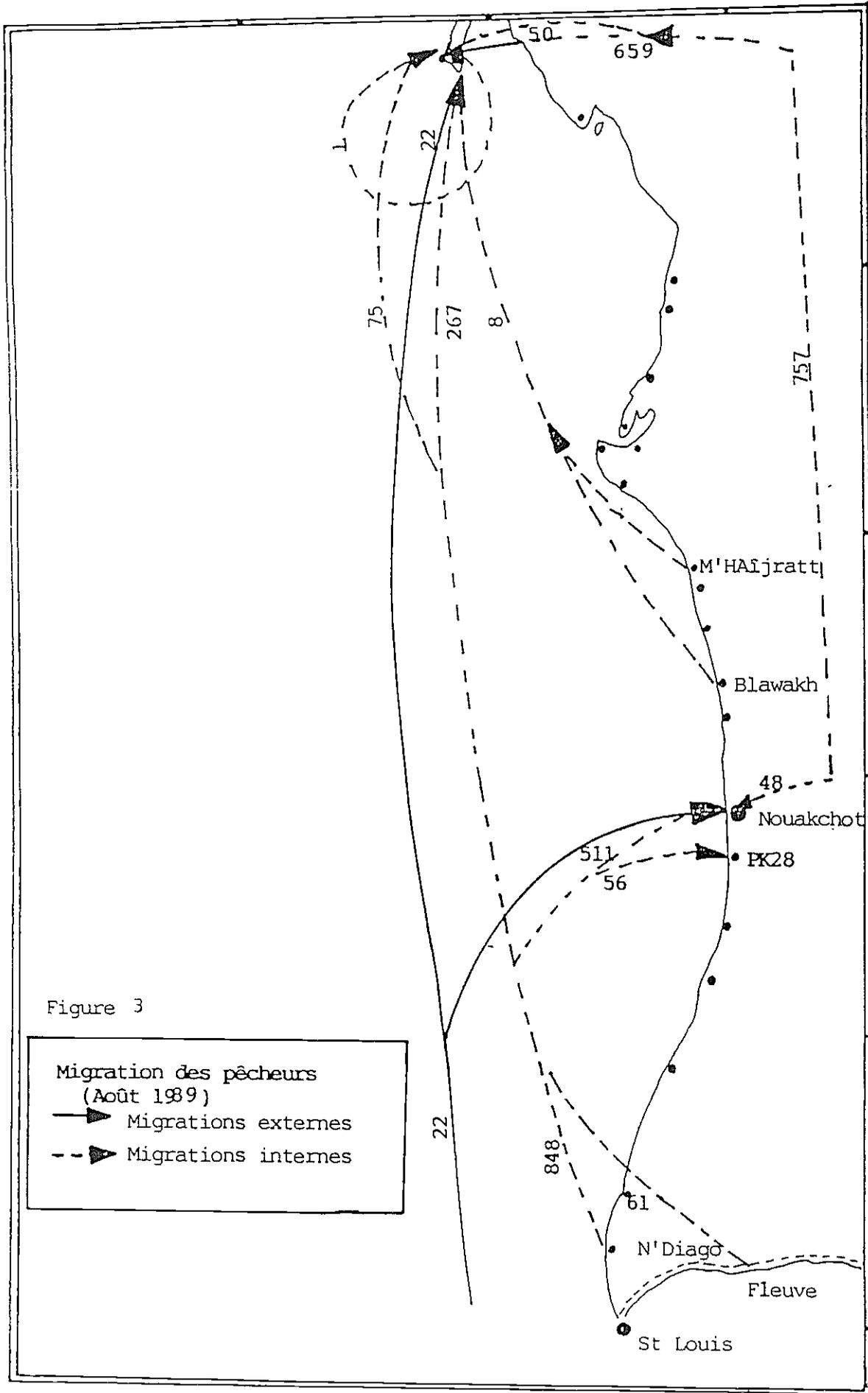


Figure 2 :

Migration des pêcheurs
(Février 1989)

—▶ Migrations externes
- -▶ Migrations internes



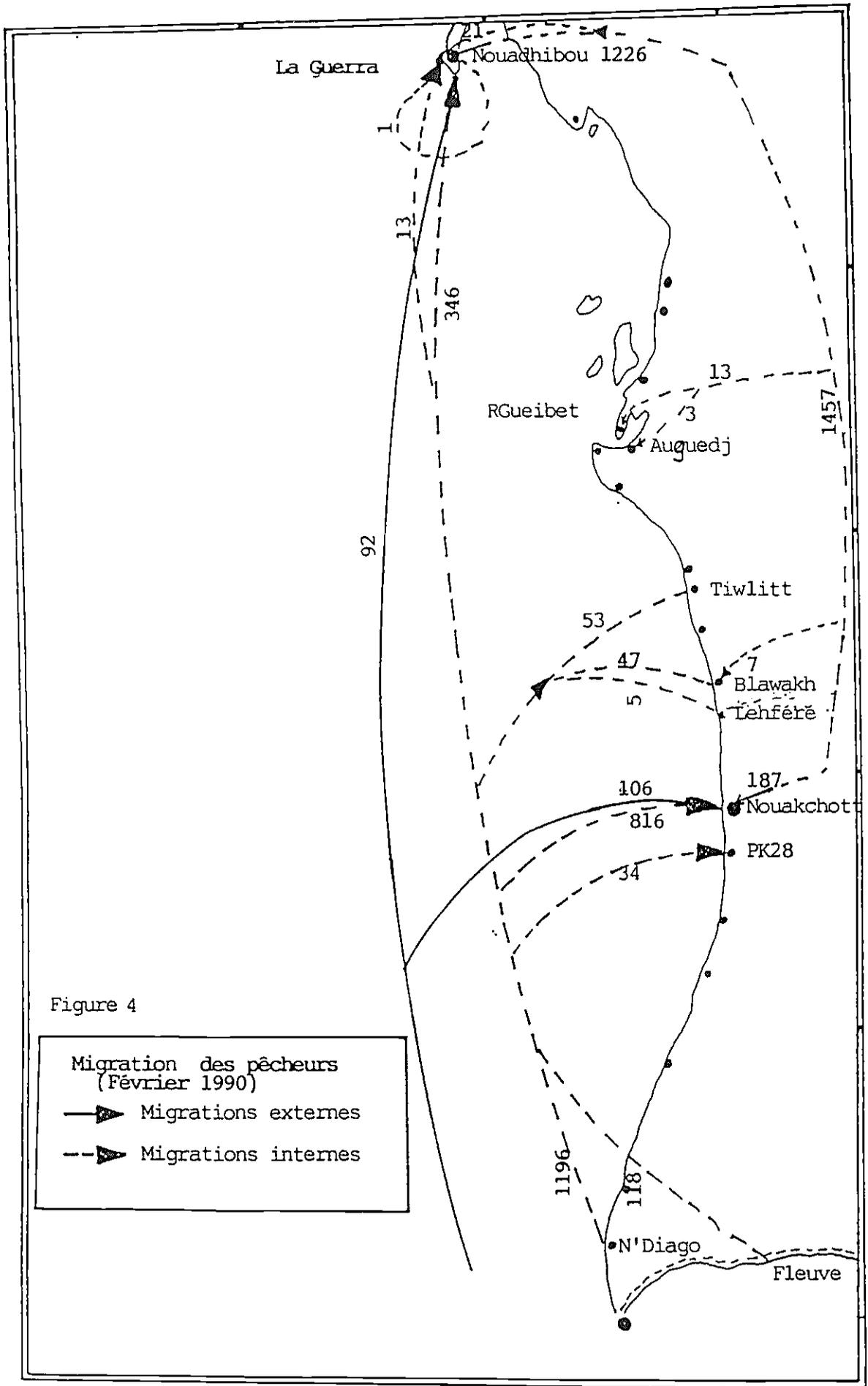


Figure 4

Migration des pêcheurs
(Février 1990)

- ▶ Migrations externes
- -▶ Migrations internes

LES MIGRATIONS DE PECHE MARITIME AU SENEGAL
 IMPACT SUR LA DYNAMIQUE DE LA PECHE PIROGUIERE
 ESSAI D'APPROCHE QUANTITATIVE

Par Christian CHABOUD et Moustapha KEBE

INTRODUCTION

La pêche piroguière constitue l'élément le plus dynamique du secteur halieutique maritime au Sénégal. Activité humaine largement ouverte à l'innovation technologique et organisationnelle, elle a connu depuis l'indépendance un réel bouleversement souligné par l'évolution des mises à terre (de 80 000 t en 1965 à 200 000 t en 1988). L'adoption de nouvelles techniques de pêche (notamment la senne tournante coulissante, la palangre démersale, le casier à seiche), la motorisation du parc piroguier et l'amélioration des conditions de conservation des prises (cales à glace) sont aujourd'hui des éléments bien connus et largement documentés de la pêche piroguière sénégalaise (CHABOUD et KEBE, 1986). Un autre aspect remarquable de cette activité est l'existence, attestée depuis longtemps, de mouvements migratoires à diverses échelles le long du littoral sénégalais ou vers les pays voisins (Gambie, Guinée Bissau, République de Guinée, Mauritanie (CHABOUD et al, 1988) jusqu'en 1989. On peut sans risque affirmer qu'après le Ghana le Sénégal constitue le second foyer de migrations de pêche en Afrique de l'Ouest (CHABOUD, 1989).

Dans la communication qui va suivre, nous tenterons tout d'abord de quantifier le phénomène de migration interne le plus finement possible pour une année de référence en faisant ressortir son profil saisonnier, les techniques de pêche concernées, les points d'origine et de destination. Dans une seconde partie, on s'attachera à l'analyser en soulignant les particularités significatives telles que les stratégies ethniques différentielles, l'impact sur la diffusion de techniques de pêche et de savoir-faire halieutique, les conséquences sur les relations entre communautés de pêcheurs. En conclusion nous proposerons quelques idées sur les études à entreprendre pour mieux comprendre le phénomène des migrations de pêche maritime en Afrique de l'Ouest.

1. AMPLEUR DU PHENOMENE MIGRATOIRE AU SENEGAL

1.1. ASPECTS METHODOLOGIQUES.

Quantifier les migrations de pêche n'est pas aisé. Les recensements administratifs ne sont pas d'un grand secours dans la mesure où ils fournissent des informations sur la population "de droit"⁽³⁾. Ils ne peuvent donc pas aider à mesurer des migrations de faible durée. Par ailleurs les pêcheurs n'y figurent pas en tant que catégorie socio-professionnelle particulière: ils sont intégrés dans l'ensemble pêcheurs-agriculteurs-éleveurs. D'autre part les pêcheurs migrants vivent souvent en marge des villages de sédentaires, dans des

(3) C'est à dire l'ensemble des individus recensés à leur lieu de résidence habituelle, y compris les résidents absents pour moins de six mois.

conditions précaires et "informelles" et leur effectif risque d'être sous-évalué dans les dénombrements par village⁽⁴⁾.

Confronté à ce manque de données sur un phénomène dont l'importance était déjà admise et face à la nécessité d'en mesurer l'ampleur⁽⁵⁾, le CRODT/ISRA effectue depuis 1980 deux recensements par an du parc piroguier ; durant ces opérations sont prises en compte les origines des embarcations afin de pouvoir cartographier les flux migratoires (SOCECO-PECHART, 1982 ; 1983 ; 1985 ; 1990a ; 1990b ; 1990c).

Les migrations sont donc saisies à travers les mouvements des pirogues. Des informations complémentaires sont collectées sur l'activité⁽⁶⁾, le type de pêche pratiqué, la motorisation.

L'enquête se déroule durant un laps de temps minimum (de l'ordre d'une semaine) afin de réduire les risques de double comptage⁽⁷⁾.

L'estimation des migrations de main d'oeuvre directement employée dans la pêche ne peut donc être immédiate. Elle suppose une estimation des équipages moyens par type d'unité de pêche. Les emplois indirects liés à la migration ne peuvent, en l'état de nos connaissances, ne faire l'objet que de commentaires qualitatifs.

1.2. CARTOGRAPHIE DES MIGRATIONS POUR UNE ANNEE DE REFERENCE (1983)

Nous avons choisi l'année 1983 pour laquelle nous disposons de données exhaustives sur les migrations de pirogues pour l'ensemble du littoral au cours des mois de mai et de septembre.

Les figures 1 et 2 sont des représentations cartographiques des flux migratoires mis en évidence. Elles en soulignent l'orientation dominante Nord-Sud.

Le nombre total de pirogues migrantes s'élève à 1110 en mai et à 800 en Septembre, ce qui montre une diminution de l'amplitude des migrations au cours de l'hivernage. Pour ces deux périodes le taux de migration du parc piroguier passe de 25 à 17% .

(4) La méfiance (souvent justifiée) des pêcheurs à l'égard des dénombrements administratifs est bien connue. Les nombreuses tentatives infructueuses d'immatriculation des pirogues en sont la preuve.

(5) Notamment afin de pouvoir extrapoler les statistiques de pêche à l'ensemble du littoral.

(6) Est considérée comme active toute embarcation ayant pêché au cours du mois précédant l'enquête.

(7) On ne dispose pas de moyen efficace permettant d'individualiser les embarcations. L'immatriculation des pirogues serait du plus grand secours pour améliorer les dispositifs d'enquête sur la pêche artisanale.

Le tableau annexe 1 présente le schéma migratoire de saison froide au Sénégal. Pour chaque lieu enquêté et chaque région littorale on a calculé des taux d'émigration et d'immigration afin de faire ressortir les spécificités propres à chaque village et région:

$$\text{Taux d'émigration} = \frac{\text{effectif de pirogues migrantes originaires du lieu ou de la région}}{\text{effectif de pirogues originaires du lieu ou de la région}}$$

$$\text{Taux d'immigration} = \frac{\text{effectif des pirogues venues d'autres lieux ou régions}}{\text{effectif de pirogues présentes dans le lieu ou la région.}}$$

Un premier examen du tableau 1 montre que les mouvements migratoires ont comme principale conséquence une concentration du parc d'embarcations: on compte 47 lieux d'origine pour 26 lieux de destination.

Les dix principaux lieux d'origine sont (par ordre décroissant) :

LIEU	Taux d'émigration (%)	Pourcentage du nombre total de pirogues migrantes au Sénégal	Régions
SAINT LOUIS	47	47	Grande Côte
MBOUR	20	8	Petite Côte
BASSOUL	100	5	Sine Saloum
YENNE	61	4,5	Cap Vert
DIONEWAR	66	3,4	Siné Saloum
NDAYANE	60	3,2	Petite Côte
GUEREO	61	2,2	Petite Côte
BASSAR	100	2,2	Siné Saloum
TASSINERE	91	1,8	Grande Côte
PILOTE	78	1,6	Grande Côte

Le poids de Guet-Ndar (Saint-Louis) dans la migration représente près de 50% du flux migratoire total. Les autres lieux d'origine ont une importance absolue beaucoup plus modeste ; il faut cependant noter que pour la plupart d'entre eux le taux d'émigration est plus important qu'à Saint-Louis.

Les dix principaux lieux de destination sont les suivants :

Lieux	Taux d'immigration (%)	Pourcentage du nombre total de pirogues migrantes au Sénégal	Régions
KAYAR	68	35	Grande Côte
JOAL	63	30	Petite Côte
KAFOUNTINE	84	5	Casamance
BOUCOTTE	100	5	Casamance
MBOUR	12	4,7	Petite Côte
MISSIRAH	92	3,1	Sine Saloum
PTE ST GEORGES	100	2,1	Casamance
YOFF	7	2,1	Cap Vert
SOUMBEDIOUNE	10	1,9	Cap Vert
HANN	17	1,8	Cap Vert

Deux lieux (Kayar et Joal) reçoivent ainsi 65 % des pirogues migrantes. Parmi les autres points de destination, notons la spécificité de quelques centres maritimes et estuariens de la Casamance pour lesquels les taux d'immigration sont supérieurs à 90%.

L'analyse des migrations intra et inter-régionales permet de mettre en relief les spécificités des mouvements selon leur distance et de faire ressortir les particularités des différentes régions maritimes. Les données absolues sont présentées au tableau 2 (mois de mai) et sur la figure 2 (mai et septembre). Sur cette figure sont également indiqués les types d'engins concernés par les migrations.

Dans le tableau 3 figurent les taux d'immigration et d'émigration intra et inter-régionaux⁽⁸⁾. Une typologie régionale semble ainsi se dessiner.

La Grande Côte est sans conteste la région où la vocation migratoire des pêcheurs est la plus affirmée : 40% des embarcations originaires de cette région partent en migration. Cette migration reste en grande partie interne à la région (28% des embarcations). Au Cap vert les pêcheurs partent peu en migration (8%) mais cette migration est orientée vers d'autres régions (Casamance et surtout Petite-Côte). Les migrations à partir de la Petite Côte sont d'ampleur moyenne (22%) et sont plutôt locales. Enfin la région du Sine Saloum est caractérisée par des migrations amples (30%) essentiellement orientées vers d'autres régions (Petite Côte: 18%, Casamance: 7%). Les

(8) Ces taux sont définis comme précédemment. Les taux intra-régionaux sont relatifs aux flux internes aux régions littorales, les taux inter-régionaux aux flux entre régions.

migrations à partir de la Casamance (32%) restent totalement internes à cette région.

Si l'on s'intéresse à la vocation d'accueil des régions littorales, c'est sans conteste la Casamance, avec un taux d'immigration global de 78% et inter-régional de 68%, qui dépend relativement le plus des pêcheurs migrants.

Les deux autres régions où les taux d'immigration globaux sont élevés sont la Petite Côte (34%) et la Grande Côte (32%). Une différence nette apparaît cependant entre ces deux zones : dans la seconde les migrations sont essentiellement d'origine interne tandis que pour la première elles proviennent de l'ensemble des autres régions du littoral (à l'exception de la Casamance)

Tous les types de pêche présents au Sénégal sont concernés par les migrations à des titres cependant variables. En mai 1983 le pourcentage de pirogues migrantes par type de pêche était le suivant :

Type de pêche	% pirogues migrantes
Senne tournante (pirogue filet)	24
Senne tournante (pirogue poisson)	23
Filet maillant encerclant	67
Senne de plage	11
Lignes-filets dormants-casiers	24
Tous engins confondus	25

Seuls deux types de pêche semblent donc se singulariser : la senne de plage et le filet maillant encerclant. Ce dernier engin est surtout utilisé par les pêcheurs *nyominka* des îles du Saloum lorsqu'ils partent en migration sur la Petite Côte. Le pourcentage faible obtenu pour la senne de plage doit être interprété avec prudence car cet engin est plutôt utilisé en saison chaude. On observe cependant qu'un nombre important de sennes de plage restent à demeure, notamment dans la région du Cap Vert.

Une estimation indirecte des migrations de main d'œuvre directe (c'est à dire des équipages) peut être proposée en utilisant la taille moyenne des équipages par type de pêche⁽⁹⁾. Sur 23148 emplois directs totaux en mai 1983, 5214 (22%) étaient en migration.

(9) L'équipage moyen est de 4 pêcheurs pour les pirogues lignes-filets dormants-casiers, de 28 pour les sennes tournantes, de 30 pour les sennes de plage et de 8 pour les filets maillants encerclants.

1.3. DYNAMIQUE DES MIGRATIONS A MOYEN TERME (DE 1981 A 1990)

Pour les trois principales régions littorales (Grande Côte, Cap-Vert, Petite-Côte), nous avons cherché si des tendances d'évolution du schéma migratoire de saison sèche étaient visibles à moyen terme. Pour ce faire, nous avons calculé, pour les années pour lesquelles les informations sont disponibles, les taux d'immigration globaux, intra et inter-régionaux pour chacune de ces régions (tabl. 4).

L'examen des résultats souligne nettement la grande stabilité des effectifs des parcs piroguiers régionaux jusqu'en 1989. Les taux d'immigration apparaissent relativement constants sur la Grande Côte et la Petite Côte, avec une légère augmentation pour cette dernière région. Seule la région du Cap Vert connaît une augmentation significative du taux global d'immigration. Cette croissance est due surtout aux apports de pirogues d'autres régions (taux d'immigration inter-régional passant de 3,5 % en 1983 à 13,5 % en 1989). Cette augmentation est à mettre en relation avec la dynamique des débouchés commerciaux dans cette région qui a connu une forte croissance des prix au débarquement.

Pour l'année 1990 on observe une nette augmentation des parcs piroguiers régionaux et des flux migratoires. Près de 150 pirogues supplémentaires sont ainsi venues dans la région du Cap-Vert. Cette augmentation s'explique par le retour des pêcheurs sénégalais de Mauritanie au cours de l'année précédente. En 1987, 307 pirogues d'origine Saint-Louisienne avaient été recensées en Mauritanie. L'augmentation du parc piroguier originaire de la Grande Côte entre mars 1989 et mars 1990 est d'environ 400 pirogues. La différence (une centaine de pirogues) pouvant s'expliquer peut-être par une intensification des migrations du Sénégal vers la Mauritanie en 1988, hypothèse à vérifier.

2. ANALYSE DU PHENOMENE MIGRATOIRE

2.1. COMMUNAUTES DE PECHEURS MIGRANTS ET STRATEGIES MIGRATOIRES DIFFERENTIELLES.

Les mouvements migratoires le long du littoral sénégalais sont déjà mentionnés dès le début du siècle lors des premières tentatives scientifiques d'étude de la pêche et des ressources halieutiques par le naturaliste Abel GRUVEL⁽¹⁰⁾.

Il note à cette époque la présence importante de pêcheurs *wolof* de Guet-Ndar (Saint-Louis) dans la région du Cap Vert (notamment à Rufisque) où ils tirent partie des débouchés commerciaux permis par le développement de l'économie de traite (GRUVEL, 1908). Sur la Petite Côte où les pêcheurs sédentaires *sérère* sont encore peu nombreux viennent pêcher des *lébou* du Cap Vert et les *wolof* de Guet-Ndar. En Casamance, la pêche est active en milieu estuarien, mais n'est pratiquée de façon

(10) Chargé de "l'étude et de l'organisation des pêcheries de l'A.O.F." par décision du Gouverneur Général Roume en 1906.

significative que par des migrants. Parmi ces derniers on note la présence de *walo-walo* (du Nord du Sénégal), de *lébou* et de *wolof* de Saint-Louis. Quelques groupes migrants marginaux provenant du Mali doivent également être mentionnés comme les *bozo* et les *somono* originaires du Delta intérieur du Niger⁽¹¹⁾.

Si la situation de la pêche a radicalement changé depuis cette époque il est cependant remarquable d'observer que les *wolof* de Guet-Ndar et les *lébou* du Cap Vert continuent de pratiquer les schémas migratoires décrits par GRUVEL. Cependant la situation actuelle diffère sensiblement en raison de l'apparition de nouveaux migrants (*sérère nyominka* des îles du Saloum), du développement de grands centres de pêche encore peu importants au début du siècle⁽¹²⁾, du développement puis de l'hégémonie de l'économie monétaire.

Ainsi les migrations de pêche maritime sont aujourd'hui le fait de trois communautés principales⁽¹³⁾ que l'on va successivement présenter en essayant de souligner le particularisme de leurs pratiques migratoires.

Les pêcheurs de Guet-Ndar constituent la communauté de pêcheurs la plus spécialisée du Sénégal. Les aléas de l'histoire les ont amené à retirer de la pêche l'essentiel de leurs ressources⁽¹⁴⁾. L'abondance du poisson au large de Saint-

(11) Ces groupes semblent cependant s'être cantonnés dans des zones d'interface entre milieu maritime et continental (Sine Saloum, Casamance). Les *somono* sont également présents sur le Haut Fleuve Sénégal (en amont de Matam) depuis une période assez longue comme l'atteste la confusion souvent faite par les pêcheurs *sérère* du Sine Saloum entre les *subalbe* d'ethnie *toucouleur* et les *somono*.

(12) Parmi lesquels on peut citer Kayar (où Gruvel ne mentionne que quelques pirogues) sur la Grande Côte, Hann (Yarakh) au Cap Vert, Mbour et Joal sur la Petite Côte, Kafountine en Casamance.

(13) Le terme de communauté paraît en effet plus adapté que celui d'ethnie pour désigner les pêcheurs de Guet Ndar dont l'origine historique indique des apports de différentes ethnies qui se sont fondues au sein d'un même groupe.

(14) Les *guet-ndariens* n'ont pas toujours été des pêcheurs exclusifs. Lorsque Saint-Louis était le débouché vers le commerce atlantique des produits collectés sur le Fleuve (gomme arabique, cuirs, ivoire etc...) ils assuraient (en tant que *laptots*) le passage de la barre souvent impraticable pour les navires de fort tonnage, ils servaient également dans la batellerie sur le fleuve. Avec le déclin du commerce maritime, ils se sont reconvertis dans la pêche fluviale puis maritime. A la différence des autres groupes, ils n'ont plus l'accès à la terre et auraient totalement abandonné l'agriculture au siècle dernier (CHAUVEAU, 1984).

Louis conditionnée par les rythmes des saisons maritimes⁽¹⁵⁾ est insuffisante pour leur garantir des ressources suffisantes. La population de Guet-Ndar est également confrontée à un phénomène de sur-densité: la croissance démographique très rapide devant être absorbée au sein d'un village dont l'aire d'extension est limitée.

Face à ses contraintes les guet-ndariens ont développé une stratégie migratoire opportuniste visant à valoriser leur savoir faire halieutique partout où les conditions économiques, sociales et naturelles le permettent. L'éventail des techniques de pêche maîtrisées par ces pêcheurs est remarquable par sa diversité, il leur permet de s'adapter à des conditions très diverses: à une certaine époque les pêcheurs de Guet-Ndar se dispersaient sur une zone s'étendant de Dakhla (Sahara occidental, 24° N) aux îles *bissagos* (Guinée Bissau, 11° N) avec des incursions dans le Golfe de Guinée jusqu'à San Pédro (DIAW, com. pers.)

Les *lébou* constituent un groupe plus hétérogène quant aux stratégies migratoires. Celles-ci semblent conditionnées par les rapports pêche-agriculture ainsi que par l'accès relatif aux débouchés commerciaux lucratifs au Cap Vert.

Les *lébou* du nord du Cap-Vert (village de Kayar) semblent très peu attirés par la migration. Quelques mouvements existaient (vers Yoff) ou existent encore (vers Mboro) mais ils sont d'amplitude très limitée. Ceci semble pouvoir s'expliquer par la complémentarité de la pêche et du maraîchage dans les Niayes⁽¹⁶⁾.

Les *lébou* du Cap Vert *stricto-sensu* (de Dakar à Bargny) ne pratiquent également pas de migrations significatives. Les *lébou* de Dakar semblent de moins en moins impliqués dans la pêche tandis que ceux habitant les villages s'étendant de Hann à Bargny profitent du débouché commercial de la plage de Hann où les prix sont significativement plus élevés que dans les centres de débarquement situés plus au sud (CHABOUD et KEBE, 1989).

Les *lébou* du sud de la région du Cap Vert et de la Petite Côte ont par contre une vocation migratoire plus affirmée. Seule l'agriculture pluviale est pratiquée dans leurs villages: les migrations de saison sèche sont donc complémentaires du calendrier agricole. Ils ont profité du développement de Mbour et de Joal, relativement peu éloignés de leurs villages d'origine. Ils pratiquent également des migrations plus

(15) Certaines espèces sont présentes en saison froide (novembre à mai) lorsque l'upwelling généré par les alizés du Nord Est est présent. D'autres sont par contre plus abondantes en hivernage lorsque les apports d'eau douce du fleuve augmentent. Le principal facteur d'abondance de la ressource (au sein de laquelle les poissons pélagiques dominent) reste cependant l'upwelling en saison froide (Roy, 1990).

(16) C'est une zone de dépressions dunaires s'étendant le long de la Grande Côte. La présence de nappes d'eau peu profondes ou de mares permet la culture maraîchère toute l'année à l'exception des derniers mois d'hivernage.

lointaines vers le Sine Saloum⁽¹⁷⁾ et vers la Casamance où ils utilisent des techniques de pêche très sélectives (filets dormants à soles et à langoustes⁽¹⁸⁾).

Les *nyominka* des îles du Saloum semblent s'être tournés plus récemment vers les migrations de pêche. La pêche maritime commerciale n'est devenue importante que tardivement pour les habitants des îles du *Gandoun*. Les migrations de pêche ne sont qu'un volet particulier des migrations multiformes (NGUYEN VAN CHI BONNARDEL, 1977) qu'ils ont entrepris lorsque les conditions d'existence se sont détériorées dans leurs villages à la suite de la régression de l'agriculture et de la pénurie d'eau douce⁽¹⁹⁾. Les *nyominka* ont cependant une pratique plus ancienne de la navigation estuarienne et maritime qui remonte à l'époque où leurs grandes pirogues de transport pratiquaient un cabotage très actif dans les "rivières du Sud" (PELISSIER, 1966) et même, semble-t-il, jusqu'en Côte d'Ivoire. Les techniques de pêche qu'ils pratiquent (CHABOUD et LALOE, 1983) et, dans une moindre mesure, les sites de migration qu'ils fréquentent, semblent largement déterminés par le contexte particulier de leurs îles d'origine. Lorsqu'ils migrent sur la Petite Côte (surtout à Joal), c'est essentiellement pour y pratiquer la pêche au filet maillant encerclant⁽²⁰⁾ (*saima*), à la senne tournante, au filet maillant dérivant de fond (*yola1*), au filet dormant à *Yett*⁽²¹⁾. Leurs zones de pêche se concentrent au large de la Pointe de Sangomar, devant l'embouchure du Saloum. Il apparaît donc que la migration des *nyominka* vers la Petite Côte répond avant tout à des motivations commerciales et à l'enclavement des îles. La recherche de ressources halieutiques ne peut être avancée comme facteur déterminant : leurs zones de pêche étant souvent plus

(17) Les migrations des *lébou* vers le Sine Saloum sont anciennes. Elles sont mentionnées par Gruvel et attestée par l'emploi du terme "*lébou*" par les pêcheurs des îles pour désigner les pirogues de pêche en mer. Aujourd'hui les pêcheurs *lébou* sont essentiellement basés à Missirah en raison de l'existence d'infrastructures et de facilités commerciales.

(18) La pêche de la langouste au filet dormant en Casamance remonte à l'arrivée des pêcheurs du village de Yenne qui avaient passé des contrats d'approvisionnement avec une société d'exportation du Cap Vert (Grands Viviers de Dakar) et s'étaient regroupés au sein d'une coopérative des pêcheurs de langoustes de Yenne.

(19) La riziculture qui constituait un élément important de leur système de production agricole est abandonnée depuis près de 15 ans, les variétés céréalières à cycle long semblent avoir régressé au profit de celles à cycle court, la superficie exploitable des terroirs régresse par salinisation des sols. Enfin l'eau douce est de plus en plus rare.

(20) Technique dont ils semblent détenir le quasi-monopole.

(21) Mollusque gastéropode (*Cymbium perla*) consommé comme condiment après avoir été fermenté et séché. Sa pêche est très active sur la Petite Côte et à Dionewar (îles du Saloum).

proches de leurs villages d'origine que de leurs lieux de migration. Les migrations vers la Casamance semblent répondre à d'autres motivations. On observe en effet que les *nyominka* s'y sont implantés de préférence dans des sites estuariens (Ponta Bassoul, Ponta Diogane) ou bien à l'embouchure de *bolons*⁽²²⁾ débouchant sur le littoral (Saloulou) qu'ils sont souvent les seuls à occuper. Il est également frappant de noter la similitude des sites choisis avec ceux de leurs villages d'origine : zones de mangroves abritées en retrait du littoral, permettant un mouillage des embarcations sans échouage à terre⁽²³⁾. Ces migrations semblent plutôt correspondre à un schéma de colonisation halieutique de certaines composantes du milieu casamançais pour lesquelles les techniques pratiquées dans les îles *nyominka* semblaient bien adaptées (senne de plage, filet maillant dérivant). Cette hypothèse semble confortée par un certain nombre d'éléments: les lieux d'implantation les plus anciens (Ponta Bassoul, Ponta Diogane près de la Pointe Saint Georges) sont désignés par les noms des villages d'origine de leurs fondateurs⁽²⁴⁾. Ces implantations correspondent à des sites où remontent à une époque où l'exploitation des ressources par des pêcheurs *diola*⁽²⁵⁾ était encore peu importante et où les interactions avec d'autres communautés de migrants semblaient minimales⁽²⁶⁾. La recherche d'une ressource encore abondante semble être ici le facteur déterminant, l'enclavement commercial étant résolu de diverses façons⁽²⁷⁾.

(22) Terme d'origine mandingue désignant les bras de mer communiquant avec le littoral ou les estuaires.

(23) Les pirogues de mer *nyominka* sont différentes des pirogues *lébou* ou saint-louisiennes. Elles sont plus lourdes (quille et bordés "en bois rouge"), moins relevées à l'étrave et d'un bau plus important. Ces caractéristiques les rendent impropres au passage de la barre et à l'échouement dans des zones agitées.

(24) La fondation de Ponta Bassoul remontrait à 1928 d'après les informations que nous ont fournies des pêcheurs de Bassoul.

(25) Notons que les sérère *nyominka*, pourtant riziculteurs dans leurs villages d'origine, se sont strictement restreints aux activités de pêche en Casamance. Faut-il y voir la volonté de ne pas entrer en concurrence avec les paysans *diola* ou bien le choix d'une spécialisation dans la pêche associée à la migration ? Nous ne pouvons pas pour l'instant répondre à cette question. Force est cependant de constater que jusqu'à une époque récente les ressources halieutiques en Basse Casamance semblaient subir une pression anthropique bien moindre que les ressources en sol utilisables pour la culture.

(26) Les autres communautés de migrante dans la région (*lébou*, guet-ndariens) exploitaient d'autres ressources.

(27) Parmi lesquelles la transformation des prises de sennes de plage (composées essentiellement de muets) en *tambadiang* écoulé ensuite à

2.2. L'IMPACT DES MIGRATIONS.

L'analyse des effets de ces mouvements de population est particulièrement intéressante pour comprendre la dynamique historique et socio-économique des pêcheries artisanales (LAWSON, 1983).

L'impact sur la technologie et sur le savoir faire halieutique est évident : les populations spécialisées dans les migrations sont aussi celles qui maîtrisent le mieux les techniques halieutiques. Il est généralement admis que leur présence est favorable à leur diffusion auprès des populations d'accueil.

Ainsi la diffusion des types d'embarcations artisanales les plus représentées (pirogue saint-louisienne et pirogue *nyominka*) est directement liée aux migrations des pêcheurs. De même l'adoption de techniques de pêche comme la senne de plage, l'épervier, le *yola*, le *félé-félé*⁽²⁸⁾ au sein de certaines communautés est incontestablement en relation avec l'arrivée de pêcheurs migrants pratiquant déjà ces techniques (CHABOUD et LALOE, 1983; DIAW, 1985).

Les mouvements migratoires sont à l'origine de flux monétaires et économiques importants, contribuant de façon significative à l'économie locale (offre de poisson, achats auprès des artisans, participation à l'économie villageoise).

Il ne faut cependant pas ignorer les situations de concurrence, de tensions, voire de conflits qui peuvent surgir quand les intérêts des migrants sont en contradiction avec ceux des pêcheurs locaux.

L'exemple des relations conflictuelles entre pêcheurs sédentaires de Kayar et migrants originaires de Guet-Ndar au sujet de l'emploi des filets dormants est caractéristique de ces difficultés :

"En 1985, un conflit éclate entre pêcheurs lébou du village de Kayar et les migrants guet-ndariens à l'occasion du non respect d'une ancienne réglementation limitant l'usage des filets dormants. C'est un exemple caractéristique combinant, d'une part, des incompatibilités technologiques entre engins fixes et actifs (les migrants en cause utilisaient des filets dormants de fond dont les orins gênaient l'usage des sennes tournantes et des lignes à main); d'autre part des conceptions communautaires antagonistes quant aux droits d'accès à l'espace et aux ressources halieutiques. Les paysans pêcheurs lébou désirent garder le contrôle des types d'exploitation dans leur "terroir maritime"; les migrants incriminés clament haut et fort que le libre accès aux ressources de la mer est un droit pour tout pêcheur sénégalais et qu'il s'agit pour eux d'une condition de la pérennité de leurs activités et de leur mode de vie" (CHABOUD, 1989).

Des conflits ont également été observés à Hann et sur la Petite-Côte, mettant en cause des pêcheurs locaux et migrants. Ils sont le plus souvent relatifs à l'usage d'engins de pêche incompatibles (filets fixes et filets dérivants par exemple).

Ziguinchor ; le transport des poissons nobles en pirogues glacières vers Ziguinchor ou mieux encore vers Ndangane au Sine Saloum d'où ils sont expédiés par route vers Dakar.

(28) *Félé-félé* : filet maillant dérivant de surface.

CONCLUSION

Dans ce texte nous n'avons pas prétendu aborder l'ensemble des aspects socio-économiques des migrations de pêche au Sénégal. Nombre de questions importantes restent à analyser mieux saisir ce phénomène, notamment :

- les migrations de main d'oeuvre ne peuvent être comprises à travers le seul schéma migratoire des embarcations. Certaines migrations saisonnières de force de travail se réalisent entre l'intérieur de pays et le littoral et non pas le long du littoral. Les migrations de pêche ne concernent pas que les pêcheurs mais aussi les commerçants, les artisans, les transformateurs ;

- y-a-t-il une spécificité des unités de pêche migrantes du point de vue de leur organisation économique, sont-elles plus performantes que les autres ?

- quel est le déterminisme des migrations de pêche? Est-il économique (recherche de débouchés), social (la migration comme stratégie échappatoire aux contraintes du milieu d'origine) ou "naturel" (recherche du poisson) ?

- quelles sont les répercussions des migrations ?

- quels sont les processus sous-jacents aux migrations de pêche : constitution de réseaux migratoires, schémas migratoires individuels des pêcheurs et des unités de pêche, durée et répétitivité de ces déplacements individuels et collectifs ?

Des réponses ne pourront être proposées que si des études spécifiques sont entreprises sur les migrations de pêche, études nécessairement pluridisciplinaires en raison des aspects divers à prendre en compte pour arriver à un schéma explicatif pertinent.

BIBLIOGRAPHIE

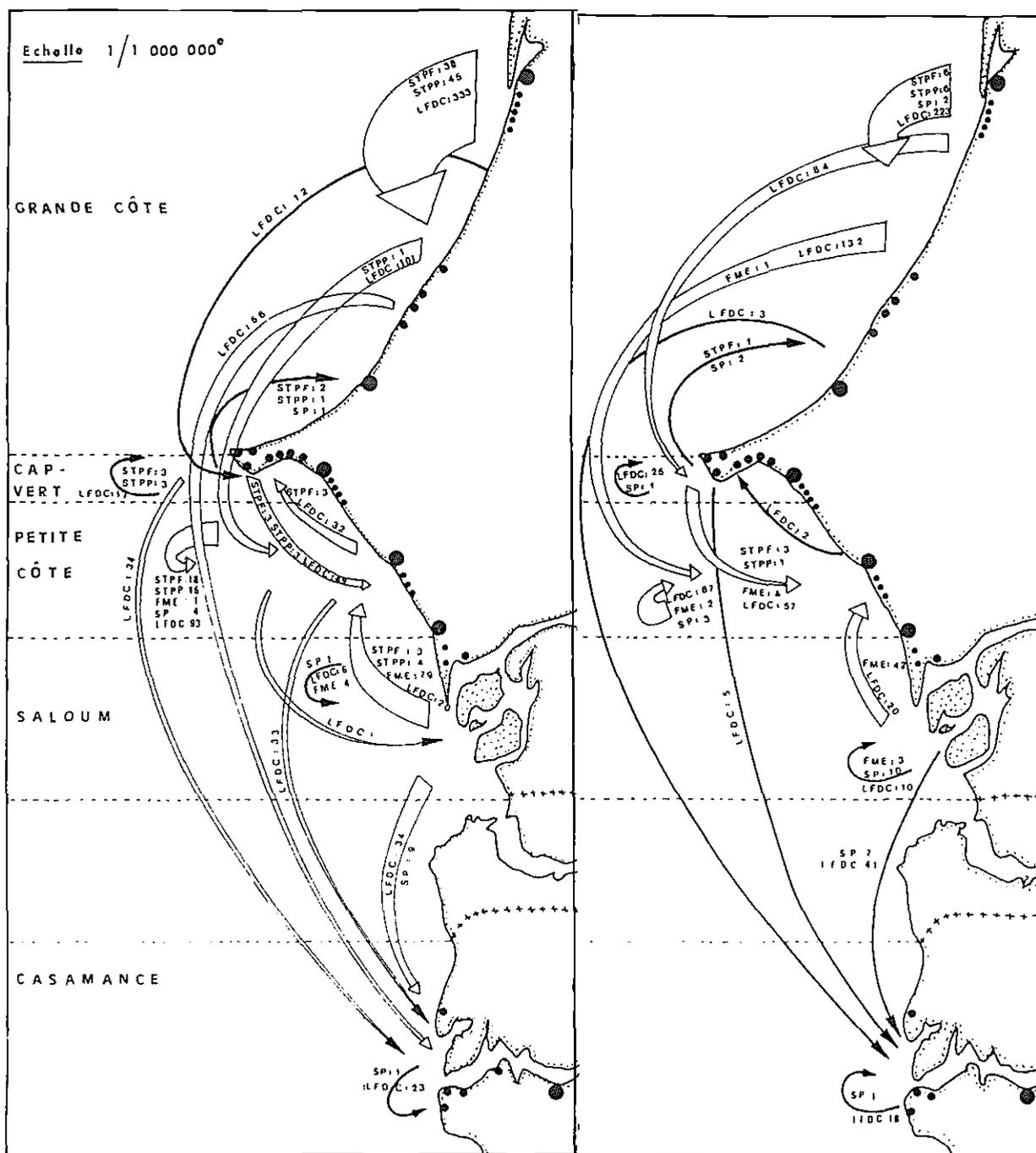
CHABOUD (C.), LALOE (F.), 1983.- Eléments sur la pêche et l'agriculture dans les îles du Saloum. In : Atelier d'études des mangroves au Sud de l'estuaire du Saloum-Diomboss-Bandiala (Sénégal), Rapport final, Unesco, pp. 211-217.

CHABOUD (C.), KEBE (M.), 1986.- Les aspects socio-économiques de la pêche artisanale maritime au Sénégal. Mutations technologiques et politiques de développement. In Actes de la Conférence internationale sur les pêches, Université du Québec à Rimouski, 10-15 Août 1986 : 1059-1077.

CHABOUD (C.), CORMIER (M.C.), DIAW (C.) et KEBE (M.), 1987.- Approche socio-économique de l'exploitation du milieu aquatique casamançais. Cahiers ORSTOM, Revue Hydrobiologie tropicale, 20 (3-4) : 323 - 332 (1987).

- CHABOUD (C.), KEBE (M.), DIOP (H.) et AHMEDA (O. A.), 1988.-
 Eléments sur la pêche artisanale mauritanienne. In
Bulletin du Centre National de Recherches
Océanographiques et des Pêches de Nouadhibou, Mauritanie.
 Vol. 16, fasc. 1 : 1 - 48.
- CHABOUD (C.), KEBE (M.), 1989.- les relations entre
 producteurs et commerçants ou le mareyeurs sont-ils des
 exploiters? Le cas du Sénégal. Communication au symposium
scientifique ORSTOM/IFREMER "La recherche face à la pêche
artisanale", Montpellier 3-7 juillet 1989, 15 p.
- CHABOUD (C.), 1989.-Socio-économie des pêches maritimes
 artisanales en Afrique de l'Ouest, état des connaissances
 et évolution de la recherche (contribution à la synthèse
 des connaissances), symposium Orstom-Ifremer "la recherche
 face aux pêches artisanales", Montpellier, 3-7 Juillet
 1988. 91 pages, biblio + ann. + fig.
- CHAUVEAU (J.P.), LALOE (F.), 1982.- La pêche maritime
 artisanale dans les îles du Saloum, bilan provisoire. In :
atelier des mangroves et de l'estuaire du Saloum, rapport
final, UNESCO, Unité ROSTA du BREDA : 155-169.
- CHAUVEAU (J.P.), 1984.- La pêche piroguière sénégalaise : les
 leçons de l'histoire. Revue Mer, n° spécial, automne 84.
 19p.
- CORMIER (M.C.), 1984.- Les pêcheurs, nomades de la mer ?,
 l'exemple des déplacements en Casamance. Anthropologie
maritime CETMA-CNRS, cahier n° 2, 1985 : 135-142.
- CORMIER-SALEM (M.C.), 1989.-Contribution à l'étude géographique
 des espaces aquatiques: La Casamance. Thèse, Paris X
 Nanterre, 535 pages.
- DIAW (C.), 1985.- Formes d'exploitation du milieu, communautés
 humaines et rapports de production. Première approche dans
 l'étude des systèmes de production et de distribution dans
 le secteur de la pêche en Casamance. Doc. sci. Cent. Rech.
océanogr. Dakar-Thiaroye, 104, 107 p.
- DIAW (C.), 1989.-Partage et appropriation Les systèmes de part
 et la gestion des unités de pêches. Cah. Sci. Hum. 25 (1-
2), 67-87.
- GRUVEL (A.), 1908.- Les pêcheries des côtes du Sénégal et des
 Rivières du sud. A. Challamel, Librairie Maritime et
Coloniale, Paris, 245 p.
- GRUVEL (A.), 1913.- L'industrie des pêches sur la Côte
 occidentale d'Afrique (Du Cap blanc au Cap de Bonne
 espérance). Paris, Larose.
- LAWSON (R.M.), 1983.- Les besoins et les possibilités
 d'aménagement de la pêche piroguière dans la région
 COPACE. CECAF/TECH/83/47, Dakar, projet COPACE, 28 p.

- NGUYEN VAN CHI BONNARDEL (R.), 1977.-Exemple des relations multiformes intégrées: les migrations des Nyominka (îles du bas-Saloum, Sénégal). Bull. IFAN, sér. B, 39, n°4: 836-890.
- NGUYEN VAN CHI BONNARDEL (R.), 1985.- Vitalité de la petite pêche tropicale, pêcheurs de Saint-Louis du Sénégal, Editions du CNRS, Paris
- PELISSIER (P.), 1966.- Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Saint Yriex, Fabrègue, 939 pages.
- ROY (C.), 1990.- Réponse des stocks de poissons pélagiques à la dynamique des Upwellings en Afrique de l'Ouest: analyse et modélisation. Thèse, Université de Bretagne Occidentale, sous presse, 149 pages.
- SOCECO, 1987.- Bilan de la recherche en socio-économie des pêches au Sénégal. Communication à la consultation COPACE/FAO sur la conduite et l'utilité des études socio-économiques des pêcheries dans la région du COPACE, Dakar, 27 - 29 avril 1987, 12 p.
- SOCECO-PECHART, 1982.- Recensement de la pêche artisanale maritime au Sénégal, avril et septembre 1981. Doc. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Thiaroye, 83, 38 p.
- SOCECO-PECHART, 1983.- Recensement de la pêche artisanale maritime au Sénégal, avril et septembre 1982. Doc. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Thiaroye, 90, 29 p.
- SOCECO-PECHART, 1985.- Recensement de la pêche artisanale maritime au Sénégal, mai et septembre 1983. Doc. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Thiaroye, 101, 51 p.
- SOCECO-PECHART, 1990a.- Recensement de la pêche artisanale maritime au Sénégal, avril et septembre 1985. Arch. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Thiaroye, 180, 59 p.
- SOCECO-PECHART, 1990b.- Recensement de la pêche artisanale maritime au Sénégal, mai et septembre 1987. Arch. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Thiaroye, 182, 49 p.
- SOCECO-PECHART, 1990c.- Recensement de la pêche artisanale maritime au Sénégal, mai et septembre 1989. Arch. sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Thiaroye, 183, 38 p.



(Source : SOCECO-PECHART, 1985)

Figure 2.- Mouvements intra et inter-régionaux par type de pêche : mai et septembre 1983.

Tableau 1.- Schéma migratoire de saison froide des pirogues au Sénégal

LIEUX	1 pirogues présentes	2 pirogues originares parties en migration	3 pirogues extérieures venues en migration	4 effectif pirogues originares (1+2-3)	5 solde migratoire (2-3)	6 taux d'émigration (2/4)	7 taux d'immigra- tion (3/1)
SAINT-LOUIS	576	527		1103	527	47.78%	
DOUNE-B.	2	2		4	2	50.00%	
PILOTE	5	18		23	18	78.26%	
TASSINIÈRE	2	21		23	21	91.30%	
DIOGO		9		9	9	100.00%	
MBOUMBAYE	1			1	0		
MOUIT	2			2	0		
TARE	14			14	0		
THIOUGOUNE	8			8	0		
FASS BOYE	70		14	56	-14		20.00%
MBORO	3		3	0	-3		100.00%
KAYAR	579	1	596	184	-395	0.54%	68.39%
GRANDE CÔTE (FLUX INTER-REGIONS)	1262	578 170	413 5	1427 1427	165 165	40.50% 11.91%	37.73% 0.40%
CAMBERÈNE	3			3	0		
YOFF	319	6	24	301	-18	1.99%	7.52%
NGOR	79			79			
OUAKAM	83	3		86	3	3.49%	
SOUMBEDIOUNE	218	1	22	197	-21	0.51%	10.09%
ANSE BERNARD	71			71			
BEL AIR	74			74			
HANN	112	6	20	98	-14	6.17%	17.86%
THIAROYE	54	11	4	61	7	18.00%	7.41%
MBAO	19	4		23	4	17.39%	
RUFISQUE	108	7		115	7	6.09%	
BARGNY	62	11		73	11	15.07%	
SENDHOU	42	3		45	3	6.67%	
YENNE	31	49		80	49	61.25%	
NOITAKH	17			17			
NIANGAL	41	15		56	15	26.79%	
CAP VERT (FLUX INTER-REGIONS)	1333	116 93	70 47	1379 1379	46 46	8.41% 6.74%	5.25% 3.53%
KELE	1	8		9			
TOUBAB DIALAW	17			17			
NDAYANE	24	36		60	36	60.00%	
POPENGUINE	10	3		13	3	23.08%	
GUEREO	20	32		52	32	61.54%	
SOMONE	10			10			
NGAPAROU	19	14		33	14	42.42%	
SALI	27	9		36	9	25.00%	
MBOUP	407	90	52	445	38	20.22%	12.78%
TROPICAL	10		1	9	-1		10.00%
NIANING	28	17	7	38	10	44.74%	25.00%
POITE SARENE	52	2		54	2	3.70%	
MÉDITIENNE	1		1	0	-1		100.00%
WARANG	2			2			
JOAL	524	4	333	195	-329	0.05%	63.55%
PETITE CÔTE (FLUX INTER-REGIONS)	1152	215 84	394 263	973 973	-174 -179	21.10% 8.53%	34.20% 22.83%

Source des données: SOCECO PECHART, 1985

Tableau 1.- Schéma migratoire de saison froide
des pirogues au Sénégal
(Suite)

LIEUX	1 pirogues présentes	2 pirogues originaires parties en migration	3 pirogues extérieures venues en migration	4 effectif pirogues originaires (1+2-3)	5 solde migratoire (2-3)	6 taux d'émigration (2/4)	7 taux d'immigra- tion (3/1)
PALMARIN	42			42			
NDANGANE	47			47			
DJIFERE	25			25			
FOUNDIOUGNE	28			28			
NDOLETTE	4			4			
SOKONE	2		2	0	-2		100,00%
MEDINA SANKOLI	7			7			
SANDIKOLI	7			7			
TOUBACOUTA	2	1		3	1	33,33%	
DIRNDA		3		3	3	100,00%	
BASSAR		25		25	25	100,00%	
BASSOUL		55		55	55	100,00%	
THIALANE		8		8	8	100,00%	
DASSILAM	1			1			
NEMABA	8			8			
SOUKOUTA	7			7			
MISSIRAH	38		35	3	-35		92,11%
FALIA	1		1	0	-1		100,00%
DIOGANE	6	10		16	10	62,50%	
DIONEWAR	19	38		57	38	66,67%	
NIODIOR	33	10		43	10	23,26%	
NGADIOR		8		8	8	100,00%	
DIOFANDOR	7		1	6	-1		14,29%
BETANTI	60	2		62	2	3,23%	
SIWO		11		11	11	100,00%	
MAR-F.		1		1	1	100,00%	
GUISWAR		1		1	1	100,00%	
DIOGAYE	10			10			
DJINACK	23			23			
BAOUT	21			21			
FAMBINE	19			19			
DIAMENIADIO	8			8			
SINE SALOUM (FLUX INTER-REGIONS)	425	173 149	39 5	559 569	134 134	30,95% 26,65%	9,18% 1,18%
ABENE	9	4	9	4	-5	100,00%	100,00%
DIANNAH		2		2	2	100,00%	
KAFOUNTINE	65	11	55	21	-44	52,38%	84,62%
KAYELO		1		1	1	100,00%	
BOKO		1		1	1	100,00%	
SALOULOU	16		14	2	-14		87,50%
BOUNE	1			1			
MANTATE	2			2			
SANKOYE	7		7	0	-7		100,00%
KARABANE	2			2			
DIOGUE	11		7	4	-7		63,64%
KACHOUANE	2			2			
OURONG	4			4			
POINTE SAINT GEORGES	24		24	0	-24		100,00%
ELINKINE	12		3	9	-3		25,00%
NIKINE		4		4	4	100,00%	
ZIGUINCHOR	9	1		10	1	10,00%	
DIONGUE K.	4			4			
BOUDIEDIETE	4			4			
CAP SKIRRING	9		9	0	-9		100,00%
DIEMBERING	8		8	0	-8		100,00%
BOUCOTTE	54		54	0	-54		100,00%
CASAMANCE (FLUX INTER-REGIONS)	243	24 0	190 166	77 77	-166 -166	31,17% 0,00%	78,19% 68,31%
TOTAL	4415	1106	1106				

Source des données: SOCECO PECHART, 1985

Tableau 2.- Migrations intra et intra-régionales de pirogues au Sénégal en mai 1983

	ORIGINE	GRANDE COTE	CAP VERT	PETITE COTE	SINE SALOUM	CASAMANCE	TOTAL
	Pirogues originaires	1427	1379	973	559	73	4415
DESTINATION	Pirogues présentes	Pirogues migrantes					
GRANDE COTE	1262	408	4	1	0	0	413
CAP VERT	1333	12	23	35	0	0	70
PETITE COTE	1152	102	55	131	106	0	394
SINE SALOUM	425	0	0	15	24	0	39
CASAMANCE	243	56	34	33	43	24	190
TOTAL	4415	578	116	215	173	24	1106

Source des données: SOCECO PECHART, 1985

Tableau 3.- Taux d'émigration et d'immigration régionaux des pirogues au Sénégal en mai 1983

ORIGINE		GRANDE COTE	CAP VERT	PETITE COTE	SINE SALOUM	CASA-MANCE	Taux d'immigration		
DESTINATION							global	intra régional	inter régional
GRANDE COTE	tx émigr.	28,59%	0,29%	0,10%	0,00%	0,00%	32,73%	32,33%	0,40%
	tx immigr.	32,33%	0,32%	0,08%	0,00%	0,00%			
CAP VERT	tx émigr.	0,84%	1,67%	3,60%	0,00%	0,00%	5,25%	1,73%	3,53%
	tx immigr.	0,90%	1,73%	2,63%	0,00%	0,00%			
PETITE COTE	tx émigr.	7,15%	3,99%	13,46%	18,96%	0,00%	34,20%	11,37%	22,83%
	tx immigr.	8,85%	4,77%	11,37%	9,20%	0,00%			
SINE SALOUM	tx émigr.	0,00%	0,00%	1,54%	4,29%	0,00%	9,18%	5,65%	3,53%
	tx immigr.	0,00%	0,00%	3,53%	5,65%	0,00%			
CASAMANCE	tx émigr.	3,92%	2,47%	3,39%	7,69%	32,88%	78,19%	9,88%	68,31%
	tx immigr.	23,05%	13,99%	13,58%	17,70%	9,88%			
Taux d'émigration global		40,50%	8,41%	22,10%	30,95%	32,88%			
intra-régional		28,59%	1,67%	13,46%	4,29%	32,88%			
inter-régional		11,91%	6,74%	8,63%	26,65%	0,00%			

Source des données: SOCECO PECHART, 1985

Tableau 4.- Evolution des taux d'immigration régionaux des pirogues au Sénégal entre 1981 et 1989 (saison froide).

REGIONS	ANNEES	1981	1983	1985	1987	1988	1989	1990
GRANDE COTE								
Pirogues présentes		1072	1262	1297	1210	1025	1187	1393
Pirogues venues en migration		376	413	393	383	438	423	478
Taux global d'immigration		35,07%	32,73%	30,30%	31,65%	42,73%	35,64%	34,31%
Pirogues de la même région			408	384	376	438	412	475
Taux d'immigration intra-régional			32,33%	29,61%	31,07%	42,73%	34,71%	34,10%
Pirogues d'autres régions			5	9	7	0	2	3
Taux d'immigration inter-régional			0,40%	0,69%	0,58%	0,00%	0,17%	0,22%
CAP VERT								
Pirogues présentes		1372	1333	1360	1309	1412	1386	1627
Pirogues venues en migration		127	70	171	214	273	266	430
Taux global d'immigration		9,26%	5,25%	12,57%	16,35%	19,33%	19,19%	26,43%
Pirogues de la même région			23	58	76	65	79	99
Taux d'immigration intra-régional			1,73%	4,26%	5,81%	4,60%	5,70%	6,08%
Pirogues d'autres régions			47	113	138	208	187	331
Taux d'immigration inter-régional			3,53%	8,31%	10,54%	14,73%	13,49%	20,34%
PETITE COTE								
Pirogues présentes		1007	1152	1242	1105	1334	1189	1448
Pirogues venues en migration		335	394	554	476	541	453	537
Taux global d'immigration		33,27%	34,20%	44,61%	43,08%	40,55%	38,10%	37,09%
Pirogues de la même région			131	175	162	153	141	155
Taux d'immigration inter-régional			11,37%	14,09%	14,66%	11,47%	11,86%	10,70%
Pirogues d'autres régions			263	379	314	388	312	382
Taux d'immigration inter-régional			22,83%	30,52%	28,42%	29,09%	26,24%	26,38%

La pêche artisanale en Gambie et
les mouvements des pêcheurs*

Par G.V. Everett

La côte Atlantique de la Gambie a environ 70 km de longueur et est dominée par l'estuaire du fleuve Gambie. La capitale Banjul est du côté sud, à l'entrée du fleuve. On estime la population à environ 800.000 habitants. La Gambie est entourée par le Sénégal.

Il y a environ 1.300 pirogues, dont le quart d'entre elles environ sont motorisées. A peu près la moitié des pirogues appartiennent aux étrangers et l'effort de pêche le long de la côte Atlantique est dominé par les Sénégalais. Dans la plupart des cas, ces Sénégalais sont bien intégrés dans le secteur de la pêche; certains restent pendant de longues périodes dans les villages de pêche où ils ont une résidence et payent des taxes au conseil municipal. Ils conservent toujours cependant, une identité séparée et n'ont pas droit théoriquement aux prêts et autres avantages destinés aux pêcheurs Gambiens.

Il y a aussi une communauté de pêcheurs ghanéens à Brufut; on dit qu'ils sont arrivés en 1948 avec leurs pirogues monoxyles traditionnelles; ils utilisent à présent la pirogue de type sénégalais et transforment le plus souvent leurs prises, avant de les exporter au Ghana.

Tableau 1: Nombre de pirogues - Etude de 1984

	MOTORISEES			NON-MOTORISEES		
	De la Gambie	D'autres Régions Etrangè- res	Total	De la Gambie	D'autres Régions Etrangè- res	Total
Côte Atlanti- que	72	171	243	95	52	147
En aval du fleuve	86	21	107	474	132	606
En amont du fleuve	1	-	1	92	143	235
	159	192	351	611	327	988

Source: Robinson (1985)

* Traduit de l'anglais

Les statistiques gouvernementales montrent que la production du poisson en aval du fleuve et le long de la côte Atlantique est d'environ 8.000 tonnes par an. Les pêcheurs piroguiers sont aussi impliqués dans la pêche crevettière dans le fleuve, qui produit quelque 250 tonnes par an. Cette production de crevettes approvisionne les usines de traitement qui exportent aussi bien les crustacés que des produits comme les filets de sole (produits par les bateaux étrangers et locaux).

C'est pendant la saison sèche que les pêcheurs sénégalais sont les plus actifs, de juin à novembre; ils se déplacent alors vers la côte, essentiellement pour pêcher des petits pélagiques comme la sardinelle avec la senne tournante. Pendant la saison fraîche de décembre à mai, la plupart des campements côtiers sont déserts, étant donné que les pêcheurs retournent à leur base dans leurs villages natals du Sénégal. Certains Sénégalais (Les Lebon/Wolof) descendent en Gambie spécialement pour pêcher de gros mollusques (*Cyprina* sp.) qui sont ensuite séchés et vendus comme condiment au Sénégal en principe. D'autres pêcheurs (les toucouleurs) viennent du fleuve Sénégal pour pêcher saisonnièrement la crevette d'estuaire avec leurs techniques traditionnelles.

Depuis une dizaine d'années, la CEE apporte un soutien financier à la pêche maritime artisanale. Elle a réussi avec quelque succès à faciliter l'entrée de nombreux agriculteurs dans le secteur de la pêche. La coopération bilatérale avec l'Italie a permis d'aider au développement de la pêche piroguière en aval dans la région fluvio-estuarienne.

La plupart des pêcheurs sont mandingues, bien que très peu soient des pêcheurs à plein-temps. Il y a beaucoup de femmes sénégalaises qui traitent le poisson produit par le projet italien. D'autres transformateurs spécialisées sont des Sousou de Guinée qui emmènent le poisson fumé à Conakry.

Une autre information intéressante concerne l'importante communauté de pêcheurs ghanéens travaillant dans le secteur de la pêche industrielle, le plus souvent dans la pêche aux sardines destinées à l'exportation vers le Ghana. Il est aussi intéressant de noter la présence d'une douzaine de Sri Lankais venus aider au démarrage de l'élevage commercial de crevettes en Gambie.

L'institution gouvernementale, responsable de ce secteur est le Département des Pêches.

Référence

Robinson, M.A. The Gambian Fisheries Sector. Rome: FAO
1989 FI: GCP/INT/198/NOR.

PECHEURS MIGRANTS DE LA CASAMANCE

ET "DES RIVIERES DU SUD"

par

Maritew Chimère Diaw

INTRODUCTION

L'importance des pêcheurs migrants dans la pêche artisanale ouest-africaine n'est plus à démontrer. Pays de forte tradition halieutique dans lequel la pêche artisanale représentait près de 62 % des 324.000 tonnes de poisson débarquées en 1987, le Sénégal est généralement considéré comme un pays "exportateur" de pêcheurs migrants plutôt que l'inverse. L'importance des migrations internationales des pêcheurs sénégalais, mais également la densité de leurs mouvements de courte ou de moyenne distance à l'intérieur même du pays exige donc que, dans le cadre d'une évaluation des migrations de pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, il leur soit accordée une place particulière. Le présent article qui reprend de façon synthétique une série de travaux effectués entre 1984 et 1989, se propose dans cette optique, de faire l'économie d'une facette particulière de ces migrations : les déplacements en direction ou en provenance de la Casamance. Qu'il s'agisse de marées de moyenne durée ou de moyenne distance, ou encore de migrations saisonnières, temporaires ou définitives, ces mouvements concernent autant les échanges entre diverses régions du pays que celles liant la Casamance au pays limitrophes, notamment la Gambie et la Guinée Bissau.

Avec près de 9.470 personnes réparties dans 4.358 unités de pêche, les pêcheurs de Casamance représentent plus du cinquième de la force de travail du secteur halieutique national(1). Cette donnée tranche radicalement avec la faiblesse des débarquements de la pêche artisanale casamançaise qui constitue moins de 10 % en volume, des débarquements totaux de la pêche artisanale sénégalaise. Cette disproportion qui est un indice du caractère largement occasionnel et "paysan" de la pêche dans la région, est de la même nature que la différence structurelle entre pêche

1. Voir Diaw & alii, 1989 - Rapport technique 4, pp 36-37.

maritime et pêche estuarienne (2). Elle reflète également l'inégale implication des paysans-pêcheurs autochtones (3) et des migrants professionnels dans l'économie halieutique.

2. Globalement et à la différence des unités estuariennes en effet, les unités maritimes ont des performances très proches des moyennes nationales ainsi qu'un coefficient d'utilisation de main d'oeuvre trois à quatre fois plus élevé que la moyenne régionale qui n'est que de deux pêcheurs par unité. Voir Diaw & alii, 1989, Rapport technique 2.
3. Quatre chefs d'unités sur cinq en Casamance, sont des autochtones, mais leur prises sont moins importantes, leur équipages moins grands et leurs spécialisations halieutiques plus faibles que ceux des migrants. DIAW & alii, ibid.

1. LES PECHEURS AUTOCHTONES DE CASAMANCE : AUTOCHTONIE SEDENTARITE ET MIGRATIONS

Nous avons déjà attiré l'attention (4) sur l'ambiguïté du concept d'autochtonie qui inclut autant les propriétaires historiques du sol que les populations originaires de la Guinée-Bissau, auxquelles celles-ci sont liées par de multiples liens de parenté ethno-linguistique et culturelle. Pour des raisons à la fois pratiques et sociologiques, nous incluons dans ce concept l'ensemble des populations autochtones et immigrants issues de l'espace historique Casamance-Guinée-Bissau.

1.1. Les pêcheurs mandingues

Massivement présents en Moyenne Casamance, les paysans-pêcheurs mandingues sont les plus nombreux dans le secteur halieutique casamançais. Ils représentent 36 % des chefs d'unité de la région et près de la moitié des effectifs autochtones. La présence mandingue est dominante au sein des pêcheries les plus importantes de leurs zones ; d'habitat naturel(5). C'est le cas en particulier des types de pêche à l'épervier (46 % des effectifs régionaux), au filet à crevette (41 %) et au filet dérivant de surface, féfé-félé (34 %). Mis à part une minorité d'unités créées à l'aide de financements publics (Groupe Gopez de Marsasum) ou extérieurs et que nous avons rencontrés dans le village frontalier du Bujejet (Guinée-Bissau) ou au Cap-Skiring, les pêcheurs mandingues sont des sédentaires n'effectuant que des marées de faible amplitude à l'intérieur de l'estuaire.

1.2. Les pêcheurs joola

Avec près de 30 % de la flottille régionale, les paysans joola de Basse Casamance constituent le second groupe dominant le secteur. A eux deux, les groupes joola et mandingues représentent une masse de 2.855 pêcheurs responsables de près de 66 % de la flottille régionale et de 83 % des unités autochtones.

4. Diaw & alii, 1989

5. C'est ce que nous avons appelé le "déterminisme géographique" dans les spécialisations techniques des communautés de pêcheurs autochtones. DIAW, 1989 ; p 46.

A la différence de la communauté mandingue, la présence joola est très forte non seulement dans les pêcheries typiquement "estuariennes" (11 à 53 % des unités) mais également dans les types de pêche "fluvio-marins" qu'ils dominent. C'est le cas en particulier de la pêche au filet dérivant de fond "yolal" (64 % des unités), barrage au "Kaya" (91 % des unités), à la palangre armandinga (77 %) et à la ligne (6). Même dans la pêche au filet dormant, domaine de prédilection des pêcheurs migrants, les chefs d'unité joola font jeu égal avec les pêcheurs lébu, en contrôlant le tiers (29 %) de ce type d'unité (7).

Les pêcheurs joola constituent également le groupe autochtone le plus fortement représenté dans les centres maritimes. (15 % de la population de pêche). L'importance croissante des pêcheurs autochtones parmi les unités de pêche du littoral constitue une des évolutions les plus marquantes de la pêche maritime dans les années 80.

1.3 Les pêcheurs balant

Avec 8,4 % de la flottille régionale, les chefs d'unité balant constituent la troisième communauté autochtone impliquée dans la pêche et la quatrième, après les migrants tukulér, à l'échelle de toute la région. Comme les mandingues, les pêcheurs balant sont des sédentaires dont la présence sur le littoral maritime est négligeable et ne dépasse pas celle des autres minorités bambara ou pël par exemple. Leur confinement dans les pêcheries estuariennes est encore plus marqué que pour les pêcheurs mandingues. Ce sont en effet, 99 % des unités balant qui sont réparties entre les différents types de pêche pratiqués en estuaire.

6. Sept unités sur quatorze au recensement 1985, compte non tenu des unités get-ndariennes d'apparition récente qui sont de véritables pirogues de mer alors que les unités de lignes courantes en milieu joola sont des lignes d'estuaire dont les incursions en mer se limitent aux abords de l'embouchure.
7. Comme pour la pêche à la ligne cependant, ce type de pêche est pratiqué surtout à l'intérieur de l'estuaire et ne correspond que dans des cas encore minoritaires, à une pêche active en mer.

1.4 Les immigrants Bissau-Guinéens "assimilés".

La première caractéristique des immigrants-pêcheurs venus de Guinée Bissau dans le courant du siècle est que leur insertion dans le secteur halieutique casamançais reflète des mouvements de population qui débordent largement le cadre de la pêche. Il s'agit de "migrations de peuples" et non de "migrations de pêche" (8) et ces populations qui, pour la plupart, ont appris à pêcher en Casamance même, ne sont pas des "nomades de la mer" (9) ou du milieu fluvio-estuarien.

Sous l'angle sociologique, cette immigration est fondée sur des affinités ethno-culturelles essentielles avec les trois groupes principaux-mandingue, balant et joola - de pêcheurs casamançais. En ce qui concerne les deux premiers, l'immigration bissau-guinéenne est une immigration de "deuxième génération" (10) qui se confond avec les fonds de peuplement mandingue et balant. Comme nous avons pu le constater dans de nombreux villages de pêche de Moyenne Casamance, l'implication de ces groupes dans l'économie halieutique présente les mêmes caractéristiques que celle des populations autochtones au sein desquelles ils se sont insérés.

Les pêcheurs joola originaires de Guinée-Bissau quant à eux, appartiennent pratiquement tous au sous-groupe joola-ramé et sont originaires de villages comme Niabane, Eramé, Elya Sisama ou Kawaré en Guinée. Les enquêtes que nous avons faites en 1984 et en 1985 auprès de 11 cueilleuses d'huîtres puis de 13 pêcheurs joola-ramé des points de débarquement de Ziguinchor, donnent à leur propos des indications intéressantes. Il en ressort que les femmes, dont la moyenne d'âge est de 42 ans, sont pour la plupart des réfugiées venues à pieds entre 1959 et 1974, durant la guerre de libération contre le Portugal. Presque toutes avaient déjà la trentaine lors de leur arrivée en Casamance et se considèrent aujourd'hui comme des résidentes permanentes de Ziguinchor.

8. Voir Diaw, 1983 pour une typologie des différents types de mouvements migratoires et DIAW, 1985 pour l'analyse des mouvements de population entre la Guinée-Bissau et la Casamance.
9. Selon l'expression de M. C. Cormier, 1985.
10. Voir Diaw, 1985, pp. 79-89.

N'ayant que de faibles revenus et généralement pas d'assise foncière, ces femmes ne bénéficient cependant pas des mêmes conditions que les joola du terroir et sont obligées la plupart du temps, de louer leurs pirogues pour la cueillette ainsi que leurs rizières en hivernage.

Les pêcheurs proprement dits appartiennent quant à eux à une autre génération et pourraient être les enfants des cueilleuses. Agés de 27 ans de moyenne, ils sont venus eux aussi durant la guerre mais étaient en bas âge (8-10 ans) à ce moment. Certains sont nés à Ziguinchor après que leurs familles s'y soient installées. Tous se considèrent également comme des résidents permanents. Fait notable, ils sont tous de confession catholique à l'encontre des cueilleuses qui se disent animistes. Comme ces dernières toutefois, ces pêcheurs joola-ramé sont des rizicultivateurs qui sont obligés de louer leurs pirogues de pêche à 200 CFA la journée, même s'ils sont en général propriétaires des engins de pêche. Leur économie est marquée par leurs liaisons et quelquefois leur dépendance, vis à vis des mareyeurs nyominka de Ziguinchor.

2. LES COMMUNAUTES MIGRANTES ET LEUR ROLE HISTORIQUE DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE EN CASAMANCE

Sept communautés migrantes ont historiquement dominé la pêche casamançaise. Il s'agit des pêcheurs nyominka de l'embouchure et des zones ambivalentes, des pêcheurs d'estuaire tukulër, waalo-waalo et somono, des pêcheurs maritimes wolof, sereer et lébu originaires de Saint Louis, de la Petite Côte et du Cap Vert. Nous soulignerons rapidement leur rôle dans l'expansion considérable de la pêche au 20ème siècle ainsi que leurs principales caractéristiques à l'époque contemporaine.

2.1. Les pêcheurs migrants nyominka

Excellents navigateurs et commerçants, les marins nyominka originaires des îles du Salum, entretenaient des échanges commerciaux avec la Casamance et la Guinée Bissau dès le premier millénaire (700 AD) (11). Jusqu'au milieu du 20ème siècle, ces activités de transport et de commerce les portaient tout le long de la Côte Atlantique, aussi loin que le Nigéria (12). Ce n'est

11. Selon Linares de Sapir, 1971

12. Selon Van Chi Bonnardel, 1977

qu'à partir de la fin du 19ème siècle cependant, que leurs campagnes de pêche proprement dites prennent une réelle importance à cause du manque d'eau douce, de l'exiguïté des terroirs dans leurs îles et de l'insuffisance de la production vivrière locale.

C'est à partir des années 1880 (entre 1890 et 1924) que les premiers migrants nyominka et lébu introduisent la pratique de l'épervier dans les villages de Basse, puis de Moyenne Casamance, dans le cadre de campagne saisonnières de saison sèche. Jusque là, les paysan-pêcheurs joola de Basse Casamance avait gardé le dos tourné à la mer, en se concentrant sur des techniques intelligentes, parfaitement adaptées au fonctionnement de l'estuaire et aux priorités rizicoles de leur économie (13) tandis que l'implication des autres groupes autochtones dans la pêche n'était que marginale.

A partir de la fin des années 30, les migrants nyominka élargissent leur présence en Basse Casamance, dans la zone fluvio-marine qui est leur domaine de prédilection. Ils s'installent ainsi à Elinkin, Joge, Ziguinchor et fondent les campements saisonniers de la Pointe St. Georges et le village de pêche permanent de Bujejet à la frontière bissau-guinéenne. Les hommes pêchent à la senne de plage (mulets transformés en tambadiang) ainsi qu'au filet maillant et à l'épervier. Certains ont acquis depuis peu des pirogues glacières et tendent à s'orienter vers la pêche des grosses espèces pour les écouler-fraîches à Ziguinchor. Les femmes s'occupent de la cuisine et transforment les grosses espèces invendues en gejj (poisson fermenté séché).

Du point de vue des pratiques sociologiques, il importe de distinguer deux sous groupes nyominka dont les stratégies migratoires divergent depuis peut-être le début du siècle. En effet, les migrations des pêcheurs originaires de Basul et Jogaan, malgré près de 30 années de présence en Casamance, sont restées des mouvements rythmées par l'alternance entre la saison de pêche en Casamance et la saison agricole dans les îles du salum. Leurs deux campements de la Pointe St Georges, fondés il y a trente ans par un pêcheur qui faisait des campagnes aussi bien en Guinée qu'en Casamance sont encore des établissements saisonniers occupés par près de 800 personnes qui les quittent massivement à l'approche de l'hivernage.

Par contre, les migrations des pêcheurs nyominka originaires de villages comme Jonewaar, Jirnda, Tubakuta, Niojoor et Sam, se font essentiellement en direction de villages sédentaires

13. Voir Diaw 1986-a

Casamançais. Elles s'inscrivent dans des mouvements de longue durée à la recherche de poisson et de nouveau point d'implantation et ont, par conséquent tendance à devenir permanentes. Une unité que nous avons rencontrée à Bujejet par exemple est constituée de pêcheurs présente en Casamance (Bodé, puis Sancaba-Manjak) depuis trois à quatre générations. De même, à Elinkin, où ils représentent plus de la moitié des effectifs, les migrants nyominka sont sédentarisés à 78 % depuis au moins treize ans. Les seuls saisonniers nyominka du village sont en fait des pêcheurs de Basul. Les mêmes tendances se retrouvent dans les autres points de l'estuaire.

2.2. Tukulër, waalo-waalo et somono : de la pêche fluviale itinéraire à l'immigration sédentaire

Les pêcheurs tukulër et waal-waalo, originaire de la vallée du fleuve Sénégal seraient d'abord venus en Casamance avant les années 40 à la recherche de peaux de lamentins et de crocodiles, alors chassés au harpon, et également de pirogues taillées en Casamance. Ces dernières étaient alors transportées par bateaux, puis par train et pas voie fluviale suivant l'itinéraire Ziguinchor-Dakar-St-Louis-Futa ou waalo. Les mouvements des pêcheurs de la vallée du fleuve s'insèrent donc clairement à cette époque dans un type de migrations individuelles, de nature saisonnière ou temporaire centrées sur le point d'origine.

A partir de la fin des années 40, les migrations originaires de la vallée du Fleuve Sénégal se systématisent. L'arrivée de pêcheurs tukulër puis waalo-waalo coïncide alors avec le développement, à partir de 1948, d'une industrie florissante de transformation et de commercialisation du poisson fumé en direction de la Guinée Conakry. Basée dans le Balantakunda, cette industrie va susciter des activités intenses de pêche et d'échange, jusqu'à la fermeture de la frontière sénégaloguinéenne en 1988. Elle encourage le développement de l'immigration de pêche, mais aussi l'insertion de nouvelles catégories sociales (transformateurs Susu et commerçants Pël, Malinke, Jula ou Jaxanke) dans une économie estuarienne en expansion.

Entre 1950 et 1960, les pêcheurs tukulër subalbe vont marquer de façon décisive la physionomie de la pêche estuarienne par la diffusion active du modèle de féfé-féfé en usage dans la vallée du fleuve. Les féfé-féfé à trachymote, à ethmalose, à mullet et à tilapie sont ainsi introduits dans le Balantakunda et même le buluf où ils sont présents, à Conk-Esil et Tendouk, dès 1953.

Par ailleurs, et en dépit de l'antériorité nyominka dans l'estuaire, c'est aux wolof waalo-waalo, originaires de Gaya et de Jawaar dans le waalo (Bas Fleuve Sénégal), que revient

incontestablement la paternité de la diffusion de la pêche à la senne de plage en moyenne Casamance, à cette époque. Ces pêcheurs de senne qui commencent à s'établir dans la région en 1951, s'installent d'abord sur les rives du Soungrougrou dans le cadre de campagnes de pêche saisonnières menées en Casamance de Janvier à Mai puis sur la Petite Côte (14) le reste de l'année. Ce rythme migratoire leur est alors vraisemblablement imposé par des contraintes techniques (15).

Avec l'expansion rapide de la pêche crevetteière à la suite de l'installation entre 1950 et 1961 de trois usines de traitement européennes, puis la généralisation tardive du fil de nylon introduit entre 1971 et 1973, le pattern des migrations tukulër d'une part et waalo-waalo d'autre part est bouleversé.

La pêche à la senne devient techniquement possible tout le long de l'année pour les waalo-waalo qui développent à partir de ce moment une nette tendance à la sédentarisation. Les campagnes de pêche à la senne en Casamance s'étendent sur l'ensemble de l'année et les pêcheurs construisent des maisons en dur dans des centres comme Gudomp, Jatakunda, Bambandi Brassu, Marsasum, Sedhiou où ils deviennent des résidents permanents. Ils gardent cependant des liens avec leur village d'origine, dans lequel ils retournent à l'occasion des fêtes.

L'économie crevetteière quant à elle, prend rapidement le pas sur toutes les autres formes de production halieutique et les pêcheurs subalbe s'y reconvertissent massivement. Des réseaux actifs dont les objectifs sont d'encourager une immigration toujours plus importante et d'organiser des structures d'accueil pour les groupes familiaux venant du Futa, se mettent en place. Le nouveau secteur s'organise autour d'un complexe mettant en jeu usiniers, "ramasseurs" et pêcheurs. Les rapports domestiques qui régissent la sphère de production directe sont articulés et subordonnés aux rapports marchands qui lient celle-ci à la production des usines. Les intermédiaires tukulër passent progressivement d'un rôle de mareyeur à un rôle de "ramasseur" et de "chef de balance" et les usines préfèrent traiter avec eux.

La sédentarisation en Casamance des migrants somono originaires du Mali, précède quant à elle, celle des migrants de la Vallée du Fleuve et s'amorce entre 1930 et 1950. Ils s'ins-

-
14. Où ils vont s'engager sur les sennes de mer waalo-waalo en campagne à Dibouk.
 15. Les bobines de coton et de lin alors employées, pourrissaient rapidement au cours de la saison humide casamançaise.

tallent alors dans les villages ou villes (Séju) de Moyenne, et même de Basse Casamance (Bodé), où ils forment de petites unités familiales distinctes. C'est à eux que revient la paternité de l'introduction, au début des années 30, du féfé-féfé malien qui est le premier filet dérivant à être utilisé dans la région (16).

A partir de Séju, les migrants Somono faisaient alors des campagnes de 4-5mois, à bord de pirogues à voile, le long de l'estuaire. Le poisson frais, (carpe, capitaine, brochet, ethmalose) était écoulé à Séju et Kolda et à partir de l'acquisition d'un véhicule en 1949, jusqu'à Vélingara en haute Casamance. Ces migrations internes semblent s'être tariées aujourd'hui et le poisson frais est désormais vendu à des mareyeurs venant de Kolda ou est transformé par les épouses des pêcheurs et des femmes de Seju.

La nouvelle génération a également tendance à se détourner de la pêche à cause de la concurrence et de la pénibilité liées à ce métier et s'implique de plus en plus dans des migrations de travail vers Dakar.

2.3 Les pêcheurs nomades maritimes et le développement des centres de pêche du littoral

2.3.1 Les pêcheurs lebu du Cap-Vert

Ce n'est qu'à partir du début des années 50, après plus d'un demi-siècle d'exploitation intense de l'estuaire que les plages du littoral casamançais commencent à être fréquentées saisonnièrement par des pêcheurs migrants venus du Nord-Sénégal. Les pêcheurs lebu dont on connaît le rôle historique dans l'estuaire à partir des années 1880-1890, sont les premiers à coloniser le littoral atlantique. Abéné et Kafuntin où on trouve encore un de ces pionniers qui y vient de façon ininterrompue depuis 34 ans, sont leur première base de pêche. Ceci est conforme au schéma général, Nord-Sud, de leurs migrations qui, dans cette période, les mènent d'abord sur la Petite Côte puis en Gambie, avant d'atteindre le Nord de la Casamance. A partir du début des années 60, en liaison à la fois avec la bio-écologie de la langouste et le développement d'un marché lucratif pour cette espèce au Sud de la Casamance (17); le centre de ces migrations lebu cap-verdiennes se déplace en direction de Jembereng et du Cap Skiring qui prennent alors le pas sur les campements de la rive Nord.

16. Selon M.C. Cormier-Salem. (cf Diaw et alii, 1989), les premiers migrants Somono auraient pu être présents en Casamance dès 1885.

17. Voir Diaw, 1985.

D'une manière générale, cependant, l'exploitation du littoral reste encore très timide durant cette période. Pendant près de 20 ans, les plages ne sont que faiblement fréquentées, d'autant que les pêcheurs de Yeen qui en sont pratiquement les seuls occupants, ne viennent pas tous systématiquement au même endroit et changent quelquefois leur lieu de campagne pour aller sur la Petite Côte, en Gambie et même en Mauritanie. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 60 que des populations nouvelles, originaires du Ganjool et de Get-ndar, commencent à faire leur apparition au côté des pêcheurs lébu, dans les campements saisonniers de la côte, particulièrement à Kafuntin. Les lébu quant à eux diversifient leurs points d'implantation. Venant toujours en grande majorité (91%) du village de Yeen (Yeen-Kaw, yeen-gee), ils sont présents dans tous les centres de la façade maritime et constituent la seconde minorité ethnique du littoral, après les Saint-Louisiens.

2.3.2 Les pêcheurs wolof de la région de St Louis

Présents en Casamance depuis la première guerre mondiale, les Get-ndariens sont responsables de l'introduction du filet dormant à capitaines dans les villages limitrophes du Balantakunda. Malgré leur expérience maritime, ces saisonniers ne vont pas en mer et ne restent même pas au niveau de l'embouchure. Leur séjour dans les différents centres de l'estuaire se limitent alors à des campagnes de saison sèche qui durent jusqu'en Avril(18). Ce type de migrations reste significatif pendant une vingtaine d'années, et à partir de la 2ème guerre mondiale, les Guet-ndariens se retirent de la pêche estuarienne casamançaise. On les retrouve alors en Guinée où ils alimentent jusqu'en 1944, le marché de Conakry. A la suite d'un conflit avec l'administrateur colonial de l'époque autour de la détermination des prix du poisson, les pêcheurs saint-louisiens quittent Conakry où ils laissent une situation grave de pénurie, pour aller en Sierra Leone alors sous contrôle britannique. Cette poussée migratoire en direction du Sud atteint la Côte d'Ivoire (Abidjan) au début des années 50.

Revenu en Casamance dans le courant des années 60, mais exclusivement cette fois-ci dans la frange maritime, les pêcheurs saint-louisiens originaires du Ganjool (18 %) et de Get-ndar (24 %) représentent ensemble aujourd'hui, la plus forte communauté ethnique du littoral. Du point de vue de leur distribution dans l'espace, il est à noter que ces pêcheurs ne sont présents aujourd'hui que dans deux centres (Kafuntin et le Cap-Skiring) où

leur présence est inversement parallèle. C'est à Kafuntin en effet que sont concentrées la grande majorité (82 %) des unités ganjool-ganjool, contre seulement 18 % au Cap-Skiring, tandis que la majorité des pirogues de get-ndar (80 %) sont au contraire, basées dans ce centre de pêche contre seulement 20 % à Kafuntin. Ceci reflète le phénomène de "grappe" (ou cluster) qui marque l'organisation spatiale des mouvements migratoires Ouest-Africains.

2.3.3 Les pêcheurs migrants de la Petite Côte

Les pêcheurs lebu (19), sereer et wolof, originaires de la Petite Côte sont également présent, globalement, dans tous les centres actifs du littoral. Venus de villes ou de villages tels que Nianing, Nqaparu, Mbuur, Joal ou Pointe Sareen, les pêcheurs de la Petite Côte sont, sereer en majorité (près de 61 %) et comptent un petit nombre (à peu près 15 %) de wolof. Cette année, alors que les pêcheurs sereer, originaires de Naning et Mbuur, ont limité leur campagne à Jembereng, les pêcheurs lébu et wolof-moins nombreux ont évolué au Cap Skiring ainsi qu'à Kafuntin pour les premiers et Jembereng pour les seconds. Les pêcheurs sereer de la Petite Côte se retrouvent également en estuaire, parmi la fraction migrante sédentarisée du village d'Elinkin où ils sont installés depuis près de 35 ans.

3. PECHE ET STRATEGIES MIGRATOIRES

3.1. Dynamisme et croissance de la flotille maritime

Il y a en résumé quatre moments à distinguer dans le développement de la flotille maritime :

1) Le premier concerne ce qu'on pourrait appeler la phase d'installation des pêcheurs migrants sur les côtes casamançaises (cf section 2.3). Il n'y a pas de données statistiques globales couvrant cette période. Cependant, l'analyse des informations fournies par notre échantillon (20) montre que cette phase dure

19. A côté des pêcheurs cap-verdiens, il y a en effet, une petite minorité de pêcheurs lébu représentant moins de 10 % des unités lébu et moins du quart des pirogues de la Petite Côte.

20. cf 100 pêcheurs en 1988. cf Diaw, 1989.

vraisemblablement tout le long des années 60 et déborde jusqu'au début des années 70. C'est pendant cette période d'à peu près quinze ans que 31 % des migrants que nous avons interrogés en 1988 commencent leurs campagnes de pêche en Casamance. Ces arrivées sont bien étalées dans le temps selon un rythme moyen de 2 % de l'échantillon par an.

2. Le premier bond dans la croissance de la flottille maritime a lieu durant la deuxième moitié des années 70 et s'étend jusqu'en 1982. C'est pendant cette période que, dans notre échantillon, la croissance annuelle moyenne des arrivées en Casamance passe à 5 %, avec un saut qui se situe probablement entre 1975 et 1978 (10 % de l'échantillon). Les données disponibles à partir du centre de Kafuntin où la flottille est multipliée par 8 en neuf ans (1973-1982) confirment les éléments de cette périodisation. En 1973, il n'y a d'ailleurs dans ce village, pas plus de huit pirogues de pêche maritime, originaires de Get-ndar, Tasineer et Dun Baba Jeey dans la région de St Louis et des communautés lébu de Yeen au Cap-Vert et de Sali sur la Petite Côte. A partir de cette période, quelques résidents mandingues du village et de Janna, commencent à s'initier à la pêche maritime auprès de ces pêcheurs migrants. Ils constitueront, dans les années qui suivent, les premières unités autochtones de Kafuntin. Les années 70, à partir surtout de 1973, marquent ainsi le premier bond de la pêche maritime en Casamance grâce à une croissance rapidement le premier centre de pêche de la région, est le pivot d'une telle évolution.

3. Le troisième moment dans la croissance de la pêche maritime est marqué par le grand bond de la flottille en 1983. Les données statistiques obtenues grâce aux recensements semestriels du CRODT qui commencent à être faits sur toute la côte sénégalaise à partir de l'année précédente (1982), révèlent clairement ce phénomène. A l'échelle du littoral dans son ensemble en effet, la flottille passe de 80 à 135 unités entre ces deux saisons, soit une augmentation de ses effectifs de l'ordre de 60 %. Les effets résiduels de ce phénomène se font encore sentir l'année suivante car la flottille passe en 1984, à 150 unités - soit une croissance de 11 %.

Entre temps, des unités autochtones encore très minoritaires, créées sur financement extérieur sont venues se joindre aux unités migrantes traditionnelles déjà présentes sur les plages. Ce phénomène représente une des tendances les plus remarquables des années 80 qu'il y a d'ailleurs lieu de mettre en rapport avec la situation dans l'estuaire.

4. Depuis cette date, la flottille, après avoir atteint un maximum de 158 unités en 1985, stagne aux alentours du niveau de 1984 (155 unités en 1988). La stagnation de la flottille est est la caractéristique principale de la période actuelle.

3.2. Mobilité spatiale et variation inter et intra-annuelle de la flottille

Une des caractéristiques essentielles des centres maritimes réside dans la grande variabilité de leur flottille d'une année ou d'une période de l'année à une autre. Cette caractéristique des campements maritimes tranche avec la relative stabilité des effectifs dans les centres d'estuaire. Elle est indubitablement liée à la mobilité de leur composante allogène et aux qualités adaptatives des stratégies de pêche mises en oeuvre par cette population migrante.

Dans les centres d'estuaire, la relative stabilité inter-annuelle des effectifs est liée à la faible présence des migrants originaires du Nord et opérant en Casamance sur une base saisonnière. Cette stabilité cependant ne signifie pas que la flottille reste statique. A Elinkin (21) par exemple, le parc piroguier a connu une croissance de 50 % entre Avril 1984 (18 unités recensées) et Avril 1985 (27 unités), après avoir stagné entre 1982 et 1984. Ces chiffres devraient cependant être manipulés avec précaution puisqu'ils ne prennent pas en compte les variations intra-annuelles du parc piroguier. Entre les mois d'Avril et de Mai 1985 par exemple, la flottille à Elinkin était passée de 27 à 33 unités, soit une évolution de 18 p/cent. Le fait que cette année (1988) celle-ci ne soit encore forte que de 35 unités (pour 26 chefs d'unités) tend cependant à confirmer à la fois la lenteur de la progression de la flottille ainsi que sa stabilité relative.

Il est d'ailleurs remarquable à cet égard que tous les pêcheurs migrants échantillonnés en estuaire pêchent sans interruption dans leurs centres d'accueil depuis qu'ils s'y sont installés. En outre, l'analyse de la durée de séjour des chefs d'unité dans leurs centres respectifs en 1988, montre que 95 % des chefs d'unités estuariennes sont restés ou escomptent rester dans ceux-ci pour des durées supérieures à 12 mois. Enfin, 82 % de ceux-ci escomptaient, au moment de l'enquête, y effectuer un séjour supplémentaire illimité.

21. Village pour lequel des données statistiques existent sur la flottille depuis 1982, à la différence de la plupart des villages de pêche de l'estuaire.

Dans les centres maritimes, la situation est plus complexe. D'une part, l'enquête révèle que les mouvements de pêcheurs dans les centres maritimes présentent globalement une certaine régularité. En effet, 87 % des pêcheurs migrants y viennent de façon ininterrompue depuis le début de leurs migrations en Casamance tandis que 85 % des chefs d'unités prévoient d'y effectuer, en 1988, un séjour total de 9 à 11 mois (entre début Octobre et Août). Lorsqu'on y ajoute ceux déclarant être venus pour de très long séjours (12 mois à illimité) ce pourcentage monte jusqu'à 95 % des chefs d'unités maritimes.

L'analyse des informations statistiques ou qualitatives recueillies sur plusieurs années tendent toutefois à montrer l'autre facette des migrations maritimes : leur grande variabilité intra et inter-annuelle ainsi que leur flexibilité. L'étude de l'évolution de la flottille par centre entre 1982 et 1985 est, à cet égard, pleine d'enseignements. Durant cette période un centre tel que le Cap Skiring par exemple, s'est vidé de toutes ses unités de pêche au poisson (8 filets dormants à sole/langouste en 1983 et en 1984) sous la pression du milieu hôtelier qui affirmait être gêné par la transformation artisanale et qui bénéficiait du soutien de l'administration. Dans le même temps, le village de Bukot émergeait de façon spectaculaire (54 filets dormants en 1983) comme un centre d'implantation privilégié des pêcheurs de Get-Ndar, de Tasineer, Dun Baba Jeey et Pilot dans le Ganjool, de Wakam (Ouakam) au Cap Vert et Jonenaar sur la Petite Côte. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette nouvelle implantation - beaucoup plus importante que ne l'a jamais été le Cap-Skiring - n'était pas né du simple transfert des activités de ce centre vers un nouveau point d'accueil. Les pêcheurs de Buket venaient aussi bien du Cap que de Kafuntin et de la Gambie où la campagne de pêche avait mal démarré cette année là. On y trouvait même des pirogues du groupe GOPEC de Kafuntin ainsi que des unités ghanéennes.

En 1984, à la suite des difficultés multiples rencontrées du fait de l'enclavement de Bukot et des dangers liés aux difficultés de navigation dans cette zone, la population de pêche du nouveau campement chute de façon drastique. On n'y trouve plus cette année là que 25 unités saint-louisiennes, toutes originaires de Tasineer. C'est par contre Jembereng, dont la flottille était restée insignifiante jusque là (4 filets dormants en Avril 82, 8 en Mars 83, 1 seule en Avril 83), qui va exploser entre Mars 84 (11 unités) et Mai 84 (49 filets dormants). Cette croissance rapide de Jembereng est directement liée à l'arrivée massive de pêcheurs lébu originaires de Yeen et de Naning, Pointe Sareen et Ngaparuru sur la Petite Côte précédemment installés à Kafuntin et qui quittent ce campement à la poursuite de bancs importants de sole et de langouste repérés plus au Sud. Il va de soit que dans la même période, la flottille de Kafuntin diminuait fortement et passait en fait de 106 unités en Avril à 75 en Mai.

En Avril 1985, la flottille de Jembereng chute de nouveau vers son niveau le plus bas (2 unités seulement), tandis que, à la suite d'un accord avec l'administration, les pêcheurs de poisson reviennent au Cap Skiring où la flottille passe à une cinquantaine d'unités. Des exemples du même type pourraient être répétés à loisir (22). Leur mérite est de montrer clairement l'énorme capacité d'adaptation des pêcheurs de mer au faisceau de contraintes écologiques et socio-économique dans le but de maintenir leur niveau de production ainsi que la rentabilité de leurs opérations. Ils montrent également le caractère fondamentalement nomade de la pêche en mer : "mool dëkkul fenn (23).

Le rayon d'action des pêcheurs maritimes de Casamance est ainsi très large. Venant pour la plupart en pirogue dans le cadre de longs trajets Nord-Sud, l'aire de pêche de ces migrants s'étend de la Gambie à la Guinée-Bissau. Parmi les unités migrantes qui se sont approvisionnées en carburant à Kafuntin en 1988 (24), 88 (soit 58 % étaient basées en Gambie. Il s'agit de pêcheurs lébu établis, par ordre d'importance, à Sanan, Katon, Burfut et Gunjur ; de Saint-louisiens, presque tous basés à Gunjur ; de pêcheurs de la Petite Côte (Gunjur, Katon) et de pêcheurs du village de Taré dans la région de Louga, totalement absent de la Casamance et tous établis à Gunjur pour la saison de pêche.

La Guinée-Bissau est également très fréquentée par les pêcheurs de Casamance. Comme la Gambie, elle sert à la fois de lieu de pêche pour des marées de un à plusieurs jours (filets maillants du Cap et de Bujejet, lignes-glacières get-ndariennes de Ziguinchor...) et de point d'implantation saisonnière pour un certain nombre d'unités de pêche. Parmi celles-ci une mention

22. Les itinéraires personnels sont également pleins d'enseignements. A titre d'exemple, celui de ce pêcheur lébude Yeen qui vient régulièrement" au Cap Skiring depuis 1965 (en passant brièvement à Abéné au début de la saison des langoustes) qui a tendance depuis plusieurs années à rester au Cap bien au delà de la saison sèche - "tant qu'il y a des langoustes à capturer et à vendre" et qui fait des marées à Jembereng comme en Guinée -Bissau. On pourrait également mentionner cet autre pêcheur lébu établi à Jembereng depuis 1975 et qui entre 1963 et 1974 a fait ses campagnes successivement, au Cap puis à Joal, Abéné, Jembereng, Mauritanie, Mbour et de nouveau, Joal.
23. "Le pêcheur est un éternel errant".
24. Données recueillies au niveau du poste de contrôle de la DOPM, à Kafuntin.

La Guinée-Bissau est également très fréquentée par les pêcheurs de Casamance. Comme la Gambie, elle sert à la fois de lieu de pêche pour des marées de un à plusieurs jours (filets maillants du Cap et de Bujejet, lignes-glacières get-ndariennes de Ziguinchor...) et de point d'implantation saisonnière pour un certain nombre d'unités de pêche. Parmi celles-ci une mention particulière doit être faite des migrants nyominka, mais également des unités joola originaires de Conk-Esil qui, dès le mois d'Octobre, c'est à dire avant la fin des récoltes, vont vers les environs du Rio Cacheu ou elles restent jusqu'au mois d'Avril. A l'aller comme au retour, ces unités transitent par Bujejet où elles restent quelquefois pendant quelques semaines. En Mai, les unités esiliennes se retrouvent pratiquement toutes au niveau de l'embouchure (Joge) ou elles restent jusqu'à la saison des pluies et quelquefois même pendant une bonne période de celle-ci. Le caractère actif et élaboré des migrations maritimes des pêcheurs de Conk-Esil est un des meilleurs indicateurs des possibilités de transition de la pêche en estuaire à la pêche en mer pour les unités autochtones casamançaises.

CONCLUSION :

Le présent article s'est volontairement limité à la caractérisation des formes de mobilité induites par les migrations de pêche en Casamance et à l'identification des tendances et des périodes majeures qui en ont marqué l'évolution. Or nous savons que les phénomènes migratoires ne sont pas de simples déplacements dans l'espace, mais impliquent un changement de conditions sociales (25). En Casamance comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, ces migrations impliquent ainsi divers arrangements sociaux-économiques et culturels qui varient en fonction du type de migration, des contraintes d'implantation dans les campements et villages d'accueil, de l'origine ethnique et géographique des pêcheurs migrants, du degré de spécialisation de ceux-ci et des rapports qu'ils entretiennent entre la pêche et les activités non-halieuistiques. Ces divers arrangements couvrent un vaste domaine de recherche qui va des phénomènes d'adaptation aux contraintes techno-écologiques, aux formes d'organisation domestiques, en passant par la réorganisation des rapports de production et d'échange, des rapports entre hommes et femmes, du système de partage et d'accumulation, ou de la vie quotidienne en général (26).

25. Voir Diaw, 1983

26. Voir pour la Casamance : Diaw, 1985, 1986b ; Cormier 1984.

L'impact de ces migrations sur les sociétés autochtones est également considérable. En Casamance, où elles ont enclenché les mutations techniques fondamentales du siècle courant, la présence massive des "campagnards" a entraîné une accélération des échanges - économiques, mais aussi culturels et sociaux - ainsi qu'une nouvelle perception de l'espace maritime désormais perçu comme une énorme source de richesse à exploiter. Depuis les dix dernières années, on observe ainsi, une implication croissante des pêcheurs du terroir dans la pêche maritime et dans les migrations internes et internationales, notamment en Guinée-Bissau. Nous avons souligné ailleurs (27), les limites d'une telle implication qui se situent pour l'essentiel : 1) dans les possibilités de pêche en estuaire en dépit d'une pression croissante sur les ressources ; 2) dans la plus grande compatibilité de cette pêche d'estuaire avec le caractère multiforme-intégré des systèmes de production autochtones ; 3) dans les difficultés de reconversion à la pêche en mer ; 4) dans les limites des projets de développement de la pêche ; 5) dans la faiblesse de l'intégration autochtones/migrants au sein des équipages qui sont les lieux privilégiés d'acquisition du savoir technique et du savoir-faire.

L'avenir de la pêche et des migrations de pêche en Casamance, qui s'inscrivent, il faut le rappeler, dans une mouvance globale Nord-Sud des communautés professionnelles venues du Nord-Sénégal, sera donc déterminé par l'évolution d'un complexe contradictoire aussi dépendant des contextes politiques (crise sénégal-mauritanienne, crise sénégal-bissao-guinéenne) des politiques de développement (projets), que de l'évolution des marchés, des sociétés ou encore du climat (agriculture).

27. Diaw, 1989

Tableau des Mutations technologiques dans la pêche en Casamance

NATURE DES MUTATIONS TECHNIQUES	DATE DE REFERENCES	POPULATIONS MOTRICES
Techniques précoloniales de pêche à la nasse, au filet et aux engins de jet ; bassins piscicoles, barrages et palissades-pièces ; paniers et accessoires.	Avant 15ès.-19ès.	Joola Basse Casamance
Eperviers	1880	Lebu, Nyominka
Filet dormant (capitaine)	1ère-2ème guerre mondiale	Guet-ndariens
Félé-félé malien	1930	Somono
Félé-félé tukulër	1945-1950	Cubalo-tukulër
Sennes de plage d'estuaire	1951	Waalo-waalo
Sennes de plage embouchure	1950-1960	Nyominka
Motorisation	Fin d'années 50-60	Pêcheurs migrants mer et estuaire
Pêche crevetteière	1960	Cubalo-tukulër industries françaises
Généralisation fil de nylon (sennes de plage)	1971-1973	Waalo-waalo
Senne tournante	1980-1982	Guet-ndariens Manjak = échec
Senne tournante	1986	Projets-Autochtones
Pêche ligne en mer	1980-1982 et 87	Guet-ndariens

BIBLIOGRAPHIE

- Cormier, M.C.,
1985 Les pêcheurs nomades de la mer ? L'exemple des déplacements en Casamance. Anthropologie Maritime, cahiers n° 2 : 135-143.
- Diaw, M.C.,
1983 Production and Social relationship in the Artisanal Maritime fisheries in West Africa N.A. - thesis Michigan State University. East-lansing, MI.
- Diaw, M.C.,
1985 Formes d'exploitation du Milieu, Communautés humaines et Rapports de production. Première approche dans l'étude des systèmes de production et de distribution dans le secteur de la pêche en Casamance. Document Scientifique 104, CRODT, Dakar.
- Diaw, M.C.,
1986 a. Sociologie contemporaine de la pêche et Rapports pêche-agriculture en Casamance. In Lereste et alii (eds), L'estuaire, la Casamance : environnement, pêche, socio-économie. Actes du séminaire de Ziguinchor.
- Diaw, M.C.,
1986 b. Gestion des unités de pêche et rapports de production. La portée théorique et pratique du système de part. In Lereste et alii, eds), L'estuaire de la Casamance : environnement, pêche, socio-economie. Actes du Séminaire de Ziguinchor.
- Diaw, M.C.,
1989 Tendances actuelles dans le développement de la pêche en Basse Casamance. Les pêcheurs face aux contraintes de développement des centres maritimes et estuariens de la zone côtière casamançaise. CRODT, à paraître.
- Diaw, M.C., M.C.
1907 CORMIER-SALEM A. GAYE, 1989. Les systèmes de production et de distribution dans le secteur de la pêche en Casamance 7 volumes. Rapport Final, CRODT, Dakar.

Gruvel, A. Les pêcheries des côtes du Sénégal et des
1971 Rivières du Sud. Paris, Channanel.

Linares de Sapir, O., Shell Middans of the Lower Casamance.
1977

Van Chi Bonnardel, N.R., 1977. Exemple de relations multiformes
intégrées : les migrations de nyominka
(îles du Bas Saloum, Sénégal). Bul. IFAN,
ser. B., 39, N°4 : 836-890.

NOTES SUR LES PECHEURS MIGRANTS EN GUINEE

par Stéphane Bouju

INTRODUCTION

La Guinée ayant été fermée à la recherche durant 26 ans, très peu de données sont disponibles sur les pêcheurs Guinéens et sur les pêcheurs étrangers travaillant dans la ZEE (zone économique exclusive). Lors de notre premier séjour en Guinée, nous avons été amenés à nous intéresser à ces groupes de pêcheurs étrangers afin de mieux comprendre les différentes stratégies de pêche mises en oeuvre par les pêcheurs nationaux, les spécificités respectives et l'importance des capacités adaptatives des pêcheurs Guinéens aux apports techniques et technologiques extérieurs.

Nous reprenons à notre compte la définition du terme "migration" de P. Jorion (1988)*. L'auteur distingue deux types de phénomènes :

- les mouvements saisonniers,
- les migrations proprement dites qui conduisent à l'installation dans une région ou un pays d'accueil pendant une période prolongée (plusieurs années).

Nous nous proposons d'étudier pour cette table ronde deux communautés de pêcheurs migrants répondant à cette définition.

La première note concerne deux groupes de pêcheurs sénégalais effectuant des campagnes saisonnières de pêche depuis plusieurs années sur le littoral nord de la Guinée. Nous avons effectué deux courtes missions, en avril et mai 1990, juste avant leur retour en Casamance, sur les campements qu'ils ont installé près des villages de Sakama et Dobiré.

La seconde note est un recueil d'informations obtenues lors de nos enquêtes sur les débarcadères de Conakry. Ces enquêtes à passages répétés, commencées en janvier 1990, ne concernaient pas spécifiquement les pêcheurs migrants mais l'ensemble des acteurs impliqués dans la pêche artisanale. Il y a dans la capitale une importante communauté Sierra Léonaise qui pratique la pêche de

* P. Jorion "Going out or staying at home. Seasonal movement and migration strategies among Xwala and Anlo-Ewe fisherman "MAST vol 1 n° 2.

manière intensive et dont les unités de production sont très dynamiques. Ces pêcheurs jouent un rôle fondamental dans l'évolution de la pêche piroguière en Guinée, et sont impliqués très diversement dans les phénomènes migratoires.

Dans ces notes nous avons abordé -même si parfois de façon sommaire- les thèmes suivants :

- la composition ethnique des groupements de pêcheurs,
- les différentes unités de pêche (type de pirogue, motorisation, importance de l'équipage),
- les techniques utilisées (type de filet, organisation du travail, espèces cibles, techniques de pêche),
- l'organisation sociale des communautés (structuration socio-hiérarchique, organisation économique de l'activité, croyances et pratiques culturelles),
- les types de relations entre pêcheurs autochtones et pêcheurs allochtones (conflits, coopération, transmission des savoirs et savoirs-faire).

NOTE N° 1 : ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE DES PECHEURS SENEGALAIS EN CAMPAGNE DE PECHE SUR LES COTES GUINEENES, L'EXEMPLE DES CAMPEMENTS DE SAKAMA ET DOBIRE

Au nord de Conakry, la préfecture de Boffa est traversée par le Rio Pongo (Fatala). Ce fleuve se jette quelques dizaines de kilomètres plus loin dans l'océan après avoir contourné les multiples îles qui encombrent son estuaire.

Sur deux de ces îles, des pêcheurs migrants sénégalais originaires de Casamance viennent s'installer depuis plusieurs années pour des campagnes de pêche. Pendant 7 à 8 mois, ils habitent les campements qu'ils ont dressés à la périphérie des villages de Sakama et Dobiré. La campagne de pêche en Guinée commence en décembre/janvier pour se terminer en juin/juillet.

Nous nous trouvons en face de deux groupes, à la fois très proches par certains aspects (engins de pêche, embarcations, mise en oeuvre des techniques de capture) et différents par d'autres (religion, ancienneté dans la pêche, relation de parenté à l'intérieur des unités de pêche, organisation sociale du campement).

1. HISTORIQUE

Aux dires du plus ancien pêcheur migrant -Mohamed Saar-, père de l'actuel chef de campement de Sakama, les migrations de pêcheurs Sénégalais en Guinée sont antérieures à la période coloniale.

A cette époque, les pirogues étaient propulsées à la voile et à la pagaie et les engins utilisés pour pêcher l'ethmalose sur les plages étaient le filet encerclant à très petit maillage et un filet du même type que le filet épervier actuel. Cette pêche côtière exigeait le travail simultané de deux groupes d'hommes.

Les campagnes en Guinée se sont totalement arrêtées pendant la Première République. Certains pêcheurs restaient au Sénégal, d'autres partaient en Guinée-Bissau ou en Mauritanie. Dès que le nouveau régime a été mis en place (1984), les migrations vers la Guinée ont repris. La première année, les pêcheurs se sont installés vers Kamsar et près de la frontière de la Guinée-Bissau, mais d'autres Sénégalais venaient à Sakama. Cela fait maintenant trois ans qu'ils ont quitté Kamsar pour venir à Sakama.

Jusqu'en 1989, seul le campement de Sakama existait, quelques pêcheurs de Sakama allaient sur les lieux de pêche de Dobiré. Cette année-là, Ansou Diata, l'actuel chef du campement de Dobiré, a demandé au chef de village Baga l'autorisation de s'installer sur le territoire villageois, puis il a contacté le chef de port. Après l'accord de ces deux personnes, il est allé voir le préfet de Boffa pour avoir l'autorisation définitive. Quatre embarcations constituaient alors la flotte des Sénégalais de Dobiré et ils ont construit, en 1989, sept cases sur un terrain défriché en bordure de la plage. En 1990, il y a dix cases et six embarcations. Le campement de Dobiré, contrairement à celui de Sakama, est isolé du village guinéen par une végétation très dense de type mangrove. Il y a un accès à la mer indépendant et direct.

Les pêcheurs de Dobiré venant de Sakama ont effectué leur première campagne guinéenne en 1987. En 1981 et 1982, ils étaient en Guinée Bissau, aux alentours de Bissau. Pendant les années 1984, 1985, 1986, ils sont restés au Sénégal, près de chez eux. En 1987, ils sont arrivés à Sakama.

L'hypothétique épuisement des stocks de poisson du pays d'origine comme explication principale du phénomène migratoire des pêcheurs sénégalais est remis en cause par l'historique des campagnes de pêches. La baisse de la productivité de la pêche piroguière au Sénégal n'est pas encore prouvée, si cela était, ce serait une donnée relativement récente qui ne pourrait expliquer les phénomènes migratoires du début du siècle. Il est vrai que

les pêcheurs sénégalais déclarent qu'il y a plus de poissons en Guinée que dans leur pays mais cela n'était sûrement pas aussi flagrant il y a cent ans. En effet, les Sénégalais venaient en Guinée du temps de la colonisation et d'après certains informateurs depuis bien avant les colons.

Il serait intéressant de savoir qui venait (des gens de la Casamance, cela est sûr mais de quelle ethnie ?) et d'étudier le rôle de ces migrations du point de vue des positions socio-hiérarchiques dans la société globale d'origine. Par exemple le statut de chef de campement en campagne est-il corrélié avec un statut spécifique dans la société globale ? Est-il reconnu par les membres de la communauté restés au village ?

Comment le produit de la campagne, loin du village et de ses obligations sociales, est ensuite réparti dans la famille étendue ? Est-ce réapproprié par le chef de famille ? Y a-t-il des dépenses ostentatoires visant à acquérir du prestige social ?

Toutes ces interrogations restent pour ma part sans réponse. Enfin étant donné l'ancienneté des migrations des Sénégalais en Guinée, il est essentiel de prendre en compte l'aspect "tradition sociale" de ces phénomènes migratoires et non pas de focaliser uniquement, comme c'est souvent le cas, sur l'opportunisme économique visant un stock qui n'a pas été optimalement exploité durant les vingt dernières années.

2. PREPARATION DE LA CAMPAGNE

Au Sénégal, la préparation de la campagne dure un mois, elle commence juste après l'hivernage (octobre/novembre). Les pirogues sont réparées, calfatées, repeintes et les moteurs sont révisés.

Les pêcheurs de Sakama ont fait le voyage par groupe de deux ou trois pirogues tandis que les pêcheurs de Dobiré ont fait le voyage ensemble afin de pouvoir s'entraider en cas de problème. Ces derniers ont mis 3 jours et 3 nuits pour le faire. La première escale a eu lieu sur les îles Bijagos en Guinée Bissau et la seconde, à Kamsar/Kachek au nord de la Guinée.

Les Sénégalais viennent avec leur essence (qu'ils considèrent de meilleure qualité et moins chère), un stock de riz et leur sel qu'il préfèrent au sel guinéen. Ils prévoient aussi une somme d'argent pour payer toutes les dépenses afférentes à leur installation. Tous gardent 2 fûts d'essence en réserve pour le retour au Sénégal (400 litres par pirogue).

3. ORGANISATION DE LA PECHE

3.1. les pirogues

Les pirogues utilisées sont des "yolis". Ces embarcations ont comme caractéristique immédiatement visible, le double éperon à la poupe et à la proue qui leur confère un excellent comportement marin.

Le bois utilisé est du "Kaïcedra", bois rouge qui est débité en longues planches à la machine dont l'épaisseur et la largeur sont régulières. Quelques planches transversales font office de bancs.

Un puits central arrière accueille un moteur hors-bord de 15 à 40 cv. Le gouvernail amovible est excentré à l'arrière gauche. Les "Niominka" sont les charpentiers spécialisés dans la construction de ces embarcations, lesquelles semblent avoir une longévité et des capacités marines très supérieures aux pirogues guinéennes.

3.2 Les filets

Les filets appelés "yolal" (Wolof), d'environ 900 mètres, sont des engins maillants dérivants, ayant un poids (une brique) tous les 8 mètres sur la ralingue inférieure.

Les flotteurs ne sont pas circulaires mais ont la forme d'une tranche de melon. Des bouées tous les 20 à 30 mètres signalent le filet en surface. Ce filet est placé en pleine eau à environ 2 mètres de la surface. Le maillage est généralement de 80 mm.

3.3 Les espèces cibles

Ce sont les grosses espèces qui sont visées :

- des requins de taille moyenne (1,50 à 3 mètres) (Rhizoprionodon acutus),
- des requins-marteau africains (Sphyrna couardi),
- raies-guitare (Rhinobatos spp.),
- raies-pastenague (Dasyatis margarita),
- machoiron (Aris spp.),
- carangues du Sénégal (Caranx Senegallus),

- otolithes (*Pseudolithus senegalensis*, P Typus, P. Brachaygnatus),
- barracudas à bande dorée (*Sphyraena guachancho*),
- capitaines-plexiglas (*Galeoïdes decadatylus*),
- capitaines (*Ploydactylus quadrifilis*).

3.4 L'organisation de l'unité de production

L'unité de production de base se compose :

- d'un propriétaire (toujours présent au campement),
- de son ou ses embarcations motorisées
- de 4 marins par embarcation
- d'un ou deux filets à bord qui sont mis bout à bout en mer.

Sur les quatre hommes d'équipage, seul trois embarquent pour la pêche, le quatrième reste à terre pour se reposer et il s'occupera du poisson lors du débarquement. C'est à tour de rôle que les marins occupent cette fonction. Le propriétaire n'embarque pas sur la pirogue lors de la pêche sauf en cas de problème à régler.

Selon les pêcheurs sénégalais il n'y aurait pas de hiérarchie vraiment marquée entre eux lors de la pêche. Le capitaine ne sera là que pour coordonner les manoeuvres et chacun peut suggérer le lieu de pêche et le moment où il faut mettre le filet à l'eau. S'il n'y a pas d'opposition, le premier ayant fait son choix sera suivi par les autres.

En pratique, lors de nos embarquements, un des pêcheurs, de par son expériences et sans doute aussi de par sa personnalité dirigeait de façon très informelle toutes les opérations de pêche.

La hiérarchie socio-professionnelle à l'intérieur d'une unité de pêche sénégalaise est donc distincte de celle que nous avons pu étudier chez les pêcheurs Guinéens ou Léonais. Par ailleurs, cette hiérarchie ne semble pas formalisée dans le discours des pêcheurs sénégalais qui valorisent une certaine forme d'égalitarisme dans les tâches et les responsabilités, bien que dans les faits, il s'avère que le plus ancien, celui ayant une plus grande expérience, et généralement le leader génère une hiérarchie des rôles et des statuts très diversifiée et complexe. Il me semble important de ne pas tirer de conclusion sur cet aspect de l'étude d'autant plus que les propriétaires interrogés,

qui n'embarquent pas, nous ont tous donné le nom du capitaine pour chaque barque, celui-ci étant leur interlocuteur privilégié lors des conflits avec les Guinéens ou des problèmes rencontrés dans l'exercice de l'activité. Il faudrait donc approfondir le rôle et le statut de ces capitaines.

3.5. L'action de pêche

Les Sénégalais pratiquent une pêche nocturne : les embarcations quittent le campement vers 16 h et arrivent sur les lieux de pêche entre 18 h et 18 h 30. Tous les pêcheurs ont un gilet de sauvetage et dans chaque pirogue il y a un compas.

L'opération de mise à l'eau du filet se termine au plus tard quand le soleil se couche. Lorsqu'il fait nuit les diverses embarcations se signalent les unes aux autres à l'aide de lampes de poche puis les pêcheurs s'installent pour la nuit en se servant des gilets de sauvetage comme matelas. Le filet faisant office d'ancre flottante, la pirogue a toujours la proue face au vent et au courant, l'ensemble dérive avec la marée. La levée du filet n'a lieu qu'aux premières lueurs du jour.

Il faut une heure et demie pour remonter le filet en démaillant le poisson. Tout le monde participe à la manoeuvre. Puis les pêcheurs reviennent au campement, fatigués car ils n'ont dormi que quelques heures durant la nuit.

Dès l'arrivée, le marin "de repos" s'occupe du poisson pendant que les propriétaires assistent au débarquement. Une partie de la production est vendue sur place et se compose essentiellement de machoirons et requins (cas de Sakama) ou est stockée pour être vendue le matin même à Boffa (cas de Dobiré). Le restant est laissé tel quel au soleil, puis, dès que la décomposition est entamée, il est vidé, salé et laissé à sécher. Cette transformation lui confère un attrait gustatif très prisé par la population sénégalaise.

Ce sont les marées à fort coefficient qui sont, pour les Sénégalais, les plus favorables. Le mouvement de l'eau atteint alors une grande amplitude, le courant est plus fort et le poisson ne peut plus échapper au filet qui lui barre la route et dans lequel il se maille.

De façon générale, les Sénégalais considèrent les eaux guinéennes comme beaucoup plus poissonneuses que celle du Sénégal mais plus dangereuses en raison de nombreux hauts fonds.

3.6. La commercialisation en cours de campagne

Lorsque les pêcheurs migrants font une bonne campagne et que la quantité de poisson préparé est importante, comme ce fut le cas les années précédentes, ils organisent entre eux, par campement, un transport vers le Sénégal.

Une pirogue et son équipage sont choisis pour transporter la totalité de la production de poisson transformé afin de la vendre à Ziguinchor (1 kg vendu entre 650 et 950 F CFA). Avant de faire le voyage l'embarcation est soumise à une visite de partance par les autorités guinéennes (coût : 13.000 FG) et les armateurs doivent s'acquitter d'une taxe d'exportation (coût : 5.000 FG pour 1.000 kg de poisson).

L'équipage et l'armateur de la pirogue de transport sont dédommagés par les autres armateurs qui continuent à pêcher (les frais étant partagés entre tous les armateurs). Cette année aucun des campements n'a fait le transport en cours de campagne du fait de leur arrivée tardive en Guinée, de l'augmentation des frais d'accueil et des sommes versées aux Guinéens lors des conflits en mer.

Cet aspect de la campagne me paraît intéressant à approfondir dans la mesure où la commercialisation en cours de campagne demande une organisation très complexe afin de partager les coûts de transport, déléguer la vente à ceux qui se chargent de ce transport et dédommager la non-activité de pêche de ces derniers (l'unité de pêche est absente 8 jours au moins du campement).

Ainsi serait-il important, entre autres d'étudier quels sont les critères de choix de l'unité de transport, comment est évalué le manque à gagner, comment est réparti le dédommagement entre les armateurs, à partir de quelle masse de production le voyage devient indispensable.

4. COMPOSITION HUMAINE ET ORGANISATION SOCIALE DES CAMPEMENTS

A Sakama les équipages et les armateurs des neuf embarcations sont Sérère et Diola, tous chrétiens. Parmi les Diola, 3 ont appris la pêche auprès d'un parent, les autres, qui représentent la grande majorité, n'ont même pas plus de deux années d'expérience dans cette activité. Quelques-uns n'ont pas l'intention de continuer. Ils se font un peu d'argent avant de trouver un autre travail.

Il y a très peu de relation de parenté entre les Diola d'une même pirogue et entre les équipages des autres pirogues. Il y a par contre de forts liens de parenté entre les Serère composant l'équipage d'une même embarcation.

Tous les jeunes hommes (17 à 35 ans) sont célibataires : seuls les pêcheurs confirmés sont mariés, leurs femmes restent au Sénégal.

La majorité des pêcheurs sénégalais de Sakama est constituée essentiellement de Diola, il est décrit comme Serère, l'ethnie du chef de campement.

A Sakama, l'appartenance religieuse (chrétienne) semble être le facteur constitutif autour duquel s'organise le campement. Elle domine la mixité de l'appartenance ethnique et la disparité de l'ancienneté dans la pêche. Les relations de parenté, bien qu'elles soient importantes dans les unités de pêche Serère, ne semblent pas fonder le critère préférentiel dans l'engagement des pêcheurs. De plus, la parenté dans l'activité est un facteur diversement répandu. Les Serère semblent à ce sujet plus homogènes que les Diola du campement qui abordent l'activité de façon très diverses. Pour les jeunes pêcheurs Diola de Sakama l'opportunisme d'une activité rentable à court terme leur aurait permis de sortir de l'inactivité ou du manque de débouchés post-scolaires.

Dans le discours des pêcheurs de Sakama, où les Serère semblent plus élevés dans la hiérarchie sociale du campement, ils sont considérés comme pêcheurs professionnels spécialisés alors que les Diola auraient appris le métier auprès d'eux et sont reconnus comme des "novices" dans la profession. Les Serère ne feraient qu'une agriculture de subsistance durant la saison des pluies alors que les Diola seraient des agriculteurs de profession venus récemment dans l'activité de pêche. A Dobiré, par contre, les pêcheurs Diola se considèrent comme des pêcheurs professionnels et non pas comme des agriculteurs ayant changé d'activité.

Le campement de Dobiré est exclusivement composé de Diola. Tous sont musulmans, originaires du même village de Thionckessyl en Casamance. Les Diola de Dobiré se disent tous parents entre propriétaires et équipages, et marins entre eux. De plus, tous ont dans leur famille des parents qui pratiquent ou qui ont pratiqué la pêche. Dans ce campement la préférence est donnée à la parenté comme facteur constitutif de la composition des équipages. L'organisation du campement de Dobiré est particulièrement intéressante. Cela est sans doute dû à son homogénéité ethnique et au fait que tous les pêcheurs sont natifs du même village. Le chef de campement a, comme à Sakama, un rôle de médiateur entre les Sénégalais du campement et les autorités

locales ainsi qu'avec la population du village d'accueil. Il est pêcheur depuis longtemps : il a appris le métier avec son frère qui avait lui-même été initié à la pêche par leur père. A Dobiré, il est le seul à être accompagné de sa femme (qui est l'unique femme du campement). L'épouse du chef de campement, après une mise en commun de l'argent nécessaire à l'achat de nourriture, prépare le repas collectif.

Les dépenses et les charges sont réparties entre les propriétaires. Ce sont eux qui payent la nourriture. Ils doivent fournir un sac de riz par semaine et donner 500 FG par jour pour les condiments et l'huile. L'argent est donné à l'économe (personnage non identifié) qui, sur la demande de la cuisinière, fournit une somme quotidienne à un des jeunes qui se charge de l'approvisionnement à Boffa. Les denrées ainsi achetées sont présentées à l'économe qui rend compte des dépenses au reste de la communauté et remet à la cuisinière ce dont elle a besoin pour faire les repas. Le lavage du linge est effectué individuellement par chaque marin.

Tous les jours la partie de la production commercialisable en Guinée est mise en commun dans une des pirogues qui fait le trajet jusqu'à Boffa. La vente a lieu et celui qui est chargé des achats en profite pour aller au marché. La pirogue choisie utilise de l'essence achetée avec la caisse commune.

Quand les pêcheurs des deux campements repartent au Sénégal, ils continuent la pêche jusqu'à la fin juillet, ensuite pendant août et septembre, ils s'occupent de l'agriculture (riziculture, huile de palme et arachides).

5. CROYANCES ET ACTIVITES CULTURELLES

Les "grigris" et autres "médicaments" visant à protéger la barque et ses occupants, à prodiguer une bonne pêche et à combattre les jeteurs de sorts sont tous faits au Sénégal. Les karamoko (marabouts) pilent des feuilles dans unealebasse, regardent le fond de celle-ci et déterminent le sacrifice à faire pour que la campagne se passe bien. Au dire des pêcheurs, aucun rituel n'est fait en Guinée.

Cet élément nous paraît révélateur du type de relation entre pêcheur migrant étranger et pêcheur autochtone. Le manque de confiance envers les karamoko guinéens (marabouts), s'explique essentiellement par les effets attribués à ces médicaments (protection contre les mauvais sorts, incidents en mer, perte du filet etc...) et de l'implication personnelle de ceux qui les élaborent. Ce n'est pas à n'importe quel karamoko que l'on s'adresse, car leurs actions sont intra-spécifiques à la localité notamment en raison des esprits qui y habitent.

En poussant prudemment l'analyse, cela ne voudrait-il pas dire que les pêcheurs migrants viennent avec leurs propres croyances sur le milieu, les esprits qui y habitent, les dangers qu'ils peuvent représenter ? Ces croyances seraient spécifiques aux migrants qui les projetteraient sur le milieu guinéen. Les karamoko locaux seraient alors incapables de combattre ou de protéger les pêcheurs de quelque chose qu'ils ne connaissent pas.

Cette hypothèse est à vérifier et il serait intéressant de voir si les pêcheurs migrants saisonniers adoptent les croyances locales comme le font les pêcheurs étrangers sédentaires tels que les Sierra Léonais de Conakry qui connaissent et craignent Mansabö, génie maléfique du Nord de la presqu'île. A cela il faut ajouter la méfiance des Sénégalais à l'encontre des Guinéens qui n'ont à priori aucune raison de prodiguer à des étrangers le fruit de leur savoir occulte.

Bien que dans toute société il y ait une séparation sexuelle du travail qui se formalise à travers une spécialisation des tâches à l'intérieur d'une même activité, la séparation sexuelle du travail trouve généralement ses légitimations dans les mythes d'origine et englobent chaque activité. Ces discours sont intériorisés et reproduits à travers les générations par le système d'initiation qui fixe l'individu dans son genre et dans sa place dans la société. Mais l'initiation est aussi un apprentissage des règles sociales de la vie quotidienne, elle fixe chez l'homme, ses droits, ses devoirs, ses obligations, ses interdits. Ce qu'il est intéressant de noter chez les pêcheurs Diola de Sakama qui sont venus très récemment dans l'activité de pêche, c'est leur façon d'appréhender l'activité. Dans beaucoup, pour ne pas dire presque toutes les sociétés de pêcheurs, la femme est généralement interdite d'embarquement lors des actions de pêche. Pour les pêcheurs guinéens et les pêcheurs Serère de Sakama et Diola de Dobiré, il en va de même.

Les Diola de Sakama avec qui nous avons embarqué ne pensent pas qu'une femme porte malheur si elle monte dans l'embarcation et si elle participe à la pêche, mais ils savent que les autres pêcheurs Serère et Guinéens observent cet interdit. Ils s'y plient plus par crainte de la sanction sociale que par peur de la transgression de l'interdit lui-même. Pour eux, la pêche est avant tout une question de chance.

Le fait qu'une femme puisse participer à une action de pêche nous semble révélateur de leur noviciat et des types de stratégies qui ont présidé au choix d'intégration dans cette activité.

6. RELATIONS ENTRE PECHEURS MIGRANTS ET POPULATIONS AUTOCHTONES

6.1. Offrandes et taxes

Quand le chef du campement de Dobiré est arrivé en 1989, le parrain du chef de campement et le chef de village n'avaient demandé qu'une offrande de cola de 6.000 FG pour que les Sénégalais défrichent l'emplacement et construisent les cases. En 1990, ils ont demandé 12.500 FG pour le campement plus de 2.000 FG d'impôt par personne présente.

En plus de ces offrandes les pêcheurs sénégalais doivent s'acquitter d'un certain nombre de taxes prélevées par l'administration guinéenne qui se décomposent ainsi :

Marine marchande

- Visite de mise en service	15.000 FG/Pirogue
- Visite de sécurité marine	30.000 FG/ "
- Visite technique exceptionnelle	13.000 FG/ "
- Permis de navigation	5.000 FG/ "
- Permis de conduire	5.000 FG/ "
- Carte professionnelle	9.000 FG/ "
- Visite de partance	13.000 FG/Pirogue/voyage

90.000 FG

Service de pêche

- Licence de pêche	1.000 FG/Pirogue
- Carte professionnelle	2.000 FG/ "
- Permis de requin	1.000 FG/ "
- Impôt sur le moteur	25.000 FG 25 cv
	40.000 FG 40 cv

69.000 FG

Total général 159.000 FG

6.2. Conflits de pêche

Au cours de la campagne, il arrive très souvent qu'il y ait des conflits en mer. En effet, les pêcheurs sénégalais pêchant avec des filets maillants dérivants d'environ 900 mètres de long, généralement en bon état et ayant des ralingues solides.

La pêche qui s'effectue de nuit passe par une phase de reconnaissance du lieu. La pirogue traverse sa zone de pêche et à la tombée de la nuit, les pêcheurs placent le filet qui est ensuite à la merci du courant.

Les pêcheurs guinéens partent beaucoup plus tard et câlent leur engins dans l'obscurité. Ce sont des légotines fixes d'un maillage de 60 m, et des palangres (ligne de fond à laquelle est accrochée une multitude d'hameçons).

Parfois les filets sénégalais dérivent et viennent s'accrocher soit aux palangres, soit aux filets câlés des Guinéens. Ces incidents sont réglés à l'amiable chez le chef de port du village du plaignant et le pêcheur sénégalais rembourse le matériel endommagé.

Mais, d'après les pêcheurs sénégalais, il y a aussi d'autres types de conflits : soit les pêcheurs guinéens coupent volontairement les filets sénégalais et les réemploient à leur compte ou utilisent les matières premières pour réparer les leurs (nous avons été témoins de ce type d'exaction) : soit ils exagèrent considérablement le dommage subi et se font rembourser un matériel qu'ils n'avaient jamais possédé.

Voici un autre exemple de pression subie par les Sénégalais : lorsque la pêche est bonne, les habitants du village de Dobiré viennent au campement et quémangent du poisson, qu'ils emportent alors chez eux gratuitement.

L'année 1990 semble être un tournant pour les pêcheurs sénégalais migrants. D'une part, la pression fiscale est très lourde et d'autre part les conflits de pêche se sont multipliés. Leur résolution est généralement défavorable aux migrants, à tel point que les pêcheurs de Dobiré ne savent pas s'ils reviendront en Guinée pour la campagne de 1991. Certains parlent de migrer vers la Sierra Léone où le poisson est moins abondant mais où les tracasseries et les taxes administratives semblent être moins lourdes.

Conscient de ce problème de coexistence des techniques guinéennes et sénégalaises, le Directeur des Pêches de Boffa proposait une réglementation des engins utilisés. Les filets maillants devraient être fixes lors de la campagne de 1991, ce qui limiterait fortement les accrochages et la perte des engins.

Quand nous avons fait part de cette proposition aux pêcheurs de Dobiré, leur réponse a été catégorique. Pour eux une légotine fixe ne peut faire plus de 70 à 80 mètres de long autrement elle ne peut supporter la force des courants, il leur faudrait donc diviser leurs filets. Or, disent-ils, "on se fait déjà voler des pans entiers du filet quand nous sommes amarrés à lui, mais si

l'on câle plusieurs filets en différents endroits, même pu éloignés les uns des autres, la nuit, il nous sera impossible d'éviter le vol soit du filet, soit des captures".

Pourtant les légotines guinéennes font en moyenne 800 mètres de long et sont câlées. On se trouve donc devant une intériorisation des techniques de pêche totalement différentes. Les Sénégalais connaissent la technique et la longueur des filets guinéens mais ne conçoivent pas d'utiliser eux-mêmes ce type de filet câlé.

En fait, face à la multiplicité des conflits, nous nous demandons s'ils ne sont pas le reflet d'un processus visant, à plus ou moins longue échéance, à chasser les Sénégalais de ces deux campements. L'exemple de Bougolon est aussi révélateur. Ce village a abrité pendant de nombreuses années des pêcheurs sénégalais migrants. Cette année, ils ne sont pas revenus mais les séchoirs, dont le modèle a été introduit par les pêcheurs migrants, sont pleins et les Guinéens travaillant avec la légotine, font du poisson séché, salé qu'ils vont vendre régulièrement à Ziguinchor. Cette pratique semble être d'un très bon rapport économique !

6.3. Aspects positifs de la présence des pêcheurs migrants

Si les rapports entre pêcheurs migrants sénégalais et pêcheurs guinéens sont emprunts de relations conflictuelles, il n'en est pas moins vrai qu'ils apportent beaucoup aux deux parties. Les Sénégalais ont en Guinée une zone de pêche très favorable aux techniques qu'ils emploient et les Guinéens ont appris et continuent à apprendre beaucoup de ces bons pêcheurs.

L'exemple de Bongolon est plein d'enseignements quant au rôle de formation des pêcheurs migrants étrangers. Les Guinéens ont acquis de nouvelles techniques de capture et de transformation du poisson tout en gardant leur propre type d'embarcation (flimbote et salan).

Les deux capitaines sénégalais travaillant à Sakama sur des barques guinéennes avec un équipage guinéen et des filets guinéens de type légotine mais ayant une technique sénégalaise (Art mobile), constituent un autre exemple du rôle joué par les pêcheurs migrants.

La coopération et la transmission des techniques et savoirs, qu'elles soient directes à travers un apprentissage comme le démontre l'exemple ci-dessus, ou indirectes par imitation et réappropriation, sont des atouts très favorables pour le développement de la pêche.

La Guinée perdrait beaucoup à laisser les pêcheurs Guinéens exercer une pression financière immodérée qui pousserait les Sénégalais à ne plus revenir. Elle perdrait un apport non négligeable de protéines animales directement mis sur le marché guinéen (il ne faut pas oublier qu'une partie de la production est vendue aux commerçantes locales car des poissons comme le mâchoiron, le requin, la raie pour ne citer que les plus importants, semblent mal se prêter à la transformation qu'affectionnent les Sénégalais). Par ailleurs, les pêcheurs sénégalais qui ont une tradition maritime de longue date et un savoir-faire très professionnel, sont de bons exemples pour améliorer les techniques de pêche des Guinéens, ce qui semble déjà entamé.

NOTE N° 2 INFORMATION SUR LES PECHEURS SIERRA LEONAI EN GUINEE

Le groupe le plus important de pêcheurs migrants étrangers pratiquant la pêche en Guinée est représenté par les Sierra Léonais.

Ces pêcheurs, quelles que soit leurs caractéristiques migratoires, sont présents sur l'ensemble du littoral guinéen (voir tableau) où ils pratiquent, en grande majorité, la pêche de jour du petit pélagique à l'aide de filets encerclants de type regae.

Tous les pêcheurs Sierra Léonais que nous avons enquêtés l'ont été à Conakry et plus particulièrement à Dixin Port III. Ce débarcadère abrite une importante communauté Léonaise et est le centre de l'organisation des pêcheurs Léonais en Guinée.

1. IMPORTANCE ET LOCALISATION DES PECHEURS SIERRA LEONAI SUR LE LITTORAL GUINEEN

Le recensement mené en 1987 par Gilles Domalien (C.R.H.B., O.R.S.T.O.M.) ne dénombrait qu'une vingtaine d'armateurs léonais à Conakry. Nous pensons que ce nombre a été largement sous-évalué, en raison, d'une part de difficultés d'enquête sur les pêcheurs migrants et d'autre part de la méfiance de ceux-ci envers les agents administratifs parfois chargés de la collecte des données.

Néanmoins sur la population enquêtée, les Sierra Léonais représentaient alors 10 % des propriétaires de pirogues et 30 % des effectifs de marins à Conakry.

Lors du recensement effectué par Gilles Domalian et Lionel Malais entre le 15/12/88 et le 07/01/89, sur 685 propriétaires de barque, il y avait 648 Guinéens et 23 Sierra Léonais se répartissant en 10 propriétaires de salans (sur 436), 11 propriétaires de flimbotes (sur 77) et 2 propriétaires de pirogue monoxyle.

TABEAU

LOCALISATION DES PECHEURS SIERRA LEONAI EN MIGRATION SAISONNIERE SUR LE LITTORAL GUINEEN

<u>Débarcadères</u>	<u>Préfectures</u>	<u>Observations</u>
Bonfi	Conakry III	toute saison
Boulbinet	Conakry I	
Dixin II	Conakry II	saison sèche
Dixin III	Conakry II	toute saison
Landreah	Conakry II	
Kakompass	Boké	
Katchek	Boké	saison sèche
Taboriah	Koba	octobre à janvier
Koukoudé	Boffa	
Tugnifilidy	Tugnifily	novembre-décembre
Kondeyre	Tugnifily	avril-mai 1 mois
Konimodia	Forecariah	
Khuny	Forecariah	
Matakang	Forecariah	saison sèche
Rominkine	Benty	saison sèche
Salatougou	Benty	saison sèche
Sibkoby	Kalia	tous les mois aux fortes marées.

2. DIFFERENTES TYPES DE MIGRANTS

Dans l'état actuel de nos travaux nous pouvons dégager trois grands profils de pêcheurs dans l'activité :

- les propriétaires installés de longue date en Guinée
- les marins séjournant plusieurs années consécutives sans presque jamais retourner en Sierra Léone
- les propriétaires et pêcheurs en campagne de pêche.

2.1. Les propriétaires installés de longue date

Les propriétaires résidant en Guinée depuis 10 à 20 ans sont souvent assimilés à la population. Parmi eux, certains se sont mariés ; à des femmes guinéennes (Sousou et Baga). D'autres ont construit leur propre concession et logent en partie leurs équipages.

La famille nucléaire -femme (s) et enfants- est présente à leurs côtés et ils ne se déplacent en Sierra Léone que pour des événements familiaux importants (décès, mariage).

Nous avons à faire ici des groupes segmentaires qui font leur vie définitivement à l'étranger. Leurs équipages sont recrutés parmi les pêcheurs léonais séjournant plusieurs années en Guinée. Certains de ces propriétaires font venir de Sierra Léone des jeunes marins qui à la longue apprennent ou se perfectionnent dans le métier.

La parenté ne joue ici qu'un très faible rôle et a pour seule fonction de préserver les intérêts du propriétaire. Le propriétaire met sur l'embarcation un parent proche qui n'a pas obligatoirement un statut élevé dans l'unité de production mais qui empêche les débarquements pirates ou les détournements de poissons par le capitaine.

L'équipage travaillant sur ces propriétaires est pluri-ethnique. Lors des premières enquêtes les marins interrogés déclaraient appartenir presque exclusivement à l'ethnie Temne ou Temine. Les enquêtes ultérieures, plus fines, ont nuancé les premiers résultats. Environ 50 % des marins Sierra Léonais sont Temne, les autres sont : Lökö, Menis, Manden, Ancou, Liban (ou Libandy), Kono.

2.2. Les marins séjournant plusieurs années

Les pêcheurs célibataires constituent la majorité de ce groupe. Quant aux rares pêcheurs mariés, très peu font venir leurs familles - femme (s) et enfants - de Sierra Léone. Dans la plupart des cas ces simples pêcheurs sont arrivés en Guinée à l'occasion d'un embarquement et sont restés quand leur pirogue est repartie.

Ils forment l'équipage des propriétaires résidents et changent périodiquement d'embarcation, effectuant des remplacements et s'engagent en fonction des occasions de travail.

Les capitaines et les simples pêcheurs se connaissent d'un débarcadere à l'autre. Il y a peu de relations de parenté entre eux mais il existe par contre des relations amicales dues au voisinage des lieux de résidences, à des expériences en commun de

l'activité, à l'appartenance à une même ethnie ou tout simplement à une même appartenance nationale.

Beaucoup parmi eux logent dans la concession du propriétaire ou chez la mareyeuse de ce dernier à qui ils payent le loyer par un don en poisson. Toute leur famille se trouve en Sierra Léone et ils comptent y retourner quand ils auront "terminé le travail ici". C'est pourquoi ils effectuent régulièrement des voyages en Sierra Léone.

2.3. Les marins en campagne - Migrants saisonniers

Ils sont de passage pendant 1 à 2 mois sur un débarcadere puis repartent sur d'autres lieux de pêche (Koukoude par exemple). Ils sont très mobiles et se déplacent aussi en fonction des ententes avec les Guinéens qui les hébergent, ou qui leur achètent la production.

Il est très difficile de les recenser et de connaître leur itinéraire. Du jour au lendemain ils peuvent décider de se déplacer d'un lieu de pêche à l'autre afin de suivre le poisson, en fonction des saisons, du niveau des prix de vente, etc...).

A Kaback par exemple une mareyeuse une entente particulière avec un pêcheur léonais qu'elle est allé chercher elle-même en Sierra Leone et qu'elle a engagé pour venir pêcher au large de l'île. Elle accueille l'équipage à Matakang, donne des avances pour l'essence et parfois pour l'entretien de la barque. En contrepartie, elle se réserve la production. Dans ce même débarcadere, du fait de la présence régulière de migrants, un quartier leur a été réservé en périphérie du village (Téminétay). Il y a unité ethnique dans les embarcations des pêcheurs en migration saisonnière, et les membres d'équipage sont liés entre eux par de très fortes relations de parenté.

3. LES TECHNIQUES

L'embarcation caractéristique des Sierra Léonais est la flimbote ou flimbotine. Ces embarcations de grande dimension (de 10 à 20 mètres de long, 2 mètres de large et 1.25 de profondeur) sont construites en planches de framiné et les membrures sont généralement taillées dans les branches d'iroko ou de linguier. Leur double étrave leur donne une ligne élancée, un puits arrière excentré abrite le moteur de 15 à 40 cv. Une longue rame, ligaturée sur la poupe de la pirogue est utilisée comme gouvernail. Sur ce type d'embarcation l'équipage est composé de 13 à 25 pêcheurs.

Cette pirogue, à des rares exceptions près, est orientée vers la pêche du petit pélagique et le filet utilisé est le filet regae (originaire de Sierra Leone et introduit en Guinée dans les années 84-85). Ce filet diffère essentiellement des sennes coulissantes par l'absence de coulisses. Mais cette différence n'implique pas obligatoirement que ce filet soit moins preneur que les sennes coulissantes.

En effet, en raison de la faible profondeur des eaux côtières (10 % de la surface du plateau continental guinéen est située à une profondeur inférieure à 15 mètres et cela jusqu'à 15 milles des côtes) et de la chute de ces filets (qui est de 40 à 42m), la ralingue plombée repose toujours sur le fond et la capacité de fermeture de la poche est moins cruciale que pour les sennes pêchant en pleine eau. Une fois l'encercllement du banc effectué, les pêcheurs ferment la poche en tirant sur la ralingue plombée.

Ce filet est composé de plusieurs alèzes de maillage différents (généralement deux, au maximum trois, de 50 à 60 mm, le plus petit maillage étant placé en haut sur toute la longueur de la ralingue de flotteurs). La longueur moyenne de ce filet est de 1000 mètres mais certains atteignent 1500 mètres.

Le gros des prises ne se maille pas, la poche est amenée sur le flanc de la pirogue pour être transvasée à bord ou vidée à l'épuisette.

4. L'ORGANISATION DU TRAVAIL

La spécialisation du travail est très poussée, les rôles se distribuent et s'échangent au fur et à mesure de l'action de pêche. Ils correspondent tous à une tâche particulière et peuvent se décrire ainsi :

4.1 Rôles et statuts

Capitaine (1) : Responsable de la barque.

Legoman (1) : Gardien de la barque, il est chargé de la nettoyer et de veiller sur elle quand elle est au débarcadère. Il modifie le mouillage en fonction des marées, écope pendant la navigation et dirige la barque à l'aide d'une grande gaffe lors de l'accostage. Il dort à bord ou à côté de la barque quand elle est au port.

Capini (1 ou 2) : dirige la barque à l'aide d'une longue rame. Il se tient debout à l'arrière de la pirogue.

- Opreto (1) : Chargé du moteur (de son fonctionnement en mer et de son entretien à terre), de l'installation et de la manipulation. Il est responsable devant le capitaine du bon fonctionnement du moteur.
- Pullman (3 à 6) : En équipes de 3, ils sont chargés de guider le filet sur leurs bras lorsqu'il se dévide.
- Lin a coke ou cokmen (6 à 8) : Tire sur la ralingue de flotteur lors de la remontée du filet.
- Lin a lede (4 à 5) : Tire sur la ralingue de plomb lors de la remontée du filet.
- Robaman (1) : Charge et décharge l'essence et les pagaies.
- Belman (1) : Chargé de remplir les bassines de poissons lors du débarquement.
- Waper (1) : Chargé de transporter le poisson de la barque au débarcadère.

Il est évident que l'effectif est variable selon la grandeur de la pirogue et la longueur du filet. Certains rôles ne s'échangent ni ne se modifient : Capitaine; Legoman, Opreto et Capini gardent leur rôle et n'interviennent que si l'on a besoin d'eux. Pullman, lin a coke, lin a lede, robaman et belman sont des rôles interchangeable. Des statuts spécifiques se calquent sur ces rôles. En ordre décroissant d'importance :

- capitaine, capini, opreto, sont classés dans les statuts supérieurs;
- lin a coke ou cokmen, lin a lede, pullman, sont égaux dans les statuts intermédiaires;
- logeman est un statut inférieur (il désigne aussi la place de l'apprenti).

4.2. Action de pêche

La pêche du pélagique sur les flimbotes est diurne, les embarcations passent toute la journée en mer. Si le premier "lancer" de filet n'a pas été pleinement satisfaisant, le capitaine peut donner l'ordre d'effectuer jusqu'à deux autres "lancers".

La pirogue prend la mer le matin après que le legoman l'ait amenée le plus près possible de la côte et ait écopé l'eau qui s'est infiltrée durant la nuit. Le moteur est mis en place et la pirogue se dirige vers le lieu de pêche décidé par le capitaine.

Pendant le trajet, les pêcheurs discutent et mangent le petit déjeuner qu'ils ont emmené individuellement. Les lieux de pêche sont diversement éloignés des côtes, il suffit parfois de 3/4 d'heure pour arriver dans la zone pour l'ethmalose et parfois 2 à 4 heures de trajet pour la sardinelle.

Dans la zone de pêche, les hommes s'installent aux différents postes. Les pullman se placent à l'arrière du filet et se mettent en position, prêts à dévider les 1000 mètres de ralingues sur leurs bras tendus. Tous les autres pêcheurs sont debout sur les bancs. Le capitaine, à la proue, essaye de distinguer le frémissement du poisson à la surface. Nous avons assisté à deux types d'approche de bancs de poissons d'espèces différentes :

- la première approche consiste, dès que le banc d'ethmaloses a été repéré, à couper le moteur et à faire l'approche finale à la pagaie. Au signal du capitaine, le moteur est mis en marche, la première bouée est jetée à l'eau et l'encerclement est effectué au moteur ;
- la deuxième approche se fait entièrement au moteur, le banc de sardinelle est abordé et encerclé le plus rapidement possible. La pirogue achève son encerclement en venant s'arrimer à la première bouée mise à l'eau.

Les lin a lede commencent alors le travail et ramènent la ralingue de plomb, ce qui forme une poche dans laquelle le poisson se concentre. Les pullman deviennent link a coke. Le capitaine supervise le tout puis participe au premier démaillage. Le filet est directement rangé à l'arrière de l'embarcation et est prêt pour un deuxième "lancer".

A l'arrivée du débarcadère, la pirogue est assaillie par les jeunes garçons qui essaient tous de se procurer un ou deux poissons "pour la sauce".

4.3 Systèmes de rémunération

Le capitaine surveille les pêcheurs sur le chemin du retour car chacun essaye de mettre de côté quelques kilos supplémentaires. Quand la pêche est bonne, le capitaine ferme les yeux mais quand elle est mauvaise, il refuse systématiquement ce genre de "prélèvements".

Les systèmes de rémunération sont très complexes et variables. Le modèle le plus répandu sur les unités de pêche ayant un équipage léonais est le suivant :

- Le capitaine donne une part au capini, à l'opreto, et quelques poissons au legoman. Ces parts de poissons sont spécifiquement localisées sur la pirogue. Ensuite un espace entre deux membrures est consacré à la part de l'équipage. Le reste va au propriétaire, à l'avant de la pirogue. Les espèces nobles sont mises à part.

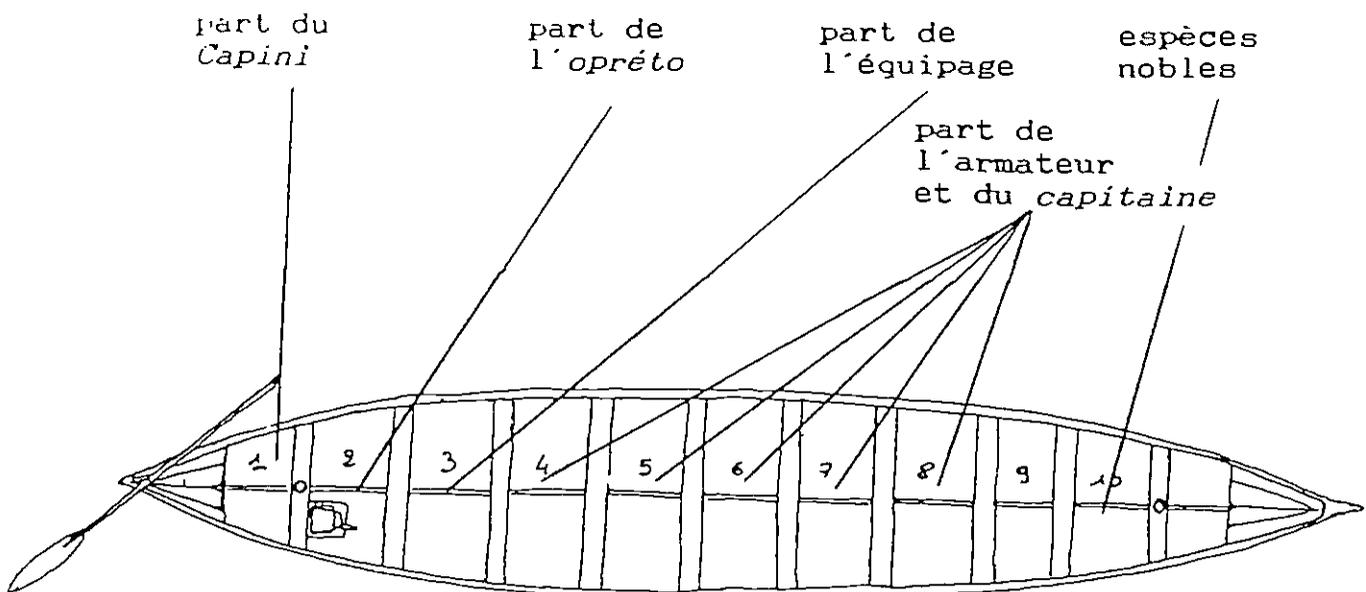
Dans certains cas, le capitaine a sa part dans celle du propriétaire. Quand il commercialise la production et après consultation du propriétaire qui assiste généralement au débarquement, il prélève une somme d'argent qui lui paraît correspondre à sa rémunération.

Beaucoup d'autres systèmes de rémunération ont été identifiés (rémunération en numéraire en fin de semaine, un jour de pêche dans la semaine consacrée à l'équipage, etc...), mais nous n'avons pas encore analysé la diversité de ces systèmes. Une équipe du CRHB (Centre de Recherche Halieutique de Boussoura) travaille actuellement sur ce sujet. Par contre nous n'avons pas pu observer de système de rémunération à la part tel qu'on le pratique chez certains groupes de pêcheurs (part pour le moteur, pour le filet, pour la barque, pour la main d'oeuvre, etc...).

Les différents modes de rémunération peuvent dépendre en général de l'entente entre le propriétaire et l'équipage et de la bonne ou mauvaise pêche. Par exemple si la pêche couvre à peine le prix de la dépense en essence, l'équipage ne gagnera que le prix des cigarettes.

Malgré ces diversités, il est évident que le capini et l'opreto sont, en dehors du capitaine, les pêcheurs les mieux rémunérés, le capini faisant office de second. Cette rémunération est individuelle alors que celle du reste de l'équipage par le capitaine est générale.

Les parts de poissons sur la pirogue



5. ORGANISATION SOCIALE EN GUINEE

Tous les Sierra Léonais de Guinée reconnaissent un chef qui est M'Baiye Camara. Il est considéré comme le plus ancien migrant léonais de Guinée, le plus sage, le plus instruit des "choses secrètes". Il est secondé par Moussa Conteh. Tous deux sont Temnés, ont été élus par les pêcheurs et sont de grands "initiés".

Un troisième personnage, Fode Nosta, également de l'ethnie temné, est le représentant désigné par l'ambassade de Sierra Léone. Moussa Conteh et Fode Nosta travaillent en collaboration et veillent à ce que tout se passe bien. Ils peuvent mobiliser la communauté léonaise en cas de décès ou de grave maladie en recueillant les aides et en organisant les cérémonies. Cette organisation, basée à Conakry et plus particulièrement à Dixin Port III porte le nom d'"Union Léonaise". Ses compétences s'étendent sur tout le littoral guinéen.

Fode Nosta intervient quand le recours aux autorités adminis- tratives devient indispensable.

Il y a réunion de tous les armateurs léonais le dernier vendredi de chaque mois de 8h à 15h chez le représentant M'Baiye Camara. A travers les discussions, il y a un compte-rendu des faits marquants du mois. Si le besoin se fait sentir lors de cette réunion, une réunion générale regroupant tous les ressortissants léonais engagés dans l'activité est alors organisée.

Ces trois personnalités forment parfois une délégation pour rendre visite aux autres communautés léonaises du littoral.

6. ANCIENNETE DANS LA PECHE

En général les pêcheurs léonais reconnaissent que leur savoir-faire vient, en grande partie, des pêcheurs Ghanaéens auprès desquels nombre d'entre eux ont été apprentie. Tous ont de la parenté proche dans l'activité.

L'apprentissage dans la famille se fait en premier lieu sur les mares et cours d'eau. Le filet épervier, les flèches, le filet barrage et l'empoisonnement ont été leurs premières approches de l'activité. Certains sont passés directement à la pêche piroguière maritime sur des flimbiotes, d'autres se sont contentés de faire une petite pêche côtière sur des pirogues monoxyles, en complément de leurs activités agricoles, avant d'avoir l'occasion d'un embarquement sur des unités plus importantes.

Dès le début de la colonisation française en Guinée, la présence des Sierra Léonais est attestée. Ils étaient alors spécialisés dans la construction immobilière, dans le commerce et dans la pêche. Un quartier de Conakry portait un nom inspiré d'une de leur ethnie (Teminetay). Certains sont depuis plusieurs générations en Guinée et les mariages entre Léonais et Guinéens ne sont pas rares.

7. CROYANCES ET ACTIVITES CULTURELLES

Des interdits sont communs aux différentes ethnies léonaises, tels qu'embarquer des ananas, des arachides non décortiquées et des bananes.

Les animaux tabous, interdits de pêche, sont le dauphin, la tortue et le poisson lune (en ce qui concerne la tortue cela semble très récent et lié à la loi guinéenne, renforcée par la sensibilisation d'une association de protection de la nature). Ces interdits sont aussi respectés par certains pêcheurs nationaux et ne correspondent pas aux interdits classiques.

Les Léonais qui se sont installés définitivement font les sacrifices propitiatoires en Guinée auprès des vieux de la famille qui les a accueillis alors que tous les autres se procurent leurs "médicaments" et font les sacrifices en Sierra Leone soit dans leur village d'origine, soit auprès de certaines ethnies renommées pour leur savoir en ce domaine.

Par contre, les croyances aux "génies" localisés sur le littoral sont parfaitement connus des Sierra Léonais et ils partagent ces croyances avec les populations autochtones. Des petits sacrifices individuels sont effectués régulièrement (don de cola, pain blanc, huile rouge et parfois coq rouge) pour protéger les pêcheurs du mauvais sort et leur éviter la rencontre avec les génies maléfiques des localités dans lesquelles ils pratiquent la pêche.

8. RAPPORTS ENTRE PECHEURS GUINEENS ET PECHEURS SIERRA LEONAI

Les Sierra Leonais pratiquant la pêche en Guinée sont dans leur grande majorité spécialisés dans la pêche de petits pélagiques à l'aide de filets encerclants. Un nombre beaucoup plus restreint de ce pêcheurs utilise des filets maillants calés ou dérivants de type légotine. Certains pêcheurs migrants ayant de petits salans à voile ou de petites pirogues monoxyles pêchent à l'aide de palangres (région de Kaback).

Un nombre de techniques ont été importées par les Sierra Léonais. Si l'on prend l'exemple des salans et de flimbotes, ces deux embarcations à membrures se sont répandues sur tout le littoral guinéen, le salan en particulier est devenu la pirogue de base du pêcheur guinéen. Il faut noter, à propos de construction de pirogue, qu'à Conakry, d'après les travaux de B. Lootvoet et M. J. Veiga Coutinho (1990), 14 patrons charpentiers sur 24, 9 associés sur 11 et 49 apprentis sur 100 sont Sierra Léonais. Ces chiffres sont révélateurs de l'importance du rôle joué par les léonais dans la pêche artisanale piroguière et de l'importance de leurs savoirs faire dans les métiers de la mer.

Si les embarcations ont fait l'objet d'un transfert de technologies rapides, il n'en a pas été de même pour les engins de pêche exigeant une organisation du travail plus complexe et un nombre important d'homme d'équipage. En effet, les filets mettent en oeuvre une organisation du travail et savoir-faire qui demandent une participation active lors de l'apprentissage et un savoir spécifique sur les espèces convoitées. Par tradition, les pêcheurs guinéens Baga, Sousou, Madenyi et Nalu pratiquent une petite pêche côtière à l'aide de pirogues monoxydes creusée dans un tronc de fromager et une pêche à pieds en utilisant des éperviers (kassi nete) ou des filets coniques (tete yeles). La pêche piroguière non côtière n'est que très récente, elle ne s'est pas développée sous l'ancien régime, bien au contraire et ce n'est que depuis une quinzaine d'années qu'elle tend à prendre la place qu'elle mérite. Les pêcheurs guinéens pratiquent, de nos jours, une pêche du petit pélagique, près des côtes, sur des salans de moyennes dimensions (6 à 8 mètres), ils utilisent des filets maillants encerclants ou maillants dérivants qui ne nécessitent pas plus de trois personnes à bord de la pirogue. Les chaînes opératoires dans ces différentes actions de pêche sont très dissemblables d'un engin de pêche à un autre.

Il n'est donc pas étonnant que les traditions de pêche maritime, les savoirs et savoirs-faire sont en pleine évolution. La Guinée fait preuve à cet égard d'un dynamisme bouillonnant. On peut observer des changements significatifs sur de très courtes périodes d'observation. Il paraît évident que les Guinéens ont la volonté de combler le retard accumulé dans le secteur de la pêche piroguière à l'aide d'unités de production plus importantes. Cette situation se trouve illustrée dans la pêche à l'ethmalose et à la sardinelle à Conakry.

Sur 77 flimbotes en activité à Conakry en 1989, 11 appartenaient à des Sierra Léonais, les autres sont détenues majoritairement par les Guinéens qui engagent une main d'oeuvre Sierra Léonaise spécialisée. Le savoir-faire et le professionnalisme des Sierra Léonais est reconnu de tous. Se pose alors le problème de l'organisation de l'unité de production. Le capitaine

choisi est généralement Sierra Léonais. Il se charge du recrutement de l'équipage qu'il choisit en grande partie parmi ses compatriotes. L'armateur peut l'obliger à engager au moins un membre de sa famille.

Un exemple typique de ce type d'organisation complexe, repéré à Dixin III (Conakry), illustre les difficultés rencontrées dans la gestion de ces unités plurinationales. Ces unités sont différentes de celles des pêcheurs en migration qui se caractérisent par une composition ethnique homogène. Seules les pirogues appartenant à des Guinéens sont concernées par les difficultés d'organisation décrites ci-après.

Exemple d'organisation pluri-nationale

L'armateur d'une flimbote ne faisant pas partie du milieu de la pêche a engagé un gestionnaire devant s'occuper de tous les problèmes de l'unité de pêche pendant son absence. Ce gestionnaire a été choisi pour sa connaissance de l'activité et est chargé de toutes les relations avec le capitaine qu'il aura désigné. Ensuite le capitaine est chargé du recrutement de l'équipage. Il s'est avéré que ce type d'organisation n'était pas suffisant. En effet, le gestionnaire étant Sousou guinéen et le capitaine Temne sierra léonais, les relations de confiance et de respect mutuel ne se sont pas immédiatement instaurés entre eux. Le problème a alors été posé à M'Baye Camara, représentant des Sierra Léonais en Guinée, qui a proposé d'introduire un troisième personnage faisant le lien entre le gestionnaire et le capitaine. Cet homme ayant le statut de chef de pirogue n'embarque pas mais le capitaine est responsable devant lui de l'activité de la pirogue et lui en rend compte quotidiennement. Le chef de pirogue remet dans la main du gestionnaire la recette de la journée.

On se trouve donc devant une organisation où le contrôle social est fondamental pour la bonne marche de l'unité de production. La dichotomie ethnique et nationale ne pouvait se calquer sur la dichotomie terre/mer. A l'heure actuelle, cette unité fonctionne parfaitement et les Guinéens (le propriétaire et le gestionnaire) travaillent en confiance avec les Sierra Léonais (le chef de pirogue et le capitaine).

Cette première phase correspondait pour l'armateur à un essai d'investissement dans l'activité de pêche. On s'aperçoit maintenant que progressivement, lorsque les armateurs se trouvent dans cette situation. Ils placent certains individus de leur parentèle en apprentissage sur la pirogue. C'est à travers ce processus participatif de transmission des savoirs et savoir-faire que l'on se trouve devant des unités de production de type flimbote à équipage mixte et même parfois, dans de rares cas, où seul le capitaine est Sierra Léonais.

A n'en pas douter, nous nous trouverons dans quelques temps avec des unités dont l'équipage et le capitaine seront exclusivement Guinéens mais utiliseront des barques, des filets et des techniques sierra léonaises, reproduisant ainsi le schéma de transmission des savoirs qui s'était effectué entre ghanéens et sierra léonais.

En plus des transferts de savoirs et de technologies décrits plus haut, la Guinée est directement concernée par l'activité de ces pêcheurs étrangers qui débarquent la totalité de leur production sur des débarcadères guinéens. Ils fournissent un approvisionnement en poisson régulier et important aux femmes commerçantes et transfomatrices, qui sont presque exclusivement Guinéennes. De plus, les espèces cibles de ce pêcheurs étrangers consistent essentiellement en petits pélagiques très prisés par ces dernières.

Les Sierra Léonais forment la communauté étrangère la plus importante sur le littoral guinéen. Leur présence n'est pas récente et beaucoup d'entre eux partagent la vie quotidienne avec les habitants des quartiers ou des villages d'accueil. Bien assimilés à la population, partageant certaines techniques de pêche, ayant des racines culturelles communes avec les Guinéennes de la Côte sud de Conakry, ces pêcheurs ne sont pas considérés comme des étrangers venus voler le stock de poisson des nationaux. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a pas de conflit, mais ceux-ci sont moins systématiques que ceux auxquels les Sénégalais sont confrontés.

Leur organisation plus structurée, leur plus grand nombre et le fait que beaucoup d'entre eux travaillent pour les nationaux, leur permet d'opposer un groupe de pression efficace en cas d'accusations non fondées. Les principales techniques utilisées par les Léonais (flimbote fortement motorisée, pêches diurnes par réparage visuel des poissons) font que ces unités n'empiètent pas sur les lieux de pêche exploités par des unités moyennes guinéennes. Les risques d'accidents, d'accrochages de filets, de concurrence sur un même banc de poissons sont fortement limités.

La présence des Sierra Léonais en Guinée ne pose pas de problème spécifique, elle contribue pour beaucoup au volume de production de poissons mis sur le marché local et est un facteur de perfectionnement des techniques et d'évolution de technologies indispensables au développement de la pêche artisanale guinéenne.

REMARQUE

Ces deux notes nous ont amené à nous interroger sur les possibilités d'une analyse globale du phénomène complexe que représentent les migrations.

Devant la complexité des facteurs explicatifs de ce phénomène et la diversité des formes rencontrées, nous pensons qu'il est illusoire de faire "une" analyse tendant à rendre compte, dans son intégralité, des migrants de pêcheurs.

Au-delà des spécificités liées à chaque groupe de pêcheurs, il est essentiel de considérer les phénomènes migratoires comme étant inscrits dans une dynamique de changement tout comme le sont les groupes sociaux entreprenant ces migrations. Il y a convergence de facteurs économiques, politiques, écologiques formant un agencement donné, précisément localisé dans le temps et que l'on peut appeler schéma explicatif.

Il y aurait alors un schéma explicatif spécifique à chaque groupe d'acteurs, dont l'étude comparative pourrait aider à mieux appréhender les interactions de traditions, de stratégies collectives ou individuelles et d'influences de facteurs exogènes au groupe concerné qui caractérisent ces phénomènes.

L'exemple des pêcheurs sénégalais et sierra léonais est caractéristique des difficultés rencontrées dans l'analyse sociologique de populations de pêcheurs migrants.

Les Sérères de Sakama, les Diolas de Dobiré, les Diolas de Sakama, les armateurs Sierra Léonais installés en Guinée, les marins en longue migration et les équipages en migrations saisonnières venant pêcher sur le littoral guinéen, ne sont pas engagés de la même façon dans les faits migratoires. Le schéma explicatif du type de migration dans lequel étaient engagés les ascendants du chef de campement de Sakama n'est plus valable pour ce dernier. Non qu'ils soient étrangers l'un à l'autre, mais l'importance et l'agencement des facteurs intervenants ont changé. Il en est de même entre les différents profils de pêcheurs léonais et sénégalais. Cela est parfois observable à l'intérieur d'un même village (Sakama).

L'intérêt de la recherche sociologique et anthropologique sur ce type de phénomène est de dépasser la diversité des formes, des faits migratoires et de leurs schéma explicatifs en les étudiant dans leur perspective dynamique et en modélisant les rationalités qui ont présidées à leur mise en place.

Conakry, Juin 1990

BIBLIOGRAPHIE

DOMAIN (F.), 1989 - Rapport des campagnes de chalutage ANDRE NIZERY dans les eaux de la Guinée de 1985 à 1988, Juillet 1989. Centre de Recherche Halieutique de Boussoura, Conakry, document scientifique n° 5, 80 p.

DOMALAIN (G.), MALAIS (L.), et SALLES (C.), 1989 - Recensement du parc piroguier guinéen : I- Presqu'île de Conakry et îles de Laos (Janvier 1989), Centre de Recherche Halieutique de Boussoura, Conakry, document scientifique n° 6.

DOMALAIN (G.), et MALAIS (L.), 1989 - Recensement du parc piroguier guinéen : II - Préfecture de Boké, Boffa, Dubréka, Coyah et Forécariah (Mai 1989), Centre de Recherche Halieutique de Boussoura, Conakry, document scientifique n° 7.

GOERG (O.),, 1988 - Les Sierra Léonais en Guinée, première approche, communication au 5th Sierra Leone Symposium, Birmingham, doc multig., 30 p.

LOOTVOET (B.), , 1988 - Exploitation du recensement du parc piroguier de Conakry, (Juin-Juillet 1987), Première partie : LA PECHE ARTISANALE, Centre de Recherche Halieutique de Boussoura, Conakry.

LOOTVOET (B.à, VEIGA COUTINHO (M.J.), 1990 - L'avenir des charpentiers de marine en Guinée n'est pas inexorablement bouché Le développement de la pêche artisanale dépend aussi d'eux! Centre de Recherche Halieutique de Boussoura, Conakry, document scientifique n° 13 - Juin 1990, 16 p.

SALLES (C.), 1989 - Typologie des engins de pêche artisanale du littoral guinéen. Centre de Recherche Halieutique de Boussoura, Conakry, document scientifique n° 8, 59 p.

ETUDE DES MIGRATIONS DE PÊCHEURS EN SIERRA LÉONECas du village de Tombo.

Par K. Wagner

1. INTRODUCTION

Comme indiqué en tête de chapitre, on peut observer un changement considérable dans les motivations et les modes de migrations des pêcheurs autochtones de la Sierra Léone, au cours de ces dernières années. Alors que, dans les premiers temps (vers les années 80 à Tombo), la cause principale des migrations des pêcheurs était liée à celle des stocks de poissons pendant la saison pluvieuse, elle est basée, de nos jours, principalement sur des facteurs liés à une évolution de la technologie et de la commercialisation, par exemple la disponibilité et les prix du matériel de pêche, l'accès à des facilités de crédits, les innovations techniques, les circuits commerciaux etc...

A ce point de vue, les projets de pêche artisanale ont joué un rôle très important et ont contribué à l'évolution d'une immigration qui a transformé les "banquilles et idylliques villages de pêcheurs" en centres actifs de production, de transformation et commercialisation des produits de la pêche donnant lieu à un important cash-flow et à d'énormes et inextricables problèmes infrastructurels et sociaux.

Le village de pêcheurs de Tombo en Sierra Léone est probablement l'exemple le plus flagrant de ce type de développement en raison de l'existence assez ancienne du FPPT (depuis 10 ans) qui a contribué à une importante évolution vers ce changement brièvement esquissé ci-dessus.

2. DEFINITION DU TERME "MIGRATION" ET PROBLEME DE DEFINITION.

Dans cette communication, le terme de "migration" est utilisé principalement pour décrire un phénomène où, non seulement les pêcheurs de Sierra Léone et les gens ayant d'autres occupations dans le passé, d'origine et d'ethnies différentes, mais aussi les pêcheurs d'autres nationalités se sont déplacés et établis à Tombo pour s'adonner à la pêche pour un tas de raisons complexes.

Cet établissement, plus ou moins permanent, comprend des migrations saisonnières à court terme qui ont lieu pour toutes sortes de raisons. L'immigration de ceux qui sont directement ou indirectement en rapport avec la pêche artisanale est aussi très importante à Tombo mais est un sujet qui ne pourra être traité dans le contexte limité de cette communication.

* Traduit de l'Anglais

Cette communication est surtout centrée sur cet aspect de l'immigration interne des pêcheurs et de tout autre personne dont l'activité principale actuelle est la pêche, avec un aperçu du problème sous différents angles:

- 1) Description des pêcheurs migrants
- 2) Causes et justifications des migrations et leurs effets micro-économiques
- 3) Types de migrations
- 4) Problèmes socio-culturels liés aux migrations
- 5) Effets macro-économiques des migrations
- 6) Migrations des pêcheurs comme source possible de conflits
- 7) Impact technologiques de la migration des pêcheurs.

Les perspectives de départ des pêcheurs migrants seront négligés; l'auteur manquant des données chiffrées et des informations de base nécessaires.

3. METHODOLOGIE.

En général, les données statistiques concernant le thème mentionné plus haut sont pratiquement inexistantes au niveau national probablement parce qu'on n'accordait par le passé aucune importance au phénomène de migration des pêcheurs ni à ses conséquences (Il y a une enquête-cadre menée par la Division des Pêches et l'Institut de Biologie Marine avec l'assistance de tous les projets de développement des pêches, traitant du problème comme d'une question d'intérêt secondaire).

Pour cette communication, les informations ont été réunies par le biais d'interviews informelles, de questionnaires, d'observations des participants et par l'utilisation du FPPT et d'autres données de 2ème main. Certaines données et informations doivent être traitées avec circonspection étant donné que les domaines et aspects concernés touchaient de trop près les informateurs et les réponses n'étaient donc pas faciles à obtenir par les méthodes employées.

De plus, étant donné que Tombo n'est pas un terrain vierge pour la recherche et les chercheurs, on devait prendre en considération qu'au moins certains parmi les informateurs donnaient leurs réponses et déclarations d'une manière qui anticipait probablement sur les préoccupations de la personne qui posait la question.

Mon précédent sondage portait sur 41 équipages de pirogues ghanéennes et 14 équipages de pirogues Yelefufu opérant à Tombo. La description et l'analyse suivantes traiteront essentiellement des 41 équipages de pirogues ghanéennes parce qu'elles étaient/sont d'une extrême importance pour le développement socio-économique du village. De plus, j'utiliserai certaines données provenant des "Pêches de l'Ouest/Nord-ouest et du

Programme de Développement Communautaire", financé par la CEE ainsi que des données de l'enquête-cadre mentionnée précédemment.

Mes résultats et conclusions se limiteront à Tombo car les informations et données disponibles concernant le développement dans les autres villages de pêcheurs ou au niveau national au Sierra Leone n'ont pu être contrôlées dans les détails. Néanmoins, certaines généralisations semblent possibles, spécialement pour les projets de pêche artisanale qui ont une approche semblable.

4. APERCU HISTORIQUE DU DEVELOPPEMENT DES PECHEES A TOMBO.

Tombo est un village(1) de pêche artisanale situé sur la côte de la Sierra Leone. Il est localisé près de l'extrémité Sud de la péninsule de Freetown sur la rive nord de la baie Yawri et a une population permanente avoisinant 8.500 habitants. (SCHONECKER 1989).

On ne peut imaginer l'histoire de ce village de Tombo tel qu'il est actuellement sans considérer le phénomène de ces migrants s'établissant dans la région et organisant leurs moyens d'existence. Selon les archives et la tradition orale. Tombo a été fondée et instaurée vers le 18^e siècle, par des immigrants SHERBRO qui tentaient d'échapper à une guerre inter ethnique connue sous le nom de "Guerre de l'homme noir".

Les Sherbros pratiquaient à la fois l'agriculture de subsistance et la pêche en pirogue en utilisant comme techniques de production l'hameçon ou l'épervier. Le village était établi en un endroit maintenant désigné sous le nom de Sherbro Town entre 1812 et 1840.

Une seconde immigration a eu lieu vers 1840 par les KROLES (Africains libres) venant de Kent qui certainement tentaient d'échapper à l'administration coloniale anglaise de la partie Nord de la péninsule de Freetown. Ces raisons mises à part, ils recherchaient aussi un endroit où les disponibilités alimentaires étaient plus assurées.

Il est probable qu'à cette époque, Tombo était déjà un site de débarquement et commercialisation du poisson et que le village recevait des bateaux en provenance de Shenge, de l'île de Plantain et de la région de l'île Banana et Cape Shilling. Il y avait aussi un commerce actif et illicite d'esclaves, de bois et d'huile de palme du côté de la région plus éloignée de la baie Yawri mais aucune source ne nous permet de contrôler jusqu'à quel point Tombo y participait (HENDRIX 1982:13).

(1) Le terme de village est trompeur dans ce contexte si l'on considère les 8.500 habitants, le niveau de vie, l'étendue des activités économiques, le cash-flow, les infrastructures en place etc..., il semble plus approprié de parler de ville de taille moyenne.

D'importants changements sociaux sont apparus à Tombo après la 1ère guerre mondiale (dans les années 1920) et étaient la conséquence de l'existence d'une excellente zone de pêche, d'une plage propice au débarquement et un niveau de vie croissant dans la péninsule toute entière.

A commencé alors une nouvelle immigration de plusieurs groupes ethniques issus du Protectorat, les Témnés constituant le groupe le plus important. Selon la tradition orale, les premiers Témnés sont arrivés par la mer avec leurs grandes pirogues en passant par la rivière Fogbo qui se jette dans la baie de Yawri près du village de Ribbi. Ces Témnés migraient avec leurs familles par petits groupes de pêcheurs et n'étaient pas acceptés en tant que nouveaux résidents à Tombo. Ce n'est qu'après le mariage d'un premier Témné avec une femme Sherbro qu'ils ont été autorisés à rester et s'établir (Yamba Lemge, communication orale 1990). Ces Témnés ont eu une très grande influence sur l'organisation sociale de Tombo par l'apport de leur langue, leurs coutumes, et de la religion musulmane.

Un autre impact majeur pour le développement socio-économique de Tombo a été l'introduction de la "taxe de case" par l'administration coloniale anglaise des années 1890 pour la Colonie et le Protectorat, ce qui obligeait les habitants à accroître la production et à commercialiser les produits de la pêche pour trouver les revenus nécessaires. Il en résulta une commercialisation croissante des produits de la pêche vers les villes de Kent, Waherloo et Freetown et encouragea les femmes commerçantes à être plus mobiles. Cette orientation vers le commerce renforça à nouveau la traditionnelle division du travail selon le sena dans le domaine de la pêche: Les hommes fournissaient le poisson tandis que sa conservation (cuisson, fumage) et sa commercialisation étaient le domaine des femmes.

A cet étape de développement, la rentabilité des unités de pêche de Tombo est restée plutôt faible au 19ème et au début du 20ème siècle pour les raisons suivantes:

- Techniques de production et technologies de transformation du poisson inappropriées.
- Insuffisance des infrastructures, en particulier les routes qui auraient été nécessaires pour l'intégration des communautés de pêcheurs dans l'économie de marché plus importantes déjà en place.
- Manque d'un appui et de subventions gouvernementales à la pêche artisanale sous l'administration coloniale.

Grâce à la construction de la route de la Péninsule juste avant que la 2è guerre mondiale n'éclate, l'accès à Tombo devenait nettement plus facile. Avant celle-ci, les habitants de

Tombo arrivaient jusqu'à Freetown par bateau en passant par Kent ou bien allaient à pied à Waterloo prendre le train. Cette route a donc intensifié les rapports avec le "monde extérieur", développé les échanges commerciaux avec Waterloo et Freetown et les femmes ont passé plus de journées à vendre et acheter au marché.

Un changement important dans le domaine de traitement du poisson a pu se faire grâce à l'introduction des grilles métalliques dans certaines régions de la colonie et du Protectorat dans les années 1920 et qui eut pour conséquence l'amélioration du four BANDA (plaque locale de fumage) du fait d'une surface de fumage plus durable.

Il n'y a eu aucun développement ni changement remarquable entre les années 1930 et 1950 au niveau des unités de pêche de Tombo. La production répondait aux besoins des villageois et le surplus permettait aux résidents d'avoir assez d'argent liquide pour payer les taxes et d'acquérir des marchandises pour les besoins quotidiens, des outils, des équipements afin de maintenir le niveau de productivité de la pêche. Le village a même fait face à une baisse de l'économie qui s'est traduit par une réduction de la population à Tombo:

1911	462 habitants	79 maisons	
1931	368 habitants	75 maisons	(recensement 1911-1931)

Ce fait peut s'expliquer par le mode de migration des pêcheurs de Tombo qui s'est développé au tournant du siècle. Certains pêcheurs étaient spécialisés par exemple dans la pêche au Bonga et migraient donc vers Shenge et Ile Plantain pendant la saison pluvieuse en même temps que les bancs de poissons.

La technologie, le mode et le développement de la production est resté plus ou moins au même niveau peut être à cause d'un pouvoir d'achat limité et du manque de solutions de rechange. Il y avait aussi des facteurs externes comme ceux liés à la politique et à l'assistance du gouvernement qui n'étaient pas favorable à la pêche à petite échelle.

Le changement le plus important sur le plan socio-économique et technologique a eu lieu à Tombo après l'arrivée au milieu des années 50, des pêcheurs MFANTSE du Ghana. On leur attribue l'introduction de presque toutes les innovations qui ont élevé la pêche à Tombo à son niveau semi-industriel actuel.

La période entre 1955 et 1965 s'est avérée être un "décollage économique" pour la pêche à Tombo. L'augmentation de la production a conduit à la création de marchés situés à une longue distance, tout près des frontières du Libéria et de la Guinée. C'est depuis cette époque que des poissonniers sont apparus avec de gros routiers pour acheter le surplus de la

production et le transporter vers les marchés à travers le pays.

De ces activités économiques allant croissant, il résulta une nouvelle immigration ethnique, la plus importante, à savoir les Fullahs de Guinée. Au début, ils étaient engagés comme travailleurs occasionnels, se spécialisant par la suite dans la coupe et l'approvisionnement de bois. Ce fait a créé un nouveau sous-groupe actif dans la vie économique de Tombo où la pêche était prédominante.

Les Mfantsé ont été expulsés par le gouvernement de la Sierra Leone entre 1965 et 1967. Néanmoins, leur départ n'a pas entraîné une réduction de la production étant donné que les nouvelles technologies et modes de production avaient déjà été adoptées par les Témnés et en partie par les Sherbros.

Pendant les années 70, il n'y eut aucun développement important dans le domaine de la technologie bien que la productivité de la pêche s'élevait toujours grâce aux pêcheurs migrants.

En dehors de ceux qui font l'objet du sondage, 18 propriétaires de pirogues ghanéennes et 5 propriétaires de pirogues Yéléfufu ont migré vers Tombo entre 1971 et 1980.

De grands changements sont apparus encore depuis l'implantation du projet pilote de pêche en 1980, actuellement dans sa 4^e phase se poursuivant jusqu'à août 1993.

5. PECHEURS MIGRANTS: LEURS MOTIVATIONS, LEURS TYPES DE MIGRATION ET LES EFFETS DES MIGRATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

5.1 DESCRIPTION DES PECHEURS MIGRANTS

Selon les données obtenues à partir de l'enquête-cadre mentionnée précédemment menée en 89/90 et d'après les données d'un projet interne, il y a actuellement 50 pirogues ghanéennes (46 avec moteur hors-bord et 4 avec moteur "inbord") et 55 pirogues Yelefufu(2); stationnées ou opérant à Tombo.

Sur l'échantillonnage total des 41 pirogues ghanéennes, 39 appartiennent à des pêcheurs qui sont (selon ma définition) "migrants", alors que 2 pirogues seulement appartiennent à des pêcheurs autochtones Sherbro. En dehors des pêcheurs migrants propriétaires, 40% ont migré à Tombo entre 1960 et 1969; 27,5% entre 1970 et 1979 et 32,5% de 1980 à ce jour, période couvrant la durée de vie du présent projet.

(2) Le terme de Yelefufu inclut les types de pirogues suivants:
pirogue Kru - Standard 1-3 et standard 3-5

La plupart des migrants (80%) sont originaires d'autres régions côtières de pêche telles que le district de Kambia. Le district de Port Loko et la Région Ouest. Seule une minorité proviennent de l'arrière pays ou sont d'origine étrangère - 2 propriétaires de bateau sont ghanéens (voir carte en annexe).

La composition ethnique du groupe est plutôt hétérogène comprenant 7 différentes tribus avec en majorité les TEMNES qui représentent 70% de tous les propriétaires de bateaux. Comme nous l'avons déjà mentionné, deux propriétaires de bateaux sont de la tribu ghanéenne des Mfantse et un est Libanais avec un passeport Sierra Léonais, résidant à Freetown.

Les données sur les professions antérieures des actuels propriétaires de pirogues ghanéennes montrent que la plupart d'entre eux étaient également pêcheurs sur leur ancien lieu de résidence 54%, suivis par ceux qui étaient hommes d'affaires 27%, exploitants agricoles 7%, menuisier (constructeurs de pirogues) 7% et autres 5%.

En ce qui concerne le type de bateau et de matériel de pêche actuellement en leur possession, le sondage montre les caractéristiques suivantes :

Toutes les embarcations sont des pirogues ghanéennes à planches de 15 à 20 mètres de longueur et de 1,5 à 1,8 mètres de large, Quatre pirogues sont propulsées par des moteurs diesel inboard 35 hp (Yamaha) alors que les 37 autres embarcations utilisent des moteurs à pétrole 25 ou 40 hp (Yamaha Tohatsu) comme mode de propulsion.

On a observé une différence importante au niveau des types de bateaux possédés par les propriétaires à leur ancien lieu de résidence - 28% d'entre eux seulement possédaient déjà au Ghana des pirogues à planches tandis que 72% (15) n'avaient que des pirogues Yelefufu (Standard 1-3 et 3-5).

Le seul type de matériel de pêche utilisé actuellement par tous les équipages en pirogues ghanéennes est le filet encerclant avec des caractéristiques conçues spécialement pour la pêche aux karengs ou à celle du Bonga ou une combinaison des deux. La différence observée pour le type de pirogues est constatée de la même façon pour le matériel de pêche utilisé auparavant. Il n'y avait que 30% (7) propriétaires de pirogues utilisant le filet encerclant tandis que 70% (16) utilisaient d'autres modèles d'équipements de pêche (filet maillant, filet dérivant, palangres, senne de plage, nasses etc...).

Aussi, le système de partage des bénéfices entre le propriétaire du bateau et l'équipage est semblable pour toutes les pirogues de l'échantillonnage. 80% (34) des équipages ont un système de partage de bénéfices par lequel l'équipage peut

disposer de produits d'un jour de pêche par semaine et un "daily whap" qui équivaut à une part bien définie de la prise journalière, distribuée selon la position hiérarchique et la fonction au sein de l'équipage. Seuls, 10% (4) des équipages ont 2 jours de pêche libre par semaine mais en retour aucun daily whap et 5% (2) ont 2 jours/semaine de pêche libre divisés en 2 parts (50% pour l'équipage et 50% pour le propriétaire du bateau) plus un "daily whap".

Un seul propriétaire de pirogue paye son équipage uniquement en argent liquide arguant ne plus vouloir être trompé par les membres de l'équipage, la pratique du "daily whap" étant difficile à contrôler.

En général, on observe une tendance chez les propriétaires de bateau d'éviter de plus en plus le système de "daily whap" et de le remplacer par le paiement en espèces. Les raisons de ce changement sont les moyens limités de contrôle et le fait que les membres de l'équipage vendent leur part de prise immédiatement après le débarquement, très souvent à des prix bas pour pouvoir disposer d'argent liquide pour les distractions nocturnes. Ceci a un effet négatif pour l'établissement des prix de l'ensemble de la prise de la journée, ces prix étant déterminés au jour le jour sur la base de l'offre et de la demande.

Un autre facteur intéressant au sujet du contrôle des équipages est le nombre des parents proches du propriétaire de la pirogue et leur position au sein du groupe. Sur un total de 1034 membres, 24% (249) sont des parents proches, employés pour la plupart sur le bateau aux fonctions les importantes (capitaine, mécanicien, "legoman" - celui qui ancre et surveille le bateau la nuit, "rubberman" - celui qui s'occupe du carburant) afin de garantir au moins à un degré minimum les intérêts du propriétaire du bateau.

Pour la plupart des pêcheurs migrants, l'accès aux crédits se fait dans le contexte familial ou celui des liens parentaux et amicaux, 68%, contre 29% qui s'en remettent au projet et seulement 3% qui utilisent les offres bancaires pour satisfaire leurs besoins essentiels.

Les groupes d'épargne USUSU avaient également joué un rôle important dans le passé mais ils font face à des problèmes de plus en plus nombreux en raison des taux élevés d'inflation et du temps assez long de rotation que chaque membre doit attendre avant de recevoir sa propre part.(3)

-
- (3) On observe une tendance des groupements USUSU à réagir contre cette évolution négative par le changement de leurs objectifs d'épargne en remplaçant les parts en espèces par une dotation en nature (par exemple un moteur hors-bord). Pour garantir que tous les membres du groupe reçoivent le même type de moteur hors-bord, la contribution financière de chaque membre doit augmenter en fonction du taux d'inflation durant la durée de vie du groupe.

5.2 LES JUSTIFICATIONS ET MOTIVATIONS DES MIGRATIONS ET LEURS EFFETS MICRO-ECONOMIQUES

Les justifications données en ce qui concerne les migrations à Tombo consistent en général en un ensemble de motivations qu'il est difficile de séparer les unes des autres et de classer par ordre hiérarchique selon la fréquence à laquelle ceux qui nous ont informé les ont exprimées.

Notre questionnaire proposait un choix maximum de 3 réponses et a conduit à la présentation suivante des causes principales:

32%	Richesse en poisson des zones de pêche
24%	Possibilité de constituer un capital
19%	Des prix plus élevés pour les produits de la pêche
15%	Existence de relations familiales ou parentales
8%	accès aux équipements de pêche
2%	méthodes améliorées pour la construction de bateaux
100%	TOTAL

Il est très intéressant de noter la corrélation existant entre les raisons données et leur ordre hiérarchique pour la période de migration à Tombo. Voici en bref le résultat: Plus les migrants sont arrivés tôt à Tombo (1960 à 1970) plus ils ont mentionné des raisons comme celles de l'abondance en poissons des zones de pêche et l'existence de liens familiaux ou parentaux. Le groupe des pêcheurs qui sont arrivés à Tombo au cours des années 80 (date de l'existence du projet) ont signalé comme raisons prioritaires l'accès aux équipements de pêche, les prix de vente plus élevés de la production et la possibilité de se constituer un capital.

A côté du fait que les projets de pêche sont à coup sûr vus comme des garants pour l'acquisition de moteurs et de matériels de pêche fiable, ces arguments montrent clairement que les pêches artisanales sont passées par un processus complexe de commercialisation et de monétarisation au cours de la dite période.

Une des réponses possibles proposée dans le questionnaire mais qui n'a pas été une seule fois choisie était: "moins d'obligations familiales". Cela ne veut pas dire nécessairement que ce fait n'ait joué aucun rôle dans les motivations des interviewés mais montre clairement que répondre librement sur un point si sensible est pratiquement impossible dans un environnement social fermé.

Au cours de discussions informelles, cet argument a été mentionné assez souvent mais exprimé de façon plus indirecte ou à travers l'explication de situations où l'on sentait la dépendance de la "famille" perçue comme une charge.

En ce qui concerne les migrations à court terme à partir de Tombo vers d'autres localités, on a mentionné les motivations suivantes:

- accès aux équipements de pêche (moins chers dans d'autres projets ou pays)
- migration des bancs de poissons (surtout pendant la saison pluvieuse)
- problème de disponibilité du carburant ou autres effets de la crise
- de meilleurs prix journaliers.

Pour l'accès aux équipements de pêche et au carburant, c'est surtout la Guinée que l'on a mentionnée, en dehors des autres projets de pêche, seulement la Guinée alors que pour la migration des stocks et les prix plus élevés, une série de régions à l'intérieur de la Sierra Leone a été mentionnée (Goderich, Ile Plantain, Shenge, Yelibuya, Mboki, Tissana, Katta etc...). Il est important d'observer que cette migration a lieu sur la base d'une journée ou d'une semaine et n'est donc pas comparable aux anciennes formes de migrations saisonnières qui existaient également à Tombo jusqu'aux années 80 et qui seront décrites au chapitre suivant.

5.3 TYPES DE MIGRATIONS

En dehors du fait que l'actuel Tombo ne serait pas imaginable sans l'importante immigration de pêcheurs durant les décennies 60, 70 et 80, il y a aussi le phénomène d'une émigration basée sur différents motifs fondamentaux.

La forme spécifique des migrations saisonnières s'est développée brutalement vers le tournant du siècle avec la spécialisation des pêcheurs dans la pêche au Bonga. Pendant la saison pluvieuse, les bancs de Bonga s'éloignent des lignes côtières manifestement parce qu'une trop grande quantité d'eau froide se mélange aux eaux marines. Les suivant jusqu'en haute mer, les pêcheurs migrent à Shenge et l'île Plantain, ces établissements étant en relation directe avec les zones poissonneuses de la saison des pluies.

Le nombre des pirogues ghanéennes spécialisées dans la pêche aux karengs et les pirogues Yéléfufu (standard 3.5) reste plus ou moins stable pendant cette période. Quelques données datant du début des années 80 illustrent ce phénomène de migrations saisonnières à Tombo.

Evolution de la population

Population totale pendant la saison sèche	7026	(1981)
Population totale pendant la saison pluvieuse	<u>5342</u>	(1981)
Différence :	1674	→ 24%

"Sexe Ratio" des migrants

Sur 1674 individus ayant quitté TOMBO, 65% (1088) étaient des hommes, 25% (418) des femmes et 10% (168) des enfants.

Evolution des types de bateaux.

Type/N° des bateaux	Saison sèche	Saison pluvieuse	Réduction	%
Pirogues ghanéennes (karengs) :	35	31	4	11
Pirogues Bonga :	61	30	31	51
Standard 3-5 (manpower):	75	56	19	25
TOTAL :	171	117	54	32

(Kotnik 1981)

On avait donné comme causes principales de ces migrations:

- 1) Les équipages des pirogues Bonga suivent les Bonga qui migrent vers d'autres zones, au nord et au sud de la baie Yawri.
- 2) Les activités de pêche sont généralement en baisse en raison des conditions climatiques peu favorables ce qui conduit les propriétaires à mettre en congé les membres de l'équipage (selon Kotnik 33% des équipages avaient reçu leur congé).

Bien que je doute de la validité du chiffre de la population totale qui m'a été communiqué (qui selon mes observations a été surestimé), la réduction du nombre de personnes résidant à Tombo pendant la saison des pluies révèle nettement l'existence d'un phénomène de migration saisonnière pendant cette période. La réduction de 32% du nombre total de pirogues stationnant ou opérant à Tombo et particulièrement la réduction de 1% du nombre des bateaux Bonga indique aussi la forte influence des facteurs tels que les facteurs climatiques, la migration des bancs de poissons sur les activités de pêche, ce qui pousse les pêcheurs à réagir. Selon les informations orales, des zones de la ville de Tombo sont virtuellement vides durant la saison des pluies à cause du grand nombre des habitants qui abandonnent leur maison pour une période de 3 à 4 mois. Le phénomène de migration saisonnière est matérialisé aussi par le caractère provisoire des maisons occupées par les familles de pêcheurs migrants, maisons essentiellement construites avec la superstructure des murs en argile brute et le toit couvert de chaume.

Les sources orales indiquent que cette forme de migration saisonnière de cette importance n'existe plus à Tombo, un fait qui coïncide avec mes observations durant les quatre dernières années. L'enquête-cadre a recensé pour les années 89-90, 10

pêcheurs migrants pour Tombo mais ne spécifie pas le type de migration et les raisons qui ont motivé ces mouvements, ce qui rend difficile l'exploitation de ces données. Je pourrais avancer que ces migrations sont principalement basées sur la recherche de meilleurs prix ou la recherche d'accès faciles et bon marché à des équipements de pêche et ont un caractère journalier ou hebdomadaire.

Une autre indication qui montre que l'ancienne forme de migration saisonnière n'a plus cours est le type des maisons construites par les migrants actuellement. Elles sont de construction plus durable et dans la plupart des cas couvertes avec des tôles métalliques. Les raisons qui font que ces maisons n'atteignent toujours pas le standard de celles des migrants vivant à Tombo depuis 20 ou 30 ans ou à celles des autochtones, seront développés plus loin.

Les raisons pour lesquelles cette forme de migration saisonnière a diminué plus ou moins pendant ces 10 dernières années sont multiples mais tournent principalement autour des changements technologiques.

Les pêcheurs ne se spécialisent plus dans la pêche au Bonga ou au kareng mais pratique une combinaison des deux selon les saisons de pêche respectives. Ils fabriquent des filets adaptés pour la prise des deux espèces et remplacent les petits bateaux Bonga traditionnels équipés d'un filet spécial pour le Bonga, avec un équipage de 5 à 8 hommes par les plus grands bateaux pour la pêche au kareng équipé d'un immense filet encerclant pour le kareng ou le Bonga (environ 800 x 400 m) opérant grâce à un équipage de 15 à 20 hommes.

Ces bateaux tiennent mieux la mer et le développement des techniques de propulsion - moteurs diesels inboard et moteurs hors-bord plus puissants - accroissent la capacité opérationnelle des bateaux et le rayon dans lequel ils opèrent. Ils peuvent dès lors couvrir des zones de pêche plus lointaines en même temps qu'ils ont la possibilité de rentrer à leur base opérationnelle chaque jour.

Un transfert de la base opérationnelle n'est plus nécessaire. En dehors de ces faits, Tombo offre aujourd'hui un large spectre d'aménagements et d'infrastructures fonctionnelles tels que les services de santé, l'approvisionnement en eau courante, des écoles, un site de débarquement favorable et des voies d'un accès assez facile, enfin et surtout un approvisionnement sûr des équipements de pêche, des moteurs et lubrifiants grâce au FPPT faisant de Tombo un site de pêche très attractif comparativement à d'autres.

5.4 ASPECTS SOCIO-CULTURELS DES MIGRATIONS

Aux questions posées sur leur position sociale et leur rôle chez eux et dans la société d'accueil, les pêcheurs ont répondu de la façon suivante : (le choix était possible entre plusieurs réponses):

- 29% étaient chefs de famille dans leur pays d'origine
- 27% appartiennent au groupe influent et dirigeant de la famille
- 44% étaient associés à des organisations sociales de notoriété publique (société secrète, clubs, groupes d'assistance mutuelle, groupes d'épargne).

S'en référant à leur position sociale et à leur statut à Tombo, les interviewés ont répondu sur la base de leur propre perception.

- 14% se définissent comme appartenant à une "classe dirigeante locale" basée sur la richesse économique et l'influence personnelle.
- 17% définissent leur position comme "gros propriétaire de bateau", pêcheur migrant possédant 2 bateaux ou plus.
- 69% déclarent qu'ils sont associés à une organisation sociale de notoriété publique.

Une des réponses possibles non explicitement formulée en ce qui concerne leur situation à Tombo est la position de chef de famille car chaque propriétaire de bateau se considère lui-même comme occupant naturellement cette position.

En regardant de plus près les types de réponses, il est intéressant de remarquer qu'un pourcentage assez élevé de propriétaires de bateaux s'associent à des organisations sociales influentes à la fois chez eux et même en plus dans leur société d'accueil. Cet aspect peut être interprété comme une tentative d'intégration et une aspiration à se hisser dans les strates des positions dominantes au sein de leur nouvel environnement social.

Il y a une différence significative dans la perception propre qu'ils ont d'appartenir à la classe dirigeante locale tandis que 27% déclarent qu'ils appartiennent également aux organes dirigeants à Tombo. Cela coïncide avec mes observations personnelles, à savoir qu'aucune position officielle à Tombo n'est tenue par un pêcheur migrant, même pas par l'un de ceux établis à Tombo depuis plus de 15 ou 20 ans. Tous les postes ou positions considérés comme influents ou importants sont occupés par ceux qu'on appelle "les natifs du terroir" soit grâce à des nominations partant du haut vers la base, soit par des élections qui ont un caractère très paternaliste.

Au cours de discussions informelles, un bon nombre de pêcheurs migrants ont mentionné qu'ils ne se considèrent pas comme des "Tombonais" mais comme des étrangers venant de x ou z même après une assez longue période passée à Tombo. Les raisons de cette perception propre des choses sont encore nombreuses mais je peux voir deux facteurs de grande importance:

- 1) Les dénommés "natifs du terroir" n'encouragent pas l'intégration parce qu'ils voient ces étrangers comme étant un danger pour leur organisation sociale traditionnelle avec ses mécanismes spécifiques de contrôle du pouvoir et de distribution des postes et fonction selon la position hiérarchique des chefs de famille dans l'édifice social du village depuis des générations.
- 2) Les migrants eux-mêmes en dépit de leurs tentatives d'intégration sont mentalement et physiquement très liés à leurs villes ou villages natals ce qui se traduit par le fait que c'est chez eux que beaucoup d'entre eux investissent plus dans les maisons et aménagements plutôt qu'à Tombo, se souvenant qu'ils comptent y passer leur vieillesse et y mourir.

Questionnés à ce propos, tous les interviewés ont déclaré qu'ils investissent dans leurs villes ou villages natals d'une manière ou d'une autre. 49% investissent dans des infrastructures - maisons et concessions - 28% dans des affaires, 18% y installent des fermes, et 5% ont mentionné d'autres secteurs d'investissement.

Quelques uns parmi les pêcheurs migrants tentent de résoudre "le dilemme" social du statut d'étranger en formant leurs propres organisations sociales qui peuvent être également basées sur des considérations matérielles. Les clubs de football sont très en vogue dans ce contexte ainsi que les groupes d'épargne USUSU. Une assez récente organisation, un club se dénommant "top twenty" réunit des gens qui se considèrent comme les étrangers les plus en vue de Tombo.

5.5 EFFETS MACRO ECONOMIQUES DES PECHEURS MIGRANTS

En prenant en considération que le nombre des bateaux opérant à Tombo a augmenté de 32,5% (13) pendant ces 10 dernières années(4), la conclusion que les prises ont nécessairement augmentées est évidente.

Le tonnage total a augmenté de :

1984	-	1729	tonnes	(mai	-	décembre)
1985	-	4252	tonnes	(janv.	-	décembre)
1986	-	4891	tonnes	(janv.	-	décembre)
1987	-	7255	tonnes	(janv.	-	décembre)(5)

(Statistiques FPPT)

(4) Les données récentes devraient être plus élevées puisque l'échantillonnage ne porte que sur 41 bateaux contre un nombre total actuel de 50.

(5) N'ayant pas été encore traitées, les données plus récentes ne sont pas utilisables.

Si on prend en considération une production totale de 7000 tonnes par an avec 50 bateaux en activité, chaque bateau effectue une prise annuelle de 140 tonnes actuellement, ce qui donne une augmentation de 1400 tonnes pour la production de 10 bateaux supplémentaires par an. Ces chiffres ne sont pas absolument sûrs mais il ne fait aucun doute qu'au cours des années les prises soient allées croissant, fait que l'on peut déduire à partir d'autres indices comme le nombre croissant et la performance des fours Bandas, la consommation plus élevée de bois de feu pour le traitement du poisson, la fréquence des voyages commerciaux à travers le pays etc...

Un effet positif de l'augmentation du nombre des bateaux et de la production plus importante est le nombre d'emplois offerts dans les domaines de la pêche, du traitement et de la commercialisation du poisson, et autres occupations ayant rapport avec ces activités, telles la coupe du bois, la fabrication de paniers, les travaux de constructions etc...

On peut voir à partir du tableau que l'importance générale de la pêche pour Tombo se traduit par l'engagement d'environ 50% de tous les chefs de famille dans la pêche ou dans des activités ayant directement rapport avec celle-ci. (Schönecker 1989). La production plus élevée conduit à un très important cash-flow qui, à son tour a un effet positif sur la consommation et les dispositions à investir. Tombo est aujourd'hui l'un des villages les plus riches de la Sierra Léone, mais cette richesse matérielle n'a pas que des côtés positifs comme nous allons le voir.

Les effets bénéfiques, côté matériel, du fait de l'immigration à Tombo, ont en retour des conséquences négatives dans les lieux d'origine des migrants. Les potentiels de production ayant été drainés hors du pays cela a conduit à une baisse des activités de pêche, du traitement et de la commercialisation du poisson d'où une diminution des possibilités d'emplois, de la productivité, et du cash-flow.

L'harmonie sociale est également souvent altérée par cette émigration et on a une impression de mort dans les villes ou les villages qu'on traverse parce qu'on n'y trouve plus que les vieux ou les handicapés qui ne sont pas en mesure de donner une quelconque impulsion susceptible de promouvoir le développement socio-économique.

5.6 MIGRATION DES PECHEURS COMME SOURCE POSSIBLE DE CONFLIT

Il semble évident que les relations entre les pêcheurs migrants et les populations indigènes ne soient jamais dénuées de tensions.

Selon leur propre perception, les migrants caractérisent leurs relations avec les autochtones Tombonais ainsi: (plus d'une réponse possible)

- 41% amicales
- 27% compétitives
- 14% emprunts d'un sentiment de jalousie
- 13% rejet
- 5% stimulantes.

Ont été identifiés les domaines de conflit suivants :

- 41% Les coutumes et croyance
- 33% problèmes de possession de la terre
- 11% problèmes de famille
- 7% problèmes d'argent
- 4% taxation illégale
- 4% techniques de pêche.

L'estimation des relations avec les Tombonais est dans plus de 50% des cas, exprimée avec des adjectifs de connotation négative comme compétitives, rejet, jalousie alors que il n'y a que 3% des cas (stimulantes) qui expriment le sentiment d'avoir été vraiment intégré dans la population indigène.

L'adjectif "amicales" n'est pas assez spécifique pour qu'on puisse tirer des conclusions claires parce qu'il sous entend à la fois la possibilité de donner à une personne assez d'espace pour son propre développement personnel et matériel et également une façon d'être où l'amitié peut rester absolument formelle sans aucune idée d'intégration.

Rechercher quels sont les domaines de conflit peut être utile pour clarifier le tableau des sentiments exprimés autour des extrêmes que sont l'intégration et le rejet.

Selon les informations reçues, deux domaines sont d'une importance majeure en ce qui concerne les sources de conflits.

- 1) coutumes et croyances
- 2) problème de propriété foncière

Les coutumes et croyances telles qu'elles sont mentionnées dans ce contexte ne me paraissent pas claires car les formes et structures des organisations sociales et les valeurs qui leur sont liées comme les croyances et les rituels sont très semblables aussi bien à Tombo que dans leur pays d'origine.

Un point doit être noté, c'est que la présence et l'importance des sociétés secrètes à Tombo sont très limitées alors que la plupart des migrants proviennent de régions où ces sociétés jouent encore un rôle très actif dans la vie de tous les

jours des populations.

Une autre conclusion pourrait être que cette formulation est utilisée pour décrire de façon subtile le fait qu'aucun migrant a fortiori aucun étranger n'a réussi jusqu'à ce jour à devenir un membre actif de la classe dirigeante locale. De plus, cette formulation est difficile à vérifier car des conflits basés sur de telles considérations ne sont normalement pas rendus publiques et, de ce fait, difficiles à percevoir par un observateur extérieur.

Les conflits tournant autour des problèmes de propriété foncière sont par contre beaucoup plus ouvertement exprimés et pris en charge. Il y a quelques années encore, les indigènes hésitaient à vendre quelque terre que ce soit aux migrants qui désiraient s'établir de façon permanente ou semi-permanente à Tombo. Les terres étaient seulement louées plutôt sur la base d'un contrat à court terme, souvent pas plus de cinq ans, ce qui avait pour conséquence la construction de maisons d'un standard très bas qui s'écroulaient souvent après des pluies trop abondantes.

Durant mes quatre années de séjours à Tombo, j'ai observé un changement considérable dans les attitudes en ce qui concerne le consentement de la vente des terres aux étrangers. De nos jours, de plus en plus de "natifs du terroir" vendent des terres, étant attirés par les prix élevés, n'ayant pas d'héritiers désirant vivre à Tombo ou influencés par d'autres raisons. Cette tendance se manifeste au niveau des nombreuses nouvelles constructions érigées avec un standard plus élevé (murs en dur, toit en feuilles CI, etc...) et nous amène à conclure que ces propriétaires se considèrent dorénavant comme des résidents permanents.

Un autre aspect mentionné comme source de conflit est la technique de pêche (14%). Ces conflits jouaient manifestement un rôle plus important dans le passé comme nous l'avons déjà souligné dans le chapitre "Aperçu historique du développement des pêches à Tombo", particulièrement les Mfantsé du Ghana étaient en conflit avec les Sherbros et les Témnés parce qu'ils craignaient ces étrangers pour leur savoir-faire et leur haute productivité liés à l'utilisation de nouvelles technologies.

De nos jours, ces conflits réapparaissent de temps en temps, quand des filets à mailles trop petites sont utilisés permettant la capture de poissons trop jeunes. Normalement, ces conflits peuvent être résolus localement si la coopérative ou une personnalité locale influente oblige le pêcheur concerné à changer ses filets. Dans les cas où des dispositions pour régler ces conflits ne peuvent être mis en oeuvre, le bateau ne peut plus être autorisé à débarquer ses prises à Tombo.

5.7 IMPACT TECHNOLOGIQUE DES PECHEURS MIGRANTS

L'arrivée des pêcheurs Mfantsé du Ghana entre 1950 et le début des années 60 a eu, sans aucun doute, un impact considérable sur le développement des pêches à Tombo. Parmi les autres aspects, on leur attribue l'introduction de grands bateaux équipés de lourds filets encerclants qui étaient adaptés à la pêche au Bonga et au kareng. Ceci a coïncidé avec les nouvelles idées en ce qui concerne la taille de l'équipage et la division du travail à bord. (Ils manoeuvraient leurs grandes pirogues avec 6 à 10 personnes) et, plus tard a conduit à l'adoption d'innovations telles que les pirogues à planches avec hors-bord 25 hp et un équipage de 10 à 14 hommes. Cet accroissement de la taille de l'équipage a rendu pratiquement impossible le recrutement d'un équipage seulement sur la base de relation matrilineaire ou patrilineaire, avec comme conséquence l'introduction de la main-d'oeuvre salariée dans le secteur pêche.

Ces changements technologiques (des bateaux plus grands, des nouveaux filets et moteurs pour la propulsion) ont nécessité un investissement initial plus important et des coûts plus élevés pour le fonctionnement et la maintenance.

Dans leurs capacités innovatrices, les Mfantsé ne se sont pas limités à la pêche mais ont aussi introduit le foyer amélioré "Fante Banda" encore en usage, qui est construit avec des murs en briques d'argile surmontés de barres de fer et de grilles métalliques. Il en a résulté une construction durable avec un accroissement de la taille de la plateforme de fumage, deux innovations prérequisées pour un développement de la production.

A cause de la supériorité des Mfantsé sur le plan de la technologie et de l'organisation du travail, les pêcheurs originaires de Tombo ont été obligés d'adopter leurs nouvelles technologies et d'assimiler les savoir-faire correspondants pour pouvoir supporter la compétition dans le contexte local. Ce processus était plus ou moins achevé au début des années 60, principalement en ce qui concerne les Témnés. Seulement très peu d'indigènes Sherbros sont passés aux nouvelles techniques de production.

Selon la tradition orale, les Sherbros se contentaient de leurs prises tant que leur subsistance était assurée et qu'un surplus était disponible pour s'offrir leurs boissons habituelles. Comme conséquence de cette option pour une économie de subsistance, les Sherbros n'ont pas adopté les types de technologies de pêche introduites par les Ghanéens probablement parce qu'ils avaient peur du haut risque financier lié à cette nouvelle technique et de l'incertitude générale d'une pêche orientée essentiellement sur l'économie de marché.

Comme nous l'enseigne la tradition orale, les Mfantse n'ont pas été acceptés aussitôt par les Sherbros et les Témmés à cause de la crainte qu'ils avaient de leurs méthodes de pêche qui privaient les pêcheurs de leurs lignes et éperviers, et épuisent les stocks des zones habituelles de pêche. Des bagarres en mer et sur la plage ont été signalées.

Le rôle de guide des Mfantse comme "agents de progrès ne peut pas être sous-estimé, parce que l'actuel état de développement semi-industriel de la pêche est inconcevable sans le rôle constructif qu'ils ont joué dans l'introduction et la dissémination des nouvelles technologies et savoir-faire.

Bien que cela ne soit pas intentionnel au départ, ils ont été capables de diffuser leur technologie et savoir-faire, parce qu'après une courte période de rejet, les autochtones ont commencé à adopter les nouvelles technologies réalisant que cela serait leur seule chance de supporter la concurrence avec les étrangers. Mais tous les groupes ethniques n'ont pas été attirés par ce changement même quand leur propre mode de pêche ne leur garantissait qu'une minime part de ce qu'un propriétaire de bateau ghanéen réussit à rapporter de la pêche au Bonga et au kareng.

EN GUISE DE CONCLUSION.

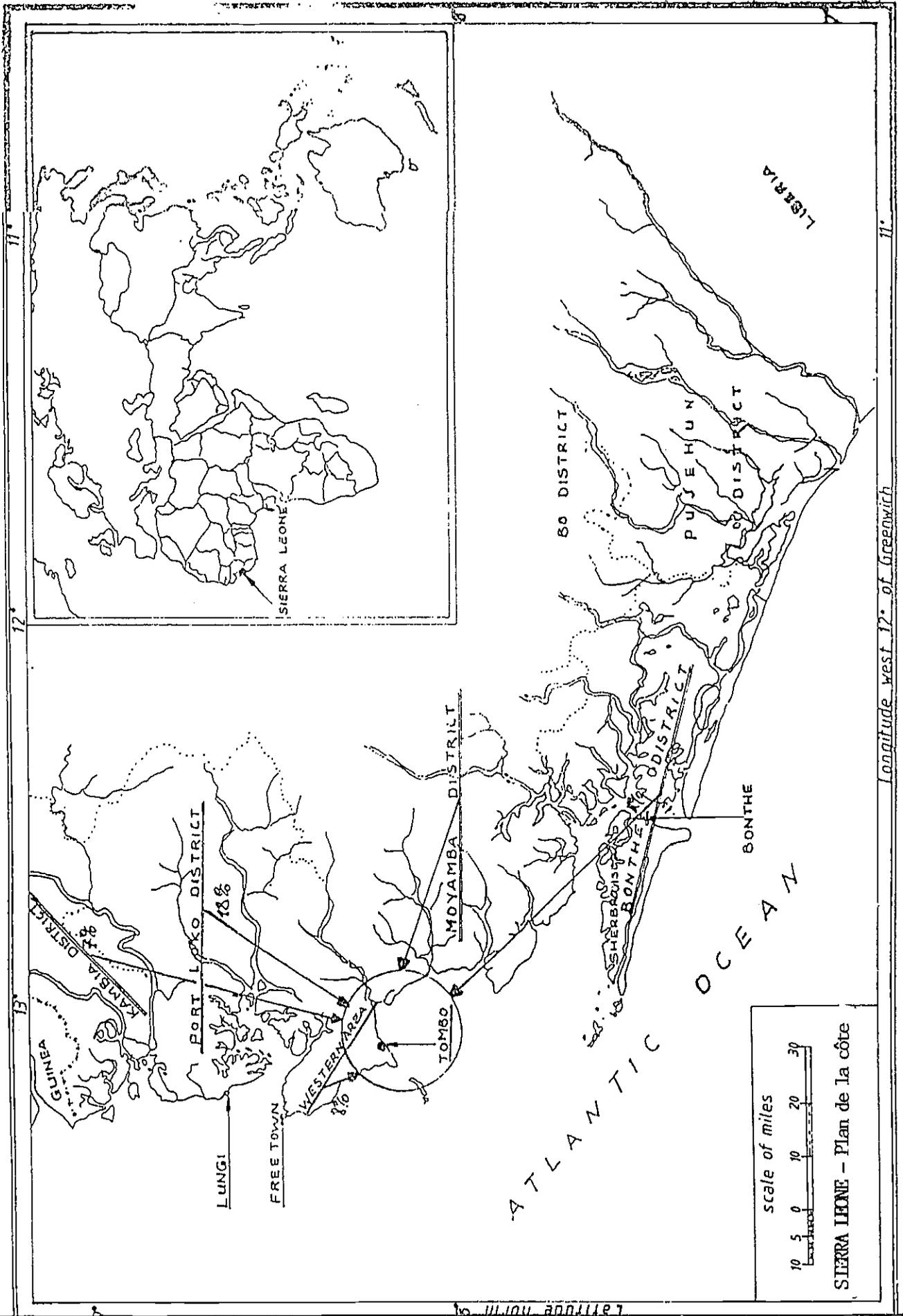
La contribution importante des pêcheurs migrants au développement de la pêche et à tout le développement de la ville de Tombo ne peut être sous-estimé dans le contexte de ce que j'essaie d'écrire, d'analyser, d'interpréter ici. Le fait que Tombo ne puisse être imaginé sans migrants est seulement posé dans ce contexte comme une métaphore. Il n'est pas nécessaire de résumer les étapes et les aspects et développements qui ont déjà été faits et je soulèverai donc brièvement ici un problème auquel je dois faire face tous les jours dans les conditions concrètes de travail à Tombo. Le problème est le suivant: Comment amener ceux qu'on appelle migrants à s'intéresser et à s'intégrer au programme de développement communautaire d'un projet de développement comme le FPPT?

Même si je prends en considération qu'en partie le problème a une source endogène lié au comportement des populations indigènes surtout caractérisé par le rejet, le problème demeure parce que le nombre de migrants qui ne souhaitent pas s'intégrer par leurs propres efforts est aussi non négligeable. Ces personnes disent directement ou indirectement qu'elles sont seulement intéressées par l'utilisation des infrastructures et agréments qu'offre Tombo, mais ils ne sont pas prêts à contribuer de quelque façon que ce soit aussi longtemps qu'ils ne seront pas dans l'obligation de le faire.

Le schéma du comportement de base est: "s'enrichir rapidement" ce qui implique qu'ils ne doivent pas investir dans le secteur publique à Tombo aussi bien matériellement qu'intellectuellement parce qu'ils constituent un fort pourcentage de l'ensemble de la population et parce que le gouvernement local est inexistant, ils constituent une charge pour les infrastructures de la ville de Tombo vu qu'ils se contentent seulement de prélever et d'user. Leur disponibilité pour donner et contribuer restera limitée aussi longtemps qu'ils ne seront pas obligés de payer des taxes et redevances ou de contribuer en terme d'apport de travail.

REFERENCES

- CENSUS**; Sierra Leone Colony. Fourah Bay College: Sierra Leone Archives, Freetown (for the years 1891,1911,1931).
- FIRST FRAME SURVEY**; Institute for Marine Biology and West North
1989 West Fisheries and Community Development Programme,
Freetown.
- FLEET COMPOSITION SURVEY**; West North West Fisheries and
1989 Community Development Programme, Freetown.
- FPPT STATISTICS**; for the years 1984-1989.
- HENDRIX, M.K.**; Technology and Tradition in West African Maritime
1983 Fisheries: Tombo, Sierra Leone. ICMRD Working Paper No.8
for FPPT.
- KARIMU, J.A.**; Evaluation of Fisheries Pilot Project Tombo:
1989 The social Dimension. Internal Report for GTZ and BMZ, Freetown.
- KOTNIK, A.**; A Demographic and Infrastructural Profile of the
1981 Tombo Fishing Village, Sierra Leone. Internal Report No.1
for Fisheries Pilot Project Tombo, Fisheries Division
(MAR&F) and German Agency for technical Cooperation (GTZ)
- MACCORMAK, C.P.**; Control of Land, Labour and Capital in Rural
1979 Sierra Leone. Unpublished typescript, University of
Cambridge.
- PETERSON, J.**; Province of Freetown: A History of Sierra Leone
1969 1787-1870, London, Faber & Faber.
- POLLNAC, R.B.**; Social and cultural Characteristics in small -
1985 scale Fishery Development. In: Cerna, M.M. (ed.)
Putting People first. Sociological Variables in
Rural Development, Oxford University Press.
- SCHOENECKER, L.**; Ergebnisse der Bevölkerungs- und Verkehrszählung
1989 in Tombo/Sierra Leone durchgeführt im Januar 1989.
Interner Bericht für FPPT.
- WAGNER, K.**; Banda Report. Internal Report for FPPT.
1987
- WAGNER, K.**; Evaluation of projects carried out in the field of
1988 Community Development. Internal report for FPPT.
- WALTER-DEHNERT, G.**; Report on Socio-Economic Study for Fisheries
1981 Pilot Project Tombo in Sierra Leone. Internal Report for
FPPT.
- YAMBA LEMGE**; Oral Information 1990



LA PECHÉ ARTISANALE ET LES MIGRATIONS DES PÉCHEURS AU LIBERIA*

Par

Jan M. HAAKONSEN.

1. Introduction: Survol de la pêche au Liberia

Le Libéria à l'une des plus longue côte en Afrique de l'Ouest, 590 km, un peu plus longue que celle du Ghana ou du Sénégal. Cependant, les ressources halieutiques sont plus pauvres à cause d'une combinaison de conditions défavorables à la reproduction des espèces sur une grande échelle: plateau continental étroit, pas d'importants upwellings et un manque de gradients de température à long terme (Smart et Sheves 1979). Pourtant, si les ressources disponibles étaient entièrement exploitées, cela suffirait pour satisfaire la grande partie de la demande en poisson de la modeste population.

Un problème lié à cet état de chose est la faible connaissance que nous avons au sujet des ressources libériennes qui sont basées sur des études rapidement menées par des bateaux de recherche. Des estimations sur la production varient beaucoup mais restent normalement dans les intervalles de 9.000 - 15.000 tonnes pour les espèces démersales, 19.400 - 41.000 tonnes pour les espèces pélagiques et 1200 - 1600 tonnes pour les crevettes. (Ssentongo 1987).

La faiblesse sur plusieurs années des statistiques de production ne nous aident pas à éclaircir la situation. Cependant ces statistiques indiquent le rôle très important que la pêche artisanale a joué dans l'approvisionnement en poisson du pays, du moins jusqu'à cette année-ci au cours de laquelle toutes les activités maritimes ont été interrompues du fait de la guerre civile qui faisait toujours rage dans le pays au moment de la rédaction de ce document.

Il fut un temps où le Libéria possédait une assez large flotte industrielle qui atteignait en particulier les ressources de crevettes à l'extrême Nord des eaux territoriales et aussi quelque peu, en territoire Sierra Léonais (Smart et Sheves 1979). L'époque de la pêche industrielle au Libéria a commencé en 1955 et a été marquée par le développement d'une compagnie particulièrement grande, le Mensurado, qui comprenait jusqu'à 30 bateaux à la fin des années 1970 (EPPLER 1986). Cette compagnie a fait faillite après avoir été nationalisée à la suite du coup d'état de Samuel K. DOE. Bien que d'autres compagnies continuent d'exister, au moins de nom, et que de nouvelles aient émergé, la production totale des bateaux Libériens a été constamment inférieure à celle de la pêche artisanale durant toute la période des années 1980, selon les données officielles du tableau 1 ci-dessous.

* Traduit de l'anglais.

Table 1. Total des débarquements par secteur au Libéria
1980-88 (en tonnes)

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Ind. Fishery, shrimp	n.a.	280	601	844	502	622	181	222	213
Ind. Fishery, other	n.a.	<u>2,416</u>	<u>3,643</u>	<u>4,592</u>	<u>4,169</u>	<u>1,087</u>	<u>7,158</u>	<u>6,543</u>	<u>4,957</u>
Ind. Fishery, total	5,473	2,693	4,244	5,436	4,671	1,710	7,339	6,765	5,175
Art. Fishery, total	8,318	6,578	5,909	6,280	6,766	6,367	7,108	7,966	6,870

Source: Flowers 1986, for years 1980-85; Bureau of Fisheries 1989, (partly processed data sheets) for 1986-88.

On doit faire ici quelques remarques additionnelles:

- a) Tout d'abord, la qualité des données statistiques est telle qu'elles doivent être traitées avec beaucoup d'attention.
- b) La production industrielle des crevettes a officiellement chuté de façon dramatique de 1970 à 1980. (De 1973 la production était de 300 tonne par an au moins)
- c) Une estimation bien fondée et récente (Radcliffe et Lindley 1988) porte la production à environ deux fois les données officielles de ces dernières années c'est-à-dire environ 15000 tonnes, alors que les productions industrielles sont seulement de 3700 tonnes environs.

2. Le développement de la pêche artisanale et les premières migrations

Les premiers rapports sur la pêche et les pêcheurs au Libéria, ou plutôt sur ce qui était connu sous le nom de la côte de Mallaguetta par les premiers explorateurs européens, sont ceux de Duarte Pacheco PERREIRA (Voir par ex. de Surgy 1969; CHAUVEAU 1986). Dans son fameux périple le long de la côte Ouest Africaine 1506-1508 il mentionne "les nègres" qui habitent au-delà de "RIOCESTOS" (Cess River ou Rivercess) et ceux de "GRAND SESTERS" (Grand Cess) auxquels il fait référence comme :

"De grands pêcheurs qui vont pêcher à 2 ou 3 lieues dans la mer avec des pirogues ressemblant à des navettes de tisseran" (de Surgy 1969:1)

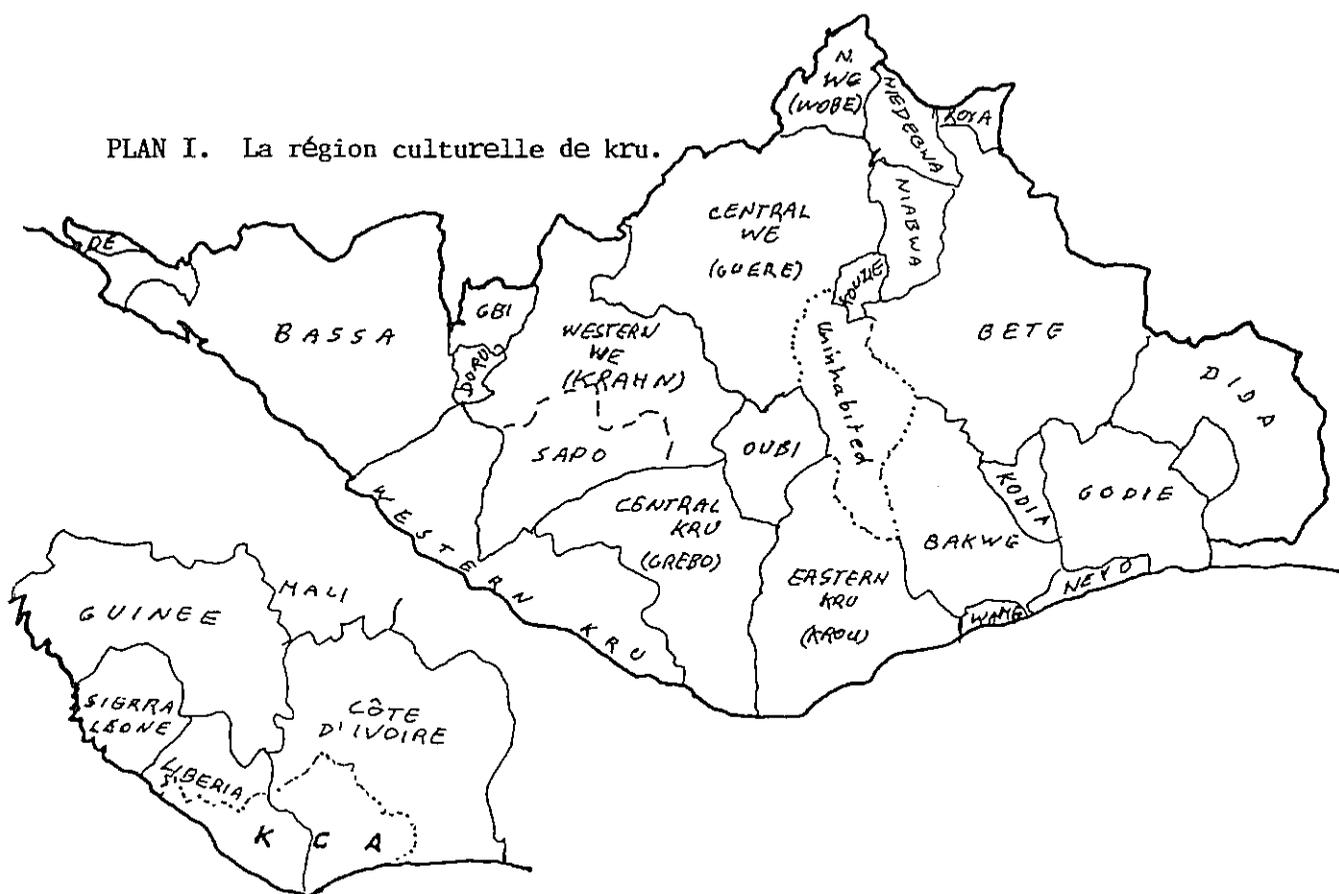
Il y a peu de doute que ces gens sont ceux qui sont devenus les KRU ou les KROUMEN et qui sont toujours basés sur la même zone côtière. Certaines sources affirment une origine plus récente des KRU, par exemple HAYDEN, qui fait référence à quatre

sources pour affirmer que les KRU ont "atteint la côte, il y a peut être seulement 200 ans, après une série d'arrêts intermittents au cours d'un voyage commencé dans une région à l'Ouest du Soudan (1971:2). Cependant, la plupart des sources historiques et anthropologiques suggèrent autre chose.

Il y a tout de même une grande confusion autour du terme KRU ou KROU puisqu'il désigne une ensemble de région culturelle ou un assemblage de groupes ethniques, 6 au Libéria et 12 à 15 en Côte d'Ivoire (Schwartz 1974; Massing 1980). Le KRU est ainsi appelé Nanakru en Côte d'Ivoire alors qu'au Libéria et en Sierra Leone il est simplement appelé Kru, tandis que les autres sous-groupes ont des noms différents (par ex.: Grébo, Krah, Bassa etc. voir la carte).

Les premiers européens en Afrique de l'Ouest étaient très impressionnés par ces gens qui s'aventuraient en haute mer dans de minuscules pirogues, et les Portugais, les Hollandais les Français et les Anglais les engageaient aussi bien comme marins que comme débarcadeurs pour transporter les gens et les marchandises à travers la redoutable barre. La citation suivante faite par un capitaine du 19^e siècle donne un exemple de la considération que les Européens avaient pour les Kru.

PLAN I. La région culturelle de kru.



"Je ne dois pas oublier les garçons KRU - bons, naturels, instinctivement marins, presque amphibiens. Leur origine est la région de Sinou dans la partie centrale de la République du Libéria. On les trouve tout le long de la côte. Au fait je ne sais pas ce qu'aurait fait la côte sans eux. Ils sont d'une valeur inestimable, et représentent généralement la tribu de la côte Ouest Africaine la plus utile et la plus importante aussi bien à terre qu'en mer. Sans eux il serait difficile de travailler, sur cette côte paludéenne, nos hommes-de-guerre, bateaux à vapeur, bateaux étrangers, tout le chargement et déchargement étant effectué par eux". (Moloney 1883:20)

Leur association avec les bateaux et leur travail actuel comme membre d'équipage, ont conduit beaucoup de gens à croire que le vrai nom KRU (ou KROU) vient du mot anglais CREW. Mais cette appellation précède l'expansion anglaise en Afrique de l'Ouest. Schwartz retraçant l'utilisation du nom dans sa première version portugaise, KRAO, à la fin du 16^e siècle appelle sa ressemblance avec le mot CREW une simple "coïncidence phonétique" (1974:1)

Il est peut-être curieux qu'un groupe de personnes ayant une familiarité aussi évidente avec la mer, sans considération pour ses dangers, et sans rivaux en tant que marins ne se soit jamais développé en un ensemble de pêcheurs également compétents. La pêche a toujours été une importante activité chez les KRU, spécialement certains clans comme les KLE-PO, ou "hommes-poisson" (MASSING-1980:240). En effets plusieurs récits de voyage de la côte libérienne en particulier au 19^e siècle se réfèrent spécialement à ces "hommes-poisson". Cependant, même aujourd'hui, leurs méthodes de pêche et leur embarcation sont restées inchangées depuis que PERREIRA a rencontré pour la première fois leurs pirogues "en forme de navettes", il y a près d'un demi millénaire.

Cela n'a pas empêché les pêcheurs KRU de migrer hors de l'étroite côte des comités actuels de SINOE et GRANDKRU. Tout d'abord, ils se sont répandus le long de la côte libérienne et ont établi des communautés de pêche distinctes dans les villes côtières en expansion et aujourd'hui, il y a des quartiers nommés "Kru town" à Monrovia, Robertsport, Buchanan (Zetterstrom 1969) et Harper. Ils dominent aussi la bande côtière de SASSTOWN jusqu'à l'intérieur dans la région de MARYLAND.

La migration à travers les frontières nationales a été précoce à cause probablement de l'importante demande de Krus pour servir de débardeurs. A Freetown, il y avait une communauté Kru établie depuis le début du 18^e siècle, et comprenant à un moment 2000 individus. Bien qu'ils aient pu être utilisés à d'autres tâches, de Surgy à certainement raison en suggérant

qu'il devait y avoir des "Nanakrou" c'est-à-dire des pêcheurs, parmi eux (1969:133). La migration des pêcheurs KRU vers leurs établissements de l'Ouest de la Côte d'Ivoire a certainement eu lieu à la fin du dernier siècle avec l'installation officielle de ports de commerce à Tabou, Bérébi, San Pédro et Sassandra bien que l'installation de communautés de pêche plus ou moins permanentes s'est faite beaucoup plus tard. De Surgy (ibid) suggère 1940 pour Tabou et 1952 pour Sassandra.

Cependant, au Libéria l'arrivée de migrants ghanéens, fanti et anlo-ewe a été encore plus importante pour la production de poisson du pays.

Selon la communauté fanti à Harper, les pêcheurs fanti ont d'abord commencé à arriver dans les années 1920. GRUVEL (cité par de Surgy 1965 et 1969) mentionne la présence de pêcheurs fanti dans les environs de Tabou et du côté Ivoirien de la Frontière en 1912. Les informations provenant de Harper sont donc vraisemblables, considérant l'expansion des Fantis vers l'Ouest et, à partir de Harper (Cape Palmas), vers le Nord-Ouest au début de ce siècle. VON GNIELINSKI (1972) dit cependant que les Fanti sont arrivés en 1930 seulement mais il n'est pas clair sur l'origine de cette information.

Dans les années 1940 il semble qu'il n'y avait presque pas de pêcheurs Fanti au Libéria, peut être à cause de la guerre; quand ils repartirent on les considéra avec suspicion supposant qu'ils avaient kidnappé des enfants pour des cérémonies rituelles. Il est intéressant de savoir que, comme l'a dit de Surgy (1969), de telles accusations sont aussi faites à l'égard des Ewe en Côte d'Ivoire et sont probablement non fondées. Il est possible que les fanti aient été utilisées comme boucs émissaires pour couvrir des sacrifices humains commis par des sociétés secrètes Américo-Libériennes, comme c'est arrivé en 1986.(4). En 1952, en tout cas, un maître pêcheur de la FAO enregistrait 110 pirogues ghanéennes de 8m de long en moyenne le long de la côte Libérienne, la moitié d'entre elles étant à Monrovia (Van Pel 1954). Il estimerait aussi la production annuelle des pêcheurs fanti et des "popoh" à 2640 tonnes. Deux ans plus tard, un de ses collègues rapportait que "plusieurs" fanti étaient en train d'opérer en dehors de Rivercess et que "d'autres" étaient à Sinoe (Geinville). Il n'a fait cependant aucune mention de Monrovia (Fredriksen 1957).

On en sait moins au sujet des origines des migrations Anlo-Ewé mais il semble qu'elle soit de date plus récente, probablement après la seconde guerre mondiale. Il est intéressant qu'on les appelle Popoh au Libéria, bien qu'il soit établi sans aucun doute qu'ils sont Anlo-Ewé malgré le fait qu'ils aient vécu au Togo et au Bénin où ils sont peut être nés.

3. Structure et répartition actuelles des pêcheurs artisans au Libéria.

a) Les pêcheurs nationaux: Les KRU

Plusieurs estimations officielles donnent le nombre total de 700-900 pirogues, le dernier recensement en 1985 donne le nombre de 859 (THORNES 1986) travaillant à partir de quelque 35 débarcadères dans 7 régions. Cependant au cours d'une étude extensive de la côte Libérienne sponsorisée par la CEE en 1988, Ratcliffe et Lindley ont dénombré pas moins de 1000 pirogues (1988:22). Les productions correspondantes des KRU étaient moins impressionnantes, une moyenne de 1 tonne par an par pirogue soit un total d'environ 1000 tonnes.

La raison en est que beaucoup de pêcheurs KRU continuent de travailler de la même manière que depuis toujours à savoir à partir de petites pirogues d'une à deux personnes (le plus souvent une seule) et presque exclusivement à la ligne de main. La pirogue standard KRU a 3 à 6m de long, environ 40 à 50 cm de large avec une bordée extrêmement basse. Elle est équipée d'une voile rudimentaire le plus souvent faite de vieux sacs et qui s'élève lorsqu'un petit vent souffle de la terre le matin et vers la terre le soir. Ceci influence aussi le type de pêche: les pêcheurs Kru vont d'habitude très tôt en mer et reviennent dans l'après midi.

Quand il n'y a pas les voiles, les pagaies restent le principal moyen de propulsion des pirogues kru et c'est un dur travail pour les pêcheurs que d'atteindre les fonds rocheux où ils préfèrent pêcher. Ainsi, il est rare que les pêcheurs fassent plus d'une marée tous les deux ou trois jours, l'effort physique étant tel qu'ils ne peuvent pas sortir tous les jours.

L'engin de pêche utilisé est le plus souvent limité à la ligne de main avec des hameçons appâtés de différentes tailles: la ligne pour pêcher la dorade sur les fonds rocheux est souvent composée de trois hameçons N° 6-8, la ligne pour le mérrou sur les fonds plus marécageux, de deux hameçons 2-4, et la ligne pour pêcher les mackerels et petites dorades sur les fonds sableux de 7 hameçons N° 9-10. Une ligne avec un hameçon N° 2-4 est utilisée pour la pêche de surface et entre deux eaux, (Anum Doyi 1987:7). Les pêcheurs emportent avec eux une sélection d'hameçons et de lignes. Ils utilisent aussi parfois la ligne de traine à l'aller comme au retour de pêche.

Les filets sont rarement utilisés, les Kru se plaignant de ne pas pouvoir les ramener. A Harper un certain nombre de filets avait été introduit chez les Kru dans les années 1940 (Wentholt 1987) mais leur utilisation n'a pas eu plus de longévité que les filets. Un autre facteur limitant pour l'utilisation des filets est la taille des pirogues: avec la plus petite pirogue, il est

pratiquement impossible de mouiller et de relever le plus petit filet maillant. Ce n'est pas la même chose avec les plus grandes pirogues de 2 à 4 personnes qui peuvent avoir jusqu'à 8 mètres de long avec une grande largeur et un bordé assez haut qui reflètent l'influence de la pirogue ghanéenne. Quelques unes, (moins de 20 dans tout le pays) sont équipées d'un puits pour recevoir des moteurs de 10-25cv et sont utilisées pour des méthodes de pêche plus avancées comme la pêche au filet maillant. Au cours de leur recherche, Ratcliffe et Lindley ont identifié "moins d'une douzaine de pêcheurs Kru qui aient fait un progrès remarquable" (1988:21); c'était des exceptions, "des gens motivés qui ont rompu avec les attitudes sociales communautaires des Krus" (ibid:23), c'est peut-être là une affirmation un peu emphatique et européocentrique.

Néanmoins Ratcliffe et Lindley sont en train de travailler sur un facteur qui ne peut être négligé: l'organisation socio-culturelle de la société Kru qui pourrait être un vrai obstacle à une pêche technologiquement plus développée que celle d'aujourd'hui. Trop souvent les pêcheurs Kru sont traités de pêcheurs à mi-temps peu qualifiés (par ex. Jorion 1986, Eppler 1986 et même Ratcliffe et Lindley 1988). Ceci peut-être remis en cause. En ce qui concerne leur compétence en matière pêche, un technologiste des pêches expérimenté du Ghana, élevé dans une communauté typique de ligneurs Adan a fait ce commentaire:

"Les pêcheurs Kru sont généralement décrits comme étant grossiers et incompetents, mais selon mes observations à Harper, je suis convaincu que ces pêcheurs à la ligne sont hautement expérimentés dans leur travail". (Anum Doyi 1987:9).

En ce qui concerne la pêche à mi-temps, il est vrai que certains pêcheurs Kru (mais pas tous) dans les villes, Monrovia en particulier, adhèrent à leurs traditions en ce qui concerne les bateaux et travaillent maintenant le plus souvent comme dockers ou débardeurs pêchant pendant leur temps libre quand il n'y a pas de travail au port. Dans les campagnes cependant ils s'adonnent à peu d'activités économiques autres que la pêche. Même chez eux où ils possèdent des terres, peu de temps est consacré à la ferme. Dans le système traditionnel Kru, basé sur la technique du brûlis, les hommes sont seulement responsables du nettoyage de la terre qui pourrait prendre seulement quelques semaines dans l'année. Toutes les autres activités comme l'ensemencement, la récolte restent les occupations des femmes. Ainsi les hommes sont bien libres de continuer la pêche qu'ils ne peuvent cependant pas pratiquer aussi souvent que les autres pêcheurs à cause des efforts physiques et du besoin d'avoir des jours de repos.

Un autre facteur est le revenu relativement faible tiré de la pêche à la ligne en dehors des centres principaux

d'habitation. Bien que les Kru produisent du poisson de haute qualité, cela leur rapporte rarement beaucoup d'argent en dehors de Monrovia ou de Buchanan. De rapides études de marché menées à HARPER en 1986 et en 1987 (Haakonsen et Sheves 1986, Wentholt 1987) indiquent que les prix des espèces comme le mérrou et la carpe rouge étaient seulement 25 à 50% plus élevés que ceux des carangues et des brochets et dans la fourchette de 1-1,50\$ Libérien par kg (6).

Les prises aussi sont modestes le plus souvent. Au cours d'une visite à Grand Cess en Novembre 1986, toute la production de 24 pirogues a été observée. A part deux pirogues qui ont pêché chacune un grand requin, et une autre un espadon de 20 kg, la majeure partie de la production était des poissons d'un poids en dessous de 10 kg et quelques uns entre 10 et 15kg. Il est peu probable que la production totale de l'ensemble des 24 pirogues qui avaient débarqué ce jour là, dépassent \$200 Libériens, les prix du marché de Grand Cess étant plus bas que ceux de Harper (Haakonsen et Sheves 1986).

La production au cours de trois marées de 18 pirogues Kru à Greenville au cours du même mois en 1986 avait été légèrement meilleure. Les prises assez hétérogènes, atteignaient ici un total de 591 kg pour une moyenne de 10,9 kg par pirogue et par débarquement. En comparaison, la production de 6 pêcheurs fanti utilisant des filets maillants de maille de 2 - 3,5 pouces, à bord de grandes pirogues de type Kru était en moyenne de 18,1 kg de *Polydactylus* et/ou de *Pseudotolithus*).

On doit se rappeler cependant que le coût d'investissement et d'opération des Kru est très bas. Une petite pirogue qui coûte de 50 à 150 dollars une longévité de plusieurs années; la voile et les pagaies ne sont pas coûteuses de même que les lignes, les hameçons et les lests. Les seuls coûts d'opération auxquels les Kru font face sont ceux des appâts qui sont de préférence la sardine qu'ils achètent chez les fanti mais qu'ils peuvent pêcher eux-mêmes avec des éperviers.

b) Les pêcheurs nationaux: les Grebo

Les Grebo sont apparentés aux Kru (Massing 1980, suggérant qu'ils soient appelés les Kru orientaux) mais n'ont pas la même tradition maritime. Néanmoins, ils pratiquent la pêche côtière, avec souvent de bons résultats. Ratcliffe et Lindley ont mentionné des pêcheurs à l'épervier à Harper (la plupart étaient probablement Grebo mais ce n'est pas confirmé à 100%) attrapant jusqu'à un panier de petits mulets en un jet; prises qu'ils disent, avec raison, être "plus élevé que la production de plusieurs pêcheurs Kru en une journée" (1988:21 en appendix 3).

Les Grebo sont par ailleurs connus pour deux spécialités dans la pêche. L'une est la plongée pour la pêche aux huitres

géantes de 15 cm qu'ils détachent du fond rocheux avec un marteau et un burin. La seconde, hélas, est l'utilisation de la dynamite, l'un des rares exemples en Afrique de l'Ouest. Cette méthode non seulement détruit les zones de frayère, mais elle est en outre très peu économique étant donné que c'est seulement une toute petite partie du poisson étourdi qui est récupérée. L'utilisation de la dynamite est très dangereuse, ce dont témoignent quelques pêcheurs aveugles ou manchots. En gros la contribution des Grebo à la production nationale est insignifiante.

c) Les pêcheurs immigrants: les Fanti.

De bonnes descriptions des pêcheurs fanti ont été faites dans d'autres publications (par ex. de Surgy 1985 et 1969, Vercrujse 1984, Christensen 1978: etc.) et seront débattues en détail dans d'autres documents au cours de ce forum. Ainsi seules leurs caractéristiques principales jugées pertinentes par rapport au Libéria seront traitées ici.

Nous avons vu que les Fanti ont été actifs au Libéria pendant une longue période avec une interruption possible au cours de la deuxième guerre mondiale. Aujourd'hui la plupart des pêcheurs fanti viennent de Komenda, le Komenda anglais en particulier (opposé au Komenda Hollandais à quelques km). Cette affirmation confirme les observations de Surgy (1969:241) de la Côte d'Ivoire qui conclue que les pêcheurs Fanti à l'extérieur se regroupent en fonction de la zone ou du village d'origine.

Aujourd'hui il semble que les fanti soit fermement installés et presque absorbés dans la société Libérienne (tout en gardant leurs caractéristiques socio-culturelles fanti). Probablement à cause de la longue distance qui les sépare du Ghana, les contrats avec les compagnies sont plus longs, (3-7 années) que ceux des autres pays où les fanti immigrerent. Seul un homme important, le propriétaire de pirogue, peut se permettre d'aller en visite à la maison au cours du contrat. Les membres d'équipage doivent attendre la fin du contrat. Beaucoup d'entre eux peuvent ainsi signer un second, un troisième ou un quatrième contrat au Libéria. L'intégration apparente ne fait pas encore de ces pêcheurs des citoyens libériens à part entière, même ceux qui ont vécu là-bas pendant 20 ans ou plus, conservent leur citoyenneté ghanéenne. Beaucoup vivent aussi dans de pauvres conditions d'habitation n'osant pas investir dans une véritable maison et dans des meubles de peur de tout perdre brutalement un jour. De tels investissements sont faits dans leur village natal au Ghana.

Les données sur le développement du nombre de pirogues fanti comprenant ici quelques pirogues Popoh - ont poussé certaines personnes à dire que la pêche artisanale a été stagnante ou même en déclin en particulier dans les années 1980 (par ex. Ssentongo 1987, Eppler 1986). Le problème peut résider cependant encore dans de mauvaises statistiques. Les données

officielles et les estimations les plus citées sont ci-dessous:

Tableau II. Les pirogues Ghanéennes au Libéria.

1950	-	1960	44	1970	86	1980	167
1951	-	1961	42	1971	65	1981	182
1952	-	1962	80	1972	50	1982	206
1953	-	1963	52	1973	48	1983	192
1954	110	1964	65	1974	54	1984	188
1955	-	1965	91	1975	88	1985	147
1956	-	1966	26	1976	83	1986	246*
1957	-	1967	53	1977	77	1987	-
1958	-	1968	43	1978	179	1988	268
1959	-	1969	63	1979	252		

Sources: Van Pel 1954; Eppler 1986; Flowers 1986; Ssetongo 1987; Haakonsen et Sheves 1986; Ratcliffe et Lindley 1988(7)

Une attention particulière doit être accordée aux données de 1988 tirées de l'étude de Ratcliffe et de Lindley qui est sans doute l'enquête-cadre la plus fiable des dernières années. L'étude donne aussi les chiffres les plus importants depuis presque quatre décennies, indiquant tout sauf le déclin de la pêche au Libéria. Par ailleurs, on doit se rappeler que, alors que les pirogues comptées par Van Pel en 1954 avaient en moyenne 8 mètres de long, celles comptées en 1988 étaient entre 9 et 17m et étaient équipées de moteurs hors-bord de 25, 40 et 50 cv.

Ne connaissant pas la distribution exacte de ces pirogues par type ou par taille, aucune estimation exacte ne peut être faite du nombre des pêcheurs Fanti au Libéria. Mais une bonne estimation basée sur une moyenne de 12 hommes par pirogue (y compris les apprentis) donnerait le nombre total d'environ 3000 pêcheurs. En plus, il y a les familles, la plupart fanti également. Comme au pays les épouses et autres femmes fanti sont des fumeuses, des commerçantes et dans certains cas, des banquières. Quelques pêcheurs fanti ont épousé des femmes autochtones, le plus souvent des Kru, mais cela a peu d'impact sur le modèle traditionnel.

La plupart des pirogues fanti sont exploitées à partir des quelques bases protégées la côte Libérienne, offertes par un facteur contribuant à la longévité des pirogues(8). Ceci peut être important étant donné que les pirogues ne peuvent être achetées qu'au Ghana et amenées par voie maritime. Bien que le Triplochyton Sclerexiton qui est l'arbre dans lequel on taille la pirogue, existe quelque peu au Libéria, il n'y a pas, dans ce pays, de tradition pour la construction des pirogues de ce type.

Les pêcheurs utilisent fondamentalement le même engin qu'au Ghana, parmi les plus importants le WATSA (senne tournante) et le Ali (filet dérivant à sardinelle (filet encerclant) qui sont utilisés pour pêcher les principales ressources de la pêche artisanale, comme les sardinelles (AURITA et MADERENSIS) et le bonga (Ethmalosa Fimbriata). L'engin utilisé en saison creuse et destiné aux plus petites pirogues est principalement le Tonga qui est un filet dormant (50-65 m/m maillage étiré, 2m de chute), le Tengof qui est un filet dormant (100 m/m maillage étiré, 2m de chute) le épabua ikafani qui est le filet à requin (180 m/m - 270 m/m maillage étiré 9-10m de chute) et le Cedi filet dérivant (100 m/m maillage étiré 10 m de chute) (Anum Doyi 1987:5). On doit aussi rappeler que certains pêcheurs utilisant le filet dormant ont adopté des pirogues construites localement qui pourraient être les plus larges pirogues Kru avec des bordées plus hautes, observées par Ratcliffe et Lindley.

La commercialisation et les débouchés ne constituent pas un problème pour les pêcheurs fanti étant donné que le poisson fumé est apprécié dans tout le Libéria et qu'il est envoyé en partie au delà de la frontière Guinéenne. Les femmes des pêcheurs suivent la même procédure qu'au Ghana pour fumer le poisson, spécialement les petits pélagiques. Ce n'est seulement quand elles ne peuvent pas traiter tout le poisson qu'elles en donnent une partie à fumer aux femmes Kru. Sinon les femmes Krou vendent le poisson au détail, en particulier le poisson frais dans les villes côtières, tandis que la grande partie du poisson fumé destiné au marché intérieur est prise en compte par les commerçants Mandigues et d'origine autre. (Akérélé 1979).

La principale contrainte que rencontrent les pêcheurs fanti au Libéria ces dernières années se résume au manque de moteurs, de pièces détachées et de filets de toutes sortes, en plus du problème de remplacement des pirogues.

d) Les pêcheurs Immigrants: Les "Popoh"

Comme on l'avait expliqué plus tôt, les "Popoh" sont en fait des pêcheurs de senne anlo-ewe. Ils sont tous concentrés dans deux endroits, les plages popoh de Monrovia et de Robertsport. Les compagnies de senne de plage sont probablement au nombre de 7 ou 8 certaines utilisant de très vieilles pirogues monoxyles ghanéennes, d'autres, de grandes "pirogues Kru" construites localement. Les compagnies ont des équipages de pas plus de 8 personnes (Jorion 1986:9) et les sennes de plage observées sont petites et en mauvais état habituellement. Certains Kru sont embauchés journalièrement pour le halage des sennes.

Les "Popoh" semblent s'être installés il y a longtemps au Libéria, le chef pêcheur à Robertsport par exemple, bien qu'étant né sur la péninsule Anlo, est arrivé en 1960 après avoir quitté le Bénin et le Togo. Les "Popoh" se plaignent aussi du manque de

matériel de pêche mais semble être dans un état de déclin général, contrairement à la communauté fanti. Leur contribution à la production du poisson dans le pays est extrêmement modeste.

e) Les autres pêcheurs immigrants

Il y a encore une catégorie de pêcheurs artisans étrangers qu'il ne serait pas juste d'appeler immigrants, étant donné qu'ils restent seulement quelques jours dans les eaux libériennes sans jamais toucher la terre. Ce sont les Lebou et les ligneurs Ga basés à San Pédro (Côte d'Ivoire) à quelque 120 km de la frontière, équipés de 600 litres de carburant et de glace pour une semaine, ils s'aventurent dans les eaux au Sud du Libéria où de nombreux fonds rocheux offrent des poissons de haute qualité qui sont vendus à de très bons prix en Côte d'Ivoire. Dire que cette activité est illégale se passe de commentaire, mais elle est incontrôlable et probablement moins préjudiciable aux ressources libériennes que le déversement dans les eaux de produits indésirés par plusieurs crevettiers.

Il est intéressant de noter que il y a eu des tentatives d'installation des ligneurs à Harper, mais ceci a entraîné une indignation et une opposition locale vigoureuse: la pêche à la ligne a toujours été et restera une activité des km du Libéria. C'est un domaine où les pêcheurs étrangers ne sont pas du tout acceptés.

4. La politique gouvernementale et l'impact des pêcheurs immigrants au Libéria.

La politique des pêches au Libéria est en général inadéquate ou inexistante et en tout cas faiblement appliquée, exceptée peut-être, au niveau local. Le gouvernement a généralement été tolérant avec les pêcheurs immigrants comme les fanti par exemple, mais ceci semble être dû à un "laissez-faire" plutôt qu'à une politique établie.

La réglementation qui affecte les pêcheurs artisans le plus directement est la licence annuelle qui est de \$40 ou de 50 pour les grandes pirogues fanti et de \$10 ou 15 pour les petites pirogues (km). Il n'y a pas de doute que les pêcheurs spécialement les pêcheurs immigrants paient effectivement ces taxes aux employés du département des pêches, bien qu'elles n'apparaissent pas toujours dans les documents du bureau des pêches à Monrovia.

Plus obscure encore est l'application du règlement qui dit que seules sont autorisées à pêcher des compagnies de pêche étrangères ayant une association libérienne de 51%; une règle apparemment conçue pour les compagnies industrielles. Cependant, à Sinou, ceci est (ou était en 1986 au moins) sur le point d'être appliqué aussi aux compagnies fanti. Celles-ci ont résolu le

problème en employant les services d'un "partenaire" local qui s'engage sur papier à être le responsable libérien en contrepartie d'une taxe initiale et un certain pourcentage de la production journalière. Des applications locales similaires d'autres règlements réels ou imaginaires, semblent ne pas être une cause de chagrin pour les pêcheurs.

Il semble qu'il n'y ait pas de législation concernant les zones de pêche artisanale et industrielle, même si celle-ci existait, elle serait probablement inapplicable également. Ceci entraîne parfois des conflits entre les deux secteurs souvent parce que les engins artisanaux sont détruits par les grands bateaux et leur chalut. Ces conflits se limitent pourtant dans la partie Nord du pays où il y a de bonnes zones de chalutage. Au sud les fonds rocheux limitent la zone d'opération des chalutiers.

Au sujet de l'impact des pêcheurs artisans migrants dans les pêcheries du Libéria, il faut distinguer deux niveaux; le niveau de l'impact technique (Education transfert de technologie) et le niveau du secteur de la pêche et de l'économie d'ensemble.

Au premier niveau, l'impact doit être considéré comme étant modeste. En terme de technologie des pêches, près de 3/4 de siècle de contact intime et de cohabitation (les fanti souvent habitent dans ou près des villes Kru) n'ont pas suffi au Fanti pour apprendre à leur homologue les innovations techniques les plus simples, comme par exemple le ramendage. Ce n'est pas qu'ils n'aient pas essayé; la plupart des fanti se moqueraient de l'idée d'embaucher un Kru comme membre d'équipage. Mais de l'autre côté, un Kru n'accepterait jamais de se rabaisser à se faire commander ni d'adhérer à un contrat de compagnie. Il semble cependant qu'il y ait peu d'animosité entre les deux groupes. Chacun pratique sa propre pêche et les deux se complètent.

Par ailleurs, l'impact des pêcheurs immigrants sur la production du poisson au Libéria est grand et très positif en général, de notre point de vue. Tout d'abord ceux-ci fournissent à la population autochtone du poisson localement pêché, la plus grande partie de la production étant absorbée sur place. Leur contribution à la production totale du poisson pourrait être beaucoup plus élevée que ce qui est mentionné au tableau 1. Ratcliffe et Lindley pensent que la production artisanale serait deux fois plus grande que ce qui est officiellement rapporté et suggèrent les données suivantes pour la production réelle de poisson.

Tableau 3. Estimation de la composition de la production au poisson au Libéria

<u>Fournisseur</u>	<u>Tonnes/an</u>
Pêcheur Fanti	14.000
Pêcheurs Kru	1.000
Chalutiers locaux	1.200
Chalutiers étrangers (non prévu)	2.500
Importation (congelés)	13.200
T o t a l	31.900

Source: Ratcliffe et Lindley 1988:30)

Cela veut dire que les Fanti produisent 93% de la production artisanale 76% de la production domestique totale et 44% de l'approvisionnement total dans le pays.

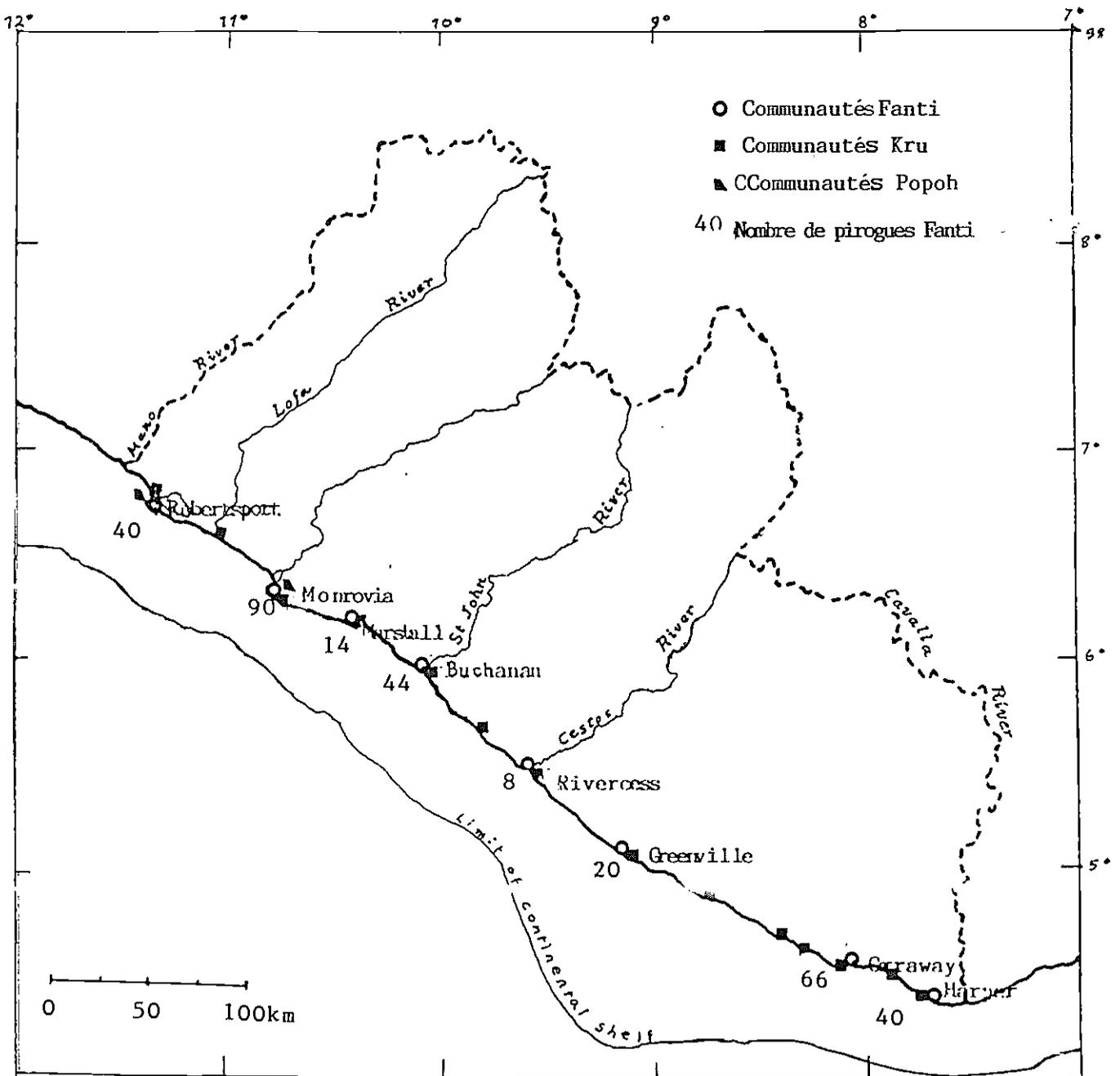
Les mêmes auteurs calculent aussi certains bénéfices directs de l'activité des pêcheurs immigrants pour l'économie libérienne: D'abord, les fanti introduisent des investissements considérables, une estimation conservatrice de la valeur de la flotte et des engins fanti étant de US\$8 millions (la plupart venu de l'extérieur); ensuite la production des Fanti (qui n'aurait certainement pas pu être fournie par les Kru ou la flotte de chalutiers locaux) représente une substitution à l'importation d'une valeur "d'au moins" \$10 millions (1988:2). Ce sont là des chiffres importants pour un pays défavorisé de 2 millions d'habitants seulement.

L'impact économique indirect sur les libériens est plus difficile à estimer. Bien que la plus grande partie du poisson produit par les fanti soit traitée par les femmes fanti, la commercialisation du produit transformé est l'affaire des Libériens. Des milliers de personnes doivent dépendre directement de ce commerce et un millier d'autres plus indirectement (par exemple les chauffeurs, les mécaniciens, ceux qui préparent la nourriture ou qui logent les commerçants de longues distance etc.). Pour prendre un autre exemple, le bois utilisé pour le fumage du poisson et les transformatrices, est généralement transporté à \$150 par chargement, par des camions. Il est coupé par des bûcherons libériens et transporté par des chauffeurs libériens: combien de chargements de camion sont-ils nécessaires pour fumer près de 14.000 tonnes de poisson? Combien d'emplois locaux créés juste pour cette opération?

La réponse exacte ne peut être évidemment donnée, mais les

exemples présentés devait suffire à illustrer le fait que l'impact global des pêcheurs immigrants au Libéria est probablement profitable pour le pays, sans mentionner les pêcheurs eux-mêmes. Actuellement, à cause des circonstances tragiques au Libéria, la pêche n'est plus pratiquée dans le pays. Beaucoup de pêcheurs ont été évacués au Ghana(9) et des gens meurent de faim. On espère que la guerre va bientôt finir et que les pêcheurs fanti pourront de nouveau, aider à nourrir la population Libérienne.

PLAN II. Communautés de pêcheurs artisans - Libéria.



NOTES

1. Le département des pêches admet (officieusement) que ses statistiques sont basées sur des données de terrain inadéquates et douteuses. Ceci peut être confirmé par nos tentatives pour obtenir les statistiques locales en 1986 et 1987 à Harper à Greenville et Robertsport. Malgré quatre visites et plusieurs promesses, pas un seul chiffre n'a été obtenu à Harper. A Greenville la prise de statistique d'une journée sur le production de 7 pirogues a montré une distribution plus ou moins équitable des espèces comme, le barracuda, la Sardinelle, ilisha, caranx, le requin, l'espadon, le capitaine, le maquereau, et le bongra: toutes les pirogues sauf une ayant débarqué au moins 15 kg de chaque espèce. Enfin à Robertsport, les productions enregistrées, toutes espèces confondues étaient de 45 kg par pirogue, à l'exception de quelques cas qui ont pêché 35 kg avec une grande variété dans la composition de la production.
2. Selon des statistiques officielles qui n'ont pas été publiées, (Bureau des pêches 1989) il y avait jusqu'à 45 chalutiers Libériens dans le pays dont la plupart étaient de 150-500 tonnes. Cela semble être un peu excessif comparé aux années précédentes comme le montre le tableau ci-dessous. Ces statistiques pourraient avoir pris en compte les bateaux battant pavillon de complaisance, enregistrés au Libéria et utilisés en Afrique de l'Ouest, mais en dehors des eaux Libériennes.

Nombre de Chalutiers industriels au Libéria

<u>1971</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>
23	13	11	18	24	25	13	34	79	45

Sources : données de base FAO pour 1979-1987 bureau des pêches pour 1988.

Un point pertinent ici au sujet des bateaux de pêche industrielle en exploitation au Libéria est que beaucoup sont actuellement dans des compagnies étrangères et des compagnies co-gérées. Les officiers sont souvent des Européens, Grecs en particulier, alors que les membres d'équipage sont en grande partie des Ghanéens, habituellement: un autre exemple de migrations des pêcheurs.

3. 1 liène est égal à 3 milles marins ou 5,556 km.
4. Au début du mois de Novembre 1986, les corps mutilés de deux jeunes garçons ont été retrouvés à la périphérie de Harper: c'étaient évidemment des victimes de sacrifices rituels. 33

pêcheurs fanti ont été immédiatement arrêtés comme "suspects" mais ceci a entraîné de violentes réactions de la part des étudiants de l'école polytechnique locale et d'autres membres de la population qui soupçonnaient, à juste titre les membres de l'élite de la ville comme étant les coupables. Après de grandes manifestations, le 5 Novembre, le gouvernement accepte de mener une enquête à la fin de laquelle des personnages de marque de la province de Maryland, y compris le juge et les représentant du parti au pouvoir, ont été jugés coupables et condamnés à mort.

5. "Aujourd'hui" désigne la situation précédant la guerre civile dévastatrice.
6. C'était juste après l'introduction de la monnaie appelée "Doe dollar" qui était à ce moment là 25-30% en dessous du taux officiel du dollar Libérien \$1 = US\$1.
7. Thornes (1986) donne le chiffre de 317 grandes pirogues pour l'année 1985, mais ceci va en contradiction avec toutes les données de son ministère.
8. Ratcliffe et Lindley rapportent une longévité allant jusqu'à 35 années pour les pirogues ghanéennes au Libéria (1988:11) mais il est clair que ceci n'est pas réel.
9. En rapport avec l'évacuation du Libéria par bateau de milliers d'Africains de l'Ouest par bateau au début du mois de Septembre 1990. ceux-ci comprenaient 780 Ghanéens de British Komenda. Ce village a été visité le 21/9 et le 23/9 pour s'enquérir du sort des pêcheurs Ghanéens au Libéria. Voici des extraits du rapport (Haakonsen 1990):
 - La condition des pêcheurs ghanéens était meilleure que celles d'autres groupes durant la guerre civile bien qu'ils n'aient pas été autorisés à pêcher depuis Mai/Juin.
 - Les seuls accidents confirmés au sein des fantis se sont déroulés à BUCHANAN où quatre Fantis ont été tués quand les rebelles ont occupé la ville. A Monrovia, certains pêcheurs et leur familles ont été blessés par des éclats d'obus mais leur principale zone de résidence (Westpoint) est restée hors des fronts de bataille.
 - Les pêcheurs basés à Capemount (Robertsport) ont réussi à se glisser à travers la frontière pour aller en Sierra Léone avec leurs pirogues et leur engin. De la même manière, quelques pêcheurs basés à Harper ont pu traverser pour aller en Côte d'Ivoire bien que certains pêcheurs aient été arrêtés par les forces rebelles dans leur "tentative de fuite". Toutes les autres pirogues fanti sont encore dans le pays.

REFERENCES

- Akerele, O., Women in the Fishing Industry in Liberia.
1979 (Report to the ECA). Monrovia : United Nations
- Anum-Doyi, B., and J. Wood, Observations on fishing methods in
1989 West Africa. Cotonou, IDAF WP/19.
- Bureau of Fisheries, Unofficial statistics and data sheets
1989 1985-1988; Monrovia : Min. of Agriculture
- Chauveau, J.P., "Une historie maritime africaine est-elle
1986 possible ?" Cahiers d'Etudes Africaines,
101-102, XXVI - 1-2 : 173 - 235
- Christensen, J.B. "Motor power and women power", in M.E.
1977 Smith (ed), Those Who Live From the Sea. St.
Paul : West Publishing Co.
- Eppler, B., A rural and artisanal fisheries development
1986 project (draft proposal). Cotonou : IDAF
- Flowers, I.D.G., Report on the state of the Liberian
1986 fisheries. Monrovia : Min. of Agriculture-
Fisheries Division.
- Fredriksen, K. The development of marine fisheries
1957 (Liberia). Rome : FAO ETA Programme,
Report N° 715
- Gnielinski, S. von, Liberia in Maps. London : U. of
1972 London Press
- Haakonsen, J.M., Report of travel to Ghana (17- 27/9/90).
1990 Cotonou IDAF Tram 188
- Haakonsen, J.M., & G.T. Sheves, Report of Travel to
1986 Liberia (31/10-10/11 & 16/11-29/11/90).
Cotonou : IDAF Tram 41
- Hayden, T., Engagement, marriage and divorce among the
1971 Sikleo Kru. Paper presented at the Liberian
Studies Meeting, University of Delaware,
June 1971
- Jorion, P. Travel report Liberia 4th-10th August 1986
1986 (draft). Cotonou : IDAF
- Massing, A. The Economic Anthropology of the Kru (West
1980 Africa). Wiesbaden : Franz Steiner Verlag

- Moloney, C.A. West African Fisheries. London : William
1883 Clowes and sons.
- Pel, H. van, Report to the Government of Liberia on
1954 Fishing Boats, Gear and methods, Rome :
FAO Report N° 322 (TA/257/S/3).
- Ratcliffe, C. & R. Lindley, Report on Artisanal Fisheries
1988 Sector Study, Liberia (13/5-4/6/88). Lymington :
MacAlister Elliott and Partners Ltd.
- Schwartz, A., Les Krou de Côte d'Ivoire. Abidjan :
1974 ORSTOM Petit-Bassam
- Smart, J.K. & G.T. Sheves, Draft Report of the Artisanal
1979 Fisheries Development Mission to Liberia
(Oct.-Dec. 1979). Rome : FAO (GCP/RAF/807/NOR)
- Ssentongo, G.W., Marine fishery ressources of Liberia :
1987 a review of exploited fish stocks. Rome :
FAO - CECAF/ECAF Series 87/45
- Surgy, A.N. de, Les Pêcheurs de Côte d'Ivoire. Abidjan :
1965 Centre National de Documentation de Côte
d'Ivoire
- Surgy, A.N. de, La pêche maritime traditionnelle à l'ancien
1969 Côte de Guinée. Lama Kara (Togo) : Centre
d'Etudes et de Recherches de la Kara
- Thornes, M., An outline of activities of the Fisheries
1986 Division within the Ministry of Agriculture
in Liberia. Paper presented at the 2nd IDAF
Liaison Officers Meeting (Freetown)
- Vercruijse, E., The Penetration of Capitalism. London :
1984 Zed Press
- Wentholt, W., Report of travel to Liberia (10/2-21/2/87)
1987 Cotonou : IDAF Tram 47
- Zetterstrom, K. Preliminary report on the Kru. Robertsport :
1969 Tubman Center for African Culture.

**LES MIGRATIONS DE PECHEURS EN COTE D'IVOIRE:
Cas des pêcheurs maritimes ghanéens
(Fanti et Ewe)**

Par K. Delaunay

1. LA PECHE ARTISANALE EN COTE D'IVOIRE : Prédominance et vitalité des pêcheurs d'origine ghanéenne.

1.1 Les pêcheurs

En Côte d'Ivoire, la pêche artisanale maritime est actuellement très largement dominée par des pêcheurs originaires d'autres pays tandis que les Ivoiriens sont représentés seulement par quelques équipes Alladian de pêche à la ligne, établies à proximité d'Abidjan ; sur le reste du littoral, la pêche maritime n'est plus pratiquée que dans certains villages à titre occasionnel ou pour assurer un complément alimentaire.

Pourtant, même si l'on considère souvent que la Côte d'Ivoire n'a pas de tradition maritime et si les lagunes ont pu effectivement constituer un milieu protégé plus favorable aux activités halieutiques, la pêche maritime paraît être une activité ancienne ; dans le cas des Alladian, elle a d'ailleurs donné lieu très tôt à des échanges et a connu au début du XXème siècle un développement important. Cependant, dans l'Est et dans le centre ivoiriens, l'expansion de l'économie de plantation et l'essor de la pêche industrielle à partir de 1950 ont contribué à détourner les côtiers de la pêche individuelle "traditionnelle", en même temps que se développait l'exode des jeunes en ville ; dans l'ouest ivoirien, l'enclavement de la région jusque dans les années 1970 et l'essor du "phénomène Kroumen" (embarquement des hommes sur les navires européens) n'ont pas favorisé le développement de la pêche au delà d'une activité de subsistance, à petite échelle.

Ainsi, parmi les quelques 10.000 pêcheurs artisans opérant sur le littoral ivoirien en 1989, on peut estimer que 8.000 à 9.000 sont d'origine ghanéenne, notamment Fanti et Ewe, les autres étant pour la plupart Libériens et Sénégalais(1).

Les pêcheurs fanti, originaires de la partie centrale du littoral ghanéen, sont actuellement implantés sur l'ensemble de la côte ivoirienne ; leur expansion, amorcée au début du XXème siècle en divers points du littoral, est marquée par une grande capacité d'adaptation aux conjonctures écologiques et/ou économiques tant du point de vue des lieux d'implantation privilégiés que de celui des techniques utilisées. Les pêcheurs ewe (Anlo/Awlan)(2), originaires de l'est du Ghana (rarement du

Togo), sont quant à eux établis principalement dans le secteur d'Abidjan depuis les années 1930 ; leur implantation en Côte d'Ivoire se caractérise par une certaine permanence dans les lieux d'établissement comme dans les stratégies de pêche. (cf. tableau 1).

Les Fanti et les Ewe forment les deux principaux groupes d'origine ghanéenne ; de plus, une communauté de pêcheurs à la ligne Ga, venant de la région d'Accra, est établie à Abidjan depuis les années 1970. Les Nanakrou, pêcheurs à la ligne en petites unités de une ou deux personnes venant du Libéria, comme les Sénégalais, pêcheurs à la ligne en grandes pirogues motorisées, sont pour leur part implantés dans l'Ouest ivoirien.

1.2. La production

Les statistiques officielles situent en général la production de la pêche artisanale maritime au niveau de 15 000 à 20 000 T par an pour les années 1980, soit moins du quart de la production nationale totale(3); cependant, d'autres estimations portent ce chiffre à plus de 30 000 T par an pour les années 1984-1985, donc un tonnage comparable à celui débarqué par la flotille industrielle basée au port d'Abidjan (ECOUTIN et al., 1990). Cette vitalité du secteur artisanal se traduit également par le développement remarqué au cours de ces dix à quinze dernières années des campements du secteur d'Abidjan (à proximité du port) où les unités ghanéennes sont venues concurrencer la pêche sardinière industrielle en mettant sur le marché un produit de meilleure qualité et à plus bas prix (GUINGUENNO, 1986).

En effet, si dans un premier temps (années 1950 et 1960), le développement rapide de la pêche industrielle semble être à l'origine d'une crise de la pêche maritime artisanale, celle-ci connaît un essor remarquable depuis les années 1970 alors que la production industrielle a tendance à stagner, voire diminuer, et que les importations de poisson congelé connaissent une croissance très importante(4).

2. ORGANISATION DES PÊCHEURS Fanti ET EWE: Structures des migrations en Côte d'Ivoire.

2.1. Les campements: structure d'établissement(5)

Les campements de pêcheurs ghanéens, implantés actuellement sur toute la Côte ivoirienne, constituent en quelque sorte l'armature des mouvements migratoires : ils forment une série de points d'accueil fixes en fonction desquels s'organisent les déplacements saisonniers et les migrations proprement dites (6), à la fois entre le Ghana et la Côte d'Ivoire et le long du littoral ivoirien.

Retracer l'histoire des campements permet donc de saisir les migrations de pêcheurs en tant que mouvement d'expansion ; il ne s'agit pas d'un phénomène linéaire motivé seulement par la recherche du poisson : dès l'origine multipolaire, il est remarqué par des avancées et des replis liés à la fois aux conjonctures écologiques et à l'évaluation des débouchés commerciaux.

Parallèlement, les campements de pêcheurs fanti et ewe ont des modes de constitution différents, ces deux groupes ayant développé des schémas d'expansion propres. Il est d'ailleurs rare de voir des pêcheurs fanti et ewe dans un même campement ; dans les quelques cas où une telle situation se présente (Vridi notamment), ils forment des communautés séparées ayant chacune leur chef, leur organisation, etc.

Les campements Fanti sont des groupements d'unités de pêche dont le nombre est très variable d'un campement à un autre et selon les périodes ; la structure permanente des campements est assurée par un noyau de pêcheurs pratiquement sédentarisés au sein duquel se transmettent les fonctions de chef de campement, chef des pêcheurs et notables. Bien que chaque campement soit pluritechnique, certains regroupements par type de production peuvent apparaître entre campements d'un même secteur.

Chez les pêcheurs ewe, par contre, la spécialisation technique par campement est très nette : le campement de Vridi, à côté d'Abidjan, regroupe les unités utilisant la senne tournante tandis que les autres campements sont spécialisés dans la pêche à la senne de plage. Dans ce dernier cas, du fait d'une juxtaposition des équipes le long du littoral, chaque unité tend à constituer une entité autonome ; cependant une certaine cohésion est assurée par secteur de côte grâce à la présence d'un chef, à la fois juge pour les affaires internes et représentant de la communauté vis à vis de l'extérieur.

2.2. Les unités de pêche(7)

1) structure de production

Une enquête quantitative menée en août et septembre 1989 sur le littoral Alladian (pêcheurs ewe à la senne de plage) et à Sassandra (pêcheurs fanti) complétée par divers entretiens avec des chefs de campement et des propriétaires d'engins ont permis de saisir certaines caractéristiques du fonctionnement socio-économique des unités de pêche.

En général, les engins de pêche appartiennent à un propriétaire, rarement à un groupe de propriétaires ; il s'agit le plus souvent d'un homme d'origine ghanéenne, rarement d'une femme ou d'un Ivoirien(8).

L'équipe est recrutée au Ghana pour une durée déterminée, à l'issue de laquelle a lieu, au pays, le partage des bénéfices après calcul des dépenses et recettes; cependant, les pêcheurs peuvent dans certains cas être recrutés sur place, les partages ayant alors lieu tous les jours (en poisson) ou toutes les semaines ou mois (en argent). Les pêcheurs mariés viennent accompagnés de leurs épouses, les célibataires venant quant à eux seuls ou avec une soeur (réelle ou assimilée) ; bien que ne faisant pas partie intégrante de l'unité de pêche, ces femmes ont en effet un rôle essentiel à jouer en tant que fumeuses et commerçantes de poisson. Dans la plupart des cas, les femmes achètent le poisson aux pêcheurs mais ne versent l'argent que lorsqu'elles ont elles-même écoulé leur produit au marché, les bénéfices réalisés lors de la vente leur revenant (les pertes éventuelles étant également à leur charge). Ainsi, à chaque unité de pêche est associé un groupe de femmes pour l'écoulement de la production.

Les enquêtes ont en outre mis en évidence certaines différences entre unités fanti et ewe.

Les unités ewe sont spécialisées sur engin utilisé tout au long de l'année. Les unités de pêche à la senne de plage constituent de grosses unités d'une trentaine de pêcheurs recrutés au Ghana sur la base d'un contrat de 5 ans ; ces unités se caractérisent, d'une part, par un souci de préservation du capital qui allie une gestion communautaire des dépenses (entretien, réparations, investissements) à un fonctionnement très capitaliste dans la répartition des rémunérations (partage en 4 parts le plus fréquent), et, d'autre part, par une durée d'existence très longue qui peut parfois couvrir plusieurs générations par héritages successifs en ligne paternelle. En outre, les propriétaires ewe forment un groupe relativement fermé au sein duquel se distinguent ceux qui ont "réussi", c'est à dire qui sont parvenus à monter plusieurs filets et se trouvent ainsi à la tête de plusieurs unités de pêche.

Les filets utilisés par les unités Fanti appartiennent à plusieurs types; de plus, les unités de pêche à la senne tournante disposent souvent d'engins secondaires utilisés saisonnièrement. Les équipes comprennent de 3 à 15 pêcheurs selon les engins utilisés. Les modes de constitution des équipes comme les systèmes de partage paraissent diversifiés ; lorsqu'il y a recrutement, celui-ci ne s'accompagne pas forcément de la signature d'un contrat et ne dépasse guère deux à trois ans. Dans le cas des unités de pêche à la senne tournante de Sassandra par exemple, le système de partage qui semble le plus fréquent accorde trois parts à chacun des engins de pêche (pirogue, moteur, filet) et une part à chaque pêcheur, les frais de carburant et d'entretien quotidien du filet étant à la charge de l'unité contrairement aux frais de réparation et de renouvellement et aux investissements supportés par le

propriétaire seul (qui peut cependant emprunter à la caisse commune de l'unité). En général, de telles unités vendent leur production non seulement aux épouses des pêcheurs, mais aussi à des femmes avec qui l'équipe s'est mise en contact sur place afin d'obtenir des liquidités à chaque retour de pêche. Par ailleurs, si la plupart des unités reposent actuellement sur la propriété individuelle des engins, au début des années 1960 la propriété collective était très fréquente (cf. de SURGY). Enfin, la durée de vie d'une unité de pêche paraît réduite et la concentration de moyens de production entre les mains d'un seul propriétaire paraît être moins fréquente et moins importante que chez les pêcheurs ewe du moins sur place.

2.3. Agent des migrations

Dans la majorité des cas, les unités de pêche présentes actuellement à Sassandra et surtout sur le littoral Alladian ont été créées en Côte d'Ivoire, bien que souvent les propriétaires soient venus d'abord dans le cadre d'unités créées au Ghana. Mais ceci ne signifie pas que les liens soient rompus avec le pays d'origine et que des déplacements périodiques ou définitifs n'aient pas lieu.

Au niveau des équipes elles-mêmes, leur principe de fonctionnement implique un éclatement périodique conduisant au retour des pêcheurs-membres d'équipage dans leur pays d'origine. Cependant, les équipes se constituent fréquemment autour d'un noyau de pêcheurs permanents, souvent parents du propriétaire, notamment chez les pêcheurs ewe ; en outre, le recrutement sur place pratiqué par certains chefs d'équipe et l'endettement possible des pêcheurs auprès du propriétaire sont des facteurs d'allongement de la durée de séjour des "employés".

Au niveau des unités de pêche, les migrations et implantations sont à mettre en relation avec l'itinéraire migratoire de leurs propriétaires. De ce point de vue, les unités Ewe de pêche à la senne de plage se caractérisent par la permanence sur le littoral ivoirien, au sein d'un espace limité, même si certains propriétaires sur leurs vieux jours investissent dans un filet au pays en vue d'un retour éventuel au Ghana, ou ont toujours des parts sur des filets "familiaux" fonctionnant au Ghana.

Si l'on rencontre des noyaux plus ou moins importants de propriétaires fanti eux aussi presque sédentarisés dans pratiquement tous les campements, la mobilité continue d'être un élément du fonctionnement des unités de pêche fanti ; elle s'exerce essentiellement entre le Ghana et la Côte d'Ivoire et le long du littoral ivoirien. Ces déplacements temporaires ou saisonniers peuvent être motivés par l'abondance du poisson, mais aussi par la perspective de prix plus rémunérateurs et la recherche de liquidités(9) elles peuvent être en outre

l'occasion d'un achat de matériel à plus faible coût.*

L'implantation en Côte d'Ivoire a pu être en outre précédée de migrations antérieures dans d'autres pays, notamment au Bénin pour les Ewe et au Libéria pour les Fanti. Il ne m'a pas été possible, par contre, de saisir de manière précise les départs définitifs de Côte d'Ivoire.

3. PLACE DES PECHEURS Fanti ET EWE EN COTE D'IVOIRE: migrants ou immigrés?

3.1 Relations entre les pêcheurs ghanéens et les Ivoiriens

Les relations établies entre pêcheurs ghanéens et Ivoiriens, tant au niveau des autorités qu'au niveau des villageois, sont complexes. Du côté ivoirien, on insiste beaucoup sur le caractère migrant des pêcheurs ghanéens qui forment une population incontrôlée et donc suspecte; mais on ne peut nier non plus l'importance de cette population qui pèse son poids dans la vie économique du littoral à la fois directement par la pêche, et indirectement par les ressources financières qu'elle représente et les activités parallèle qu'elle alimente. Du côté des pêcheurs ghanéens, ce rôle économique est mis en avant mais chacun sait aussi qu'il vit dans une situation précaire (les Ewe gardent en mémoire l'expulsion dont ils ont été l'objet en 1958 ; très récemment des maisons de pêcheurs ghanéens ont été détruites en lagune Aby).

Si des rapports entre les communautés sont distants et méfiants, des liens interindividuels peuvent exister en reconnaissance de services mutuellement rendus (par exemple approvisionnement en poisson facilité contre tolérance de certains trafics).

Cette complexité se retrouve dans la politique ivoirienne à l'égard de la pêche artisanale maritime et notamment dans le rôle assigné aux centres des pêches créés dans l'ouest ivoirien. l'une de leurs préoccupations doit être l'intéressement des autochtones à la pêche afin que les ressources naturelles du pays n'aillent pas enrichir des étrangers(10). Un aspect de leurs activités a été la création de Groupements à Vocation Coopérative (GVC) par lesquels les pêcheurs ont pu avoir accès au crédit bancaire ivoirien et à des stations d'essence hors taxe; la mise en place de telles structures n'est pas allée partout sans problème, ayant en particulier à composer avec l'organisation interne des campements et correspondant à une volonté de moderniser la pêche

* De plus, certains propriétaires Fanti ont pu adopter une politique de répartition spatiale des risques en ayant, par exemple, une pirogue dans un campement de Côte d'Ivoire et une autre au Ghana.

artisanale mais aussi de l'encadrer et de la contrôler.

Du point de vue de la diffusion des techniques de pêche, la présence de pêcheurs ghanéens n'a eu pratiquement aucun effet auprès des Ivoiriens. Non pas tant que les Ivoiriens n'aient pas cherché à adopter des techniques d'origine ghanéenne, parfois avec l'appui du gouvernement qui y voyait une voie de modernisation, mais ces tentatives ont été des échecs.

Dans le cas des villages du littoral Alladian qui ont tenté d'adopter la senne de plage dans les années 1950 et 1960 (11), il semble bien que l'échec soit dû non pas à une quelconque incapacité d'ordre technique ou à un manque de savoir-faire, mais plutôt à des problèmes d'ordre sociologiques. Ces tentatives apparaissent comme l'une des formes de réalisation des nouveaux rapports sociaux induits par le développement des cultures de plantation ; leur échec semble provenir en particulier du fait que les détenteurs de filets (souvent de grands planteurs, chefs de lignage ou de village) ne sont parvenus à fixer la main d'oeuvre villageoise qu'ils entendaient pouvoir mobiliser du fait de leur situation dans la hiérarchie lignagère (les jeunes ont refusé cette prolétarianisation au village).

3.2. Motifs et logiques des migrations

D'une manière générale, les pêcheurs expliquent leur présence en Côte d'Ivoire par le goût des voyages à volonté de s'éloigner de leur famille afin de pouvoir constituer des économies, motivations déjà relevées il y a 25 ans par A. de SURGY.

Cependant, ces motivations individuelles explicites paraissent insuffisantes pour rendre compte de la complexité des phénomènes en jeu dans le processus d'expansion des pêcheurs ghanéens en Côte d'Ivoire.

Comme on a tenté de le montrer, migrations Ewe et migrations Fanti reposent sur des dynamiques différentes.

Pour les propriétaires ewe du littoral Alladian (senne de plage), la migration a conduit à une véritable implantation; celle-ci a permis la constitution d'un réseau hiérarchisé de relations qui les lie entre eux, où la détention et l'accumulation de capital se traduit en terme de pouvoir social par l'accumulation de prestige.

En ce qui concerne les Fanti, la migration semble avoir été à l'origine un moyen de trouver des sources de financement au Ghana, hors des circuits "traditionnels", par la création d'unités à propriété collective qui ont permis, ensuite, l'émergence sur place d'un groupe de propriétaires. Les formes prises par les migrations se sont alors trouvées modifiées, mais

la recherche de profit et de rentabilité paraît toujours plus forte que chez les Ewe et se traduit par une plus grande mobilité des unités et une pêche plus diversifiée. Ainsi, de même que le mouvement d'expansion des pêcheurs ghanéens en Côte d'Ivoire n'est pas linéaire, il n'est ni uniforme ni univoque.

Cependant, si la présence actuelle de pêcheurs ghanéens en Côte d'Ivoire apparaît bien comme le résultat d'un phénomène d'expansion et d'implantation sur le littoral ivoirien, il n'en demeure pas moins que ces pêcheurs conservent des liens très étroits avec le Ghana où ils construisent des maisons en dur et réalisent certains investissements (filets, plantations...). Par ailleurs, ils affirment un état d'esprit de migrants lorsqu'ils déclarent être prêts à partir vers d'autres pays si la situation tendue que connaît actuellement la Côte d'Ivoire se détériore.

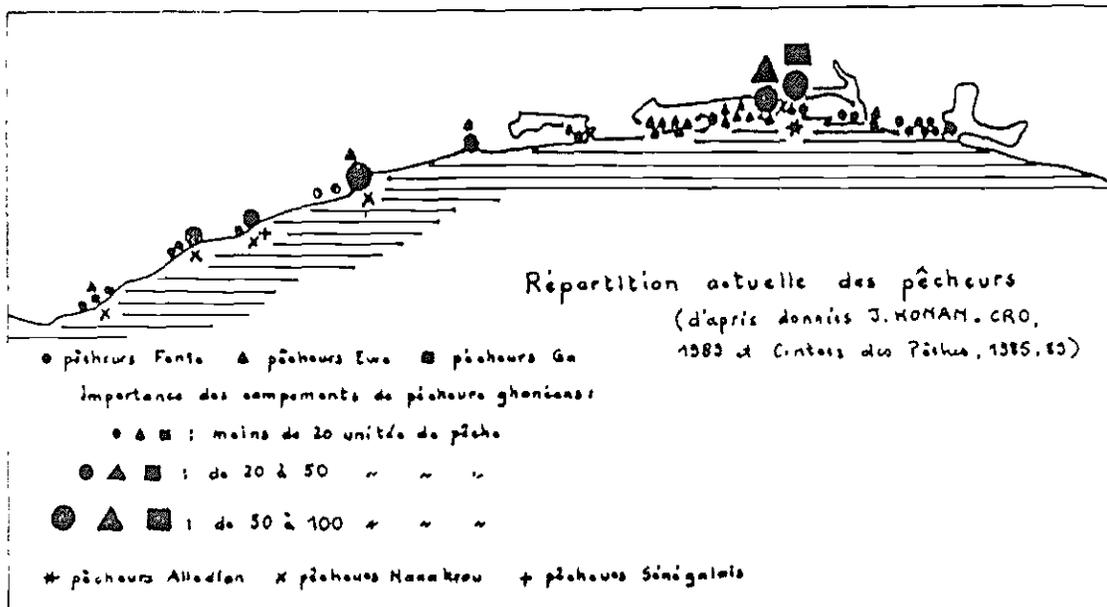
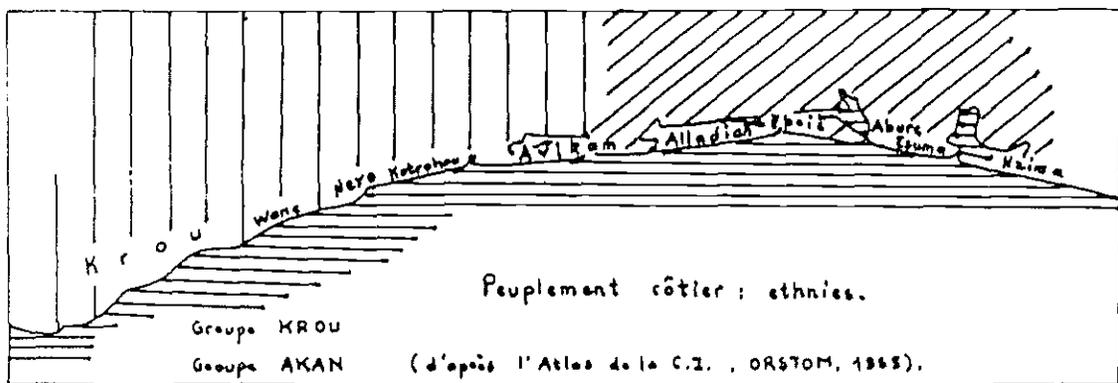
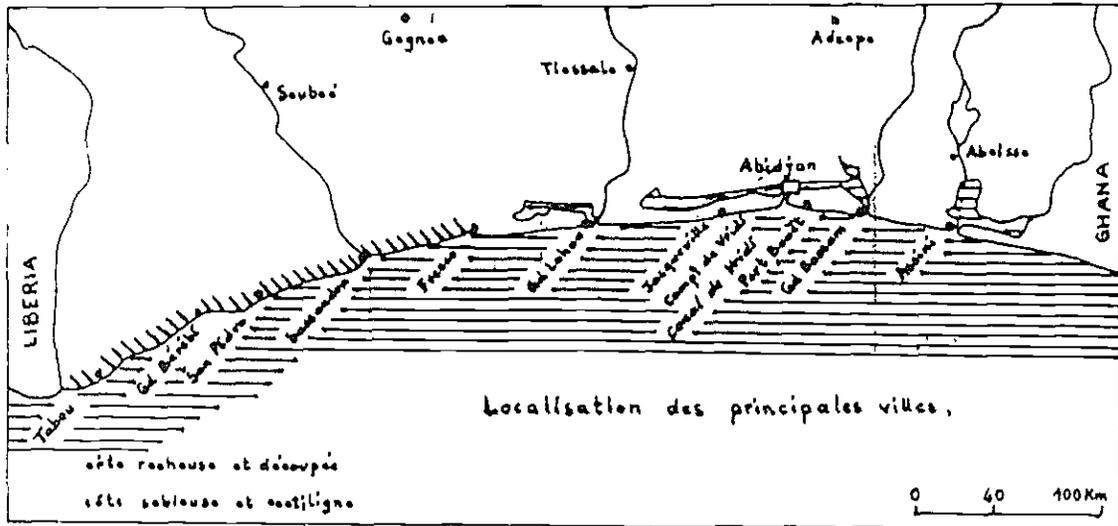
NOTES

1. D'après les chiffres avancés par le CRO d'Abidjan (J.KONAN) reposant sur les recensements des agents du CRO dans l'est et le centre ivoirien et ceux des Centres des Pêches dans l'ouest. Malheureusement, les chiffres globaux ne précisent pas la répartition des pêcheurs par ethnies et origines.
2. Ces pêcheurs sont appelés "Awlan" en Côte d'Ivoire, terme qui comporte de fortes connotations péjoratives (en particulier on associe Awlan et pratique des sacrifices humains). La confusion entre l'ethnonyme Anlo et le terme Awlan explique probablement que les pêcheurs de ce groupe établis en Côte d'Ivoire se disent plutôt Ewe. Par assimilation, ils sont aussi parfois appelés Béninois ou Popo, ayant été accueillis par des gens de cette origine comme par exemple à Tabou ou ayant eux-mêmes effectué des migrations antérieures au Bénin.
3. Bien que les estimations du volume des débarquements par type de production soient variables, on retiendra celles avancées par J.P. WEIGEL pour 1984 afin de donner une idée de l'importance relative des différents types dans la production nationale :

Pêche industrielle	31.960 T
Pêche maritime artisanale	18.000 T
Pêche lagunaire	12.500 T
Pêche fluvio-lacustre	16.000 T (WEIGEL, 1989, p.16).
4. Ces importations auraient atteint en 1988 le chiffre record de 140 000 T, représentant 20 Milliards de F.CFA (Direction des Pêches Abidjan).
5. Les lieux où s'installent les pêcheurs ghanéens sont en général situés à la périphérie ou à l'extérieur des villes et villages autochtones ; bien que leurs habitations soient pour la plupart construites en matériaux précaires, il s'agit d'établissements permanents. Ceux-ci ont leurs propres structures d'autorité (avec un chef et des notables) mais chacun est placé dans la dépendance de la ville/village qui lui a donné l'autorisation de s'installer et qui le plus souvent prélève des taxes ou redevances. Ces différentes caractéristiques conduisent à parler de campements plutôt que de villages ou quartiers.
6. Pour reprendre la distinction faite par JORION (1988).
7. L'unité de pêche telle qu'on l'entend ici se compose d'un capital technique appartenant à un ou des propriétaires, et d'une équipe (comprenant ou non le/les propriétaires). Chacun des éléments pouvant évoluer ou changer dans leur

constitution. A la fois unité de travail et unité de gestion, elle est aussi l'expression et le lieu de réalisation de certains rapports sociaux et, en ce sens, peut perdurer sur une longue période au delà de la sortie en mer et au delà de l'exercice comptable entre deux partages et recrutements.

8. Sans négliger pour autant le rôle de ces agents, et notamment des femmes, dans le financement des activités de pêche.
9. Si les équipes qui viennent s'installer sont accompagnées d'un groupe de femmes, les équipes fanti qui se déplacent temporairement partent souvent seules. Ayant alors à écouler leur poisson auprès des femmes avec qui les pêcheurs ne sont pas en relation régulière, qui ne sont pas directement associées à l'équipe; le poisson est alors payé comptant et sans rabais.
10. Une idée très clairement affichée comme en témoignent certains articles parus dans le quotidien national "Fraternité matin" l'un d'entre eux est intitulé significativement "La pêche dans le Sud Ouest: une activité rentable qui échappe aux autochtones" et comporte un encart "Inciter les jeunes à la pêche" (19.09.1989).
11. En général ces villages ont d'abord tenté d'adopter le filet encerclant à sardinelles mais le développement de la pêche sardinière industrielle a contraint les Alladian a abandonné ce type de filet.



Périodes	1ère phase : début xxèmes -c.1950()	2nde phase: c.1950-c.1970	3ème phase : depuis c. 1970
Caractéristiques générales	Premiers campements de pêcheurs ghanéens en divers points du littoral ivoirien.	Ouverture du port d'Abidjan et développement de la pêche industrielle. Crise de la pêche artisanale.	Stagnation de la production de la pêche industrielle. Croissance rapide des importations de poisson congelé. Nouvel élan de la pêche artisanale et particulièrement de la pêche artisanale Fante.
Pêcheurs Fante	Création de campements dans les ports de la côte ; principal pôle d'attraction : Gd Bassam - Abidjan. Exportations de poisson vers le Ghana. Filet maillant encerclant à sardinelles (adi) en pirogues non motorisées ; filets maillants dormants (têga) en petites pirogues non motorisées.	Repli numérique et géographique ; désertion du secteur d'Abidjan ; pôle de regroupement dans l'ouest ivoirien (Sassandra) Fin des exportations de poisson vers le Ghana. Filets têga en petites pirogues non motorisées ; filet adi en recul puis reprise liée (?) à la motorisation des pirogues amorcées v. 1960. Quelques tentatives d'adoption de la senne de plage	Nouvelle expansion numérique et géographique avec occupation plus dense du littoral ivoirien. Diffusion de la senne tournante couliissante (seef et watcha) en grandes pirogues motorisées ; filet adi reconverti en filet dérivant d'appoint. Filets dérivants (boso) en pirogues motorisées - filets têga en petites pirogues non motorisées.
Pêcheurs Ewe	Création d'un campement à Port Bouët qui s'étend vers l'Est; petits campements à Yabou et Grand Yabou. Senne de plage (yevudo) de plusieurs types : kpakpado ou fafado pour "japons", deido pour sardinelles abobido, pour anchois ; filet maillant dérivant pour sardinelles (ali). Pirogues non motorisées.	Les unités tentent de se maintenir mais grosse difficulté financières et désertion de pêcheurs s'employant au port. Les femmes Ewe de Port Bouët - Bassam prennent en main la commercialisation des sardines débarquées au port. Senne de plage (yevudo) (Le type kpakpado tend à disparaître) en pirogues non motorisées. Abandon du filet ali.	La plupart des unités s'implantent à l'Ouest du canal de Vridi au détriment de Port Bouët Les femmes Ewe tendent à perdre leur monopole de commerçantes vis à vis des sardinières. Le yevudo tend à se confondre avec le abobido, les autres types ayant disparu pirogues non motorisées. Adoption de la tournante couliissante (watcha) en grandes pirogues motorisées, limitées au campement de Vridi.

C. 1950 : DEBUT DE LA PECHE INDUSTRIELLE

C. 1970 : DEBUT DES IMPORTATIONS DE POISSON CONGEELE

BIBLIOGRAPHIE

- ECOUTIN J. M., DELAUNAY et KONAN J., "La pêche artisanale 1990 maritime", dans P. LE LOEUFF et al. (ed.), Environnement et ressources aquatiques de la Côte d'Ivoire. 1. Le milieu marin. (sous presse).
- GUIGUENNO A. M. La pêche artisanale et la transformation de la 1986
pêche sardinière à Abidjan. Univ. de Paris I
Mémoire de DEA, dactyl.
- JORION P., "Going out or staying home. Seasonal movements and 1988
migration strategies among Xwla and Anlo-Ewe
fishermen".
MAST, 1(2), pp. 129(155).
- SURGY A. de la pêche traditionnelle (maritime) à l'ancienne 1969
"Côte de Guinée", 2. Situation et fonctionnement
des unités de pêche. Univ. de Paris I, Doctorat de
3ème cycle, dactyl.
- WEIGEL J. Y., La commercialisation du poisson en pays lagunaire Ivoirien. Paris : Ed. de l'ORSTOM.

MIGRATION DES PECHEURS FANTI*

par

Irené Odotei

Introduction

Les Fantis d'aujourd'hui sont composés des Efutu, des Etsi et des Fanti Borbor dont le territoire est bordé à l'ouest par les Ahantas et à l'Est par les Ga-Adangbe. Ils appartiennent au groupe ethnique Akan qui est la plus prédominant au Ghana. Leurs principales occupations traditionnelles sont la pêche et l'agriculture. Parmi ces activités, la pêche les a mené dans toute les régions côtières du Ghana, et au-delà. Les pêcheurs fanti se trouvent pratiquement dans tous les pays de l'Afrique de l'ouest surtout au Libéria, en Sierra Léone, en Gambie, en Côte d'Ivoire, en République du Bénin et au Nigéria. Les migrations des pêcheurs fanti sont donc un phénomène qui ne peut être ignoré par quiconque s'intéresse à la pêche en Afrique de l'ouest. De ce point de vue, les pêcheurs fanti sont comme les Ewe qui ont été qualifiés de "pêcheurs panafricains" par Polly HILL (1963:64)

Fondements historiques

La migration constitue un thème central dans l'histoire des Fantis. Selon leurs traditions orales les Fantis Borbor qui sont le dernier groupe à s'installer sur la côte fanti, ont émigré de la ville intérieure de Techiman, dans la région actuelle de Brong Ahafo. Lorsqu'ils arrivent sur la côte, ils fondent des Etats, des villes et des villages. La pêche et l'agriculture étaient connues.

La pêche était en plein développement sur la côte fanti avant l'arrivée des premiers européens en 1482. Ceci est confirmé par Pacheco Pereira, l'un des portugais qui ont fondé le château S. Jarze da Mina en 1482, et qui en fut le gouverneur de 1520 à 1522. Dans son livre Esmeraldo de Situ Orbis, il déclara:

A vingt lieues au delà de Cabe do Carco (Cape Coast) se trouve un promontoire que nous appelons Cabo das Redes à cause de la multitude de filets qui furent trouvés là lorsque cette terre fut découverte... Tout le pays situé entre ces deux promontoires est relativement élevé et montagneux; Entre ceux-ci, le long de la côte, se trouvent trois établissements de pêche, Fantis le plus grand, Fantis le moins grand et Sabuu le moins grand.

(Pereira 1518 par Kimble 1937:122)

* Traduit de l'anglais

Au moment où les européens arrivèrent sur la côte fanti, les activités et les perspectives économiques leur semblent suffisamment intéressantes pour les attirer et plus tard, pour inciter plusieurs autres nations européennes à se battre pour obtenir la possibilité de faire du commerce sur la côte et d'installer de façon permanente des forts des châteaux et des logements qui ont survécu jusqu'à nos jours. A l'arrivée des européens les Fanti avaient déjà établi des liens commerciaux allant de l'Afrique du nord au Bénin, à l'est, et à la Côte d'Ivoire, à l'ouest.

Ils vendaient du sel et du poisson aux commerçants de l'intérieur contre de l'or et du tissu. Du Bénin ils obtenaient aussi du tissu, des perles et des esclaves; de la Côte d'Ivoire il recevaient des tissus contre de l'or (Dakar 1970). A la fin du 15^e siècle, les Fantis étaient engagés dans l'exportation et l'importation par voie terrestre et maritime. L'arrivée des Européens a intensifié ces activités pour faire de la côte fanti - qui était alors une partie de la "Côte de l'or" - l'endroit le plus lucratif pour les européens dans toute l'Afrique de l'ouest.

Un groupe dont l'importance grandit rapidement fut le groupe fanti quelques fois désignés sous le terme de "Pêcheurs mina". Puisqu'il n'y avait pas de ports naturels, les européens devaient dépendre de ces pêcheurs et de leurs pirogues pour embarquer et débarquer leur marchandises et les transporter à leurs magasins au sol.

Les traditions orales indiquent également que la pêche maritime était une activité importante des fanti. Tous leurs matériaux étaient fabriqués localement. Leurs pirogues étaient monoxyles tandis que leurs filets et leur cordes étaient fabriqués à partir d'écorce d'arbres ou de plantes telles que le sisal, les hameçons étaient fabriqués par des forgerons locaux. Les pirogues étaient propulsées par des pagaies faites de bois et des voiles faites de roseaux et de pailles. Comme les Fantis observaient les saisons de pêche et les habitudes migratoires des poissons, ils développèrent alors une tendance à bouger avec ceux-ci. L'abondance de poisson et le manque de savoir-faire dans la pêche chez leurs voisins de la côte rendaient cette migration très attrayante et lucrative.

L'expertise fanti en matière de pêche était reconnue à la fois par les européens et les africains et commença à se propager dans les autres parties de la Côte de l'or (Ghana), et au-delà. Selon les traditions orales des Ga, la pêche maritime sur la côte Ga aurait été introduite par les pêcheurs fanti. Ceux-ci s'installèrent aussi à Aneho (Petit Popo), dans l'actuelle République du Togo au 17^e siècle. Ceci signifie qu'autant la pêche que les migrations chez les pêcheurs fanti, sont fortes d'une expérience plusieurs fois séculaire. Les européens exploitèrent l'habileté des pêcheurs fanti en les

employant pour travailler à leur compte dans des régions où ils construisent ou avaient déjà construit des forts ou des ports de commerce. Ce service devint encore plus important à l'époque de la traite esclavagiste, entre les 17^e et 19^e siècles, lorsque les esclaves devaient être nourris et transportés en mer.

Les facteurs politiques ont également été des causes de migration. De tels mouvements ont été provoqués par des guerres civiles entre fanti, et des conflits avec les européens des forts et des châteaux. Les européens qui revendiquaient la juridiction sur la population locale vivant à proximité de leurs forts et châteaux et le monopole du commerce avec celles-ci, recouraient parfois à la force brutale et utilisaient leurs canons contre les gens mêmes qu'ils prétendaient protéger.

Le résultat final de cette migration des pêcheurs fanti a été la propagation de leur savoir-faire dans la pêche à travers la côte. Il semble que, même parmi les Fantis, les populations d'Elmina, de Komenda ainsi que leurs voisins, aient développé une tendance à la migration plus forte que chez tout autre groupe. Sur une carte homonyme allemande de 1629, 'les pêcheurs mina' étaient désignés comme ayant créé d'autres installations dans les Etats à l'est de Eguafu où Komenda et Elmina étaient situés. A travers leur commerce avec les européens, les fanti commencèrent à dépendre de matériaux et d'engins de pêche importés et adoptèrent rapidement de nouvelles techniques de pêche.

Avec l'évolution de la Côte de l'Or (Ghana) à travers l'ère coloniale britannique, de 1874 à 1957, les guerres mondiales, l'indépendance et les changements de gouvernements, les difficultés économiques et les programmes de reconstruction, les formes, motivations et la destination des pêcheurs Fantis commencèrent à se modifier.

Formes de Migration

Les études faites à Senya Bereku, Winneba, Apam, Komenda, Elmina, Axim, Half Assini, en Côte d'Ivoire et en République du Bénin, ont mis en lumière l'existence de trois formes de migration.

Les mouvements saisonniers de pêcheurs et en quête de poisson pendant la saison de la sardinelle, de juillet à septembre, lorsque ces poissons quittent pour d'autres localité, est un caractère distinctif de la pêche sur la côte fanti.

Il y avait auparavant, beaucoup de mouvements vers l'est en direction de la côte Ga, mais actuellement, le mouvement est essentiellement dirigé vers l'ouest, en direction surtout de Axim et de Half assini.

Dans cette situation particulière, les pêcheurs sont

totallement dépendants des communautés hôtes. Ils voyagent en général avec un jeune garçon ou une jeune fille de 12 à 16 ans pour préparer leur nourriture, la plupart des cas sous la supervision d'une hotesse locale qui s'occupe de leur installation et de la commercialisation de leurs prises. Cette hotesse joue le rôle de "mère" - responsable du poisson pendant leur période de résidence dans sa localité. Elle rend des comptes aux pêcheurs à la fin de leur séjour. Ce type de migration est le même pour toutes les villes fanti. Les pêcheurs retournent généralement chez eux pour Noël, puis, repartent pendant la petite saison avant de rentrer de nouveau pour leur festival annuel et pour préparer la saison de sardinella dans leur propre localité. Ce type de migration a été grandement affecté par l'introduction du moteur hors-bord qui a permis aux pêcheurs d'aller dans des eaux jadis considérées comme éloignées, et de rentrer le même jour. Cela veut dire que les pêcheurs qui ne veulent pas émigrer mais qui étaient obligés de le faire, peuvent maintenant rester chez eux et pêcher dans d'autres eaux.

Le second type de migration dure plus qu'une saison de pêche. Il est effectué à l'intérieur du Ghana. Les pêcheurs continuent de dépendre d'hoteses autochtones mais reçoivent cependant, occasionnellement, la visite de leurs femmes. Ils rentrent lors de leur festival annuel ou d'importantes funérailles. Avec la construction du barrage de la Volta, certains pêcheurs ont commencé à migrer vers l'intérieur, en direction de Yédji.

Ce type de migration a tendance à devenir semi permanent ou permanent, les femmes rejoignant finalement leurs maris. A partir d'une résidence secondaire, les pêcheurs se déplacent saisonnièrement vers d'autres endroits. Il y a, dans de tels cas, un processus d'intégration qui s'achève avec l'absorption complète des migrants au sein de la structure sociale de leur ville hôte. C'est le cas surtout lorsque la migration se fait dans d'autres villes fanti. Lorsque la migration a lieu dans la zone d'un groupe ethnique différent, les origines fanti laissent des traces qui peuvent être décelées. Comme cela avait déjà été dit, les fanti ont été crédités de l'introduction de la pêche maritime sur la côte Ga, une région d'ethnicité différente. Les populations d'origine fanti se rencontrent dans pratiquement toutes les villes Ga. A Labadi, les gens d'Abese fanti - un sous groupe du segment Abese - sont supposés avoir émigré de la ville fanti de Morée pour venir à Labadi au cours du 19^e siècle. Les pêcheurs sont venus avec leur soeur pour faire la cuisine. Celle-ci se maria à un autochtone et le groupe ne repartit jamais. Pleinement intégrés sur le plan linguistique et social, les membres de ce groupe ne sont plus identifiables que par certains noms fanti portés par des individus. Quelques uns parmi ces immigrants occupent d'éminentes positions dans la société. Par exemple, le chef pêcheur actuel de tout le peuple Ga s'appelle Abew Chiriquanda un nom qui indique une origine fanti.

Ce type de migration est étroitement lié au troisième qui concerne les migrations vers d'autres villes ouest africaines. Dans ce cas, les migrants tendent à rester pour de plus longues périodes qui se transforment quelquefois en une résidence permanente.

Le cas des immigrés fanti d'Ezurretti, en Côte d'Ivoire en est un exemple. Ayant émigré d'Asaafa il y a plus de 60 ans, leur installation est devenue permanente. Le bois et les tôles ont cédé la place à des bâtiments cimentés en dur. Ils ont aussi leur propre chef et suivent les rites coutumiers fanti en se rappelant leur histoire à travers des chants Asafo traditionnels chaque fois que l'occasion se présente. Selon les aînés du village, ils se sont déplacés vers l'ouest depuis Asaafa, en voyageant par étapes. Ils s'installèrent à Nzima dans la région ouest du Ghana, puis se déplacèrent vers Ezurretti en Côte d'Ivoire. Bien que ces migrants fassent des visites occasionnelles à Asaafa quatre générations sont nées à Ezurretti là, la plus jeune ne connaissant Asaafa que de nom. En fait, les jeunes prétendent que leurs visites à Asaafa sont découragées des vieux. Il n'y a pas d'arrivée soutenue de nouveaux immigrants ni de départ d'anciens consécutif à un séjour sur place. Ceci est dû au fait que, bien que Asaafa soit une communauté côtière, la population pratique l'agriculture plus qu'elle ne pêche. La ville dépend essentiellement des immigrants ewe pour son approvisionnement en poisson. Seulement deux personnes dans la communauté possèdent des pirogues et des engins de pêche. Celle-ci n'est pas aussi développée à Azurretti que dans les autres établissements de migrants ghanéens en Côte d'Ivoire. Les pêcheurs utilisent des pirogues non motorisées dotées de filets maillants (Tonga).

Contrairement à Asaafa, le village de pêcheurs d'Immuna se développe à travers la migration. Sa population migre aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Ghana. Les pêcheurs d'Imuna voyagent généralement en direction de Half Assini dans la région de l'ouest et reviennent chez eux à l'occasion de leurs festivals. Au niveau international, les pêcheurs d'Imuna se sont installés à Akpakpa Dodomé en République du Bénin. Il y a un mouvement constant entre Imuna et les différents lieux où ils pêchent. La ville quant à elle dépend exclusivement des pêcheurs immigrants ewe pour lui fournir du poisson à certaines périodes de l'année. La raison avancée par les pêcheurs, pour justifier leur départ d'Imuna en direction d'autres lieux est que la plage y est très dangereuse pour faire accoster leurs pirogues.

De toutes les villes fanti, la mieux connue et la plus organisée dans ses migrations est Komenda. Les pêcheurs de Komenda sont présents en Côte d'Ivoire, au Libéria et dans d'autres pays ouest africains. La pêche à Komenda s'appuie sur des siècles d'expertise. Tous les fanti reconnaissent les pêcheurs de Komenda comme étant des experts en matière de migration.

Causes de la Migration

La recherche d'un gain économique est la cause principale de migration. Les pêcheurs migrent pour pouvoir accumuler du capital. La structure de la société est telle que cette accumulation de capitaux y est difficile sinon impossible à réaliser. Le système de famille élargie exige que les autres membres de la famille bénéficient de l'argent que l'on gagne. Un homme peut être amené à payer pour la nourriture, la santé et la scolarisation non seulement de ses propres enfants, mais aussi des neveux et des nièces, des frères et soeurs, des cousins, de beaux parents etc...

A ceci s'ajoutent les événements sociaux tels que les funérailles, baptêmes, mariages et festivals, à l'occasion desquels la respectabilité de toute la famille est en jeu. Un homme doit faire état de ses capacités en de pareils occasions. Acheter à boire et à manger et donner de l'argent à des amis tant qu'on a de l'argent est aussi une pratique usitée parmi les pêcheurs. Malheureusement pour le pêcheur, son revenu est un secret public. Il est donc impossible d'échapper à cette obligation d'autant que les risques financiers dans la pêche sont tels qu'on pourrait être obligé de dépendre des autres en cas de besoin. Dans le but d'accélérer l'accumulation de capitaux, les pêcheurs se déplacent vers des régions à monnaie forte. C'est la raison pour laquelle le Libéria est une destination privilégiée pour les pêcheurs fanti, notamment ceux de Komenda.

Certains pêcheurs ont honnêtement déclaré avoir émigré pour échapper aux obligations familiales. D'autres sortent à cause de dettes et d'autres problèmes sociaux. La situation économique générale du pays affecte aussi les migrations. Lorsque les intrants nécessaires à la pêche n'étaient pas disponibles au Ghana, les pêcheurs émigraient dans le but de remplacer ou de réparer leurs engins trop vieux ou endomagés. Même lorsque ceux-ci sont disponibles sur place, le coût d'acquisition d'un nouvel engin est si élevé que les pêcheurs sont obligés de suivre le poisson pour s'assurer de pêcher tout au long de l'année et acheter l'équipement. La crise alimentaire de 1983 au Ghana a aussi continué à accroître le nombre de pêcheurs fanti qui ont émigré en direction d'autres pays ouest africains. Certaines villes fanti comme Koramantse et Winneba ont cité 1983 comme l'année pendant laquelle les pêcheurs ont commencé à émigrer vers d'autres pays ouest-africains.

En plus des phénomènes d'attraction économique, certains pêcheurs migrent pour obtenir un statut dans la société. Ils pensent que l'expérience de changements culturels au cours de la migration apporte clarté et raffinement. Un bon exemple est celui d'un groupe de pêcheurs de Komenda de retour de Monrovia. Vêtus du même type d'habit prestigieux, tenant chacun une torche et portant des montres bracelets ces pêcheurs ont paradé dans les

rues de Komenda, pendant la nuit, en chantant: "Nous sommes venus de Monrovia; qui ne porte pas de montre-bracelet?" et en faisant alors le geste ostentatoire et simultané de regarder l'heure à leur montre. Ce que voulaient dire ces pêcheurs c'est qu'ils s'étaient raffinés durant leur séjour à l'extérieur.

Il semble qu'une mentalité migratrice se soit développée surtout à Komenda et Imuna au point que certains pêcheurs émigrent parce que d'autres ont émigré. La mentalité de migration est accrue par l'existence, parmi les Fanti et les autres groupes Akan d'un système clanique qui transcendent les frontières de ville ou des Etats. Un membre d'un clan est accueilli par un autre membre compte non tenu de son Etat ou de sa ville d'origine.

Organisation

Il y a des migrations individuelles et des migrations de groupe. Dans certains cas des individus vont à l'extérieur à la recherche d'un emploi et, faute d'en trouver, sont détournés vers la pêche en se joignant à un équipage. D'autres migrent spécifiquement pour aller pêcher, mais en tant qu'individus. A Akpakpa Dodomé en République du Bénin certains pêcheurs fanti prétendent avoir d'abord travaillé dans des bateaux de pêche. En atteignant Cotonou et en s'apercevant que la pêche y était bonne, ils décidèrent de quitter les bateaux, d'acheter leur propre filet et de s'y installer pour pêcher au filet maillant (Tenga).

La migration de groupe est organisée sur la base de la fameuse "compagnie". La compagnie est un groupe de pêcheurs ayant décidé, par contrat, de travailler ensemble pendant un certain temps. Les comptes sont faits après la période de contrat, chaque pêcheur recevant sa part du bénéfice. Celui peut alors décider de quitter la compagnie ou de continuer à travailler sous un contrat renouvelé. La durée de vie de la compagnie dépend de son type et de l'objectif fixé par le groupe. Il y a deux types de compagnies. Dans le premier type, la pirogue et l'engin sont déjà disponibles, et appartiennent à un homme ou à une famille. Le propriétaire peut ou voyager ou non avec le groupe. Il est responsable des réparations majeures et des rechanges. A la fin du contrat, le propriétaire perçoit 50% des bénéfices et l'équipage prend le reste. A Komenda, le propriétaire perçoit quinze parts contre une pour chaque membre de l'équipage. Jusqu'ici, nous n'avons observé le second type de compagnie qu'à Komenda. Dans ce type de compagnie, la compagnie a la propriété de l'engin.

Le groupe fait un emprunt pour acheter celui-ci et ses membres travaillent ensemble jusqu'au remboursement de la dette. Ils peuvent après, décider de continuer à travailler ensemble. Il arrive cependant qu'un membre du groupe décide de le quitter. La valeur de l'engin est alors estimée et la part qui lui revient

lui est payée. Lorsque c'est le groupe dans son ensemble qui décide d'éclater, l'équipement est vendu, avec une priorité d'achat offerte au chef d'unité, le "bosum". Parfois, la pirogue, le moteur hors-bord ou le filet lui sont offerts comme cadeau par le reste de l'équipage selon la manière dont il a joué son rôle de "bosum". Les emprunts sont ordinairement faits auprès d'individus à un taux d'intérêt de 50 à 100%. Ils peuvent quelque fois, être accordés sans intérêt selon la relation entretenue ou les services rendus ou susceptibles d'être rendus.

Les pêcheurs fanti voyagent à bord de leurs pirogues habituellement munies d'un moteur hors-bord Yamaha de 40 c.v.. Ils utilisent deux barils de carburant pour le voyage des deux ou trois jours en Côte d'Ivoire, et quatre à cinq barils le voyage de quatre à cinq jours au Libéria ou en Sierra Léone. Leurs épouses les rejoignent par voie terrestre ou aérienne. Ils vivent, soit dans des chambres louées, comme à Vridi III en Côte d'Ivoire et Plakondji en République du Bénin, soit dans des structures temporaires construites par eux-mêmes, comme à Akpakpa Dodomé en République du Bénin et à Grand Bassam en Côte d'Ivoire.

Pendant que les pêcheurs vivent à l'extérieur, une stricte discipline est maintenue. Ils ont leurs propres règles et réglementation et essaient de leur mieux de ne pas entrer en conflit avec les populations locales. Ils travaillent plus fort que chez eux sans interruptions quotidiennes dues aux funérailles, baptêmes, mariages et maladies de contractées par des membres de leur famille qui gênent leur travail chez eux. Tous les problèmes professionnels ou personnels sont résolus par le "bosum" ou le propriétaire qui joue le rôle de père. Celui-ci sanctionne les mauvais comportements et récompense l'ardeur au travail. Il s'occupe de leur santé, et leur prête de l'argent en cas de besoin. Il fait en sorte qu'un membre de l'équipage en âge de se marier trouve une épouse, venant de préférence du lieu d'origine. Il avance aussi l'argent nécessaire à l'achat de quelques effets personnels à rapporter au village. Pour éviter le gaspillage et assurer le maintien de la discipline, chaque membre de la compagnie a un garant au village, souvent son père. Le garant est tenu de payer les dettes contractées par son protégé et c'est à lui que la part du bénéfice est remise lors de la réunion qui se tient entre membres de la compagnie et garants après le retour au village. Chaque pirogue a son trésorier qui tient les comptes. Chez les fanti, la migration à l'étranger peut durer trois à quinze ans, ou toujours. Certains pêcheurs sont devenus des migrants professionnels ayant effectué des séjours dans plusieurs pays et villes ouest africains à un moment ou un autre.

Pendant le séjour à l'extérieur des pêcheurs migrants, les bénéficiaires sont rapatriés de temps en temps par le biais de commerçantes ou de quelqu'un spécialement envoyé à cette fin.

Les pêcheurs pensent qu'en tant qu'émigrés, ils peuvent être renvoyés du pays-hôte à tout moment. Il leur faut donc s'assurer qu'ils ont leur argent chez eux, comme mesure de sécurité. La récente guerre au Libéria et les troubles en Côte d'Ivoire ont prouvé que les pêcheurs ont raison. La plupart des pêcheurs ghanéens vivant au Libéria sont revenus les mains vides. Ils ne peuvent donc compter que sur l'argent qu'ils avaient rapatrié pour faire leurs comptes.

Les Effets de la Migration

Les pêcheurs fanti se targuent d'avoir introduit la pêche maritime dans certaines des régions où ils se sont établis. Même lorsque les populations sont impliquées dans la pêche maritime, comme au Libéria, les fanti revendiquent l'introduction de méthodes nouvelles dans ces lieux. Ils ont aussi introduit de nouveaux produits alimentaires, de nouvelles modes et d'autres pratiques culturelles.

Lorsque les pêcheurs rentrent, ils ont été affectés par la migration, professionnellement, économiquement et socialement. La pêche de longue distance à la ligne connue sous le nom de "Awam Sea" ou "Lagaz" qui a été introduite sur la côte fanti a été copiée auprès des pêcheurs sénégalais en Côte d'Ivoire, et plus tard des GA-Adangbé. La différence entre pêcheurs migrants et sédentaires est particulièrement remarquable durant les quatre à six premières semaines dans le lieu d'origine. Les premiers s'assurent de porter des habits de même fabrication et de même modèle pour être identifiés en tant que groupe à certaines occasions. Ils font des dépenses de luxe manifestes sur des aliments et de la boisson. Ils reviennent à la maison avec les articles comme des radio-cassettes qu'ils exposent devant leur maison, tard dans l'après-midi et la soirée pour gagner le respect des passants. Les migrants utilisent aussi leur argent pour acheter des meubles, construire leur propre maison, renover, achever ou étendre la maison familiale. Ceux qui n'ont pas assez d'argent pour construire leur propre maison participe à l'extension ou à la construction des maisons familiales. Ceci est facilité à Komenda par la remise à leur père des revenus gagnés par les jeunes à la suite de leur migration. Les parents ont ainsi la possibilité de combiner les ressources de leurs fils à cet effet, en prévoyant l'aménagement d'une chambre pour chacun d'entre eux. Comme les gains des pêcheurs s'améliorent grâce aux migrations, les pêcheurs sont capables de contribuer aux projets de développement de leurs villes. Le chef des pêcheurs envoie des émissaires aux communautés vivant à l'extérieur du Ghana chaque fois que leur contribution est nécessaire.

L'effet de la migration sur l'individu est donc étroitement lié au développement de la ville toute entière. Etant donné que les pêcheurs quittent leur ville d'origine pour rester ailleurs, la surpopulation est également évitée. La guerre du Libéria qui a

entraîné le retour des migrants à Komenda rend ce facteur évident. Avec le retour des migrants, le logement est devenu un problème dans la ville. Les migrants qui étaient restés à l'extérieur pendant des années sont revenus avec leurs enfants et doivent être logés maintenant par des membres de leurs familles.

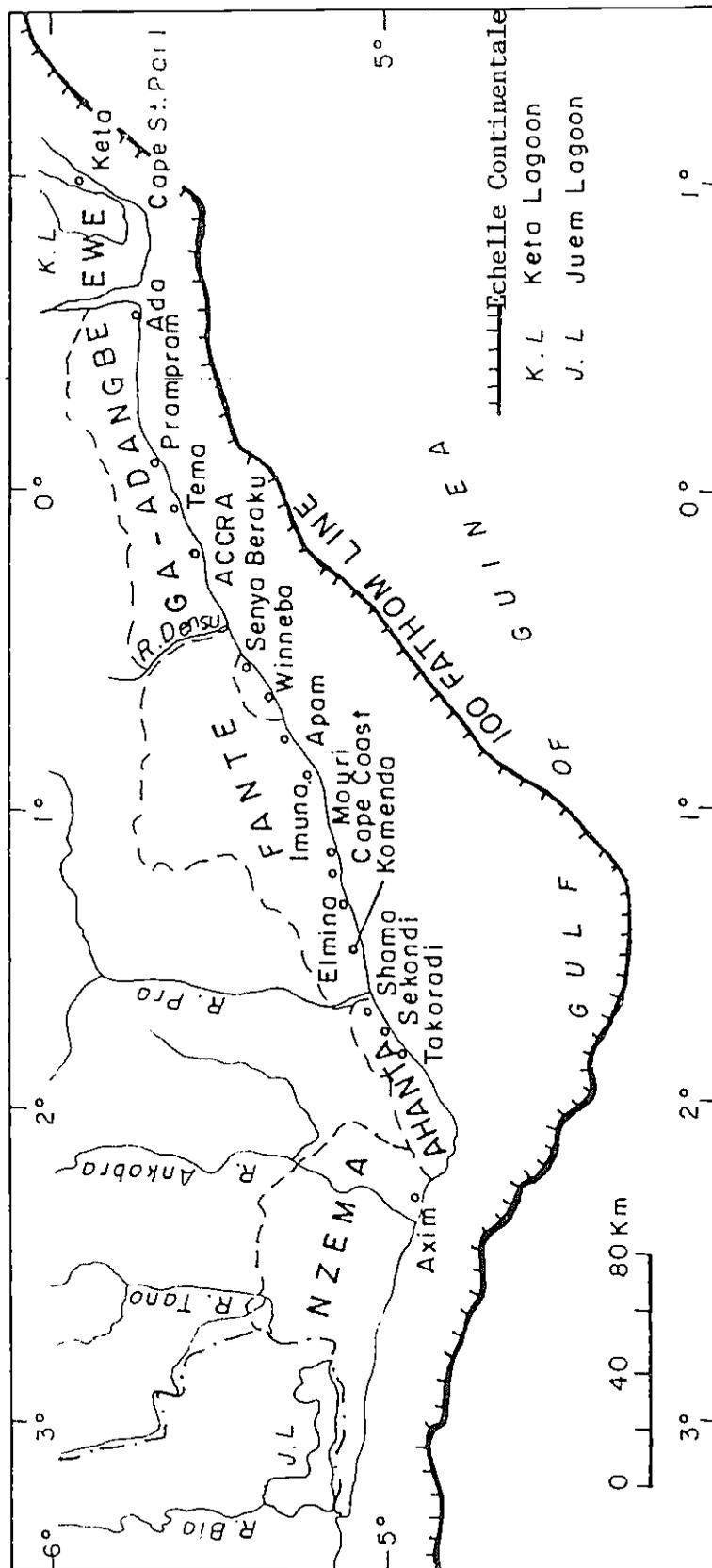
Comme dans toute entreprise, les migrants ont aussi leurs échecs. Dans de tels cas, les migrants se résignent à rester dans le pays hôte de peur d'affronter le mépris de leurs parents et amis, à leur retour chez eux. Dans certains cas, même le moyens de rentrer constitue un problème. Par exemple, quelques fanti à Akpakpa Dodomé m'ont informé de leur désir de rentrer au Ghana et ont demandé, si possible, qu'un bateau leur soit envoyé à cette fin.

Conclusion

Les migrations de pêcheurs fanti qui se pratiquent depuis des siècles, ont été et continuent d'être d'un immense bénéfice pour les fanti eux-mêmes et pour les sociétés dans lesquelles ils immigreront. Elle a conduit à la diffusion des techniques de pêche non seulement au Ghana, mais également dans le reste de l'Afrique de l'ouest. Les fanti, tout comme les poissons qu'ils attrapent ne sont pas bloqués par les frontières nationales en dépit des difficultés qu'ils ont quelques fois avec les agents de sécurité de leur pays hôte. Leur préoccupation majeure réside dans le danger que constitue la pêche industrielle et l'épuisement des stocks de poissons dans les eaux ouest africaines.

Il ne fait aucun doute que le sujet des migrations a besoin d'une étude approfondie pour qu'il en soit pleinement appréciée la portée, les formes, les causes l'organisation et les effets.

LA COTE DU GHANA - DES CENTRES DE PECHE SELECTIONNES,
DES GROUPES ETHNIQUES ET L'ECHELLE CONTINENTALE.



REFERENCES

- Daaku, K.Y. Trade and Politics on the Gold Coast. Oxford University Press.
- Daaku, K.Y. and Van Danzig, A. 1966 An Annotated Dutch Map of the Gold Coast in Guinea. Map 743 Leupen Collection. The Hague 25th Decembsber 1629. Translation in Ghana notes and Queries N°9.
- Hagan, G.P. 1983 Marriage, Divorce and Polygamy in Winneba, in Oppong, C. (edited) Female and Male in West Africa. London, George Allen and Union (Publishers) limited.
- Hill, Poly 1963-64 Pan-African Fishermen. West Africa Volume 47, N° 2430, 28th December 1963, 1455 Volume 48, N° 2431; 4th January, 1964.
- Nukunya, G.K. 1989 The Anlo-Ewe and Full-time Maritime Fishing- Another View. Maritime Anthropological Studies, Volume 2, N° 2.
- Odotei, I. 1989 What is in a Name. Historical and Social Significance of Ga Names. Research Review. I.A.S., 1989.
- Pereira, P. 1518 Esmeraldo de Situ Orbis. Translated by Kimble, G.H.T. 1937, London, Hakluyt Society.

**LES MIGRATIONS EN PECHE MARITIME ARTISANALE PARMIS
LES GA-ADANGBE ET LES FEMMES AU GHANA***

Par Ellen Bortei-Doku(1)

1. Introduction

La pêche constitue une activité majeure et un point de référence pour l'organisation économique sociale et politique des communautés traditionnelles de pêche ga-adangbe dans la grande région d'Accra au Ghana. Elle ne produit pas seulement la subsistance des gens mais elle influence aussi la structure de direction et l'organisation culturelle et spirituelle du peuple.

La survie des piroguiers maritimes dans le cadre traditionnel dépend beaucoup de leur habilité à exploiter la mer avec succès, en tout temps. Dans le contexte de la division traditionnelle du travail, ce sont les femmes et non les hommes qui après le débarquement ont une autorité directe sur le poisson pour en assurer le traitement et la commercialisation. Les pêcheurs ont donc besoin de garantir leur accès au poisson frais afin d'assurer leur subsistance. Les pressions pour continuer à pêcher toute l'année sont combinées avec au manque ou au coup élevé de la technologie moderne qui aurait pu permettre aux pêcheurs de congeler le poisson frais pour le vendre durant les basses saisons de pêche.

Les migrations à la poursuite des stocks de poissons migrateurs sont donc une activité essentielle pour la subsistance des pêcheurs. Ce document examine la migration au sein des pêcheurs et des femmes ga-adangbe en termes de "pattern", d'arrangements socio-économiques et de motivation, depuis les ports de départ jusqu'aux communautés d'accueil. Il vaut peut-être la peine de mentionner brièvement à ce niveau, le rôle fondamental que la pêche piroguière artisanale joue dans l'économie ghanéenne.

Il existe plusieurs rapports qui montrent la contribution des pêcheurs piroguiers au total des débarquements au Ghana. Les statistiques disponibles indiquent que le sous-secteur a débarqué entre la moitié et les 2/3 de la production nationale entre 1984 et 1989. Le tableau 1 ci-dessous donne quelques preuves de l'importance des débarquements piroguiers dans la pêche nationale.

* Traduit de l'anglais

(1) Le docteur Ellen Bortei-Doku est chercheur à l'institut de recherche statistique sociale et économique, à l'université de Ghana. Nous apprécions beaucoup l'assistance dans la recherche de Monsieur Jacob Tetteh et les importants commentaires de Monsieur Jan Haakonsen dans la préparation de ce document.

Plusieurs rapports ont déjà été écrits par le département des pêches au Ghana sur les changements technologiques qui ont eu lieu dans la pêche piroguière. D'autres documents ont été écrits sur les caractères socio économiques du secteur; portant sur l'économie de la pêche piroguière (Kwei 1961; Lawson et Kwei 1974; Azu 1966; Vercrijse 1984; Seini 1977).

Il y a eu peu de travaux sur la relation entre l'industrie moderne des pêches et le secteur artisanal au Ghana, mais il semble que les deux se complètent plutôt qu'ils ne sont en compétition. Ceci n'exclut pas les conflits survenus dans le passé à cause de violation de "frontières" et de destruction de filets, spécialement la senne de plage utilisée par les pirogues tsaani par les grands chalutiers.

Les pêcheurs ga-adangbes comme leur homologue dans d'autres régions côtières du pays considèrent la migration comme une part intégrale de leur travail de routine (Lawson 1983). Comparé aux autres, leurs expéditions ont été décrites comme étant plus contraintes et habituellement limité à la pêche dans les ports à l'intérieur du Ghana.

Les informations présentées dans ce document font partie d'une étude en cours pour le changement des caractéristiques de la pêche maritime artisanale, au sein des Ga-Adangbes. Cette phase de l'étude a été financée par le programme de développement intégré des pêches artisanales (FAO) basés au Bénin. L'auteur a étudié près de 40 concessions de pêcheurs à Lanma, Jamestown, Nungua, Prampram, Kpone et Old Ningo dans la région du grand Accra à l'aide de questionnaires. Bien que la plupart des gens interrogés soient des hommes, certaines femmes ayant accompagné les migrants dans le passé ont pris part à l'étude.

Les migrations des pêcheurs peuvent être étudiées au sein des théories générales, sur la migration bien qu'il s'agisse d'un phénomène largement ignoré dans ce domaine d'étude. Les pêcheurs suivent communément des principes dans les études de migration et selon lesquels "l'être humain tend à gravité des endroits ayant moins d'avantages quels qu'ils puissent être aux endroits qui en ont le plus". (Zelinsky N.D.20). Plusieurs approches théoriques sur les migrations sont pertinentes quant à l'étude des migrations des pêcheurs, étant donné qu'elles mettent en lumière les facteurs empiriques économiques sociologiques des mouvements de travail constituent des questions-clés dans les migrations.

L'analyse des migrations des pêcheurs dans ce document est dominée par des observations empiriques exploratoires au sujet des migrations des pêcheurs piroguiers traditionnels Ga-Adangbes. Les limites dans la portée conceptuelle de ce papier sont directement liées à la pauvreté des informations sur le sujet. Par conséquent, il ne sera prêté que peu d'attention aux

assomptions des théories de la migration comme la notion de base selon laquelle les migrations de travail se font essentiellement à la recherche de l'équilibre (Roland 1976:11).

2. La base des migrations

Comme indiqué plus tôt les Ga-Adangbe n'ont pas la même réputation en matière de migration, que les Fantes et les Ewe (Lawson 1958), mais certains affirment que les premiers en ont une pratique depuis longtemps. Des pêcheurs racontent des histoires de migrations vieilles de cent cinquante ans dans certaines de ces communautés. En plus, les pêcheurs ont leur propre classification des différents types de migration. Mieux encore, des années de migrations ont aidé à établir des ports réguliers de destination pour les migrations de ga-adangbé. Les changements intervenus dans la technologie des opérations piroguières en général, ont eu de profonds effets sur la taille des équipes de migration; les distances parcourues; la durée du séjour dans la communauté-hôte et le coût général des migrations.

Plusieurs, parmi les pêcheurs migrants, sont de jeunes gens de 20 à 40 ans. Au deux extrêmes cependant, il y a de jeunes garçons qui vident l'eau de la pirogue (de 9 à 15 ans) et des gens plus âgés, de 50 ans et plus. Un homme âgé de 67 ans à Kpone dit avoir migré jusqu'en 1988. Certaines "compagnies" pensent qu'il est important d'avoir une personne âgée dans l'équipage pour y tenir la position de "Lelenaa tse" (conseiller). Une telle personne oriente l'équipage et règle les disputes en son sein. Pour les jeunes, ces voyages servent de terrains d'apprentissage pour leur futur carrière de pêcheurs.

Presque tous les pêcheurs ont admis que la pêche était leur principale occupation. En plus certains s'adonnaient à l'agriculture comme activité secondaire. Très peu d'entre avaient fait une scolarité. Des vingts pêcheurs interviewés, quatre avaient fini le cours moyen, un avait fini l'école technique et un autre avait fréquenté l'école primaire. Il est fait mention des femmes qui ont voyagé avec ces compagnies, en section 5.2 de ce document.

2.1. Les premières migrations

Dans le passé, les migrations des pêcheurs ga-adangbe étaient saisonnières, dominées par les voyages inter-régionaux aussi bien vers l'Est que vers l'Ouest. On dit que les premiers pêcheurs migrants de Prampram ont installé leur communauté à peine de 1 kilomètre de la plage principale. A partir de Lanma, des pêcheurs ont entamé de courts voyages à Teshie, nunga, Prampram et Tema. Les migrants de Kpone ont d'abord migré régulièrement à Accra avant d'étendre leurs voyages à Axim dans la région Ouest. Durant 60 ans environ, les pêcheurs Nunga ont

migré régulièrement à Ada et dans la région de la Volta, avant que les eaux côtières à Ada ne soient troublées par la création du barrage d'Akosombo. Les pêcheurs de Old Ningo suggèrent que leurs migrations ont pu commencer dans la première partie de ce siècle vers des endroits comme Senya Breku. Ceux qui aventuraient loin étaient obligés de rester éloignés pour de longues périodes établissaient souvent des installations de migrants permanentes, comme se fut le cas de l'établissement Ada à Lanma. Ces gens, qui disent être venus du village d'agriculteurs de Matsekope il y a 50 à 100 ans, continue à faire des visites dans leur village d'origine.

Des voyages inter-régionaux plus distant étaient entrepris en direction des endroits comme Axim dans la région Ouest du Ghana. Parmi ces voyages, plusieurs ont éventuellement conduit à l'établissement de communautés permanentes. Des pêcheurs de Kpone, de Nunga, étaient parmi les premiers migrants à Axim. Ils continuent à opérer dans la région mais maintiennent des liens avec leurs origines maisons à travers de fréquentes visites dans les villages et les villes concernés.

Il est difficile d'établir un schéma spécifique relatif à la sélection des ports de destination des pêcheurs migrants sur la base des données limitées qui sont disponibles. Cependant on peut penser que les pêcheurs sont attirés vers les endroits où des membres de leur communauté ou de leur famille ont déjà migré; où ils ont établi des relations d'affaire; et aussi où il y a des rumeurs sur l'existence de bons stocks de poisson.

Les migrations internationales de longues distances n'étaient cependant pas complètement absentes dans le passé. Des pêcheurs à Jamestown ont indiqué que leurs grand pères migraient dans des villages de pêche de la région de Calabar au Nigéria dans le cadre d'expéditions de pêche et en tant que constructeurs de pirogues. De telles entreprises étaient probables à cette époque étant donnée la familiarité entre les gens de ses régions, qui fut un résultat des transbordements coloniaux africains d'un port à l'autre de l'Afrique de l'Ouest.

Les premières migrations étaient entreprises par petits groupes avec une taille d'équipage souvent inférieure à dix personnes, ce qui reflète les technologies simples de la période. Les voyages étaient durs parce que les pirogues étaient propulsées à la pagaie durant tout le voyage. On utilisait très peu la voile et les moteurs hors bord étaient inexistantes jusqu'en 1960. Les difficultés inhérentes à ces voyages ont contribué à décourager les migrations vers des endroits aussi éloignés, et ont rendu difficile le retour des pêcheurs dans leur pays, sur une base fréquente.

Il est intéressant de noter à ce niveau que, même si, dans le passé, les pêcheurs Ga-adangbe n'étaient pas directement

engagés dans des migrations, des propriétaires de filets venant de ce groupe ethnique ont eu à engager des pêcheurs anlo-ewe, sur contrat, pour faire des migrations à leur compte (Lawson, 1958). En reconnaissant l'expertise des Anlo-Ewe et en capitalisant de cette manière sur celle-ci, ils se mettaient en position de tirer bénéfice de cette source de revenu.

2.2 Les migrations actuelles

Les niveaux actuels de migration le long de la côte Ga-Adangbe sont élevés. Environ 90% des pêcheurs des 20 concessions visitées ont migré vers d'autres ports de pêche au cours des 10 dernières années. Le rapport des femmes/hommes dans le cadre de ces voyages est d'environ 1:4.

Il est confirmé que les pêcheurs ga-adangbe sont actuellement engagés dans des migrations à côté des Fanti et de Anlo-Ewe. Il leur a été attribué certaines migrations, vers l'Est, dans la région de la Volta et quelquefois, au Togo; ainsi que vers l'Ouest en direction des régions Occidentales et Centrales (Koranteng et Nmeshie 1987). Ces derniers notent également un taux élevé de migrations intra-régionales dans la région du Grand Accra. Haakonsen (1989) mentionne également la présence des pêcheurs ga-adangbe sur une base saisonnière au Bénin, au Nigéria, en Côte d'Ivoire et au Togo.

Dans quelques cas, comme en Guinée Equatoriale par exemple, il est difficile de confirmer la réalité des activités des pêcheurs ga-adangbe dans le pays, comme ceux-ci le prétendent. A partir des années 1980, d'importants changements, qui n'apparaissent pas clairement à la seule lecture du répertoire des endroits fréquentés, commencent à se produire quant aux termes mêmes fondant les migrations de certains pêcheurs. Au Gabon, on a constaté que ceux-ci viennent travailler comme travailleurs sous contrat pour le compte de propriétaires de filet béninois et gabonais, et non comme membres d'équipages dans les compagnies traditionnelles. A l'heure actuelle, les propriétaires de filet gabonais, lorsqu'ils ont un besoin pressant de main d'oeuvre experte vont jusqu'au Ghana pour recruter des pêcheurs. Ils se forme ainsi de nouvelles relations d'affaire qui pourraient éventuellement conduire à des changements significatifs des rapports entre les équipages et les propriétaires autochtones.

Les chiffres ci-dessous résument les données sur les niveaux actuels de migration dans 20 concessions des villes et des villages étudiés.

Nombre de pêcheurs dans 20 concessions = 187
 Nombre total de pêcheurs qui ont migré pour aller pêcher ailleurs = 175 (93%)
 Nombre total des femmes qui accompagnent l'équipage dans 20

concessions

= 43.

La figure 1 ci-dessous décrit les destinations actuelles des migrations de pêche au sein des Ga-Adangbes. Plusieurs de ces destinations ont déjà été notées par Haakonsen (1988).

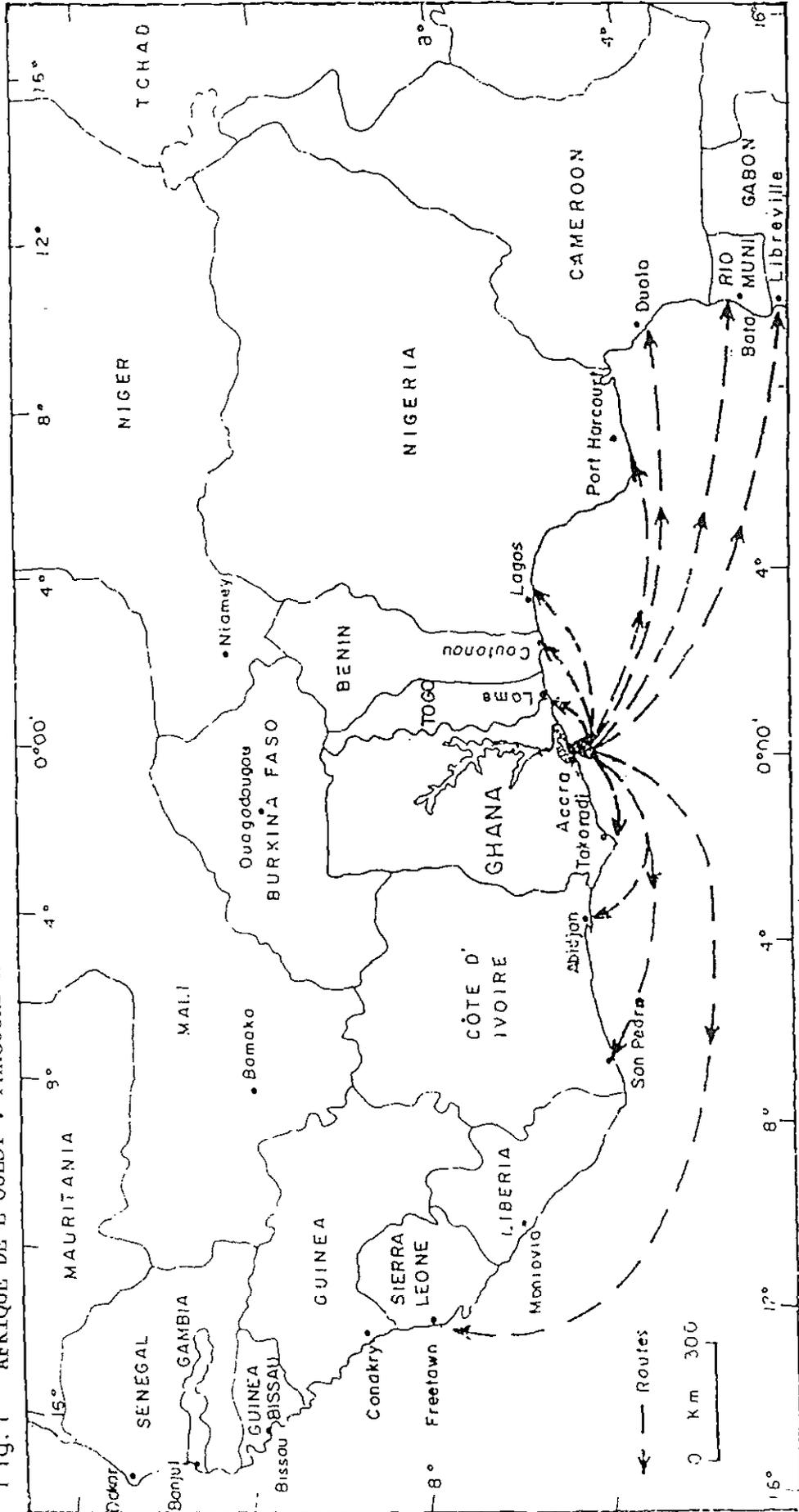
Endroits visités par les pêcheurs selon leur communauté d'origine

<u>Ville d'origine</u>	<u>Destination locale</u>	<u>Destination étrangère</u>
Kpone	- Axim	- Côte d'Ivoire (Abidjan, San Pédro)
	- Saltpond	- Nigéria (Lagos, Port Harcourt)
	- Apam	- Togo (Lomé)
Prampram	- Senya Breku	- Togo (Lomé)
	- Apam	
Old Ningo	- Winneba	- Côte d'Ivoire (Abidjan)
	- Nyanyanu	- Bénin (Cotonou)
	- Akosombo	- Togo (Lomé)
	- Yeji	- Gabon
	- Apam	
	- Tema	
Nunga	- Tema	- Togo (Lomé)

2.3 Les types de migration de pêcheurs

Les chercheurs en sciences sociales ont eu beaucoup de difficultés dans leurs tentatives de définition et de classement concernant des migrations de pêcheurs. Des questions non résolues les périodes de mouvement, les distances et d'autres formes de comportement ont frustré les tentatives de formulation d'une typologie universelle de migration et sont reproduites dans le cas des migrations des pêcheurs. Les débats sur la distinction entre la circulation du travail (changement temporaire dans la distribution de la population) et les migrations du travail (les changements permanents dans la distribution de la population) valent la peine d'être pris en considération (Goried et Brothers 1935). Dans notre cas cependant, le concept de la migration est utilisé dans un sens large non restrictif qui inclus les différents types des mouvements de population qu'ils soient temporaires ou non.

Fig. 1 AFRIQUE DE L'OUEST : PARCOURS MIGRATOIRES DES PECHERS GA-ADANGBE, 1990.



Source: Field study among Ga-Adangbe fishermen in Ghana, 1990

Les mouvements des pêcheurs en dehors de leur lieu d'origine peuvent se faire sur de très courtes durées d'un mois ou moins, ou sur des périodes d'un an ou plus (Azu, 1966).

Les Ga-Adangbes ont développé leur propre système de classification des migrations sur des années; ce qui leur permet de distinguer les courtes périodes de séjour à l'extérieur des longues périodes passées dans d'autres ports de pêche. Les deux catégories de migrations les plus largement utilisées comprennent:

1. Aprodo (Aplodo)
2. Hefoo, Tsorgah.

i) Aprodo

Les migrations de pêche chez les Ga-Adangbe sont généralement appelées Aprodo ou Aplodo. La plupart des pêcheurs ne sont pas capables d'offrir une juste interprétation du concept. Certains pensent que le mot est dérivé de deux mots Ga-Adangbe, "apro" qui signifie un morceau de plomb aplati utilisé comme lest pour immerger les filets; et "Dom" qui voudrait dire littéralement "entreprendre un voyage". Aprodo devient donc une déformation des deux mots et signifié "Le apro se déplace". Ce mot pourrait cependant être une simple déformation de l'expression fanti "apodu" qui signifie "en mer".

Contrairement à toute attente, l'idée du Aprodo n'entraîne aucune structure de temps standard. Les pêcheurs appartenant à différentes communautés font correspondre l'Aprodo à différentes périodes de séjour à l'extérieur. Beaucoup de personnes définissent l'Aprodo comme une période d'éloignement allant de un mois à cinq ans. Dans d'autres localités telles que Lanma, l'aprodo s'étendait sur de nombreuses années natale. Les pêcheurs ici expliquent par exemple qu'ils vivent dans un état permanent d'aprodo. Beaucoup de personnes insistent que des périodes de moins d'un an ne sont pas de "véritable aprodo".

ii) Hefoo, Tsorgah, Dommo, kepoche

Les pêcheurs semblent faire une distinction entre "l'Aprodo vrai" et d'autres types de migrations de durée plus courte. Il est souvent expliqué que fréquemment, les pêcheurs font des déplacements rapides vers des lieux où d'importants bancs de poissons ont été détectés. On qualifie ces déplacements de "Hefoo" (aller-retour rapide en Ga) "kepoche" (Prampram), "Dommo" (Lanma) "Tsorgah" (Nungua).

Les déplacements "Hefoo" peuvent être de très courte durée (environ une semaine). Beaucoup de pêcheurs disent qu'ils durent de un à cinq mois, et sont d'habitude limités à une saison de pêche dans un pays hôte. Plusieurs migrations 'Hefoo' peuvent ainsi être effectuées dans une année. A cause de la technologie

moderne le 'Hefoo' ou le 'vrai aprodo' sont planifiés avec moins de soins que dans le passé. Ils peuvent être entrepris à la suite d'une décision spontanée prise même au moment où l'on se trouve en mer. A la suite de cette décision, l'équipage accoste à la destination choisie avant d'envoyer par voie terrestre un message à leurs familles concernant leur position.

Il importe de noter que les pêcheurs semblent plus prêt à classer les migrations en "long terme", "moyen terme" ou "court terme" qu'en périodes effectives de séjour des commentaires généraux comme "les pêcheurs sont capables de se déplacer plus rapidement de nos jours" indiquent aussi que des changements peuvent s'opérer dans la conception des espaces de temps précédemment attribués au "Hefoo" ou au "Aprodo". Les déplacements "Hefoo" s'étend sur de longues périodes, loin du lieu d'origine. L'Aprodo peut être saisonnier ou permanent, comme dans le cas de Lanma. Il s'agit d'une communauté Ada qui a émigré de Mantsekope à la côte Nord-Ouest de la Grande Région d'Accra. Les populations continuent de maintenir des liens solides avec leur milieu d'origine. Ceci a été rendu possible par les immenses changements technologiques qui se sont produits dans les pêcheries piroguières, particulièrement le moteur hors bord.

Une classification intéressante des migrations qui implique un classement aussi bien normatif que numérique, a été donnée par les pêcheurs à kpone. Ceci est expliqué en-dessous:

Classification des migrations par les pêcheurs de kpone

a) Court terme:

L'équipage se déplace vers des centres de pêche à proximité lors de courtes périodes de pointe; il pêche le poisson revient. La durée de séjour va de un à quatre semaines. Ces migrations sont pour la plupart internes.

b) Moyen terme:

Les équipages se déplacent vers de nouvelles zones pour toute une saison de pêche. La durée de séjour, généralement à l'étranger, va de un à trois mois environ.

c) Long terme:

Les équipages se déplacent vers de nouvelles zones à l'étranger pour toute une année ou plus. Quelques fois, ils s'installent et se marient sur place.

D'autres classifications des migrations communément utilisées sont les catégories internes/internationales ou intensives/extensives. Celles-ci ont été utilisées pour distinguer entre les mouvements migratoires de type "nomad" et plutôt que définitif des pêcheurs sénégalais comparés aux pêcheurs Ghanéens (Diaw, 1983).

3. Les motifs de migration

Des raisons écologiques fondamentales sont sous-jacentes aux migrations de pêcheurs. En principe, les pêcheurs suivent les stocks de poissons dans diverses eaux dans le cadre de ce qui a été décrit comme des "migrations de pêche régulières" (Diaw, Ibid). Il y a également cependant, des forces sociales et économiques qui obligent les pêcheurs à suivre ces stocks de poissons dans des lieux proches ou distants. Actuellement, les motivations économiques relatives aux migrations semblent prendre le pas sur toute autre considération.

3.1 Les considérations écologiques

Il a été suggéré que le golfe de Guinée est un lieu intermédiaire de productivité de poisson "où des upwellings moins riches et moins réguliers se produisent entre la Côte d'Ivoire et le Bénin" (Diaw, 1983:p.20). Des types de upwellings typiquement saisonnier dans la région ouest africaine sont une cause des mouvements migratoires du poisson (Ibid). Les upwellings sont cruciaux pour la productivité biologique car ils ramènent à la surface les eaux froides riches en éléments nutritifs ce qui pousse favorise la croissance végétale nécessaire à la vie des stocks de poissons. Les upwellings les plus riches et les plus stables de la région ouest africaine se trouve dans les étendues côtières entre la Mauritanie et la Guinée au Nord, et entre le Gabon et l'Angola au Sud. Au Ghana l'upwelling le plus important se produit de la fin Juin à la fin du mois d'Octobre, lorsque les températures de surface descendent en-dessous de 25°C. Un upwelling moins important se produit en Janvier ou en Février lorsque les températures de surface sont moins élevées que 26-27°C (Mensah et Koranteg, 1988).

Jusqu'à un certain point, les schémas migratoires dans la pêche pourraient être liés au comportement saisonnier de ces upwellings. On est cependant intrigué par le fait que les pêcheurs Ga-Adangbe ne se déplacent pas nécessairement à cause de ces upwellings mais simplement en direction de villages proches où la pêche est plus lucrative. Ceci renforce l'idée que les migrations sont étroitement liées à des besoins de subsistance. Il est donc difficile de séparer les migrations de la nécessité économique de "produire" sur une base régulière.

ii) Les Raisons Economiques des Migrations

La possibilité de faire des prises importantes et d'économiser de l'argent sont deux des explications les plus fréquemment données par les pêcheurs ga-adangbe concernant les migrations. Les pêcheurs sont capables d'atteindre de tels objectifs car ils ont la possibilité de "se concentrer sur leur travail lorsqu'ils se trouvent loin de leur lieu d'origine". Plus important peut-être, ils échappent alors aux obligations

financières quotidiennes vis à vis de leurs familles immédiate ou étendue qui les tourmentent chez eux. Ceci est illustré par un pêcheur de Nungua qui affirme: "on ne dépense pas beaucoup d'argent sur des choses sans importance lorsqu'on est loin de chez soi".

Les pêcheurs donnent des explications très intéressantes sur la manière dont ils arrivent à s'en tirer convenablement lorsqu'ils sont à l'extérieur. Beaucoup croient avoir plus d'habileté dans la pêche que leurs hôtes, d'autres suggèrent que leurs hôtes possèdent plus de ressources à exploiter. Quel que soit le cas, les pêcheurs perçoivent une situation d'avantage relatif dans les communautés hôtes. Abidjan par exemple est largement considéré comme "regorgeant de ressources", et à Kpone, on dit que "les pêcheurs vont dans des endroits où le poisson est abondant, mais la pêche n'y est pas leur métier principal". De tels commentaires se font surtout en référence au Gabon, à la Guinée Equatoriale, au Cameroun, au Togo et à la Côte d'Ivoire. Le tableau 3 ci-dessous qui montre l'impressionnante proportion de pirogues ghanéennes dans d'autres pays, supporte certaines de ces affirmations.

Tableau 2: La présence des pirogues ghanéennes dans les pays voisins

Pays	Nombre de pirogues	% ghanéen	Nombre de pirogues motorisées	% ghanéen
Togo (1983)	409	77%	911	80%
Côte d'Ivoire (1983)	754	66	400	95
Libéria (1986)	828	36	290	95
** Bénin (1987)	213	39	170	40

Source : Haakonsen (Ibid):52

** Données se référant au port de Cotonou seulement.

Le tableau 2 ne donne aucune indication sur la présence de Ga-Adangbes dans les pays avoisinants. Mais la domination des pirogues ghanéennes est évidente et il ne fait pas de doute que certaines d'entre elles appartiennent à des pêcheurs Ga-Adangbe.

L'attractions pour le "aprodo" et le "hefoo" a aussi un aspect monétaire, car ils offrent l'opportunité de gagner une "monnaie solide" ou convertible (FCFA) dans les pays francophones. De façon similaire, les pêcheurs considèrent le paiement comptant et des délais minima de paiements par les mareyeurs autochtones généralement des femmes) comme un mobile important. Ceci peut être mieux compris au regard des arrangements commerciaux qui prévalent entre pêcheurs et commerçantes dans le lieux d'origine. Vercrijssse (op.cit) a expliqué comment les paiements différés (pour le poisson) vont invariablement à l'encontre des pêcheurs, et les placent dans un état perpétuel d'endettement vis à vis de leurs clients.

3.3 Les facteurs sociaux dans les migration des pêcheurs

Au delà des intérêts économiques et écologiques, les pêcheurs peuvent être amenés à migrer pour des raisons socio-culturels ou politiques. A l'époque des pirogues à rames, les migrations avaient une marque de bravoure et de prouesse. A un niveau personnel, les migrations étaient aussi considérées comme des périodes de réflexion ou de méditation, pour se réorganiser. La période d'installation à l'extérieur était considérée comme une "cachette" éloignée, afin d'éviter les "dérangements" ou "la distraction" par la famille et les amis.

Il n'est pas clairement ressorti que les migrations puissent être liées aux tensions politiques dans la communauté. Mais certaines indications font dire que des migrations qui dans le passé se sont transformées en installations permanentes, pourraient avoir été provoquées par des pressions et des conflits entre différentes familles. A Prampram par exemple, tous les habitants d'un quartier de la communauté ont quitté la localité proprement dite pour s'installer à un kilomètre plus loin sur la côte. Les nouveaux colons tenaient tellement à vivre hors de vue de leur site d'origine, qu'ils n'allaient rendre visite à des membres de leurs familles que sous le couvert de l'obscurité.

De nos jours, les migrations possèdent un caractère de prestige qui ne peut cependant être dissocié des gains monétaires tirés de l'entreprise. Plusieurs facteurs sociaux qui poussent les pêcheurs à émigrer sont en fait secondaires par rapport aux motivations économiques. Les jeunes gens qui ont l'intention de se marier par exemple, trouvent là une très bonne manière d'économiser en vue de leur mariage.

4. Les Arrangements Economiques en vue des Migrations

4.1 Les propriétaires de pirogues étaient jadis es de financer les coûts des migrations, mais l'introduction de la pêche motorisée et le triplement des équipages ont sérieusement augmenté le coût de ces opérations. Dans ces conditions, la plupart des propriétaires de pirogues sont devenus incapables de faire face à toutes les dépenses liées aux migrations. Dans presque tous les cas, ils sont capables de "sponsoriser" le voyage de départ et quelques fois étendre les crédits offerts aux épouses des membres d'équipage. De plus en plus cependant, les pêcheurs doivent trouver des fonds supplémentaires pour payer les coûts d'opération initiaux dans la communauté-hôte. Ils ont souvent la possibilité d'emprunter de l'argent à leur hôte ou hôtesse à leur arrivée. Lorsque la compagnie n'est pas sûre d'obtenir une telle assistance, ils peuvent pêcher jusqu'à leur destination éventuelle.

4.2 Commercialisation et Partage du profit

Il a été très difficile d'obtenir des informations concrètes sur les quantités et les ventes de poisson dans les communautés-hôtes. Les pêcheurs indiquent cependant que le poisson tend à donner de meilleurs prix dans les pays voisins que chez eux. Là où ceci n'est pas exact, comme dans le cas de la pêche au requin au Nigéria, les prises abondantes compensaient l'abaissement des prix. On dit que le prix du poisson est très bon à Lomé. Lorsque l'importance de la prise n'est pas grande, les prix élevés y servent à y stimuler la pêche. Le mode de "payement" est un élément critique du processus d'épargne. Généralement le chef de la compagnie ou Bosun garde les gains de la compagnie jusqu'au retour au lieu d'origine. Cet argent est ensuite partagé selon le système de parts convenu par l'équipage et celui qui a financé le voyage. De telles économies peuvent être gardées pendant de longues périodes dans le cas d'un "aprodo" prolongé (jusqu'à 5 ans). L'équipage de la compagnie a accès à de petites sommes pendant la période de "l'aprodo", soit en vendant de petites quantités de poissons après chaque marée, ou en obtenant des prêts remboursables sur leurs gains auprès du chef de compagnie.

Les systèmes de partage tendent à être un peu plus sophistiqués lors des migrations que les systèmes normalement pratiqués chez eux par les pêcheurs ga-adangbe. Typiquement des déductions sont faites pour les dépenses de nourriture et d'hébergement; pour payer les emprunts faits en vue du financement des opérations ainsi que les coûts d'opération créée pris en charge par l'équipage. Le reste de l'argent est équitablement divisé entre le filet, la pirogue, et le moteur d'une part, l'équipage de l'autre. Quelques uns de ces systèmes de partage sont décrits ci-dessous. Le système de parts varie selon les différents types d'engin, mais il n'a pas été possible d'identifier de schémas particuliers au cours de cette brève étude.

1er Type - Déductions:

- pour l'argent de poche (sise shika)
- pour la glace
- frais pour les caisses (paniers?)
- taxe côtière ou droit de port
- argent donné aux épouses.

Le reste de l'argent est partagé 50:50 pour 1) le filet, la pirogue, le moteur et 2) l'équipage, incluant le propriétaire de la pirogue.

2è Type - Des comptes sont rendus hebdomadairement:

- Des déductions sont faites pour la nourriture, le carburant, l'argent de poche, l'appât
- 50% reviennent au filet et à la pirogue; l'équipage prend les 50% restants.

* Ceci est fréquent dans la pêche à la ligne.

3è Type - Après déductions des dépenses journalières, l'argent est partagé comme suit:

- moteur hors bord = 10 parts
- pirogue = 2 parts
- pêcheurs = 1 part par tête.

Des déductions pour l'essence, la nourriture et l'argent de poche sont faites après chaque marée.

4è Type - Des déductions sont faites pour la nourriture, le carburant, le charbon.

- l'engin de pêche reçoit 50%
- l'équipage reçoit 50%, mais le partage est fait selon le droit d'ainesse. Le capitaine perçoit deux fois le salaire d'un membre ordinaire.
- l'équipage est autorisé à vendre de petits requins (chaskelé) pour son argent de poche.

5è Type - Des déductions sont faites pour l'entretien journalier de l'équipage.

- la pirogue = 4 parts
- le filet = 7 parts
- le moteur = 7 parts
- les membres d'équipage = 1 part chacun.

Dans tous les cas présentés, la marée est d'autant plus profitable que l'équipage est petit. La compagnie a son agent comptable choisi parmi eux, ou dans la communauté-hôte. Les noms de tous les membres de l'équipage sont inscrits dans un cahier, et leurs gains (et dettes) sont marqués devant leurs noms.

Il est important de noter que même lorsque ce n'est pas dit, l'équipage réserve normalement une portion de ses gains aux femmes membres de la compagnie, en guise de "paiement" pour leurs services de maintien de la maison. Ceci est élaboré plus loin dans la section 5-2.

La commercialisation peut occasionnellement poser des problèmes au pêcheurs. Certains poissons qu'ils sont habitués à pêcher en haute mer peuvent ne pas être populaires dans les communautés-hôte. Les consommateurs nigériens en particulier posent de pareils problèmes puisque les poissons d'eau douce sont plus appréciés que les poissons maritimes. Certains commentaires ont porté sur le fait que les autres pays ne vont pas en haute mer autant que les ghanéens. Le poisson est vendu en caisses, dans des bols ou à la pièce lorsqu'il est gros.

4.3 Les Transactions Economiques

Les relations économiques entre les compagnies ga-adangbe et leurs communautés-hôtes, surtout lors des migrations internationales, se limitent à des questions liées à la pêche.

Mis à part leurs interactions avec leurs pailleurs et les mareyeurs, hommes ou femmes, les émigrés n'entretiennent pas de relations d'affaires régulières avec leurs hôtes. En dehors de l'opération de pêche les membres des compagnies font un nombre considérable d'achats de pièces détachées et achètent des articles personnels avant leur départ pour leurs maisons permanentes.

Il est rare que les migrants recrutent des pêcheurs locaux pour les associer aux expéditions de pêche. Occasionnellement, des hommes venant des familles-hôtes sont autorisés à se joindre à la compagnie lorsqu'il y a du travail supplémentaire. Ils ne sont pas considérés comme faisant partie de la compagnie, mais plutôt comme "main d'oeuvre rémunérée". De tels pêcheurs reçoivent leur part de la prise en espèces ou en nature après chaque marée. Ils perçoivent moins en général que les membres de l'équipage, mais certaines compagnies donnent à tout le monde la même part. Autant que possible, les compagnies essaient de recruter des pêcheurs ga-adangbe ou ghanéens, plutôt que des autochtones. A Old Ningo, on nous a dit que les pêcheurs de la communauté hôte essaient quelques fois de joindre l'équipage simplement pour apprendre l'art des pêcheurs ga-adangbe.

Les arrangements économiques dans le cadre des migrations internes sont d'habitude moins sophistiqués et moins coûteux que ceux que nous avons décrit. Ils sont aussi de diverses façons moins rentables, rentables économiquement parce que le cedi est une monnaie faible.

Les pêcheurs font remarquer qu'il n'est pas toujours profitable d'aller en migration que ce soit aux pays ou à l'étranger. Il arrive que la compagnie soit incapable de prendre assez de poisson pour couvrir les coûts de l'opération. Un pêcheur à Lanma expliqua comment sa compagnie était retournée d'Abidjan les mains vides à la suite de sorties de pêches infructueuses..

5. Arrangements Sociaux et Politiques

L'organisation des migrations est à plusieurs égards similaire à la manière dont les compagnies sont organisées dans la communauté d'origine. En général, le propriétaire de la pirogue sélectionne les membres de ses ou de sa compagnie sur une base de parenté et de caractère. Les critères de base qu'il (ou elle) décide d'appliquer tiennent compte de la compétence en mer, de l'assiduité au travail des connaissances pour le ramendage du filet et pour d'autres petites réparations et de la bonne santé. Les compagnies sont plus ou moins grandes (6 à 23 personnes) selon l'équipement utilisé. Les propriétaires ne se joignent pas à l'équipage d'habitude; ils délèguent l'un des "dirigeants" pour qu'il agisse en leur nom. Bien que les compagnies dépendent beaucoup du travail d'équipe, celui-ci s'appuie sur une

structure d'autorité stricte. La plupart des compagnies comprennent environ huit positions comme suit:

- 1) Le LeLenaa Tse
- 2) Le Bosun
- 3) L'assistant Bosun
- 4) Le machiniste responsable du moteur
- 5) Le payeur (paado morlor)
- 6) Les membres de l'équipage
- 7) Quelques fois un agent comptable
- 8) Des apprentis

Le Bosun a la responsabilité de faire des arrangements adéquats, au village comme à l'étranger pour le bien être des membres de l'équipage et de leurs épouses en prévision du déplacement. Quelques fois, à part le Bosun, la compagnie comprend un aîné (wortse) qui veille sur la bonne marche de la compagnie. Il peut s'il le veut participer aux marées. Le Bosun a tendance à travailler avec le même homme ou la même femme de contact, d'année en année. Cette personne s'organise pour l'hébergement soit en louant des chambres, soit en obtenant un site pour dresser un abri temporaire (l'aluminium, le bois, ou des branches de palmier). Il est plus facile de louer une maison lors des migrations internes que lors des migrations internationale.

L'agent de contact doit présenter la compagnie au chef des pêcheurs de la communauté-hôte. Cette présentation est importante puisque cette personne est responsable de la sécurité des migrants et de leur bien-être dans d'autres domaines. On attend de la compagnie qu'elle fasse preuve de reconnaissance et de gratitude par le biais de dons après chaque marée. Il n'est pas sûr que toutes les compagnies respectent une telle obligation. Ceci est souvent décrit comme taxe côtière payée au chef pêcheur de la communauté-hôte.

Dans certains cas, comme en Côte d'Ivoire, il existe une grande communauté ga qui est capable d'apporter l'assistance initiale à la compagnie migratrice. Le chef des Ga dans cette situation agit comme personne de contact. Il choisit un agent ou "loonye" et assigne une parcelle pour l'abri de la compagnie. Il autorise aussi l'agent à accorder des prêts à la compagnie chaque fois que cela est nécessaire.

Il est important de souligner que toutes les migrations ne sont pas aussi soigneusement planifiées que celle qui viennent d'être décrites. La rapidité grandissante des voyages de nos jours, a permis aux pêcheurs de prendre des décisions spontanées et rapides à propos de leurs déplacements. On nous a souligné à Jamestown qu'aujourd'hui, "l'aprodo" peut être entrepris même sans information antérieure. La décision d'accoster ailleurs et d'y rester pour quelques temps peut être prise en mer et l'information envoyée à la maison plus tard".

5.1 Immigration et Migration

Les pêcheurs immigrants ont progressivement abandonné leur vieille tradition qui consistait à voyager sans les papiers d'immigration nécessaires. Tous les pêcheurs qui ont pris part à cette étude dans toutes les villes et villages ont fait remarquer qu'ils remplissent les formalités nécessaires, le plus souvent après l'arrivée à destination. Les pêcheurs quittent très rarement le pays en ayant fait les arrangements adéquats pour des papiers d'immigration. Ils soulignent cependant qu'il est important de régulariser sa situation, surtout pour des "aprodos" prolongés.

Les agents ou "contacts" dans la communauté-hôte constituent des canaux cruciaux pour obtenir des papiers. Très souvent, la sécurité des pêcheurs dans le cadre de leurs relations avec les autorités, dépend de "l'efficacité" de leur agent. A moins qu'ils ne veuillent aller en dehors des communautés de pêche, les pêcheurs peuvent, en toute sécurité, opérer sans papier d'immigration à l'intérieur de celles-ci avec les communautés de pêche. Leur sécurité est cependant rapidement mise en danger lors des conflits aussi bien internes qu'inter régionaux qui éclatent dans leur pays hôte. Les expulsions, dans le passé, de ghanéens du Nigéria, Sierra Léone et la récente guerre civile au Libéria ont obligé plusieurs pêcheurs à rentrer chez eux après de longues périodes à l'étranger.

Dans quelques cas, les pêcheurs recherchent l'assistance de la haute commission ou de l'ambassade du Ghana pour se faire délivrer des passeports et des cartes d'identité. Quelques fois, il n'y a qu'un seul document d'entrée pour toute la compagnie. Les papiers d'entrée dont les pêcheurs ont besoin comprennent le passeport, le permis de voyager, la carte de travail, la carte de résidence. Les "chefs" des communautés immigrés ghanéennes ou ga-adangbe assurent souvent la liaison avec les ambassades pour protéger leurs pêcheurs par des moyens officiels.

Vis à vis de la communauté-hôte elle-même, les pêcheurs sont tenus de remplir certaines conditions pour avoir la permission de séjourner. Elles comprennent l'acceptation de participer aux travaux communautaires et le paiement de la taxe au chef local ou au chef pêcheur. Les sommes concernées diffèrent considérablement et vont de 5.000 FCFA à 20.000 FCFA par compagnie pour la durée du séjour. Normalement, les pêcheurs sont tenus de se plier aux règles communautaires, les plus fréquentes concernant l'interdiction de se battre de voler, de battre son épouse. Bien que les femmes ne soient pas considérées comme des partenaires directs dans "l'aprodo", elles contribuent de façon significative à la plupart des expéditions, quelques fois, il peut y avoir autant de femmes que d'hommes dans la compagnie.

5.2 Les Femmes et les Migrations des Pêcheurs Ga-Adangbe

L'un des plus importants facteurs de la migration des pêcheurs, est l'opportunité d'une organisation alternative de la commercialisation grâce au changement de partenaires commerciaux, les épouses et "parentés" étant délaissées au profit des mareyeuses (loonye) de la communauté d'accueil. Ceci pourrait expliquer en partie les prix meilleurs que les pêcheurs disent obtenir dans les communautés-hôtes du pays ou de l'étranger. De plus, l'absence de relations de parenté avec les mareyeuses des communautés d'accueil permet aux pêcheurs de négocier des paiements directs en espèces au lieu de paiements différés. Les femmes apparentés aux pêcheurs sont confrontées au contrôle monopoliste du marché par les mareyeuses (loonye) de la communauté d'accueil. Il est important de souligner qu'avec le temps, celles-ci tendent à appliquer certaines des stratégies responsables de en faveur des femmes l'inégalité des termes de l'échange entre les deux parties.

Les épouses des immigrants et les femmes apparentés ne sont pas cependant, complètement coupées des marchés lucratifs de l'étranger. Bien que privées du commerce actif, leur rôle de domestique les rend relativement indispensables à la plupart des compagnies.

Les femmes sont donc invitées à participer au voyage comme femmes de ménage avec des termes de rémunération clairement définis. Selon un chef de compagnie à Prampram le poisson est d'habitude partagé entre les épouses accompagnant leurs maris, et la mareyeuse.

La plupart des compagnies se déplacent avec une ou deux femmes tandis que d'autres autorisent chaque membre de l'équipage à amener sa femme avec lui. Lorsqu'on ne choisit que quelques femmes, elles sont souvent les épouses des responsables. L'épouse du Bosun par exemple, a toujours la priorité. Dans le cas d'un pêcheur polygame, la première femme à la priorité. Lorsque la migration dure une longue période, chaque femme prend son tour jusqu'à ce que l'homme revienne. Les femmes voyagent par voie terrestre pour rejoindre leurs compagnies.

Lorsqu'il y a plusieurs femmes on leur octroie généralement une partie de la part de leurs maris. Dans d'autres cas, on permet à chacune d'entre elles de vendre une caisse, ou toute autre unité de poissons après chaque marée, en accord avec la mareyeuse. Leurs responsabilités au cours de ces voyages reviennent pour l'essentiel à préparer les repas, à laver la vaisselle et les vêtements et à faire d'autres travaux domestiques pour les hommes. Le tableau ci-dessous indique le taux de participation des femmes aux migrations, dans les villages et villes où nous avons fait notre enquête.

Tableau 3. Femmes accompagnant les pêcheurs au cours de la migration chez les Ga-Adangbe (20 concessions

	Oui	Non
Internes	16	4
Internationales	20	0

Source: Fieldwork, 1990.

Les propriétaires de pirogues sont pressés de recruter des jeunes non mariés pour les migrations, parce que cela permet de réduire les dépenses à un niveau relativement bas. Mais les compagnies qui voyagent sans aucune femme pour s'occuper de la maison sont souvent confrontés à la nécessité "d'épouser" des femmes autochtones lorsqu'ils restent longtemps, et ont donc à supporter les mêmes coûts que s'ils avaient été accompagnés par des femmes de chez eux. Quelques fois les jeunes gens non mariés emmènent la plus vieille de leurs soeurs en âge de travailler les plus âgées, pour s'occuper d'eux. Les hommes sont moins disposés à se faire accompagner de leur femmes lors de plus longs voyages, en direction du Nigéria, du Gabon, de la Guinée Equatoriale par exemple. A part les allocations qu'elles perçoivent de l'équipage, les femmes qui vont en "aprodo" sont aussi autorisées à vendre de la nourriture préparée durant leur temps libre pour gagner de l'argent supplémentaire.

Des structures d'autorité basées sur le statut de leur mari dans la compagnie se sont naturellement développées chez les femmes. Si la femme du propriétaire de la pirogue voyage avec l'équipe, elle devient automatiquement la dirigeante des femmes. Elle essaie de maintenir des relations saines parmi toutes les femmes. Elle s'assure aussi que des conflits n'éclatent pas entre différentes épouses. Occasionnellement une femme peut refuser de retourner au pays pour permettre à sa coépouse de rejoindre son mari. De telles femmes peuvent être autorisées à rester à leurs propres frais, en échange de la promesse de ne pas intervenir dans la vie de son mari et de sa coépouse.

6. Technologie et Migration

Les pêcheurs ga-adangbe pêchaient traditionnellement à la ligne, mais ils ont aussi suivi les Fantis dans l'utilisation des unités motorisées Poli et Ali (Haakonsen, op.cit). Les compagnies choisissent leur engin en fonction auquel ils s'attendent du type de pêcherie dans la communauté-hôte. Le choix de la technologie à utiliser est aussi affecté par la logistique du voyage. Certains propriétaires de pirogue préfèrent utiliser des pirogues plus petites que "la pirogue Poli" de 45-48 pieds qui revient très chère au "sponsor". Néanmoins le Poli est très utilisé dans les migrations.

Une question importante dans les migrations de pêche

concerne la mesure dans laquelle il y a transfert de technologie (dans les deux sens) se fait comme résultante des migrations. Les pêcheurs reconnaissent que leurs technologies et leurs méthodes de pêche n'ont pas été très pratiques dans les communautés d'accueil. Ceci est plus vrai des migrations internationales que des migrations internes. Dans cette dernière situation, ils ne sont pas sûrs de la mesure dans laquelle leur technologie a été adoptée par leurs hôtes; cependant que certaines personnes reconnaissent que "quelques fois, ils viennent nous observer et nous demandent à l'occasion de leur apprendre notre technique".

La pêche à la ligne en haute mer communément appelée "awam sea" par exemple, semble être particulière aux immigrants partout où ils la pratiquent, notamment à Port Harcourt et Lagos au Nigéria ainsi qu'en Côte d'Ivoire.

Dans beaucoup de communautés hôtes, la pêche au filet en eau douce est répandue chez les pêcheurs autochtones. Au Nigéria, il semble que pêcheurs autochtones et migrants manifestent peu d'intérêt à adopter réciproquement la technologie de l'autre.

En Côte d'Ivoire, les pêcheurs autochtones ont apparemment adopté la pêche à la ligne, apprise de leurs visiteurs ghanéens. Mais certaines différences se sont développées entre les deux pratiques. On dit que les ivoiriens passent moins de temps en mer, et ne s'éloignent pas de la côte, une habitude venant de la période où le poisson était abondant non loin de la côte. Les immigrants ga-adangbe pour leur part, restent plus longtemps (jusqu'à 6 jours) et pendant cette période, explorent d'autres ports comme Cape Palmas, (eaux libériennes), Axim, San Pédro. Le tableau 4 décrit les types de technologie qui sont utilisés par les immigrants au cours de leur voyage et de leur séjour à l'extérieur.

Tableau 4. Les technologies liées au Emigrants Ga-Adangbe

Lieux visités	Tech. des migrants	Durée de séjour	Achat des migrants	Vente des migrants
<u>A l'étranger</u>				
Bénin (Cotonou)	Filet dérivant Ani-fa Anifa, moteur, Poli, ligne	7 mois à 5 ans	Filets	Pirogues
Guinée Equatoriale	Moteur, Watsa	8 mois à un an	Filets (pour réparation)	Pirogues
Nigéria (Lagos, Port Harcourt)	Filet dérivant, ligne, moteur, watsa	2 ans	Moteurs et filets	Pirogues
Cameroon	Moteur Watsa	4 à 7 mois	Filets	Pirogues
Côte d'Ivoire (Abidjan, San Rédro)	Ligne (Awam sea), Poli	1 mois à 4 ans 4 ans	Hameçons et lignes	Vieilles pirogues (à des ghanéens)
Togo (Lomé)	Poli, moteur, Watsa, ligne	3 mois 1/2 à 6 mois	Filets	Pirogues
Gabon	Poli, moteur, Watsa	8 mois à 1 an	Filets	Pirogues
<u>Au Ghana</u>				
Ada	Filet dormant (toga, tenga) et voile	4 mois	Néant	Néant
Nyanano	Poli et moteur	1 mois	Néant	Néant
Axim	Watsa, ligne	1 mois	Néant	Néant
Apan	Watsa etc.	1 mois	Néant	Néant
Sanya Breku	Watsa	1 mois	Néant	Néant
Winneba	Watsa	1 mois	Néant	Néant

Le filet maillant dérivant est connu sous le nom de anifa-anifa, en référence probablement, au passage à la conduite automobile à droite (anifa) qui aurait coïncidé avec l'introduction de ce filet au Ghana, au milieu des années 70. La pêche à la ligne dans le cadre de marées de 3 jours ou plus, est appelée "awam sea" ou "lagasse". Dans ce type de pêche, les pêcheurs transportent de la glace pour conserver le poisson. On a

aussi remarqué que depuis que les bancs de poisson se sont déplacés vers le large, les pêcheurs autochtones ont pratiquement abandonné la pêche "Awam sea" en mer, au profit de la pêche lagunaire. Les pêcheurs ghanéens sont responsables en grande partie des débarquements de la pêche piroguière maritime en Côte d'Ivoire.

7. Les conséquences des migrations.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, la migration est un aspect intégral et fondamentale de la pêche parce que les pêcheurs sont enclin à suivre les migrations des bancs de poisson. Au-delà cependant, les pêcheurs en attendent des bénéfices économiques et, indirectement, sociaux. Il faut aussi prendre en compte les difficultés et les dettes contractées pendant les voyages, et qui causent des épreuves considérables aux compagnies.

7.1 Les avantages de la migration.

Les migrations internationales, lorsqu'elles sont marquées par le succès, rapportent beaucoup de bénéfices à la compagnie. Les membres de l'équipage et les femmes ont la possibilité d'économiser de l'argent pour l'investir chez eux dans des projets coûteux tels que la construction et l'élevage. Certains, grâce à une avance sur leur salaire achètent des appareils électroniques, des vêtements et des ustensiles de ménage dans le pays hôte. Du matériel de pêche, comprenant des filets et des moteurs hors-bord est aussi régulièrement achetés pendant ces voyages. Ce matériel est considéré comme moins chers et plus facile à trouver dans les pays voisins. Les compagnies vendent quelquefois leurs pirogues et retournent chez eux par voie terrestre. Rien ne porte à penser que des pirogues soient achetées dans les pays voisins; les économies réalisées pendant ces voyages peuvent en tout cas, financer l'achat d'une nouvelle pirogue au pays.

On dit que les migrations internes sont moins profitables bien qu'elles aident les pêcheurs à subvenir à leurs besoins. Certains d'entre eux admettent qu'ils réalisent des économies pendant ces voyages, mais moins que dans les migrations internationales. A la base de ceci se trouve naturellement la plus faible valeur du cedi par rapport au CFA ou au Naira dans les pays visités par les pêcheurs.

Sur le plan social les migrants gagnent de l'importance compte tenu de leur plus large connaissance du "monde". Ils peuvent aussi acquérir un nouveau statut en se mariant, grâce aux économies réalisées à l'étranger. Les pêcheurs signalent qu'ils rapportent chez eux de nouvelles chansons, des danses et même de nouvelles manières de s'habiller, ce qui les différencie des autres. Indirectement, ceci indique un certain degré d'interaction sociale entre les immigrants et leur hôtes, ce qui ne transparaît pas souvent dans les conversations. Le tableau 5 ci-dessous, décrit certains des avantages typiques que tirent les pêcheurs et leurs familles des migrations. Le tableau comprend des réponses multiples.

Tableau 5 : Les avantages provenant des migrations internes et internationales dont jouissent les pêcheurs ga-adangbe (1990).

Type d'avantage	Interne %	International %
1) Meilleure organisation du travail	40%	55%
2) Réalisation d'économie	65%	70%
3) Profiter des pêches abondantes dans les communautés hôtes	60%	60%
4) De Colis réguliers d'argent, de provision et autres effets personnels envoyés au pays	30%	80%
5) Facilité de crédit dans les communautés d'accueil	10%	30%
6) Prix modérés des intrants dans les régions-hôtes	-	10%
7) Aquisition d'intrants non disponible au pays	-	5%
8) Meilleures zones ou port de pêche dans les communautés-hôtes	50%	20%
9) Investissements grâce aux économies envoyées au pays pour être bien gardé.	-	10%
10) Devises étrangères	-	10%
11) Aucun avantage	5%	10%

Source: Travail de terrain sur les pêcheurs Ga-Adangbe 1990.

7.2 Les difficultés des migrations

En dépit des avantages apparents dont jouissent les pêcheurs dans leurs migrations, il y a aussi des déboires. Ces déboires pourraient être causés par une mauvaise alimentation et un mauvais logement, des préparatifs d'entrées inconsistants et des malentendus avec leur "mère"-responsable du poisson. Des difficultés plus fondamentales telles que les mauvaises saisons de pêche peuvent conduire la compagnie à un quasi-désastre. Le tableau 6 décrit certaines des difficultés et des souffrances majeures susceptibles d'arriver aux pêcheurs migrants dans les villes et les villages qui ont été étudiés.

Tableau 6. Les difficultés vécues au cours des migrations internes et internationales parmi les pêcheurs Ga-Adangbe

Type de difficultés	Internes	Internationales
1) Mauvaise saison de pêche	55%	40%
2) Pannes d'équipement	10%	
3) Conflits avec les autochtones	5%	
4) Lourdes taxes	10%	5%
5) Problèmes de logement		5%
6) Escroquerie et tendance à l'exploitation chez les hôtes	5%	25%
7) Barrières linguistiques		15%
8) Absence prolongée loin de la famille		10%
9) Harcellements policiers fréquents		25%
10) Difficulté de transport des articles au lieu d'origine		15%
11) Manque de communication		10%
12) Manque d'installation portuaire	5%	
13) Différences de devise		10%
14) Cas de maladie ou de mort	5%	25%

Source: Travail de terrain sur les pêcheurs Ga-Adangbe, 1990.

Le pourcentage relativement élevé de pêcheurs citant "une mauvaise saison de pêche" comme une difficulté majeure, souligne le caractère précaire de l'activité de pêche et le fait que les pêcheurs ont tendance à la percevoir comme une opération de hasard, aussi bien chez eux qu'à l'extérieur. Dans un exemple typique, une compagnie de Prampram qui était à Lomé en 1983 s'était endettée considérablement, ce qui, à Prampram, continué de décourager les migrations vers Lomé. La compagnie avait emprunté 120.000 FCFA à sa "mère-mareyeuse" pour acheter un filet, et a été incapable de la rembourser jusqu'à son retour au village, avec la promesse de payer aussi tôt que possible. La mareyeuse les suivi au Ghana où elle a tout raconté à la police qui a ordonné aux pêcheurs de payer la somme plus les intérêts, s'élevant à près de 1.180.000 cedis remboursables sur deux ans. Les pêcheurs ont été financièrement ruinés par cette dette.

8. Conclusion

Bien que n'étant pas liés à une tradition de migration extensive, les pêcheurs Ga-Adangbe sont cependant depuis longtemps impliqués aussi bien dans des migrations internes qu'externes. Ce document n'est pas arrivé à estimer la composante Ga-Adangbe des communautés migrantes ghanéennes. Les méthodes qui ont été utilisées ailleurs pour estimer la taille probable des

populations migrantes telle que la différence de population avant et après leur arrivée (Diaw, 1983) pourrait ne pas être appropriée à cette étude-ci, puisqu'elle ne fait pas de distinction entre les origines ethniques des migrants. Ce type d'information peut être obtenu à partir d'un décompte ethnique des migrants dans certains ports d'accueil.

Il semble que les pêcheurs ga-adangbe aient augmenté leur participation aux migrations internationales au fil des ans pendant que leurs migrations internes, spécialement sur le plan inter-régional, pourraient avoir diminué. Par exemple Ada qui était jadis une communauté accueillante, active, n'attirent plus les pêcheurs migrants. Un pêcheur de Kpone nous a dit qu'il y avait beaucoup moins de migrations internationale pendant son enfance dans les années 1940, pourtant Kpone est aujourd'hui, l'un des ports de départ les plus actifs pour les migrations internationales, dans la région de pêche ga-adangbe.

La croissance de ce type de migration pose plusieurs questions au sujet des accords sur la libre circulation des nationaux au sein de la région; l'effet des pêcheurs migrants sur les activités de pêche des pays voisins; et la sécurité des migrants dans les pays étrangers, en cas de conflits internes ou internationaux. Le très récent départ des pêcheurs ghanéens fuyant la guerre du Libéria est un exemple clair des difficultés qui peuvent survenir lors de tels mouvements, en particulier, dans le cas des migrants permanents.

L'étude montre aussi le rôle actif que les femmes jouent dans les migrations en général. Il est intéressant de noter leur capacité à négocier auprès des membres de l'équipage, la rémunération économique directe du travail attendu d'elles en tant que femmes mariées; le ticket de voyage qui permet à la majorité des femmes de suivre les équipages dans leurs migrations.

La plupart des faits tendent à soutenir le point de vue selon lequel les migrations sont d'abord motivées par des raisons économiques, bien que les retombées sociales ne puissent pas être sous-estimées. Généralement, les pêcheurs voient les migrations comme une opportunité de se concentrer sur leur travail et d'économiser pour investir leurs capitaux. En cela le propriétaire de pirogue et les membres d'équipage ont un intérêt commun, de nature à promouvoir l'ardeur au travail pendant que la compagnie est à l'extérieur.

REFERENCES

- Azu G.A.M. 1966 The Impact of the Modern Fishing Industry on the Ga Traditional Fishing Industry. Master's Thesis, University of Ghana, Legon.
- Brown A.P. 1937 An Account of the Fishing Industry at Labadi, with some Reference to Teshie and Accra. The Teacher's Journal, 8 & 9 (2 & 3), pp 135-138, 124-127, 78-83.
- Diaw M.C. 1983 Social and Production Relationships in the Artisanal Maritime Fisheries of West Africa. Master's Thesis, Michigan State University, East Lansing, Michigan, U.S.A.
- Gould W.T.S. and R.M. Prothero, 1975 Space and Time in African Population Mobility in: Kosinski L.A. and R.M. Prothero (eds.) People on the Move, Menthuen, London, pp. 39-49.
- Haakonsen J.M. (ed.) 1989 The Role of Migrating Fishermen in West Africa, what we need to know and what we still need to learn. Presented at the Research and Small-Scale Symposium, Montpellier 3-7/7/1989.
- _____ 1988 Recent Developments of the Artisanal Fisheries in Ghana. IDAF/WP/21, Benin.
- IDAF/DIPA 1989 Bibliography on the fishing communities in West Africa. FAO/DANIDA/NORWAY IDAF/WP/25.
- Koranteng, K.A. 1989 The sardinella (Herring) Fishery in Ghana Information Report N° 23, Fisheries Department Research and Utilization Branch, Tema, Ghana.
- Lawson, R.M. 1958 The structure, migration and resettlement of Ewe Fishing Units. African Studies Vol. VI, N° 1, pp. 2-27.
- Lawson R. and M. Robinson, 1983 Artisanal fisheries in West Africa. Marine Policy, October, 1983.
- Lee, E. 1966 A theory of migration demography, vol.3, pp.47-57.
- Mensah, M.A. and K.A. Koranteng, 1988 A review of the oceanography and fisheries resources in the coastal waters of Ghana, 1981-1986. Marine Fishery Research Reports N° 8. Fisheries Department, Ghana.

- Ritchey, P.N. Explanations of migration Annual Review of Sociology Vol.2, Alex Inkeles, (ed) Palo Alto: Annual Review Inc.
1976
- Roland, D.T. Equilibrium migration: A model of internal migration in Australia. Paper presented at International Geographical Union Symposium on Population Geography, Minsk, Explanations of Migration Annual Review U.S.S.R.
1976
- Seini, A.W. Economics of operation of outboard motors in Ghana's canoe fisheries. M. Sc. Thesis, University of Ghana, Legon, Ghana.
1977
- Simmons, A. et al, Social Change and Internal Migration: A Review of Research Findings from Africa, Asia and Latin America. Ottawa, International Development Research Centre (IDRC).
1977
- Sly, D.F., J. Tayman, The ecological approach to migration reexamined. American Sociological Review, 42, pp. 783-795.
1977
- Vercruijsse E. The penetration of capitalism: A West African Case Study. Zed Books Ltd., London.
1984
- Zelingsky, W. The impasse in migration theory: A sketch map for potential escapees. Reprinted from Population Movements: Their forms and functions in urbanization and Development. Ordinary Editions, pp. 1-46.
n.d.

LES MIGRATIONS DES PECHERS ANLO-EWE *

Par
G.K. Nukunya

Les Anlo dont la terre natale est la région entourant les lagunes de Keta de Avu et de Angaw à l'est de l'estuaire de la Volta, sont aujourd'hui les plus nombreux et les mieux connus des peuples qui parlent le ewe et qui habitent aujourd'hui dans le nord-est du Ghana, le sud du Togo et le sud-ouest de la République du Bénin. Des traditions orales, des endroits reconnaissables et des enregistrements historiques suggèrent que les Ewe ont vécu soit à l'intérieur soit aux alentours de Ketu près de l'actuelle frontière bénino-nigérienne dans le pays Yoruba et plus tard à Notsie (Nuatja) au centre du Togo avant de s'installer en différents groupes dans leur pays actuel vers la fin du 17^e siècle.

Aujourd'hui les Ewe parlent une langue avec de légères variations locales et sont tous conscients de former un même peuple bien qu'ils n'aient jamais vécu sous la même autorité politique depuis leur arrivée. Bien que formant un large groupe culturel, il existe des différences dans leurs institutions sociales et politique; ce qui rend les généralisations hasardeuses. - (Nukunya 1969: 1-2). Par exemple, leurs entités politiques vont de petites fédérations composées de quelques villages dont les populations dépassent à peine au total 200 habitants à celles ayant, comme Anlo de nombreuses agglomérations de grande taille. En 1984 par exemple, les districts constituant Anlo ont consigné une population totale de 337.477 habitants (Bureau Central des Statistiques 1984:68). Les activités économiques varient aussi largement. Pendant que les peuples habitant les côtes et le long des cours d'eau combinent la pêche avec une agriculture limitée, on constate que les continentaux sont des producteurs de cultures commerciales comme le cacao, l'huile de palme et le maïs ainsi que des tubercules comprenant le manioc et l'igname.

Il faut aussi mentionner que en raison de la pauvreté de leur sol, les Ewe sont beaucoup plus poussés à la migration saisonnière et permanente entraînant de larges colonies de migrants Ewe dans les pays avoisinants et aussi dans des régions de leurs pays où on ne parle pas le Ewe. Par exemple, le recensement de 1948 de la Côte de l'Or (Ghana) a indiqué clairement que les Ewe se déplacent graduellement vers l'ouest; qu'il y a une migration générale de leur région d'origine vers des emplacements à l'ouest. Cette observation a cependant ignoré l'importante colonie d'Ewe ayant migré sur les côtes de la République du Bénin et l'ouest du Nigéria. En effet la migration des peuples Ewe s'est faite à une si grande échelle que certains

* Traduit de l'anglais.

estiment que le nombre à l'extérieur est supérieur à celui de l'intérieur. Ceci veut dire que la population des Ewe dépasserait largement 4 millions. (Nukunya 1988(a):68).

De toutes les migrations Ewe, les mieux connues et les plus facilement identifiables sont celles des pêcheurs Anlo exerçant à travers toute la zone côtière de l'Afrique de l'ouest (du Cap Vert à la baie de Lobito). D'autres ont été trouvés dans les nombreux campements continentaux à travers la région jusqu'à Mopti au Mali. Ils ont ainsi bien mérité le titre de "pêcheurs panafricains" que leur a donné Polly HILL il y a bientôt 30 ans. (HILL 1963-64:1455).

Il existe une preuve qui suggère que la pêche maritime le long de la côte Anlo a commencé au milieu du 19^e siècle et qu'elle doit son origine à la présence européenne (Nukunya 1987:10-11). La senne avec laquelle la pêche a commencé et qui est toujours pratiquement le principal filet utilisé est appelée Yévudor ou "le filet du blanc", bien que la pirogue elle, a toujours été obtenue des zones forestières avoisinantes.

En tout cas la pêche est restée une activité sédentaire jusqu'à la fin de la 1^{ère} guerre mondiale. Badagri à l'ouest du Nigéria, a été le premier point d'attraction dont les alentours ont accueilli l'exode de masse ayant atteint un point culminant en 1925-26 (Nukunya 1987:20). Les migrations vers Abidjan ont suivi plusieurs années plus tard. Depuis ce temps plusieurs centres comprenant Tabou en Côte d'Ivoire, Seme à l'Est de Cotonou, et Grand-Popo, tous deux en République du Bénin, ont émergé. Ces régions représentent les principaux points de migration en dehors du Ghana bien qu'on puisse trouver des colonies dispersées plus loin comme il a été mentionné plus tôt. Il faut aussi noter que, pour avoir été le premier centre d'attraction des immigrants, Badagri à l'ouest du Nigéria est la ville à laquelle on se réfère d'habitude. En fait, on trouve actuellement entre la frontière bénino-nigériane et Lagos de nombreux hameaux de pêche florissants. Au Ghana même, en commençant par l'est les centres importants sont Ningo, Accra (Chorkor), Senya Beraku, Winneba, Mu,ford, Cape coast, Shama et Half-Assini. A l'intérieur de la région Anlo, il y a aussi un mouvement interne vers le Amutinu et le Agorko au nord-est, le Dzita et les Srogbe au sud-ouest, pour ne citer que les plus importants centres recevant des groupes venant de larges établissements comme Tegbi, Woe et Keta (Abutiakofe).

Le type de migration concernant les pêcheurs marin anlo révèle par conséquent trois principales directions. La première est celle faite le long de la côte Anlo elle-même. Puis vient la migration vers les zones côtières Ghanéenne en dehors de Anlo et enfin les expéditions internationales vers les pays voisins et vers des endroits plus éloignés.

Dans sa forme générale, la pêche maritime des Anlo est organisée en unités gérées par des individus et des familles. Les importantes exigences pour asseoir une unité de pêche sont: l'engin de pêche qui est la senne (comprenant le filet, les cordages, les flottans et les poids), la pirogue et l'argent pour réunir l'équipage. Le filet en question va du plus petit mesurant 20 à 30 pieds de large et à peu près 300 pieds ou plus de long filet géant d'environ 80 pieds de large et plus de 2500 pieds de long. Les premiers sont utilisés localement tandis que les grands sont ceux qui sont présents dans les migrations. Pourtant, pour pêcher localement le mackerel (*Caranx hippo*) dans le cadre de la pêche afafa, les filets, appelés afafador (filet afafa), ont toujours été grands, ressemblant de près au modèle géant qu'on vient de décrire. On pense même que les grands filets actuels sont modelés à partir de ceux originellement utilisés pour la pêche afafa.

La seule différence entre l'ancien et le nouveau filet est que le premier était fait en coton tandis que le second est en fil nylon ce qui le rend plus résistant. Il est aussi conseillé que l'unité de pêche ait en supplément un ou deux petits filets qui sont spécialement utilisés pendant la saison creuse pour assurer la compagnie de l'autoconsommation. Il y a ensuite la pirogue qui est de type monoxyle, renforcé avec des bordées de madrier scié, mesurant à peu près 30 à 40 pieds de long et jusqu'à 5 pieds et demi de large et suffisamment profonde pour contenir confortablement le filet et un équipage de 13 personnes. Les principaux responsables d'une unité de pêche sont: le directeur commercial ou le bosun comme l'appellent les Anlo eux-même; son assistance; le secrétaire/secrétaire financier et le trésorier.

Ainsi donc pour avoir l'équipement essentiel pour commencer la pêche sur place ou ailleurs on a besoin en gros de ce qui suit:

La pirogue et son transport de la forêt	- 1.000.000 cedis
Le filet et les cordages	- 1.500.000 cedis

Il faut aussi ajouter dès le départ des instruments de ramendage et du fil dont le coût peut s'élever à 100.000 cedis. Au total donc on a besoin de faire à peu près 3.000.000 de cedis de dépenses qui selon le taux actuel de change de 360 cedis pour 1 dollar donne un montant juste en dessous de 8.500 dollars US (Nukunya 1989:160). Pour les migrations, les dépenses les plus importantes portent sur les questions de transport de l'engin de pêche, des hommes, de leurs dépendants et de leurs familles. Le propriétaire de la compagnie doit fournir en plus une avance de 10.000 à 50.000 cedis pour chacun de ses hommes, soit environ 30 personnes. Il faudra aussi tenir compte pour les expéditions internationales des frais de douane, des pots de vin à la frontière et des extorsions d'argent. Il est clair que les coûts du transport varient en fonction de la distance et des

frontières à traverser. Pour les déplacements à l'intérieur du Ghana, seule la distance compte, mais pour les expéditions plus audacieuses en Côte d'Ivoire, au Libéria, en Sierra Leone et plus loin il y a beaucoup plus que les frais de transport à engager. Ainsi mis à part les dépenses initiales sur l'équipement qui s'élèvent à 3.000.000 de cedis ou 8.500 dollars US, une expédition à Freetown, au Congo ou au Gabon nécessitera en plus un capital d'environ 2.500.000 cedis soit à peu près 7.000 dollars US faisant un total de 15.000 dollars US pour l'équipement et le voyage. Les mêmes dépenses à l'intérieur du Ghana se situent entre 10.000 et 12.000 dollars US (Nukunya 1989:160).

On peut imaginer les niveaux de revenu à partir desquels ces montants vont être tirés localement quand les ressources annuelles des hauts fonctionnaires ne sont que de 2.000 dollars US à peu près. Dans ce contexte, il est très important de noter que la plupart des propriétaires de pirogue appelés dans la langue locale dotowo (au singulier doto) sont des ruraux et souvent des illettrés. Une étude plus poussée a révélé pourtant que ces entrepreneurs sont pour la plupart, des descendants d'anciens propriétaires alors que d'autres sont des commerçants et des fonctionnaires ayant changé d'activité pour la pêche à cause de ses perspectives lucratives (Nukunya 1989:161).

En considérant ce qui précède le propriétaire de l'unité de pêche nous paraît être un homme auto-suffisant, mais ce n'est pas toujours le cas. Aussi bien dans la période de préparation de l'expédition qu'en plein contrat, il devient parfois nécessaire de rechercher un support ou une assistance financière. Mais à cause de certaines difficultés et des contraintes, les banques n'apportent pas souvent beaucoup d'aide. Etant illettrés, les propriétaires de pirogue ne se sentent pas très aisés avec les opérations bancaires et leur paperasserie. Etant donné qu'ils opèrent loin de chez eux, ils sont également incapables de contacter les institutions financières de leur pays ou de se confier aux autochtones de leur résidence temporaire. Lorsque les pêcheurs (propriétaires de pirogues) sont dans le besoin d'argent, les bailleurs de fonds locaux, leurs relations et leurs amis sont ceux de qui ils dépendent dans la perspective d'un prêt. Ceci est pourtant inadéquat à cause du taux d'intérêt élevé et de la non disponibilité de fonds suffisants pour couvrir les demandes incessantes (Nukunya 1978: 171-74).

Etant donné l'importance de l'engagement financier, le besoin d'une opération réussie est évident si les pertes sont à éviter. Le doto doit faire assez de recettes pour couvrir ses dépenses et en même temps satisfaire son équipage, non seulement pour garder celui-ci durant tout le voyage mais aussi pour engager des hommes de futures expéditions. Ici les considérations importantes sont ses qualités de chef et celles de ses principaux officiers, le système de partage qu'il adopte et

la manière dont il traite les membres de son équipage et leur famille. Pour ce qui concerne le système de partage, la procédure générale est de diviser les revenus de pêche en trois parts avec deux parties allant à l'équipage et une partie au doto. Les principaux responsables du groupe comme le bosco, son assistant, le secrétaire et le trésorier bénéficient d'une majoration.

Dans le but de déterminer les raisons qui poussent les pêcheurs à migrer, il est important d'avoir quelques idées au sujet de la géographie de la région Anlo. La côte Anlo qui est prise en sandwich entre la mer et la lagune est si étroite qu'elle dépasse à peine 1 mile de large en ses plus grandes portions. Elle contient malgré tout plusieurs grandes agglomérations installées sans discontinuité, comme des grains le long d'un fil; ce qui donne une densité bien au dessus de 1.000 habitants au mille carré. Ceci est à comparer à une densité de 370 habitants/mile carré pour toute la région Anlo. Les Anlo de la côte ont donc très peu de place pour travailler. Ils sont obligés d'exploiter au maximum la mer et les lagunes. L'industrie d'échalute, à Anloga et dans d'autres villes, qui dépend d'une culture intensive est une réaction à cette situation comme l'est l'aviculture qui a marqué la zone pendant des siècles (Winnet 1850 Grove 1950. et Johansen 1968:1407). Par conséquent la pêche est le moyen de subsistance le plus sûr pour un grand pourcentage des habitants spécialement en dehors des régions où poussent les échalutes. Cependant depuis le début du 20^e siècle les côtes Anlo sont apparemment surexploitées d'où la nécessité aux pêcheurs de rechercher le confort ailleurs, dans des eaux plus productives.

Pour les propriétaires de pirogue aussi bien que pour les membres de l'équipage, la décision d'émigrer est prise en considération de la situation au village. Il en est ainsi parce que bien que la surexploitation oblige certains habitants à émigrer, ce n'est pas tout le monde qui subit la même pression. Comme il a été mentionné, tout le monde n'est pas nécessairement pêcheur. Il existe d'autres occupations. Par ailleurs ce ne sont pas tous les pêcheurs qui s'adonnent à la pêche à plein temps. Même parmi ces derniers, certains combinent la pêche maritime avec la pêche lagunaire étant donné que cette dernière, bien que plus rémunératrice est une occupation saisonnière, avec des périodes de plusieurs semaines, voire des mois séparant parfois les principales saisons. Ainsi, ce sont souvent les pêcheurs marins à plein temps qui sont impliqués dans l'émigration. D'autres se joignent à l'expédition dans l'unique but de se faire de l'argent pour former leur propre compagnie ou initier d'autres entreprises ou pour d'autres raisons encore, telles que construire une maison. Quelqu'un qui rejoint une expédition pour une telle raison ou pour un tel but ne le fera probablement pas plus d'une ou deux fois. Etant donné ces considérations, il semble que si le pêcheur qui migre est celui qui n'a aucune alternative chez lui, la perspective de rentrer au village avec

une grosse somme d'argent pour un projet précis est une considération qui influence beaucoup d'autres personnes (cf. Jorion 1988: 152-53).

Les propriétaires de pirogue ont différents facteurs à considérer. Le but visé par tout pêcheur marin ambitieux est de former une compagnie avec un grand nombre d'hommes et leur familles sous sa tutelle. S'il réussit dans son ambition, il a de bonnes chances de se faire de l'argent, de marier beaucoup de femmes et de s'établir comme un personnage respectable de la communauté. Cependant, posséder un engin et former une unité de pêche est une chose, aller en expédition loin de chez soi en est toute une autre. Plusieurs personnes seraient d'accord pourtant pour dire que c'est seulement le manque d'argent qui peut empêcher un doto de faire au moins quelques déplacements, quand bien même il ne voudrait pas faire des migrations un *modus operandi* permanent.

De tous les aspects importants de leurs opérations, le transport est peut être le plus étonnant et clairement le plus risqué. Pour les voyages dans les centres de pêche du Ghana, les membres d'équipage et leur famille ainsi que l'engin de pêche sont transportés par voie routière. Il arrive aussi que certains membres sélectionnés de l'équipage utilisent les pagaies ou la voile pour amener la pirogue à destination. De nos jours les moteurs hors-bord sont utilisés pour cela. Cependant pour les voyages internationaux l'engin de pêche et d'autres équipements et articles sont transportés le long de la côte dans la pirogue pendant que les hommes et leur famille sont acheminés par la route. Les traversées de frontières sont souvent lentes et pénibles, pas nécessairement à cause des politiques gouvernementales mais parce que les agents de la sécurité, les douaniers et les agents des services d'immigration exploitent l'ignorance et le statut analphabète de ces hommes pour leur extorquer de l'argent et des biens. C'est ce qui arrive en particulier durant le voyage retour où leurs camions sont chargés de vêtements, de provisions et autres objets de valeur. Toutes les frontières, sans exception, ont été citées à cet égard. Un autre problème très préoccupant provient des fréquentes fermetures de frontières qui bloquent les pêcheurs à des points imprévus.

Normalement une expédition dure 18 mois avec un intervalle de trois mois à peu près. Cependant, il est fréquent actuellement de doubler la période du contrat du fait que les saisons ne sont pas suffisamment fiables pour permettre à une compagnie de beaucoup réaliser pendant la durée normale. A ce sujet un point important à noter est que la période d'un contrat ne signifie pas qu'il doit y avoir une pêche continue. Comme toute opération en mer, les activités sont déterminées et réglementées par les saisons et des conditions atmosphériques favorables. Ainsi des semaines ou des mois peuvent s'écouler sans aucune production

substantielle. C'est le cauchemar du doto parce que quelque soit la situation, l'administration et le support général de la compagnie doivent continuer. Il doit toujours avoir les fonds pour faire face à toutes éventualités.

Pendant qu'ils sont à l'endroit choisi pour mener les opérations, la compagnie habite dans des campements, construits à partir des fonds fournis par le propriétaire. Les provisions de fond pour ces maisons sont nécessaires seulement pour les nouvelles compagnies ou les nouveaux équipages. La plupart de ces campements sont devenus des résidences permanentes et du fait que ce ne sont pas tous les membres de l'équipage qui reviennent à chaque expédition, il y a toujours des chambres ou des cases disponibles dans l'ancien établissement; mais il y a également toujours des réparations en cours. On doit souligner que tous ces investissements par le propriétaire de pirogue vont dans le chapitre des frais communs qui sont déduits de la vente avant le partage des bénéfices. Il est aussi à mentionner que des accords avec les chefs et le propriétaire de terrain sont nécessaires avant l'installation de la compagnie et ces accords comprennent le paiement de tributs sous la forme de boisson, de poisson et d'argent. Les montants indiqués varient de campement en campement mais on les trouve généralement élevés bien qu'ils ne le soient pas suffisamment pour empêcher une compagnie de s'établir à un endroit de son choix.

Nourrir la compagnie est aussi comme cela a été mentionné la responsabilité du doto. Bien que le propriétaire devrait se faire rembourser cet argent à partir des fonds de la compagnie, ces dépenses constituent une pression sur ses ressources. De leur côté plusieurs éléments de l'équipage trouvent que la ration qui leur est attribuée est plutôt inadéquate et sont obligés de l'augmenter de différentes manières y compris par des emprunts auprès du doto. La peur que les emprunts pour augmenter la ration de chaque pêcheur atteignent de telles proportions qu'ils absorbent complètement le revenu individuel à la fin du contrat oblige certains à chercher d'autres moyens de subsistance. C'est la raison que beaucoup de pêcheurs donnent en amenant leur famille de manière que les activités commerciales de leur femme y compris le traitement du poisson puisse les faire vivre et ainsi leur éviter ainsi de dépendre encore du doto. Un membre d'équipage avec sa famille auprès de lui a aussi l'avantage de manger de la nourriture préparée chez lui plutôt que de louer les services ou de dépendre d'un cuisinier qui est souvent un parent ou une femme d'un autre membre de la compagnie.

Il serait extrêmement difficile de compter le nombre de compagnies anlo qui opèrent en dehors de leurs côtes natales étant donné qu'il faudrait pour cela visiter tous les campements de pêcheurs à travers l'Afrique de l'ouest. Il est pourtant possible de faire une estimation à partir de données collectées dans les lieux de départ. Une étude récente par l'auteur (en

1989) a révélé que les principales régions de concentration sont maintenant Shama à l'ouest du Ghana, Abidjan en Côte d'Ivoire et les Côtes ouest du Nigéria avec de petits nombres éparpillés dans les autres centres. Woe une des principales origines des émigrés à onze compagnies à Abidjan, six à Half Assini et à peu près 20 au Nigéria. D'autres points d'origines, comptant jusqu'à 5 compagnies dans chaque centre sont des endroits comme Cape Coast, Winneba, Mumford et Accra (Chorkor). Sur la base de calculs approximatifs, cette ville doit avoir à elle seule, pas moins de 30 compagnies exerçant en dehors de ses côtes. Si on se souvient qu'il y a environ 20 grandes agglomérations le long de la côte Anlo avec de fortes tradition de pêche et que pour une dizaine d'entre elles les chiffres doivent concorder ou dépasser ceux de Woe, on devrait alors approcher le nombre de cinq cents. Ce chiffre se rapproche incidemment du nombre de compagnies qui opéraient localement en 1986, quand 466 pirogues ont été comptées entre Atiteti et Blekusu (Jorion 1989:135), bien qu'un décompte précédent ait donné des chiffres plus grands (Grove 1966:405). Il faut aussi mentionner que nous comptons ici seulement des compagnies de pêche à la senne de plage et non les grands bateaux de haute mer, les chalutiers ou les petites compagnies comme celles des pêcheurs de filets maillants.

Les opérations d'une compagnie sont organisées de telle manière que les prises sont vendues seulement aux femmes associées au groupes. Celles-ci comprennent les femmes du doto et celles des membres d'équipage ainsi que les femmes apparentées au propriétaire et aux principaux membres de la compagnie. Les femmes qui assistent financièrement la compagnie ou qui servent en tant que cuisinière y ont aussi accès. Les ventes se font à crédit et à des prix raisonnables pour assurer une marge bénéficiaire adéquate aux femmes. Les paiements sont faits régulièrement après chaque période de quelques jours ou de quelques semaines d'activités quand les comptes de la production des dépenses et des recettes sont faits. La méthode courante de conservation est le fumage bien qu'une partie soit quelques fois séchée quand la production dépasse la capacité des fours. Le poisson est aussi frit. Au Ghana les activités de ces compagnies satisfont grandement les besoins locaux et ceux du pays au sens large. A part les centres d'opération, les importants marchés sont Accra, Kumasi, Takoradi, Tamale et Bolgatanga. En dehors du Ghana, particulièrement en Côte d'Ivoire, au Libéria, en Sierra Leone et à l'ouest du Nigéria où les indigènes s'engagent à peine dans la pêche maritime, la pêcherie locale est complètement dominée par les pêcheurs migrants dont les Anlo, les Fanti et les Ga-Adangbe sont les plus remarquables.

Le succès ou l'échec d'une expédition est mesuré par l'importance des parts individuelles à la fin du contrat. Naturellement les résultats finaux ne sont jamais les mêmes entre les différentes compagnies ou entre les saisons ou les périodes de contrat. Cette année par exemple le revenu individuel des

membres de deux compagnies de retour d'Abidjan s'élevait à une moyenne de 300.000 cedis, soit à peu près 850 dollars US. Ceci était considéré par beaucoup comme étant peu pour un contrat de 3 ans. Ça l'est d'autant plus que c'est à partir de ce revenu que certains emprunts doivent être remboursés. Dans ce cas précis certains membres d'équipage ont fini par avoir moins de 100.000 cedis. Ce qui est cependant consolant c'est que sa famille et lui ont été nourri pendant cette période aux dépens de la compagnie. Il reçoit aussi à la fin du contrat sa part de vêtement que la compagnie donne à tous les membres de l'équipage.

Une manière d'évaluer le revenu du pêcheur migrant est de le comparer à celui de son homologue qui est resté au pays. Les activités de ce dernier sont clairement exécutées dans des conditions nettement plus confortables qu'il soit pêcheur marin ou lagunaire ou qu'il soit cultivateur d'échalote. Tout d'abord, ceux qui sont restés vivent au milieu de leur famille et travaillent dans une atmosphère plus détendue quoique, à la différence des migrants, ils doivent se débrouiller eux même. Cependant la situation du travailleur local serait à considérer par rapport aux conditions physiques et climatiques précaires qui affectent défavorablement ces activités d'année en année. La pêche lagunaire et la culture d'échalote sont extrêmement vulnérables aux les caprices du temps qui souvent alternent les inondations et la sécheresse (Nukunya 1975:60-61, 1978:36-45). Ainsi durant la sécheresse de 1986 et plus récemment celle de 1987, la prise de mémoire d'homme, toute la lagune de Kéta ainsi que les plus petites lagunes ont été, complètement asséchées. Cette situation a aussi touchée les agriculteurs. Cependant après les grandes pluies de juillet-octobre 1987 et la crue des rivières et des cours d'eau qui ont gonflé les lagunes, celles-ci ont débordées et ont envahies les régions environnantes y compris les champs d'échalote. Alors que les pêcheurs lagunaires applaudit la crue des lagunes, les activités des agriculteurs d'échalote elles, ont été paralysés. Le résultat en est que depuis 1986 ni les pêcheurs lagunaires ni les agriculteurs d'échalote n'ont été en mesure de travailler dans des conditions normales. Ces interruptions dues aux facteurs climatiques sont des aspects communs et réguliers de la région. La situation des pêcheurs marins artisans a été cependant, très peu affectées par ces fluctuations et il serait utile de commencer nos comparaisons avec eux. Ceci n'est pas très facile; Les interviews révèlent qu'ils gardent très peu notes de leur revenu parce que comme le dit l'un d'eux "Nous vivons juste de la main à la bouche". Cette affirmation provient beaucoup plus de l'incapacité à garder des notes que d'une vie précaire étant donné que la plupart d'entre eux réussissent à économiser suffisamment d'argent pour construire les maisons et acheter des vêtements chers. Selon des révélations des propriétaires de pirogue autochtones, les revenus tirés de l'exploitation maritime locale par le doto et les équipages pour les trois dernières années n'ont pas été moins favorables que ceux des compagnies migrantes à leur retour. Un

duto local est réputé pour avoir réalisé un bénéfice net de 5.000.000 de cedis en une année et les déclarations selon lesquelles un membre ordinaire aurait pu faire 100.000 cedis au moins, durant les trois années n'ont pas été sérieusement disqualifiées. Il a été indiqué que les revenus des agriculteurs d'échalote et des pêcheurs lagunaire pour les trois années se situaient entre 250.000 - 1.500.000 cedis et 150.000 - 500.000 cedis, respectivement.

En traitant des pêcheurs lagunaires locaux et des agriculteurs d'échalotes il est important de noter que leurs niveaux d'opération varient considérablement. La taille des champs individuels d'échalote va à peu près de 10 parcelles à autant que 200 parcelles. Il est clair que les conditions financières des plus petits et des plus grands ne peuvent pas être les mêmes quoique la grande majorité se situe quelque part entre 40 et 80 parcelles. Il faut aussi noter que le besoin d'avoir le capital nécessaire pour exploiter un champ met ceux qui sont concernés par l'industrie dans une catégorie propre. Pour quelqu'un ayant perdu ses graines d'échalote au cours d'une inondation ou pendant la sécheresse par exemple, le réapprovisionnement du stock pourrait coûté jusqu'à 500.000 cedis pour le grand propriétaire et aussi peu que 10.000 cedis pour le petit. Ceci n'est pas facile pour beaucoup de gens. La situation n'est pas très différente dans les pêcheries lagunaires où un filet maillant, le plus utilisé actuellement, et une pirogue exploitée par une ou deux personnes, sont évalués ensemble à 150.000 cedis. Certains pêcheurs détiennent jusqu'à 4 filets mais la plupart n'en ont qu'un seul. Ce n'est donc pas surprenant que seulement 25 pirogues et un total de 70 filets soient couramment en utilisation à Woe (Pop.:5.200) alors que à AnloGa (19.000) le nombre courant est de 54 pour les pirogues et de 102 pour les filets. Etant donné que la terre (parcelles d'échalote) vient souvent un héritage, l'agriculture fournit une option plus facile et moins cher que la pêche lagunaire étant donné que beaucoup de gens ont accès à la terre. Bien que l'engin de pêche et les équipements associés soient aussi hérités, leur durée de vie est plus courte diminuant leur valeur en tant que propriétés transmissible par héritage. Ainsi plusieurs de ceux qui auraient choisi la pêche lagunaire se voient empêcher de le faire par manque de fonds. La culture des échalotes est aussi limitée à ceux qui ont le terrain et de l'argent. Par conséquent c'est parmi ceux qui n'en ont pas que nous avons les pêcheurs marins à plein temps. Par exemple à Woe où la pêche maritime et la culture d'échalote sont pratiquées, les proportions de la population qui exercent les deux occupations sont presque les mêmes mais à Anloga, la culture d'échalote est la principale occupation associée, dans une certaine mesure à la pêche lagunaire.

En revenant aux compagnies migrantes et à leurs conditions, il est nécessaire d'affirmer que bien la pêche soit la raison de l'expédition et la principale ressource des membres de l'équipage, il y a d'autres personnes, telles que des menuisiers, des tailleurs, des maçons, qui accompagnent le groupe dans le but de leur offrir certains services auxiliaires. Certaines femmes font aussi le commerce de marchandises autres que le poisson tandis que d'autres s'engagent indépendamment dans la préparation de la nourriture à vendre aux membres du groupe. A Abidjan et spécialement à l'ouest du Nigéria, certaines compagnies et certaines familles sont aussi devenues des résidents permanents tout en poursuivant leurs activités de pêche ou en se reconvertissant dans d'autres domaines. A Abidjan par exemple, il est reconnu que les hommes et les femmes sont engagés dans le développement de propriétés à grande échelle. Au Nigéria et dans une certaine mesure en République du Bénin, plusieurs hectares de plantation de cocotiers ont été développés le long de la côte par certains de ces pêcheurs émigrants et par leurs descendants.

L'installation permanente accordée aux immigrants et les activités économiques qu'ils sont autorisés à poursuivre en complément de leur activité de pêche est à la mesure de leur acceptation par leurs hôtes et des relations cordiales qui existent entre eux. Dans cette relation il est important de noter que plusieurs mariages ont eu lieu entre les deux groupes. Pourtant malgré cette apparente cordialité dans leurs relations, il arrive que des problèmes surgissent entraînant parfois des conflits sanglants et des expulsions. Par exemple en 1962 il y a eu de sérieux troubles à Abidjan entre les migrants et les autochtones entraînant de fait, le départ de toute une population d'immigrants. Dans l'intervalle d'une année, ces derniers ont commencé à retourner à Abidjan en disant avoir été rappelés parce que leur départ avait entraîné une pénurie de poisson sur le marché. Depuis ce temps il y a eu des troubles sporadiques mais pas à une échelle aussi grande que celle qui avait entraîné leur départ. Souvent certaines femmes commerçantes et propriétaires de terre, parmi les plus riches, sont retournés au pays après avoir vendu leurs biens à cause du harcellement des gens du pays. Au même moment des compagnies de pêche retournées au Ghana ont commencé à revenir en Côte d'Ivoire. La conclusion à tirer de tout ceci est que les deux communautés ont besoin l'une de l'autre. Cependant des difficultés dans leur relation peuvent apparaître.

A l'opposé des expériences difficiles en Côte d'Ivoire, les relations des immigrants avec leurs hôtes en République du Bénin et au Nigéria ont un caractère relativement calme. Il faut noter ici les affinités culturelles entre les Anlo et leurs voisins de l'est. Les dialectes parlés entre la volta et Badagri appartiennent tous au groupe de langues appelés différemment ewe, Adjatado ou Gbé pour lesquels les nouveaux noms de Tatoid et Mono

sont entrain d'être suggérés. La religion, l'organisation sociale et la cosmologie sont d'autres secteurs où l'on peut trouver des convergences (Nukunya 1988:68). Ainsi, les Anlo s'y sentent beaucoup plus chez eux que dans d'autres centres étrangers. Les gens du pays aussi, pour les mêmes raisons, ont une affinité plus marquée avec eux qu'avec les autres migrants. Ceci a conduit à l'établissement de relations plus cordiales et plus informelles et explique pourquoi plus d'établissement permanents se sont développés ici que dans d'autres régions d'opération y compris celles du Ghana. Il est instructif de noter, dans cette relation entre migrants et autochtones que lors de l'expulsion des étrangers du Nigéria en 1983, les communautés de pêche Anlo, les résidents permanents inclus, n'ont pas été touchés.

Un effet majeur de ces migrations réside dans l'établissement de la façon de voir des pêcheurs et de leur connaissance des pays voisins. Ceci concerne non seulement les pêcheurs, mais aussi tous ceux qui sont rattachés à eux et à la compagnie. Pour beaucoup de migrants, le départ pour un centre éloigné ou étranger est un adieu aux fréquentes demandes de la grande famille, aux funérailles et autres problèmes locaux. Cependant, ce départ ne fait que réduire la fréquence des ces demandes. Les centres à l'intérieur du Ghana et ceux à l'ouest du Nigéria et la Côte d'Ivoire, entretiennent un trafic régulier avec leurs lieux d'origine; ce qui permet d'envoyer des messages aux émigrants, les rappelant à la maison en cas d'urgences. Très souvent aussi les écoliers en vacances rendent visite à leurs parents et amis. Ces voyages ont donné à plusieurs d'entre eux la chance de connaître un peu ces centres et les pays qu'ils traversent. La langue Baulé parlée à Abidjan, les langues Yoruba et Fon parlées respectivement au Nigéria et au Bénin sont actuellement largement connues au sein des migrants; comme le sont d'ailleurs, les langues AKAN et GA (Ghana) aussi bien que la langue française. Un autre développement intéressant à été l'importation de la langue Gun (Badagri) et la danse occidentale Yoruba appelée GAHU en milieu Anlo. Ainsi les effets de ces mouvements migratoires vont bien au delà des activités et des relations purement économiques et des relations.

CONCLUSION

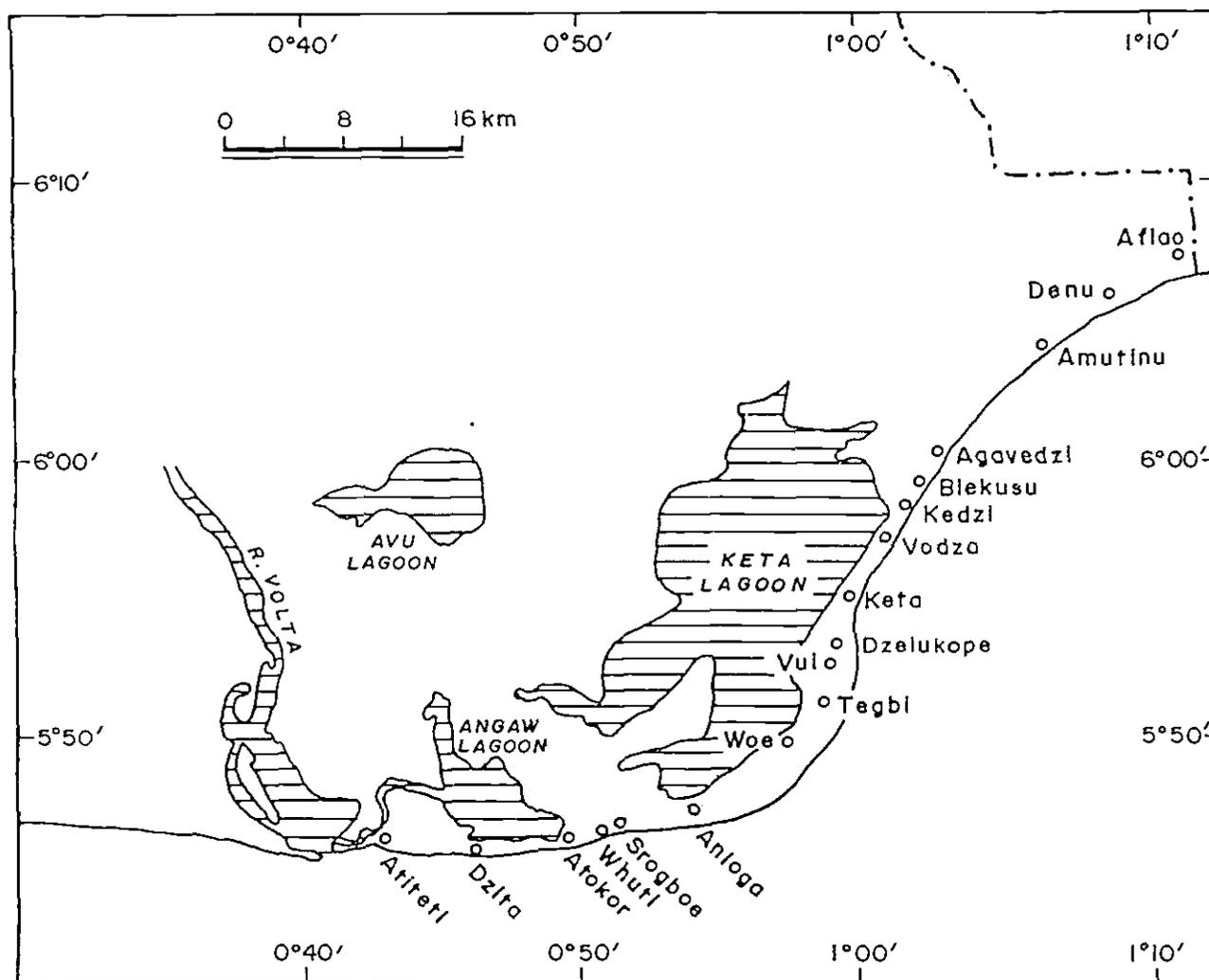
Une densité élevée de la population, la pauvreté des sols, un climat imprévisible et la nature particulière de la côte Anlo comme entourée par la mer et les lagunes ont forcé les pêcheurs marins Anlo à rechercher des eaux plus riches en dehors de leur zone d'origine. Les migrations qui sont les résultats directs de ce développement ont mené les Anlo à plusieurs endroits proches ou éloignés. Dans ce processus les Anlo en tant que peuple, ont acquis une grande renommée à travers la côte ouest africaine, par le biais de leurs compagnies migrantes qui les ont aussi affirmé parmi les principales compagnies de pêche en mer. Ainsi aucune étude de la pêche marine sur le continent ne peut les ignorer.

Bien que leurs migrations soient liées à un rude environnement physique, peu de gens ont répondu avec autant de succès et de façon aussi spectaculaire à d'environnement similaires. Des visiteurs qui se sont rendus sur les côtes Anlo ont été souvent émerveillés par leur installation dans laquelle les maisons traditionnellement faites en argile et en chaume ont été complètement remplacé par des maisons en dur avec des toits en feuille d'amiante d'aluminium ou de fer. Cette transformation est due pour beaucoup au travail de ce peuple qui s'est concrétisé dans la culture d'échalote et la pêche à la senne qui ont tous deux, fait la renommée des Anlo. Ceux-ci se sont en plus faits remarquer dans l'éducation, le commerce et dans le service publique.

Leurs echos, leurs valeurs et les autres considérations qui leur ont permis d'atteindre leur niveau actuel devrait constituer un intéressant sujet de recherche future pouvant aider à placer la pêche des Anlo-ewe dans sa perspective socio-culturelle adéquate.

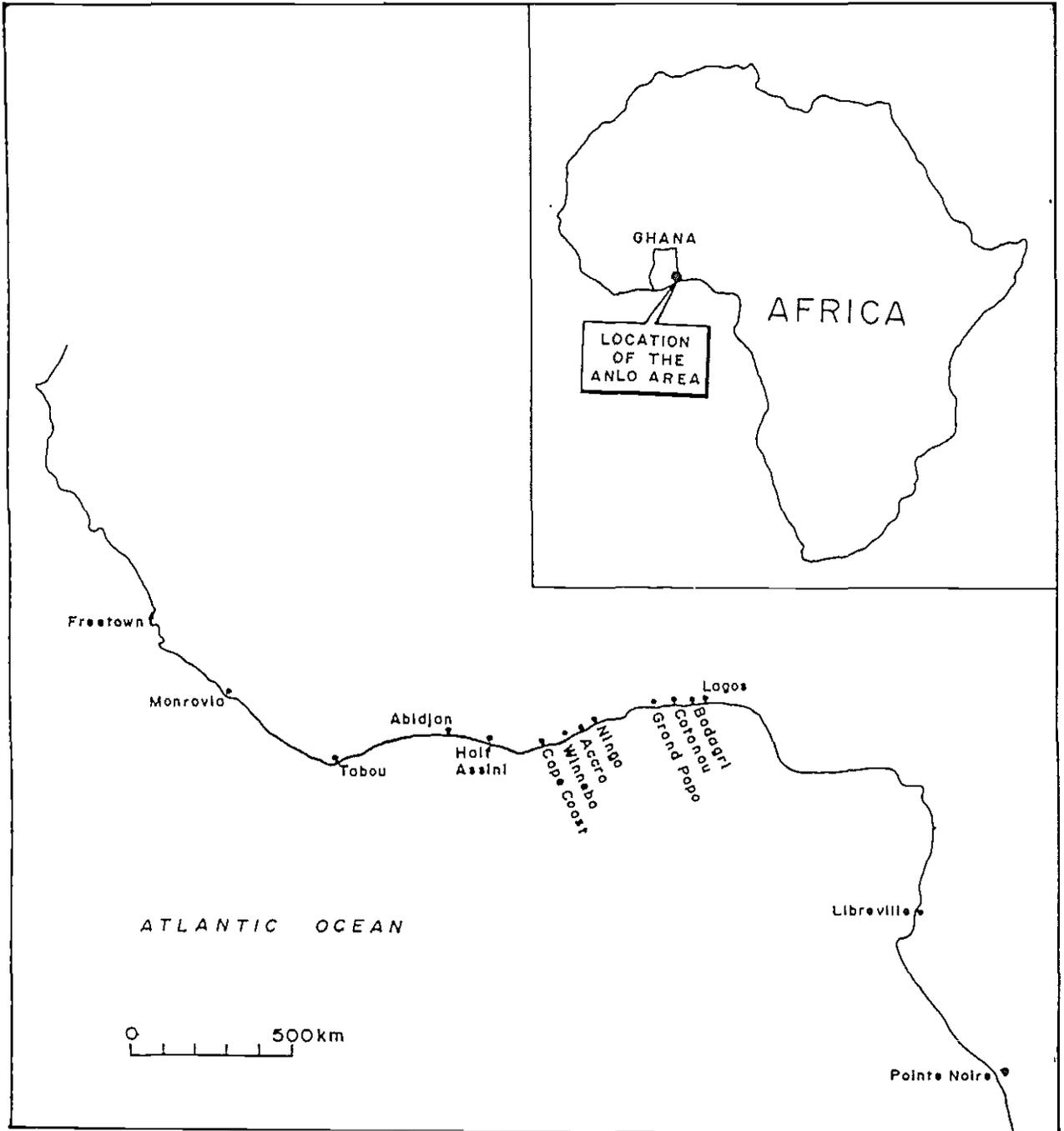
CARTE I.

LA COTE ANLO ET LES PRINCIPALES COMMUNAUTES DE PECHE.



CARTE II.

PRINCIPALES SITUATIONS DES PECHEURS MIGRATEURS ANLO-EWE.



REFERENCES

- Bureau central des statistiques, 1984, Recensement de la population du Ghana 1984, rapport préliminaire, Accra, Ghana.
- Grove, J.M. 1966, "Quelques aspects de l'économie du delta de la Volta Bulletin de l'IFAN XXXII (Ser. B, 1-2) 381-432
- Grove, J.M. et A.M. Johansen, 1968 "La géographie historique du delta de la Volta, Ghana durant la période de l'influence danoise". Bulletin de l'IFAN XXX (Ser. B.,4):1374-1421
- Hill, Poly 1963-64 "Les pêcheurs panafricains", de l'ouest, Vol.47 N°.2430, 28 Décembre 1963:1455; vol.48, N°.2431 4 Janvier, 1964:14-15
- Jorion, P. 1988 Sortir ou rester à la maison. "Les stratégies de la migration au sein des pêcheurs Xwla et Anlo-EWE". Mast 1(2):129-55
- Nukunya, G.K. 1969 Liens de parenté et mariage au sein des Anlo-EWE, Ecole londonnienne d'économie de monographie sur l'anthropologie sociale N°.37, Londres Presse Athlone
- Nukunya, G.K. 1975 Les effets des cultures commerciales sur une communauté EWE dans J. GOODY(Ed) Changement de la structure sociale au Ghana. Londres:Institut International Panafricain PP.59-71
- Nukunya, G.K. 1978, La culture d'échalote au Sud Anlo, Ghana. Rapport de recherche présenté à l'Institut de recherche économique sociale et statistique (I.S.S.E.R) Université du Ghana, Legon.
- Nukunya, G.K. 1987 L'histoire de l'église presbiterienne évangélique Woe (E.P) 1987-1987, Accra:Press presbiterienne
- Nukunya, G.K. 1988(a) "Cultures traditionnelles et lieux internationaux modernes: une étude des EWE et de leurs voisins de l'Est" dans Zacchaens Sunday-Ali (Editeur Gen): Unité africaine: Les fondations culturelles, Lagos Centre pour la civilisation les arts noirs et africains (C.Paac) PP.67-75

- Nukunya, G.K. 1988(b). Les relations dynamiques dans la poussée démographique, la commercialisation agricole, le crédit rural, les droits d'accès et l'utilisation de la productivité de l'agriculture et de la terre dans la région de la Volta, Ghana avec une référence particulière au territoire Anlo. Rapport soumis à la banque mondiale, Juillet 1988.
- Nukunya, G.K. 1989. "Les Anlo-EWE et la pêche maritime à plein temps" dans MAST Vol.2(2) PP.154-73
- Winnet 1950: Le journal du gouverneur Winnet. Documents parlementaires. Londres.

Note sur quelques spécificités des techniques de pêche
 artisanales du Ghana et leur faible diffusion
 par la voie des pêcheurs migrants
 E. Charles-Dominique¹

Résumé

A partir de sources bibliographiques, on constate que certaines techniques de pêche artisanale du Ghana présentent des particularités non rencontrées ailleurs en Afrique de l'Ouest, comme les filets maillants dérivants de grande dimension utilisés pour la pêche des sardinelles et les filets tournants coulissants très originaux utilisés pour la pêche de l'anchois. Ces derniers engins semblent avoir une distribution localisée, et ne connaissent qu'une faible diffusion en dehors de leur foyer d'émergence, même par la voie des pêcheurs migrants originaires de ces régions.

1. Introduction

Avant de s'interroger sur l'impact technologique des pêcheurs migrants dans les pays d'accueil, il est nécessaire de caractériser les technologies utilisées au sein des différentes communautés et des différentes zones de pêche. Souvent, dans les études sur la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, les engins sont identifiés soit par un nom local (watsa, ali, etc.), soit par un nom issu de la nomenclature internationale normalisée pour les techniques de pêche (sennes tournantes coulissantes, filets maillants, etc.). Dans cet article, nous émettons l'hypothèse que ces nomenclatures peuvent dissimuler l'existence de technologies spécifiques, ayant leur propre évolution historique, et différant notamment par leur plan de gréement, la composition de captures, etc.

Au Ghana, selon différentes sources bibliographiques, notamment Anum Doyi (1984), on trouve des filets coulissants d'un type original, comme les filets dits watsa originaires de la région d'Ada, dans l'Est du pays (fig. 1). Nous tenterons de relever tout d'abord les spécificités techniques pouvant être considérées comme particulièrement significatives. Dans l'hypothèse d'une originalité technologique de ces filets, il est intéressant de s'interroger sur les conditions de leur diffusion éventuelle, puisque l'on sait que le Ghana est le principal foyer d'origine pour les migrations de pêcheurs dans cette région.

A une échelle plus large et au delà des spécificités d'une technologie, c'est l'organisation de secteurs entiers qui semble propre à certaines régions. Ainsi, le secteur de la pêche pélagique côtière apparaît organisé très différemment au Ghana et au Sénégal, qui sont les deux pôles principaux d'origine des pêcheurs migrants en Afrique de l'Ouest.

2. Particularités des pêcheries pélagiques

La pêche artisanale pélagique côtière est très développée au Ghana, avec une production annuelle estimée à 65.000 t entre 1972 et 1979, soit environ la moitié des captures globales de la pêche artisanale (Bernacsek 1986). Deux technologies principales sont employées et se partagent

¹ Centre ORSTOM de Montpellier, BP 5045, 34032 Montpellier Cedex, France

l'exploitation des ressources : d'une part, différents filets maillants de surface et pélagiques, principalement des filets dérivants, et d'autre part trois types principaux de "filets coulissants". Les prises sont dominées par l'anchois européen Engraulis encrasicolus, les sardinelles ronde et plate Sardinella aurita et S. maderensis, quelques espèces moins importantes telles que Brachydeuterus auritus, des petits scombridae comme Auxis thazard, et d'autres espèces (Bernacsek 1986).

Si l'on se réfère au "Catalogue des engins de pêche artisanale du Ghana" d'Anum Doyi (1984), à la base de cet article, certaines techniques rencontrées au Ghana montrent d'intéressantes particularités.

2.1 les filets maillants dérivants

Parmi les filets maillants de surface, les filets dérivants sont de loin les plus développés, avec quatre types principaux, alors que les filets maillants encerclants, sont utilisés seulement pour la pêche de l'ethmalose (Ethmalosa fimbriata).

Dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, les filets maillants ne se sont pas révélés efficaces pour capturer Sardinella aurita. Ce fait a pu être expliqué par le comportement particulier de cette espèce qui évite ces engins en plongeant par le dessous (Fréon 1988). Au Ghana cependant, un filet maillant spécialisé, le filet obue ali, est signalé qui capture principalement cette espèce (Anum Doyi 1984). La principale caractéristique extérieure qui pourrait expliquer cette efficacité est la chute très importante de l'engin (30 à 50 m).

Parmi les autres filets maillants dérivants, on peut noter une particularité intéressante : le flikilo-yaa permet de capturer certaines espèces rarement capturées en dehors du Ghana, comme Hyporhamphus spp. et Cypselurus melanurus. Le plan relevé de cet engin ne fournit pas d'explication à ce sujet.

A l'inverse du Sénégal et d'autres régions d'Afrique de l'Ouest, les filets maillants de surface n'entrent pas en compétition directe avec les filets coulissants pour la capture des mêmes espèces. Au Ghana, nous verrons que les filets coulissants recherchent principalement les anchois, tandis que les filets maillants recherchent principalement les sardinelles. Ces derniers engins, sans doute en partie pour cette raison, ont pu poursuivre une croissance continue (augmentation de la taille des engins et des pirogues, motorisation), parallèle à celle des filets coulissants.

2.2 les filets de type wasta

Les filets tournants coulissants du Ghana présentent au moins trois particularités dans leur construction (fig. 2) :

- le filet comprend des mailles de différentes tailles (entre quatre et cinq différentes dimensions de mailles sur un seul filet)²

² suivant la nomenclature proposée par Von Brandt (1984), ce type de senne tournante à plusieurs maillages ne doit pas être considéré comme une senne tournante coulissante (terme anglais : purse seine) mais comme un engin d'une catégorie particulière, pour laquelle cet auteur propose le terme plus général

- la poche (filet renforcé où les poissons sont recueillis) occupe une position centrale. Von Brandt (1984: 304) indique clairement que partout ailleurs, les sennes tournantes construites avec une poche centrale sont manoeuvrées à l'aide de deux bateaux. Ce n'est pas le cas pour les filets watsa du Ghana, manoeuvrés à partir d'une seule embarcation, ce qui complique singulièrement l'opération, puisqu'il est nécessaire de remettre à l'eau une moitié du filet pour le réorganiser entre deux coups.

- le plan de montage est très compliqué. La figure 2 montre par exemple un filet watsa composé de 11 alèses.

Selon Anum Doyi (1984), trois engins de ce type peuvent être distingués au Ghana : les filets watsa, poli-sieve et achiki na oye. Ils diffèrent par la dimension de maille de la poche (entre 10 et 18 mm, maille étirée) et la disposition ainsi que la maille des différentes alèses. Les maillages utilisés pour les autres alèses que la poche sont relativement grandes pour le filet watsa (38 à 50 mm, soit la dimension de maille utilisée pour les filets maillants dérivants), contrairement au filet poli-sieve (petites mailles de 10 à 13 mm, sauf sur les ailes), tandis que le filet achiki na oye est monté avec des mailles intermédiaires (25 à 31 mm) bordant la poche.

Les espèces capturées sont légèrement différentes pour ces trois types d'engins : les captures du filet watsa sont dominées pas l'anchois (Engraulis encrasicolus), et éventuellement d'autres espèces, comme des espèces pélagiques de tailles moyennes ; le poli-sieve semble spécialisé pour la pêche de l'anchois, enfin le filet achiki na oye capture en même temps anchois et petits pélagiques côtiers.

Des auteurs ont tenté d'interpréter le rôle de ces engins et leur utilisation :

- ils permettent tout d'abord de capturer l'anchois, qui n'avait auparavant jamais été exploité au Ghana (Rawson 1988). Cette espèce représente actuellement la première ressource pélagique du pays, avec des captures annuelles de 30,000 à 40,000 t entre 1971 et 1986 (Bernacsek 1986, Haakonsen 1988).

- pour Vercrijse (1984), "il est clair que le montage de différentes bandes de filets sur un même engin a véritablement fait du filet ahwea [synonyme de watsa] un engin multi-objectifs". Selon cet auteur, l'engin permet de capturer efficacement non seulement des anchois mais aussi d'autres espèces pélagiques, comme Trachurus spp., et donnerait ainsi la possibilité aux pêcheurs de poursuivre leur activité tout au long de l'année.

Ce dernier point nous semble plus hypothétique. L'utilisation de grandes mailles sur un filet encerclant peut présenter divers avantages, comme une vitesse de chute plus grande, une résistance plus élevée du filet, un prix moins élevé, une manipulation plus facile, un poids moins élevé, etc. Pour juger de l'adaptation d'une technologie à des stratégies de pêche éventuelles, il est indispensable de connaître la composition des captures de même que les objectifs préalables des pêcheurs. Les seules données disponibles sur la composition des captures des filets watsa

"ring-net", que nous traduisons ici par filet coulissant ; on retrouve d'ailleurs le terme anglais employé par les pêcheurs ghanéens

nous sont fournies par Faggianelli et Faggianelli (1984) au Togo. Ces auteurs ont étudié un échantillon de ces engins, la description donnée étant proche de celle d'Anum Doyi. Les prises étaient composées en 1984 de 71,2 % d'anchois, 12,4 % de Sardinella aurita, et 16,4 % d'autres espèces, sans variation saisonnière marquée de la composition des captures. Ces résultats évoquent plutôt une technique spécialisée dans la pêche de l'anchois.

Les filets watsa semblent être originaires de la région d'Ada (fig. 1) ; aujourd'hui, ce nom correspond à un type local connu principalement de cette région et du Togo voisin. Les deux autres types déjà cités ont également des répartitions bien localisées, qui se recouvrent partiellement dans un cas.

Plusieurs auteurs se sont interrogés sur l'origine de ces filets. Le nom watsa apparaît déjà dans la description de Brown (1947) des pêcheries du Ghana, et s'applique alors à un long filet maillant fabriqué avec du fil épais, et utilisé pour capturer des espèces de tailles moyennes (petits thunidae principalement). A la fin des années 1950, le nom s'applique à un nouveau filet maillant, fait de différentes bandes de filets (Vercrijse 1984). Le filet coulissant actuel semble être apparu peu après l'introduction d'une vraie senne tournante coulissante dans la pêche industrielle au Ghana en 1957. Il pourrait s'agir d'une combinaison de ces deux dernières innovations.

3. La diffusion de ces techniques en dehors du Ghana

A partir des considérations précédentes, on peut définir un engin d'un type original, un "filet coulissant à mailles multiples avec une poche centrale", présent au Ghana et au Togo, et pour lequel au moins trois variétés locales sont connues. Ces filets capturent essentiellement des anchois.

Il ne semble pas que l'on retrouve ce type d'engin inchangé, même dans les endroits où se trouvent des pêcheurs migrants ghanéens. Le nom watsa lui même est cependant souvent conservé dans les communautés de pêcheurs migrants³.

Au Cameroun, la senne tournante coulissante décrite par Seck (1987) est nommée watsa, sans doute parcequ'elle provient du Ghana. Elle a conservé son maillage multiple mais a perdu la position centrale de la poche (fig. 2).

En Côte-d'Ivoire, les pêcheurs ghanéens sont nombreux dans la pêche artisanale maritime. A Sassandra (K. Delaunay, comm. pers.), les pêcheurs Fanti utilisent deux types de sennes tournantes coulissantes, toutes deux avec un maillage uniforme : le filet seef, à petites mailles, le plus répandu, est utilisé pour la pêche de Sardinella aurita, tandis que le watsa, à mailles plus grandes, capture les espèces de plus grande taille (Carangidae, Polynemidae). Une trace du type original existe chez quelques équipes qui utilisent des filets à mailles multiples (appelées également watsa).

Dans la même région, un filet maillant dérivant, appelé adi, était utilisé autrefois pour la pêche de S. maderensis.

³ L'utilisation d'un même nom local pour désigner des engins très différents techniquement (mais souvent d'origine commune) est un phénomène répandu. Ainsi, le nom ali désigne au Ghana des filets maillants dérivants tandis qu'il désigne des sennes de plage sans poche chez les pêcheurs d'origine ghanéenne de la lagune Aby (Côte-d'Ivoire)

Moins utilisé aujourd'hui, il reste employé en association avec les sennes, notamment au début de la saison de pêche, où, selon les pêcheurs, il sert à repérer les concentrations de sardinelles à un moment où les bancs n'apparaissent pas encore bien formés.

Près d'Abidjan, on ne trouve que des "vraies" sennes tournantes coulissantes (maillage homogène, poche latérale) chez les pêcheurs Fanti et Anlo (les derniers font partie du groupe Ewe). Ecoutin et Delahaye ont cependant relevé des différences dans le montage et l'utilisation de ces engins d'une communauté à l'autre (Ecoutin and Delahaye 1989).

On n'a pas signalé de filet maillant spécialisé dans la capture de Sardinella aurita au Togo, en Côte-d'Ivoire, au Sénégal ni en Guinée (Salles 1989). A l'inverse, l'espèce est capturée au Congo avec des filets maillants de surface de faible chute (moins de 10 m, voir Gobert 1985).

4. Discussion

Les pêcheries artisanales ghanéennes ont atteint un haut niveau de productivité (de l'ordre 260.000 t par an), bien au delà des premières estimations basées sur des estimations de potentiels biologiques globaux. Cette croissance s'explique largement par une intensification constante de l'effort de pêche (augmentation de la taille des engins, des embarcations, etc.), mais est également sans doute due à des évolutions qualitatives des technologies.

Certains aspects techniques apparaissent très probablement comme des produits d'évolutions locales. Ainsi, la position centrale de la poche ne représente sans doute pas un choix indifférent, dans la mesure où elle complique sensiblement la manoeuvre du filet, qui doit être entièrement réorganisé entre deux coups successifs (Batch Koffi, comm. pers.). De même, les grandes mailles permettent au filet de chuter plus rapidement, mais favorisent l'échappement. Pour limiter ce dernier, une technique a été développée, appelée sissi chez les Fanti, qui consiste à tendre des cordes fines en travers du filet une fois celui-ci refermé, pour maintenir les poissons dans la partie supérieure du filet (Batch Koffi, comm. pers.).

Sur la longue période, ces technologies peuvent être vues comme des options majeures qui peuvent fonder progressivement différents "modèles d'exploitation". Ainsi, pour les espèces pélagiques côtières principales, Sardinella spp. et Engraulis encrasicolus, l'organisation ghanéenne et sénégalaise des pêcheries apparaît très différente.

Au Ghana, la pêche de l'anchois est basée sur un engin original, qui est en grande partie le produit d'une évolution locale, tandis que les sardinelles sont capturées essentiellement avec des filets maillants dérivants. Au Sénégal, la pêcherie de sardinelle s'est développée très rapidement à partir d'un type d'engin introduit d'Europe, la senne tournante coulissante, qui est resté apparemment inchangé depuis. Dans l'ensemble, les anchois sont peu exploités dans ce pays.

En conclusion, nous voyons apparaître au sein des technologies de pêche artisanale des évolutions, des modèles divergents, des savoirs originaux. Ces aspects peuvent structurer fortement les modes d'exploitation, les relations entre communautés de pêcheurs, permettre une exploitation plus

ou moins intensive. Cependant, nous l'avons vu, ces aspects sont encore mal connus et souvent dissimulés derrière les nomenclatures usuelles, aussi bien locales "qu'internationales".

Une recherche scientifique sur ces questions semble aujourd'hui nécessaire. On peut notamment résumer de la manière suivante quelques unes des questions posées :

- pourquoi le modèle du filet watsa n'a-t-il pas été diffusé par les migrants ghanéens ?⁴

- pourquoi la senne tournante n'a-t-elle pas été adoptée au Ghana pour la pêche des sardinelles, alors que son principe est bien connu ?

- pourquoi les filets maillants dérivants sont-ils préférés au Ghana pour la pêche des sardinelles, mais pas ailleurs (Côte-d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, etc.), même quand des pêcheurs migrants ghanéens sont présents ?

Bibliographie

voir version anglaise

Légende des figures

fig. 1.- Répartition géographique des principales pêcheries pélagiques côtières du Ghana (Anum Doyi 1984). Watsa, poli-sieve et achiki na oye sont des filets tournants coulissants ; les filets Ali sont des filets maillants dérivants. Fante, Efutu, etc.: ethnonymes.

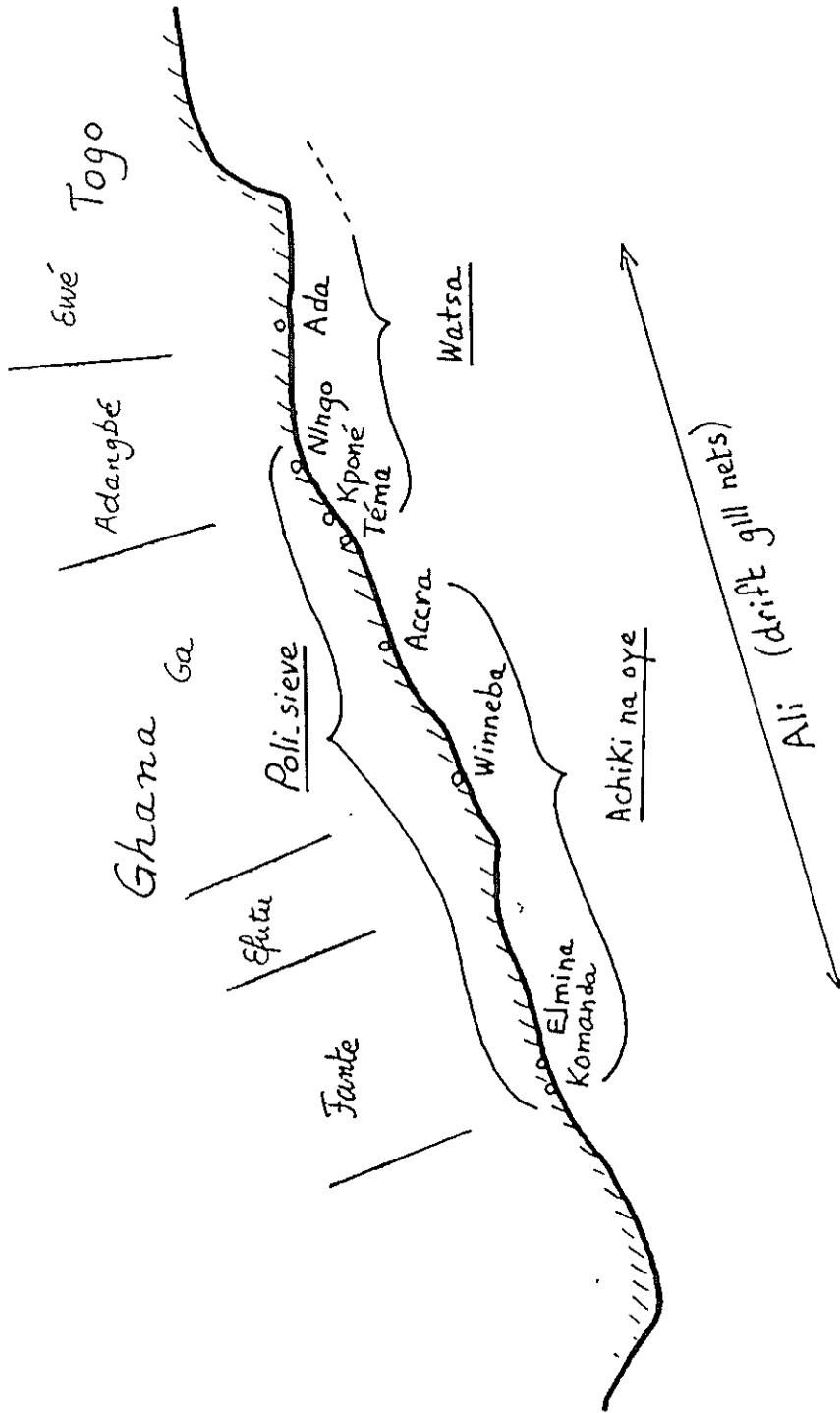
fig. 2.- Plan de montage de trois types de filets nommés watsa au Ghana (1), Cameroun (2) et en Côte-d'Ivoire (3)
 (1) type original du Ghana (in: Anum Doyi 1984), avec plusieurs mailles et une poche centrale
 (2) type du Cameroun (Seck 1987), avec plusieurs mailles et une poche latérale
 (3) type ivoirien (Cantrelle et al. 1983, plan copié sur une senne Fanti de Vridi, près Abidjan) avec un seul maillage et une poche latérale

⁴ l'abondance de l'espèce cible probable, l'anchois, n'explique pas simplement ce point. Des évaluations acoustiques ont détecté des biomasses d'anchois plus élevées entre la Mauritanie et la Sierra-Léone que dans la région Libéria-Ghana ((Strømme 1984). Parfois, des facteurs économiques peuvent être invoqués, comme en Côte-d'Ivoire, où certains pêcheurs ghanéens déclarent être peu intéressés par l'anchois en raison d'une faible demande pour cette espèce (K. Delaunay, comm. pers).

REFERENCES

- Anum Doyi B., Catalogue of small scale fishing gear of Ghana.
1984 FAO, COPACE/PACE Series, 84/31: 62 p.
- Bernacsek G.M., Profile of the marine resources of Ghana. FAO,
1986 CECAF/TECH, 86/71: 118 p.
- Brown A.P., The fishing industry of the Labadi District in:
1947 F.R. Irvine, The fishes and fisheries of Gold Coast. Crown Agents for the Colonies, London: 352 p.
- Cantrelle I., Charles-Dominique E., N'Goran Ya N. & Quensière
1983 J., Etude expérimentale de la sélectivité de deux sennes tournantes et coulissantes (maillage 25 mm et maillages mixtes 14-25 mm) en lagune Aby (Côte d'Ivoire). Cent. Rech. Océanogr., Abidjan : 36 p., 15 annexes.
- Ecoutin J.M. & Delahaye M., Les sennes tournantes de Vridi
1989 (lagune Ebrié). Caractéristiques générales du métier. Doc. Sci. Cent. Rech. Océanogr., Abidjan, 17 : 59-77.
- Fréon P., Réponses et adaptations des stocks de clupéidés
1988 d'Afrique de l'Ouest à la variabilité du milieu et de l'exploitation. Etudes et Thèses, ORSTOM : 287 p.
- Faggianelli D.J. & Faggianelli E., La pêche maritime
1984 artisanale au Togo. Caractéristiques générales et résultats statistiques pour la saison 1983-1984. ORSTOM, Lomé : 83 p.
- Gobert B., Stratégies et techniques de pêche des flottilles
1985 industrielle et artisanale : analyse des prises par unité d'effort des sardinelles au Congo. Doc. Sci. Cent. ORSTOM Pointe-Noire, N.S., 64 : 25-41.
- Haakonsen J.M., Socio-economic aspects of Ghana's canoe
1988 fisheries in: HAAKONSEN, ed.: Recent development of the artisanal fisheries in Ghana. IDAF, WP 21, p. 42-57.
- Salles C., Typologie des engins de pêche artisanale du
1989 littoral guinéen. Doc. Sci. Cent. Rech. Halieut. Boussoura, 8 : 62 p.
- Seck Papa C.A., Catalogue des engins de pêche artisanale
1987 maritime du Cameroun. COPACE/PACE Séries, 87/43 : 65 p.

- Rawson G.G., An assessment of the developpements of the
1988 artisanal fisheries in Ghana since 1950. in:
Haakonsen, ed.: Recent developpement of the
artisanal fisheries in Ghana. IDAF, WP 21, p.
3-21.
- Strömme T., Report on the R/V Fridtjof Nansen fish resources
1984 surveys off West Africa: Morocco to Ghana and
Cap Verde. CECAF/ECAF Series, 84/29: 190 p.
- Vercruijsse E., The penetration of capitalism. A West African
1984 case study. Zed Books Ltd., The institute of
social studies, The Hague: 180 p.
- Von Brandt A., Fish catching methods of the world. Fishing
1984 News Books Ltd., Farnham, Surrey, England:
418 p.



**FLUX ET MOUVEMENTS DANS LE SECTEUR ARTISANAL
DE FABRICATION DES PIROGUES AU GHANA***

Par G.T. Sheves

1. INTRODUCTION

Les flotilles de pêche artisanale fournissent à l'Afrique de l'Ouest une importante source de protéines bon marché. Au Ghana, par exemple, cette flotille débarque 70% des 260.000 tonnes de la prise totale annuelle. Ces trente dernières années, ce secteur s'est développé rapidement avec l'introduction de moteurs hors-bord associés à des innovations dans le domaine de l'équipement, en particulier la senne pour les petits poissons pélagiques.

Le Ghana est le fournisseur principal de pirogues pour les pays compris entre le Libéria et le Bénin ainsi que d'une partie non négligeable de la flotille du Congo, Cameroun et Gabon. En tout, on estime qu'il y a bien plus de 10.000 pirogues en provenance du Ghana qui opèrent sur la côte ouest de l'Afrique.

Cette pirogue s'adapte de façon idéale aux conditions difficiles de passage de la barre et de débarquement. L'embarcation est relativement bon marché et est creusée et construite par les artisans des villages à partir des troncs entiers des wawa (*Triplochiton scléroxyton*).

La demande croissante, ces dernières années, de pirogues de grande taille a obligé les "creuseurs" (*carvers*)** à partir de plus en plus loin à l'intérieur du pays afin de trouver des arbres de dimension adéquate, étant donné que les ressources des régions précédemment exploitées se sont épuisées.

Il est connu qu'au Ghana, les ressources en wawa sont fortement exploitées. A présent, cette espèce, tout en étant la plus abondante, entre pour une part de 32% dans le déboisement annuel total. Le reste de ces arbres sont fortement exploités par ailleurs pour des usages autres que celui de la fabrication des pirogues et il est fort probable que les arbres de dimension suffisante pour la construction de ces grandes pirogues (c'est-à-dire 165 cm de diamètre) se raréfient également.

* Traduit de l'anglais

** Note des éditeurs: Il n'existe pas un mot français qui représente le sens complet du mot "carver" comme utilisé dans ce contexte. Les "carvers" de pirogues au Ghana ne sont pas de véritables constructeurs car le tronc creusé qu'ils font sortir de la forêt ne représente que la base de la coque de la pirogue qui sera complétée par des menuisiers dans les villages des pêcheurs.

Pour éviter une trop grande désorganisation des communautés de pêcheurs qui dépendent des pirogues, la FAO a analysé la situation, avec pour perspective, l'introduction d'un nouveau modèle adéquate d'embarcation.

En dehors de la recherche des caractéristiques d'une embarcation de remplacement, il a été fait une étude des techniques actuelles de fabrication.

Cette communication met l'accent sur la nature et le volume des flux et les mouvements au sein de ce secteur.

Quelles sont les circonstances des changements dans l'environnement humain?

Les déplacements des populations à long et à court termes, à des degrés variables de volume et d'intensité sont caractéristiques de l'activité humaine. Les migrations à long terme et de grande envergure sont associées aux guerres, persécutions, et aux déséquilibres dus aux crises économiques. Les mouvements de population à court terme, souvent réversibles, peuvent être justifiées par les variations saisonnières dans les disponibilités de pâturage, de récoltes et bien sûr de la mise en oeuvre localisée de centres de formation.

Ceux qui font des navettes quotidiennes mettent aussi en évidence l'existence des mouvements liés à la séparation entre les lieux de travail et d'habitation.

Fondamentalement, les migrations dans l'activité humaine, sont la résultante de pressions négatives et positives - de facteurs de répulsion et d'attraction.

Si les persécutions religieuses représentent une pression négative, facteur de répulsion, un mouvement suscité par de meilleures conditions économiques représente alors une force positive ou facteur attractif.

2. Migrations dans les groupes de creuseurs de pirogues ghanéens

En dehors de la demande en pirogues, qui est la raison fondamentale de l'existence du secteur de creusage des troncs destinés à devenir des pirogues, les deux facteurs - répulsifs et attractifs - expliquent les mouvements et migrations qui caractérisent le commerce, surtout ces dernières années. Ces facteurs sont:

- a) Possibilité d'approvisionnement en essences appropriées-attraction.
- b) Possibilité d'approvisionnement en arbres spécifiques-attraction.
- c) Epuisement des ressources antérieures - répulsion.

Possibilité d'approvisionnement en espèces appropriées

La distribution spatiale des ressources naturelles dépend des conditions climatiques et écologiques, au niveau local et régional. On trouve partout ce wawa ou Triplochiton scleroxylon au Ghana mais il domine dans la zone de végétation à feuilles semi-caduques du sud-est et est très abondant dans la zone humide nord-ouest à végétation semi-caduque. Cela donne une abondance progressive de l'espèce dans la direction nord et ouest, s'étalant dans la région est vers la région de Brong-Ahafo en passant par la région Ashanti.

La disponibilité de la matière première pour la fabrication des pirogues est la base fondamentale pour la localisation de cette activité. La répartition du Wawa est indiquée par la carte N° 1.

Possibilité d'approvisionnement en arbres spécifiques

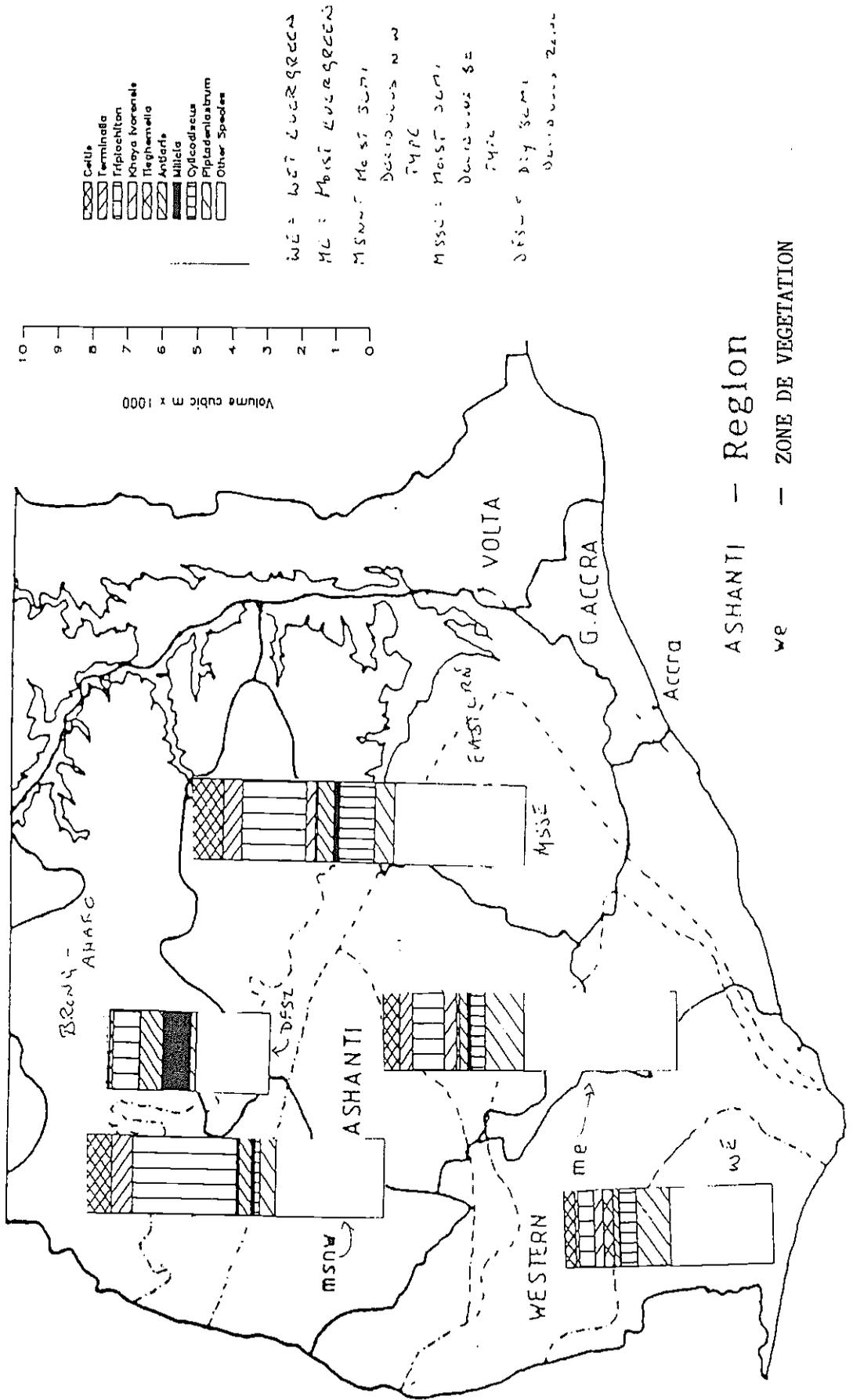
Le wawa n'est pas la seule espèce disponible très abondamment dans les régions Ashanti/Brong-Ahafo. Mais les conditions favorables au développement de l'espèce s'améliorent quand on va vers la zone nord-ouest à végétation de feuilles semi-caduques, qui favorise l'émergence d'une forte proportion de forêts de wawa et accroît la probabilité d'avoir aussi des spécimens à large tronc recherchés actuellement pour le creusage des pirogues. De plus, cette contrée est soumise à une exploitation moins intensive comparativement à la région côtière dont les ressources sont plus accessibles.

Épuisement des ressources antérieures

Les "creuseurs" et les pêcheurs ont pu constater qu'il était non seulement nécessaire de parcourir de plus longues distances vers l'intérieur du pays à partir de la côte pour s'approvisionner en bois mais aussi qu'à chaque nouvelle recherche, ces essences se situaient toujours plus en profondeur dans la forêt.

Le lieu d'implantation des "creuseurs" est donc déterminée généralement par l'abondance de matière première mais plus spécifiquement par la disponibilité locale de spécimens individuels qui puissent convenir à la construction d'une pirogue. Ainsi bien que le potentiel existe pour l'expansion du secteur artisanal de creusage dans les zones écologiques bien pourvues en wawa, la diminution des ressources dans les zones côtières plus accessibles a induit un déplacement des opérations de creusage vers les régions plus prolifiques et moins fortement exploitées du nord et de l'ouest.

CARTE 1. REGIONS ADMINISTRATIVES DANS LA ZONE DE FORETS CLASSEES DU GHANA



ASHANTI - Region
 WE - ZONE DE VEGETATION

La carte N° 2, qui compare les lieux de production des pirogues, actuels et ceux de 1975, montre bien ce changement de situation. On peut même quantifier grossièrement le développement temporo-spatial par une simple analyse du centre de gravité. En 1975, le lieu géométrique des opérations de creusage était approximativement à 6°15'/nord 6°45'/ouest. Le village le plus proche était Abomoso dans la région est, tandis qu'en 1990 le lieu géométrique s'est décalé vers 6°40'/nord et 9°15'/ouest à Kukoum dans le Brong-Ahafo. Il y a donc eu un déplacement linéaire de 200 km du centre des opérations de creusage des pirogues au cours de ces quinze dernières années.

3. Modèles de migrations dans le secteur des activités de construction des pirogues.

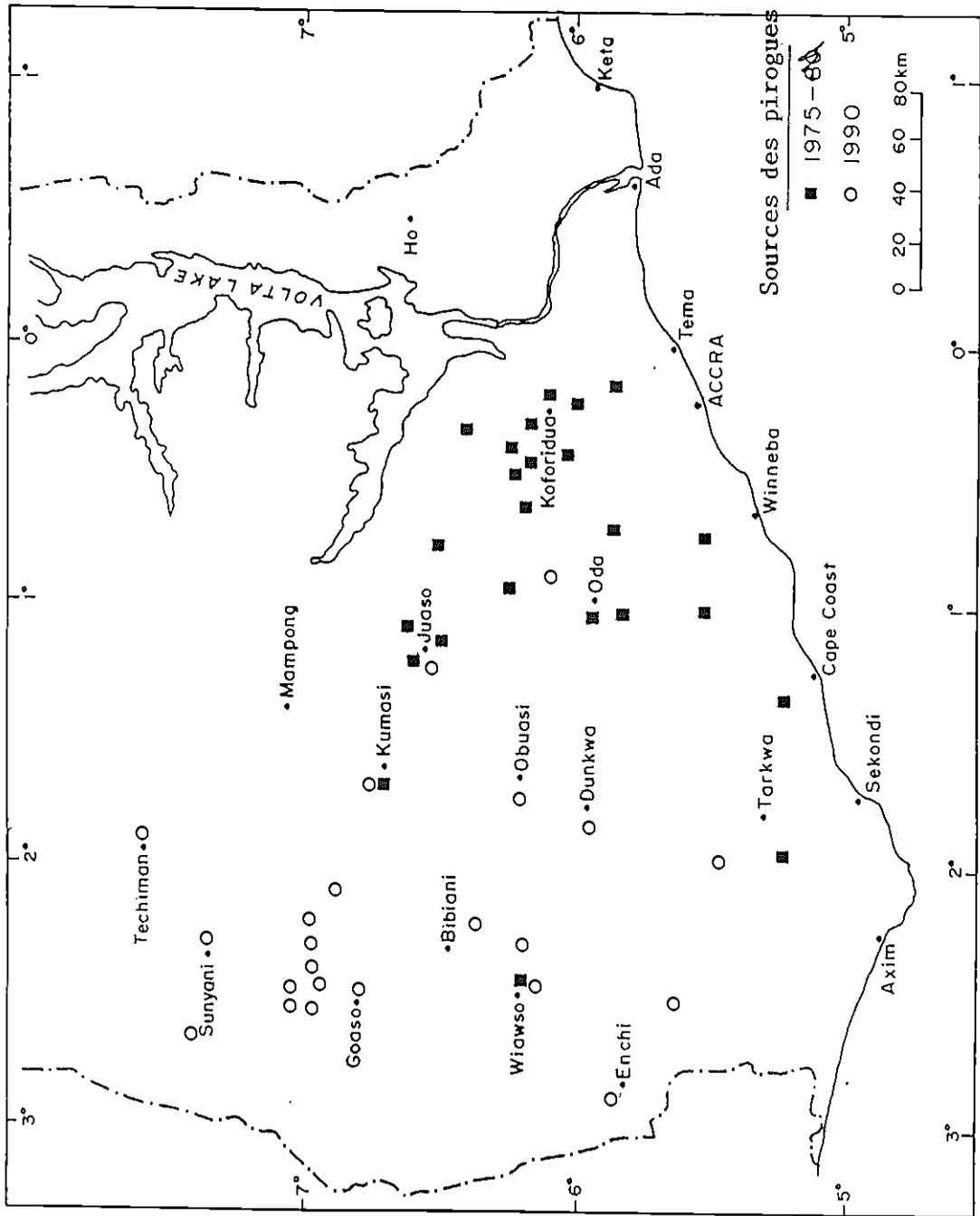
Au total, neuf équipes de "creuseurs" ont participé à des interviews pendant les enquêtes. Ces "creuseurs" peuvent être, en gros divisés en trois catégories: des paysans-"creuseurs" indigènes sédentaires travaillant à temps partiel; des paysans-"creuseurs" non sédentaires - autrefois migrants travaillant à temps partiel; les "creuseurs" professionnels, très mobiles, travaillant à plein temps.

Les deux premières catégories se limitaient à des opérations de creusage chez eux ou dans le village de leur choix, dans des endroits clos, utilisant le bois d'arbres bien connus déjà mais autrefois délaissés car inutilisables à cause de leur taille ou de leur forme.

Dans un cas, le "creuseur" principal était arrivé 36 ans plus tôt, avec son père, "creuseur" également. A cette époque là, ils étaient en tout sept groupes dans la proche région (Obogu-sud de Juaso) mais ils n'étaient plus que trois maintenant, tous menant des activités agricoles. Les quatre derniers groupes étaient déjà partis à la recherche d'une zone d'approvisionnement régulier en arbres. Quant à la qualité des essences utilisées actuellement par le "creuseur" dans un rayon de 3 à 5 km autour du village, on nous rapporte que sur six pirogues achevées en 1989, quatre ont été rejetées par les pêcheurs en raison de la mauvaise qualité du matériel. Ceux-ci et d'autres groupes sédentaires contrastaient avec les "creuseurs" itinérants professionnels qui exploitaient une région jusqu'à ce que l'approvisionnement en essences convenables au sculptage soit totalement épuisé et qui envoyaient des "éclaireurs" plus loin pour contacter des concessionnaires et paysans disposant d'aires forestières plus riches en essences appropriées.

Les "creuseurs" professionnels parcourent des distances considérables pour la recherche des essences. La plupart d'entre eux étaient originaires de Pram-Pram dans la région de Greater Accra. Plusieurs de ces groupes de "creuseurs" sont installés à

CARTE 2. SOURCES DES PIROGUES



Bong-Ahafo. L'un d'entre eux, en particulier, composé de 123 personnes dont 3 maîtres-"creuseurs", 4 "creuseurs" simples et 6 apprentis s'étaient logé temporairement à Akrodi (à 20 km de Gauso). Non seulement ils émigrent vers le lieu principal de ressources en bois, mais une fois établis, leur travail quotidien les entraîne à faire un second déplacement à partir de leur base temporaire. Ce groupe, par exemple, faisait à pied 16 km dans la forêt d'Akrodi jusqu'au hameau de Kusikrom où ils séjournaient 3 à 4 jours d'affilé, faisant encore quotidiennement trois kilomètres pour aller creuser le tronc en forêt.

La carte N° 3 montre les migrations de ces "creuseurs" professionnels. Dans chaque cas, il y a un déplacement général vers le nord et l'ouest, ce qui confirme très nettement le changement de lieux de fabrication des pirogues observables sur la carte N° 2.

En dehors des distances, le mode des migrations des "creuseurs" sédentaires et professionnels diffère par la forme. On peut le montrer par des schémas.

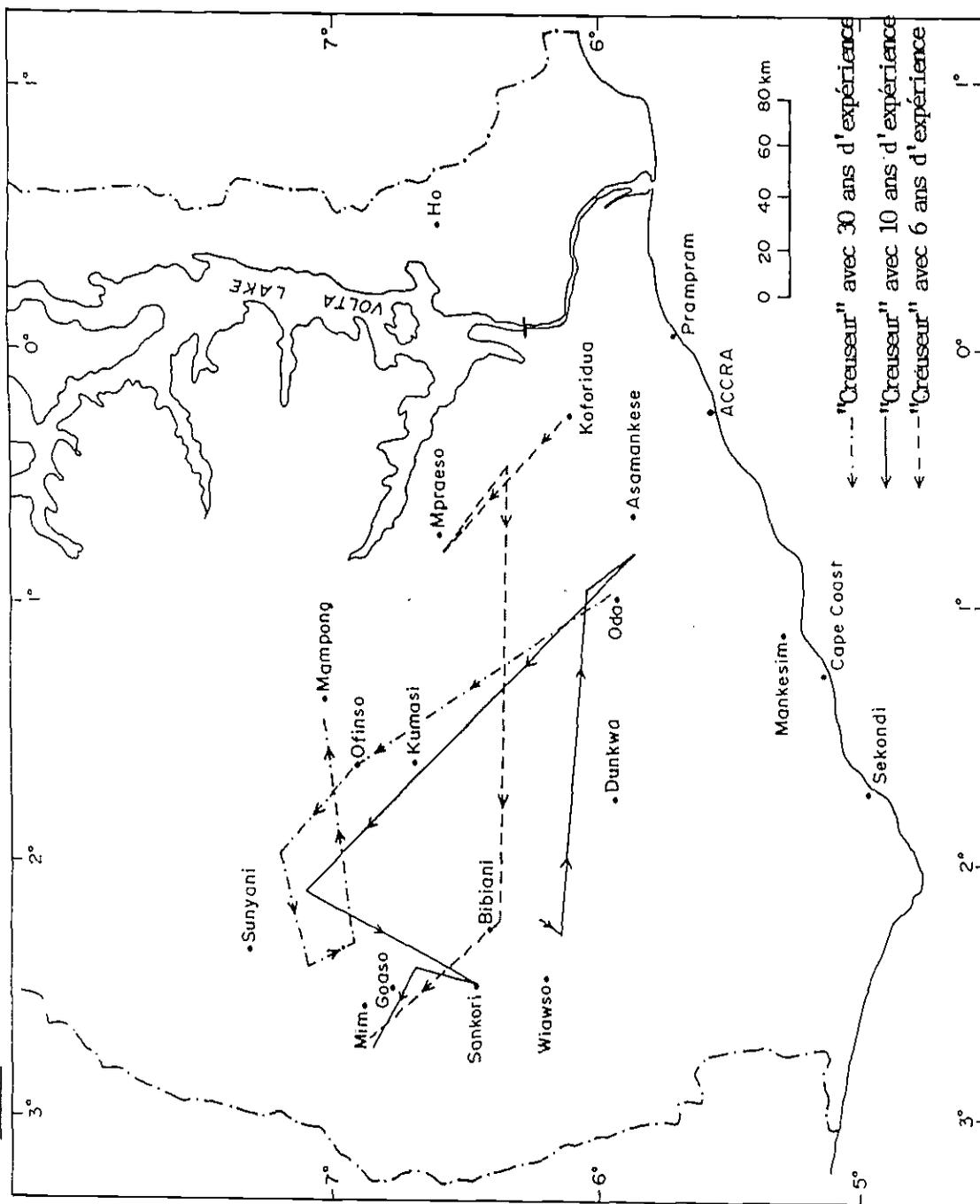
Dans le cas du "creuseur" sédentaire qui opère à partir d'une base permanente mais aussi dans la forêt avoisinnante sur un rayon de 20 km, les déplacements principaux partent du centre en irradiant en branches vers l'intérieur de la forêt où se trouvent les arbres recherchés. Les mouvements donnent alors un motif en toile d'araignée ou filigrane.

En ce qui concerne le "creuseur" professionnel, qui est en déplacement continu sans base permanente mais plutôt avec une série d'arrêts temporaires dans les zones où se trouvent les essences recherchées, le mouvement principal est linéaire comme l'indique la carte N° 1. A partir des bases temporaires, il procède à des sorties dans la forêt avoisinnantes exactement comme le fait le "creuseur" sédentaire. La combinaison de la migration principale "en tige" et de la migration "en branches" vers les chantiers de creusage faite par le professionnel donne un schéma "arborescent".

4. Source et distribution des pirogues ghanéennes

Pour avoir une idée du nombre des nouvelles pirogues en provenance de la zone forestière, qui arrivent chaque année sur la côte, une enquête sur l'acheminement des pirogues a été menée du 28-02-90 au 13-09-90. Au départ, celle-ci devrait porter sur la totalité de la côte mais de nombreuses difficultés ayant surgi au niveau de certains points de contrôle, ont donné lieu à des informations utiles mais fragmentaires. L'étude a cependant été bien menée par les officiers de police en fonction permanente aux postes de Atchimota et Assankare.

CARTE 3. MODES DE MIGRATIONS DES "CREUSEURS" DE PIROGUES.



Les résultats de l'enquête effectuée sont indiqués sur la carte N° 4. En tout, 251 pirogues individuelles ont été enregistrées au cours des 197 jours de la période d'enquête. Les sources villageoises de 38 pirogues enregistrées n'ont pu être indiquées sur la carte, les villages ou hameaux n'ayant pu être localisés. On a cependant appris qu'elles étaient passées par le poste de Asankare et c'est pourquoi la valeur a été augmentée de 38 à ce point du diagramme.

Sur 251 pirogues marquées sur le diagramme, 224 provenaient de la région Ashanti et de Brong-Ahafo ainsi que du nord de la région ouest vers Bayerbon.

Les sources les plus éloignées étaient Wamfie et Suntreso situés à quelque 400 km d'Accra sur la côte et à seulement 30-40 km de la frontière de la Côte d'Ivoire.

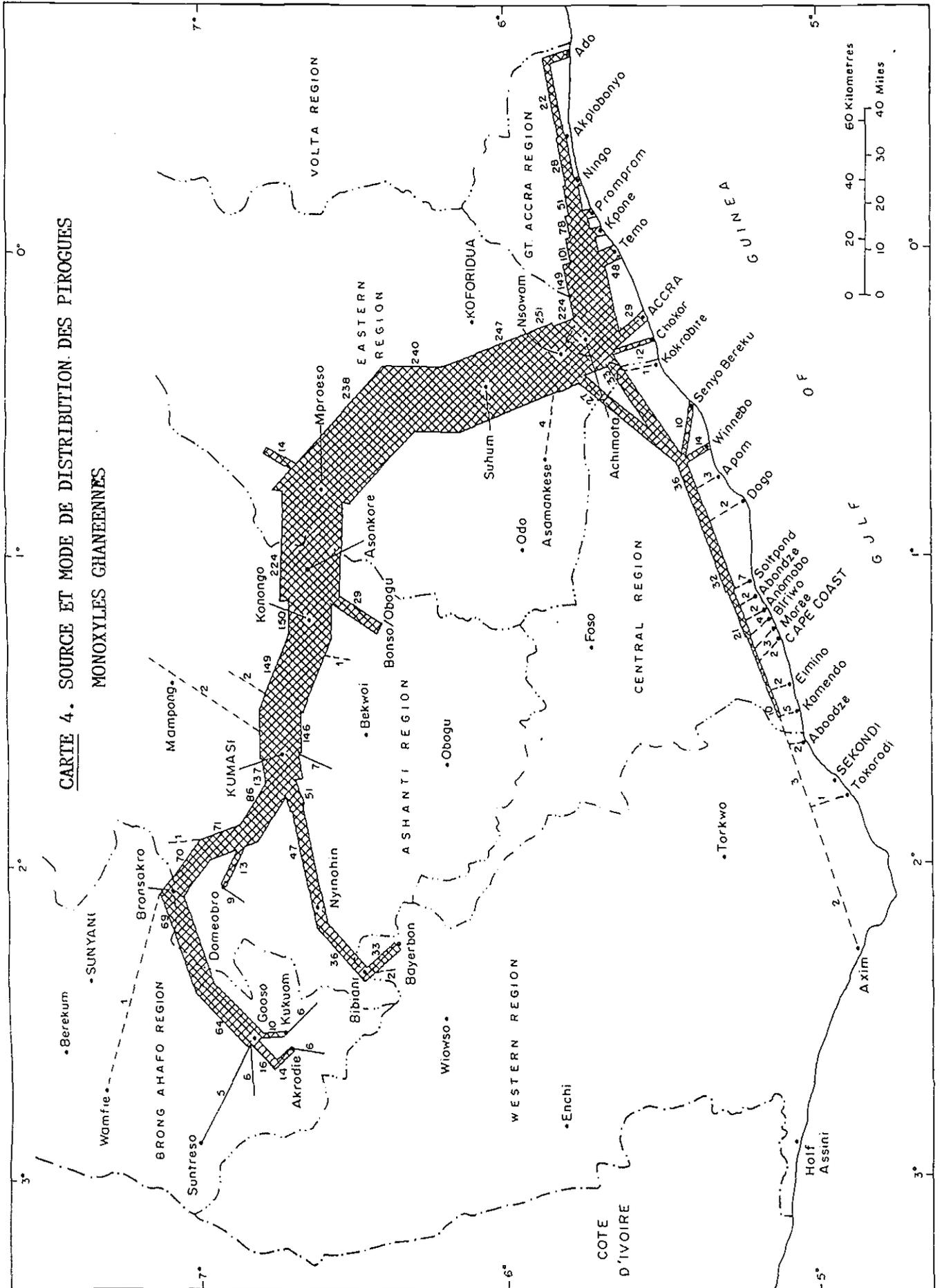
Même quand les embarcations sont une fois arrivées sur la côte, elles seront parfois transportées sur les distances considérables. Les deux pirogues livrées à Axim dans la région ouest par exemple provenaient de Goaso dans la région de Brong-Ahafo. Ainsi, la distance parcourue avait été de près de 600 km.

Un trait significatif du mode de répartition des pirogues le long de la côte est le nombre élevé de celles-ci pour la région de Greater Accra. Cette région a reçu 76% de la totalité des pirogues enregistrées.

Dans une certaine mesure, ceci peut être expliqué par l'enregistrement des embarcations jusqu'au 18 Mai 1990 fait seulement au poste d'Atchimota bien qu'on puisse s'attendre à ce qu'une proportion non négligeable ait transité également par les régions du centre et de l'ouest au-dessus d'Atchimota.

Néanmoins, les valeurs relativement basses du nombre des pirogues, destinées aux régions du centre et de l'ouest, ayant transité par la route de Kumasi-Accra indiquent fortement qu'il existe d'autres itinéraires pour l'acheminement des pirogues. Ceci est confirmé par les résultats d'une enquête conduite par les agents régionaux des pêches. Les résultats obtenus montrent que 43% des pirogues arrivant à destination dans la région du centre et de l'ouest, proviennent des zones forestières de ces régions.

Sur le grand nombre des pirogues arrivant dans la région de Greater Accra ce n'est pas la totalité qui devront, à leur arrivée, remplacer des pirogues existantes. A Kpone, Tema et Pram-Pram, il y a des groupes de menuisiers qui se spécialisent dans la finition des coques de pirogues venant de la forêt. Une partie des pirogues arrivant à ces ateliers y seront donc achevées avant d'intégrer la flotte locale ou d'être expédiées vers leur destination finale. Certaines d'entre elles iront vers



les régions du centre et de l'ouest, bien que réciproquement des pirogues de ces régions intégreront également la flotte de Greater Accra. Cependant, la majorité des embarcations arrivant dans la région de Greater Accra, y demeurera pour remplacer les vieilles pirogues qui seront mises hors-service ou vendues d'occasion selon leur état.

Il y a par exemple, une très forte demande de pirogues d'occasion dans la région de la Volta où la technique de pêche, qui se font tout près de la côte, et n'utilisant pas de hors-bord, n'ont pas besoin d'embarcations qui soient solides et adaptées à la pêche en haute mer.

Il existe aussi un commerce substantiel de pirogues de la région de Greater Accra avec les pays voisins. En 1979 par exemple, on a noté que 9 pirogues polies ont été équipées à la plage de Lighthouse pour des acheteurs nigériens à Calabar. Ces pirogues opèrent maintenant avec des pêcheurs originaires d'Accra, pour la formation d'équipages nigériens. D'autres villages comme Anyama, et Ningo où les pirogues sont vendues à la Côte d'Ivoire, établissent des relations commerciales avec leurs pays voisins et d'autres pays plus loin vers l'est comme le Cameroun.

MIGRATIONS DE PECHEURS AU BENIN ET AU TOGO

Par Cyriaque Atti-Mama

La pêche, l'élevage et l'agriculture sont de vieilles activités de l'homme ; elles semblent d'écouler d'un lent, et pénible apprentissage jusqu'à la maîtrise. Si pour le Bénin et le Togo, il est difficile, voire impossible de situer dans le temps le début de la pratique de la pêche dans les eaux intérieures (lac, lagune, fleuve et rivière), la pêche maritime elle, a une histoire qui permet de la situer dans le temps et d'en apprécier l'évolution.

De l'avis des chercheurs béninois, togolais et autres (Pognon, Pliya, Iroko, Sèssi, de Surgy), les ethnies togolaises et béninoises (Plah, Pédah, Evé) impliquées et ayant une plus ou moins longue tradition de pêche maritime, n'étaient auparavant que des pêcheurs lagunaires et fluviaux. Leurs premiers contacts avec la mer pendant la période coloniale, étaient non en tant que pêcheurs, mais comme canotiers dans les rades foraires de Ouidah, Grand-Popo, Agbodrafo, etc. Ces premiers contacts leur auraient permis de vaincre la peur et d'affronter la mer pour les activités de pêches. Mais la variante initiation à la pêche maritime, serait apportée par les pêcheurs migrants ghanéens au début du siècle avec un matériel (embarcation, filet) plus approprié. Après la période d'initiation, plusieurs vagues autres vagues de pêcheurs ghanéens sont venus grossir le rang des autochtones.

Le constat aujourd'hui est que l'on compte respectivement à la pêche maritime artisanale 45 à 50 % de pêcheurs ghanéens au Bénin et 60 à 70 % au Togo.

1. Typologie des migrations

D'entrée, précisons que pour nous, dans ce texte nous rattachons le terme de migration à son sens étymologique à savoir "déplacement d'une population d'un pays à un autre pour s'y établir". De ce point de vue et s'agissant des pêcheurs, nous pouvons parler de "nomadisme maritime". Ceci dit, quant l'on examine ce phénomène eu égard à ce qui se passe à la pêche, on constate qu'il existe plusieurs formes de migrations à la pêche, tout au moins deux principales.

- les migrations de longues durées : sont ainsi définis les déplacements et installations de pêcheurs durant plusieurs années (20 à 40 ans et parfois plus) hors de leur pays d'origine. En tout état de cause, des points de vue statut et intégration (comme nous le verrons plus loin), ces pêcheurs se considèrent et sont considérés comme "étrangers".

1 - Cité par Pliya dans son ouvrage: La pêche dans le sud-ouest du Bénin.

- les migrations de courtes durées ou saisonnières, qui ne dure qu'une ou deux saisons de pêche suivies d'un séjour plus ou moins long dans le pays d'origine.

- une autre forme de déplacement de pêcheurs qui s'observe ces cinq dernières années au Togo et au Bénin, ce sont les déplacements intérieurs des pêcheurs du littoral vers les ports de pêche durant une période de l'année, pour profiter des facilités d'accès en mer et de l'existence des marchés dans les grandes villes portuaires. Bien que ce mouvement ne satisfasse pas entièrement aux définitions du terme migration, il n'en demeure pas moins un phénomène qui change considérablement la configuration de la pêche et qui à la longue peut conduire d'une pêche dispersée à une pêche regroupée autour des grands centres.

2. Qui sont les pêcheurs migrants au Togo et au Bénin?

Les pêcheurs ghanéens opérant sur les côtes togolaises et béninoises sont essentiellement les Adan: des localités de "Great Ningo", Pram-pram, Kpone, Tema de "Greater Accra Region", les Ewé, appelés Kéta ou Anlo de Volta Région et les Fanti de Central Region. L'importance quantitative de ces différents groupes ethniques a pu être appréciée à travers les enquêtes cadres réalisées dans les deux pays.

Tableau no. 1: Pêcheurs autochtones et migrants au Togo et au Bénin

	1980		1982		1984		1987	
	A	M	A	M	A	M	A	M
Togo	825	1 464	61	115	-	-	104	96
%	36%	64%	36%	65%			52%	48%
Bénin	-	-	-	-	-	-	85	73
%							52%	46%

A: Autochtones M: Migrants

Sources: Productions animales (Togo) enquêtes cadres 80, 82, 87; Projet Modèle (Bénin) 1987.

De l'examen de quelques données existantes et des enquêtes directes réalisées dans le cadre de ce travail, il ressort qu'au moins 60% des pêcheurs qui opèrent au Togo sont ghanéens; cette proportion est d'environ 45 à 50% au Bénin.

Il est à noter que la plupart des pêcheurs même togolais, sont d'origine ghanéenne (Sèssi, 1988). Les côtes béninoises et togolaises sont exploitées par des pêcheurs originaires de l'un ou l'autre pays mais en nombre infime vers les frontières et dans les ports.

Les embarcations utilisées à la pêche artisanale au Togo et au Bénin, voire dans beaucoup de pays de la côte ouest africaine, proviennent du Ghana. Ce sont les pirogues monoxyles dont les tailles varient entre 8 et 18 m.

Les pêcheurs ghanéens pêchant au Togo et au Bénin semblent spécialisés dans l'utilisation des engins de pêche suivant leur ethnie². Ainsi:

- les Pram-Pram et Ningo pratiquent la ligne
- les Adan pratiquent la senne tournante et la ligne
- les Fanti, la senne tournante et la ligne
- les Ewé (Anlo, Kéta), la senne tournante, le filet à sardinelle et la senne de plage.

Les pêcheurs, qu'ils soient ghanéens, togolais ou béninois pratiquent chez eux un système d'exploitation à caractère familial avec une prédominance des membres de la famille du propriétaire d'embarcation et un partage immédiat après une sortie. Mais quand ces derniers émigrent vers d'autres pays ils utilisent le système de "company". Le système de company qu'utilisent la plupart des migrants consiste à recruter un équipage sur la base d'un contrat d'une ou de deux saisons de pêche.

Le partage des revenus des migrants se fait habituellement chez eux au Ghana et consiste à déduire toutes les dépenses d'ordre général (frais d'exploitation, de réparation, de restauration de l'équipage, des soins, etc) et à diviser les recettes nettes en deux parts dont une pour l'équipage et l'autre pour le propriétaire d'embarcation et des engins. De toutes les variantes de système de partage, celle (de moitié/moitié) décrite plus haut semble le plus communément adopté par les pêcheurs migrants.

2- La spécialisation par ethnie dont il est question ici n'est pas formelle; nous voulons seulement faire cas des penchants telle ou telle ethnie à utiliser plus certains engins que d'autres.

Notons que le revenu final d'un membre d'équipage dépend des opérations de prêt ou d'avance effectuées dans la caisse de l'équipe ou auprès du chef du company. Au moment du partage, toutes les dettes contractées avant ou en cours d'opérations sont déduites. C'est à ce niveau que s'établit le bilan du migrant pour voir si ses objectifs en quittant chez lui sont atteints ou non.

3. Les causes de la migration

Les raisons qui poussent les pêcheurs à partir de chez eux pour aller pêcher ailleurs sont multiples et multiformes.

D'entrée, soulignons que les pêcheurs ghanéens plus que la plupart des pêcheurs de la côte ouest africaine ont une longue tradition et une parfaite maîtrise de la pêche. La senne de rivage aurait été introduite par les Danois au port de Printzenstein (Ghana) en 1784 puis adoptée par les indigènes Kéta vers 1855-1860 (Pliya, 1979).

De l'avis des migrants interrogés au Togo et au Bénin, les raisons fondamentales de leur essaimage sur la côte ouest africaine ne résident pas dans le fait que les eaux ghanéennes soient plus pauvres que les eaux togolaises ou béninoises, mais le départ de chez eux est dû:

a) les possibilités plus grandes d'épargne à l'extérieur que dans leur propre milieu: ceci s'accompagne d'un système d'exploitation, le "company" ou contrat saisonnier avec partage des recettes à la fin des opérations. Chez eux, la nécessité de subvenir aux besoins immédiats de leur famille, la présence des parents, des amis, des familles alliées, les diverses cérémonies ou obligations dont on ne peut se soustraire, poussent à un partage immédiat des recettes après chaque sortie en mer; toutes choses qui ne permettent pas d'économiser.

b) la poursuite du poisson surtout les sardinelles dont la migration s'effectue d'ouest en est. Le pêcheur ghanéen ou tout pêcheur compétent est comparable à un bon chasseur qui poursuit et recherche le gibier où qu'il se trouve. C'est ce qui motive les déplacements des pêcheurs d'un point à un autre durant la même saison de pêche. Parfois cette poursuite du poisson s'entend là où il se trouve en abondance avec un marché intéressant.

c) l'accès aux devises: à cause de la non-convertibilité de la monnaie ghanéenne (le "cedi"), les pays de la zone franc ont toujours été les lieux privilégiés où le pêcheur ghanéen va se faire fortune. Aujourd'hui, bien que le marché des devises au Ghana soit beaucoup plus ouvert qu'avant, les pays utilisant le franc CFA demeurent toujours intéressants pour les pêcheurs migrants d'origine ghanéenne.

d) les conditions d'équipement et d'exploitation offertes par les mareyeuses des ports de Lomé et de Cotonou: ceci satisfait à un besoin de s'équiper en matériel de pêche dont le migrant peut difficilement venir à bout chez lui. Ce système qui consiste à préfinancer les équipements de pêche (entièrement ou partiellement) et à monopoliser l'achat des prises, est beaucoup plus accentué à Lomé qu'à Cotonou où certaines mareyeuses investissent d'énormes sommes (parfois plus de 10 millions de francs CFA).

e) la possibilité de s'approvisionner en filets de petites mailles au Togo et au Bénin pour la pêche aux anchois au Ghana. Il semblerait que depuis un certain temps, les filets ci-dessus nommés font objet d'une sévère réglementation au Ghana. Aussi les pêcheurs ghanéens (surtout les saisonniers) viennent-ils s'en procurer au Togo et au Bénin après une ou deux saisons de pêche.

En tout état de cause, les pêcheurs ghanéens, béninois (Popoh), sénégalais, sont dans le secteur des pêches ce que leur confrères haoussa, sénégalais, malien, yoruba sont en matière de négoce. Autant les autres sont présents partout où il y a échange, eux sont présents partout où il y a du poisson.

4. Vie des migrants dans les pays d'accueil

La migration des pêcheurs ne semble pas toucher une tranche d'âge particulière sinon l'âge actif (15 à 45 ans). Il faut toutefois souligner que la tranche de 25 à 35 ans prédomine légèrement et qu'on trouve quelques personnes âgées parmi les migrants de longue durée qui sont parfois définitivement installés dans le pays d'accueil.

4.1 L'installation dans les pays d'accueil

Au Togo et au Bénin, il n'existe pas une disposition particulière de la part des gouvernements quant à l'immigration des pêcheurs. Dans ces pays, les migrants sont admis et exercent librement leurs activités, presque sans contrôle, tant qu'il ne se pose aucun problème.

La seule forme de contrôle à laquelle sont soumis les pêcheurs étrangers au port de Lomé au Togo à leur arrivée est que l'embarcation est fouillée par la douane ou la police, le chef d'embarcation est identifié ainsi que celui qui donne l'hospitalité à l'équipe (souvent une mareyeuse consignatrice). Au Bénin et sur le littoral togolais, le migrant à son arrivée n'est soumis à aucune formalité de ce genre. Même au Togo, les taxes annuelles sur l'embarcation au port sont les mêmes pour les étrangers et les autochtones. La seule différenciation est sur l'établissement de la carte professionnelle où le taux est de 500 F pour les autochtones et 2.000 F pour les étrangers.

L'installation du pêcheur migrant dans un nouveau campement de pêche est différente suivant qu'il s'agit du port ou du littoral. Notons que dans l'un ou l'autre endroit le migrant est toujours introduit par quelqu'un: un ancien migrant, une mareyeuse, un ami, une connaissance, etc.

Au port, surtout de Lomé, c'est la mareyeuse ou l'ami qui négocie la parcelle où devra s'installer l'équipe auprès des propriétaires terriens contre paiement d'une redevance d'un montant de 25 à 30.000 F CFA par saison de pêche de 4 à 6 mois.

Sur le littoral et dans les deux pays, le migrant, chef d'équipe est présenté au propriétaire terrien ou au chef de la localité quand il en existe un, qui lui donne un lopin de terre pour s'installer contre un cadeau symbolique d'une bouteille de liqueur et une somme d'argent de 500 F à 2.000 F CFA.

En tout état de cause, le migrant n'a pas le droit de construire en matériaux définitifs ou de planter des arbres pérennes car l'emplacement où il est installé est toujours considéré comme une cession provisoire et non définitive. Notons toutefois que les migrants peuvent acheter des lopins de terre et en devenir propriétaires.

4.2 Intégration des migrants au milieu d'accueil

Dans les pays d'accueil, deux choses semblent préoccuper essentiellement le migrant: la bonne marche de ses activités et le gain. Toute sa vie est organisée en fonction de ces deux objectifs et tout ce qui l'éloigne d'eux rencontre difficilement son agrément.

Il faut toutefois noter que le degré d'intégration est plus ou moins grand selon qu'il s'agit de "sédentaires" ou de saisonniers. Mais les éléments suivants permettent de mesurer le niveau d'intégration des migrants d'une façon générale.

- La composition des équipes des migrants

Des études socio-économiques menées au Projet Modèle Bénin du Programme de Développement Intégré (Atti Mama et Rais, 1986), il ressort que dans les équipages privés des villages cibles du projet (plus de la moitié ghanéens), seulement 9% proviennent des villages de l'intérieur donc autochtones.

Les équipes de pêcheurs sont constituées depuis le Ghana surtout lorsqu'il s'agit de "Companies". Quand les autochtones sont membres des équipages des migrants, ils ne jouent que des rôles secondaires pour raison d'incompétence, d'inexpérience, etc.

- Les alliances

La communauté de langue dans le sud du Ghana, du Togo et du Bénin à travers l'Anlo-éwé, et le Gen ou Mina facilite énormément les échanges entre les pêcheurs des trois pays parce qu'il n'existe pas une barrière linguistique.

De l'avis des autochtones et des migrants, il se noue beaucoup d'amitiés entre les jeunes gens migrants et jeunes filles autochtones et vice-versa, mais ces amitiés aboutissent rarement à des mariages.

D'une façon générale, le choix du conjoint est déterminé par la mobilité sociale (on épouse son semblable) la mobilité professionnelle (les gens de la même profession) et géographique.

Si dans le cas des pêcheurs (autochtones et migrants), bien qu'ils soient de la même profession et vivent ensemble, ils ne se marient pas entre eux (pas en nombre suffisant), il est probable que dans ce milieu, l'endogamie ethnique soit la tendance la plus forte.

Les quelques mariages qui existent sont entre sédentaires et autochtones, donc entre des gens dont la différenciation ethnique est atténuée par le long séjour des uns avec les autres.

- Implication aux structures du développement

Tout au long de notre enquête au Togo et au Bénin, nous n'avons pas rencontré de pêcheurs migrants responsables de structures politico-administratives (maire, délégués de villages). S'il en existe, ils doivent être très peu nombreux. La responsabilité que les plus anciens d'entre eux assument souvent est celle de représentant des pêcheurs étrangers dans les campements de pêche.

C'est dire que les migrants conservent le statut d'étranger et sont considérés comme tels. Face aux tâches de développement de son milieu d'accueil, le pêcheur migrant est toujours réticent. La preuve a été donnée dans les villages cibles du Projet Modèle Bénin du Programme de Développement Intégré en Afrique de l'Ouest. Au cours des tâches communautaires, les migrants se sont montrés peu motivés si ce n'est que dans celles impliquant leurs intérêts immédiats (par exemple les puits) ou celles auxquelles ils ne peuvent pas se soustraire (la réfection de la piste qu'ils fréquentent).

Par contre, tout ce qui a rapport à la pêche (formation, système d'approvisionnement en matériel de pêche, etc, les intéresse à un haut point et appelle leur motivation.

4.3 Relations avec leur milieu d'origine

Deux éléments lient essentiellement les migrants (qu'ils soient saisonniers ou de longue durée) à leur milieu d'origine. Ce sont leur famille et les cérémonies propres à leur collectivité familiale. Les migrants étant pour la plupart des adultes, beaucoup d'entre eux sont mariés.

En allant à la recherche du poisson, le pêcheur laisse sa femme chez lui dans quel cas il est tenu de temps en temps d'envoyer de l'argent à la maison pour faire vivre sa famille ou ses vieux parents. Jorion estime à 10 ou 20.000 F CFA le montant des sommes envoyées mensuellement à la famille par les pêcheurs béninois au Gabon ou au Congo. Parfois le pêcheur se déplace avec sa ou une de ses femmes qui devient immédiatement membre du company pour commercialiser les prises de l'équipage. En dehors de la femme ou des parents laissés au pays et auxquels il faut rendre visite, de temps en temps, ou envoyer de l'argent, certains événements rappellent les pêcheurs au pays. Ce sont: les décès, les maladies graves, les cérémonies annuelles ou autres.

Quoi qu'en soit la situation, le migrant est attaché à son origine où il retourne de temps en temps.

Soulignons aussi que les liens reliant les pêcheurs dits sédentaires à leur milieu d'origine, deviennent de plus en plus tenus pour ne se réduire qu'à l'essentiel. En effet cette catégorie de pêcheurs commence à investir une partie de leur argent dans le pays d'accueil: achat de terre, construction d'une maison, etc. Aussi faut-il rappeler que certains d'entre eux ont leurs enfants entièrement scolarisés ou employés dans les pays d'accueil.

4.4 Les conflits entre migrants et autochtones

D'une façon générale, les rapports entre migrants et autochtones sont bons ou tout au moins tolérables. Les quelques frictions qui existent entre eux sont autour des pêcheries et au niveau du système informel de crédit.

Sur les pêcheries il se pose assez souvent des problèmes autour d'un banc de poissons de savoir, quelle équipe l'a vue la première, à qui de l'encercler. Les désaccords poussent parfois à la bagarre. Ces genres de heurts sont réglés à terre par les représentants des pêcheurs de part et d'autre.

Les défauts de paiement et la recherche à outrance des bénéficiaires mettent parfois sinon souvent aux prises le pêcheur migrant et se sponsor, la mareyeuse. Tout se termine parfois sous l'arbitrage de la gendarmerie ou de la police, avec saisie et vente du matériel pour dédommager la mareyeuse ou l'obligation pour l'équipe de pêcheurs de garder la même mareyeuse jusqu'à l'échéance de sa dette vis-à-vis d'elle. Il est à souligner également l'intervention de la police ou la gendarmerie dans le recouvrement des taxes de jouissance des infrastructures du port (à Lomé). Ces descentes de la police que n'apprécient jamais les pêcheurs surtout migrants se terminent quelquefois par la confiscation d'une partie du matériel jusqu'au moment du remboursement.

5. Apports des pêcheurs migrants dans les pays hôtes

C'est ici qu'il convient d'examiner en termes de micro-économie ou d'apports, les effets de la migration dans les pays hôtes. Il y a lieu de se demander si "ce que l'on gagne vaut mieux que ce que l'on perd". Mais nous craignons que l'absence de données sur la production et la valeur des captures des migrants ne nous permettent pas de faire ressortir la part des migrants dans la production nationale du poisson au Bénin et au Togo.

Toutefois il est à noter que l'impact de la migration dans les pays hôtes est de tous ordres: production du poisson, plan économique et monétaire, technique, social, etc;

5.1 Production du poisson

Avec la grande proportion de pêcheurs ghanéens au Bénin et au Togo, il est évident que l'essentiel de la production est aux mains des migrants dans ces deux pays. La maîtrise du métier de pêche par les pêcheurs ghanéens et leur longue tradition de pêche font qu'ils sont prêts à braver le temps pour faire leur sortie en mer. Leur bon coup d'oeil, leur habileté dans le maniement des engins de pêche placent leurs prises parmi les meilleures par

rapport aux autochtones. Au Bénin jusqu'à l'introduction par le projet DIPA en 1985 de la pêche à la ligne à main, cet engin était et reste largement le monopole des pêcheurs ghanéens. Les produits de cette pêche, non seulement sont très appréciés par les populations des villes, mais ils sont très prisés.

Tableau no. 2 production et valeur monétaire de la pêche à la ligne au Bénin et au Togo (t)

ANNEE	1985		1987		1988		1989	
	Produit	Valeur	Produit	Valeur	Produit	Valeur	Produit	Valeur
PAYS								
TOGO	-	-	-	-	134,06	38.259.648	74,5	28.502.970
BENIN*	151,2	25.600.000	184	92.000.000	169,4	82.200.000	-	-

Sources: Service des Pêches (Lomé), Projet Modèle/Bénin/DIPA

* Valeur monétaire à raison de 500 F/kg.

A défaut d'une statistique de production séparée entre autochtone et migrants de la pêche au filet, cet exemple de la pêche à la ligne montre bien la participation des migrants ghanéens à la production nationale et surtout la valeur monétaire qu'ils en tirent.

Cette production des migrants se substitue dans une large part à l'importation qui malgré tout ne cesse de s'accroître dans les deux pays.

5.2 Implact économique et monétaire

Par la vente du poisson pêché, les pêcheurs migrants produisent une valeur monétaire importante dans les pays hôtes. Près de la moitié de cet argent est dépensé sur place pour l'achat du matériel de pêche, la restauration, l'hébergement, les besoins vestimentaires, etc. Mais aussi une importante partie de cet argent est transférée directement dans les pays d'origine, occasionnant ainsi une hémorragie économique pour les pays hôtes. Le transfert de ces fonds est favorisé par un système de partage des recettes qui veut que ce partage se fasse dans le pays d'origine: au Togo pour les pêcheurs togolais au Bénin et au Ghana pour les ghanéens travaillant au Togo et au Bénin.

5.3 Impact technologique

A son début, la pêche maritime artisanale était introduite au Togo et au Bénin par des pêcheurs ghanéens y compris la technologie qui l'accompagne. Aujourd'hui en attendant de trouver une solution de rechange (ce qui n'est pas facile), la pêche maritime artisanale togolaise et béninoise est, dans une large mesure tributaire de la pêche ghanéenne à travers l'embarcation et les différentes techniques de pêche utilisées.

Si aujourd'hui un certain nombre de pêcheurs togolais et béninois maîtrisent parfaitement la pêche maritime artisanale, il est encore nécessaire pour un grand nombre de se confirmer sur le plan pratique. Aussi la présence des migrants ghanéens aux côtés des togolais et béninois leur permet de se former sur le tas ou de se perfectionner.

5.4 L'impact social

Sur le plan social, en plus des différents échanges matrimoniaux mentionnés plus haut, il y a lieu de souligner le renforcement du brassage social et linguistique qu'occasionne la migration des pêcheurs.

En effet non seulement la base linguistique commune entre le Togo, le Ghana et le Bénin à travers l'anlo-éwé, et le gen ou mina, permet une intégration plus facile des migrants ghanéens, mais la migration à son tour renforce la cohésion sociale au sud de ces trois pays.

Conclusion

A la fin de cette description sommaire des mouvements migratoires des pêcheurs au Bénin et au Togo, une interrogation persiste à savoir quelle serait le niveau de productions halieutiques dans les différents pays d'Afrique de l'Ouest, s'il n'y avait pas des mouvements des pêcheurs? A notre avis la même interrogation pourrait se poser dans d'autres secteurs d'activités de savoir par exemple: quels seraient l'enseignement et autre en Côte d'Ivoire s'il n'y avait pas d'importantes colonies de Togolais, de Béninois et de Burkinabès en Côte d'Ivoire? Qu'aurait pu être la production cacaoyère et caféière dans les années 60 au Ghana s'il n'y avait pas d'innombrables Togolais et Dahoméens de l'époque dans les plantations au Ghana?

Les exemples pourraient se multiplier. Sans chercher à répondre à ces différentes questions, nous voulons dire que les mouvements migratoires, qu'ils soient dans le secteur des pêches ou autre, sont des solutions de moments (même si c'est pour un long temps) pour permettre à des sociétés d'opérer en leur sein des mutations nécessaires.

C'est pourquoi quand on examine les mouvements migratoires, la question de ce qu'un pays gagne ou de ce qu'il perd est difficile à trancher. Le mieux à faire à notre avis est de se servir de ce que l'on juge positif pour promouvoir le développement du secteur. Par exemple que les pêcheurs Ghanéens ou Popoh ou Sénégalais ou autres, de par leur maîtrise des techniques de pêche et leur capacité d'adaptabilité, servent de vecteurs pour l'expérimentation et la vulgarisation de nouvelles techniques de pêche dans la sous-région Ouest-Africaine.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMEGAVIE K. 1987 La nutrition et la Pêche Artisanale. FAO.
- AMEGAVIE K. 1977 Contribution à l'Etude de la Réglementation des Pêches au Togo (Thèse doctorat Médecine vétérinaire). Université de Dakar.
- AMEGAVIE K. 1983 Rapport National du Togo/Direction des productions animales.
- ATTI MAMA C. et HOUNDEKON B. 1986 Les Pêches Maritimes au Bénin et Essai de prospective. Communication à conférence sur la pêche artisanale Rimouski (Québec) Août 86.
- ATTI MAMA C. et RAIS, M. 1986 Etude démographique des communautés cibles du Projet Modèle Bénin. Cotonou, PMB/WP/3.
- BAMA B.B. 1984 Contribution à l'Etude de la Pêche Maritime au Togo (Thèse doctorat médecine vétérinaire. Université de Dakar.
- BATALE M.Y. 1987 Les coopératives de Pêche au Togo. Direction productions animales Lomé.
- BEWRIER J.P. 1986 Les Zones Maritimes et la Législation des Pêches au Togo.
- Direction des Pêches, Cotonou, Enquête-Cadre. 1984
- Direction des Pêches, Cotonou, Enquête-Cadre. 1988
- Direction des Productions Animales, Togo, Enquête-Cadre. 1987
- Direction des Productions Animales, Togo, Résultats de l'enquête-Cadre. 1987
- Direction des Productions Animales, Description de la Pêche Artisanale au Togo. 1979
- F.A.O. Profil de la Pêche par pays - Togo.
- FAGGIANELLI D.J. Rapport de Voyage au Togo, Bénin et Côte d'Ivoire.

- FAGGIANELLI D.J.
1984 La Pêche Maritime Artisanale au Togo: Caractéristiques générales et résultats statistiques pour la saison 1983-1984. ORSTOM, Lomé, Togo.
- FAGGIANELLI D.J.
et E. et LAER, R.,
1984 La Pêche Artisanale individuelle sur le système lagunaire Togolais: description des pêcheurs et estimation de la production au cours d'un cycle annuel . ORSTOM, Lomé, Togo.
- F.E.D./SACED,
1990 La commercialisation des produits piscicoles dans le Sud-Bénin.
- JORION P.
1986 Migration and seasonal movements among small-scale fishermen in West Africa. Projet DIPA, Cotonou.
- LHOMME F.
1985 Estimation par chalutage des ressources halieutiques du plateau continental togolais.
- MOAL R.A. et
Woitellier E.
1984 Eléments pour la définition et la conduite d'une politique des pêches au Bénin. Direction des pêches. Cotonou.
- PLIYA J.
1979 La pêche dans le sud-ouest du Bénin, ACCT.
- P.N.U.D.,
1987 Etude de l'impact du barrage de NANGBETO sur la basse vallée de l'estuaire du Mono (Rapport d'Etude).
- de ROLAND F. et
HONVOU A.
1987 Etude de l'avenir du secteur rural (Rapport sur la pêche et la pisciculture). Ministère du Développement rural, Cotonou.
- SENOUVO P./Projet
Modèle Bénin
1990 Statistiques de pêche des villages du Projet Modèle Bénin Année 1987. PMB/WP/13. DIPA, Cotonou.
- SESSI M.M.
1988 Communauté des pêcheurs dans la périphérie ouest de la ville d'Aneho: Organisation et fonctionnement des unités de production. Contraintes et stratégies d'approvisionnement. Mémoire de Sociologie, Université du Bénin, Togo.

- SOTED,
1984
- TROADEC J.P. et
GARCIA S.
1979
- WEIGEL J.Y. et
HEMS S.,
1984
- WELCOMME R.L.
- WELCOMME R.L.,
1981
- ZANNOU L.
1987
- Projet de relance de l'Union des Coopératives de Pêche Maritime.
- Les Ressources halieutiques de l'Atlantique Centre-Est (Les ressources du Golfe de Guinée de l'Angola à la Mauritanie). FAO.
- Le secteur des Pêches: Situation actuelle et perspective. ORSTOM, Lomé, Togo.
- Etat de la pêche continentale au Dahomey 1970-1975. FAO.
- Report of travel to Cotonou, Bénin. FAO.
- Etude Technico-Economique des fours améliorés pour le fumage de poissons en République du Bénin. PMB/WP/2. DIPA, Cotonou.

LES MIGRATIONS DE PECHE MARITIME AU NIGERIA*

Par Annet IJff

Un survol de la pêche artisanale du Nigéria

Au Nigéria, le secteur de la pêche artisanale demeure la charpente de la production du poisson, contribuant pour une moyenne annuelle de 96,2 % à la production totale de 1973 à 1987.

Il y a très peu de document sur l'état de l'industrie des pêches du Nigéria avant la seconde guerre mondiale. On croit cependant que le secteur artisanal existe depuis plusieurs années.

En 1942 le gouvernement nigérian a été poussé à faire la première tentative de développement des pêches par le bouleversement des importations de l'Europe à cause de la guerre mondiale.

Le plan de développement 1970-1974 avait pour objectif d'augmenter la production nationale afin d'assurer l'autonomie en approvisionnement. Ainsi le plan 1975-1980 qui a suivi a fixé l'ambitieux objectif d'atteindre une production de 1,2 million de tonnes.

La production annuelle totale a été moins de 300.000 tonnes depuis 1985, représentant approximativement 25 % de la demande de 1,2 million de tonnes (TOBOR 1990).

Il est très difficile d'estimer le nombre total des pirogues au Nigéria. Il n'existe pas de statistique claire à ce sujet. En 1984, POLLNAC avait estimé le nombre à 10.000. Ce nombre représente seulement celui des pirogues motorisées étant donné que celles qui ne le sont pas comportent un grand nombre de petites pirogues utilisées occasionnellement seulement pour la pêche était en ce moment élevé du fait des généreuses subventions gouvernementales sur les moteurs hors-bord (POLLNAC 1984).

Il y a au Nigéria 7 Etats côtiers, Lagos, Ogun, Ondo, Bendel, Rivers Akwa Ibom et l'Etat de Cross Rivers. Dans ces Etats de même que dans les différents groupes ethniques, la pêche maritime s'est différemment développée. En dehors des pêcheurs autochtones, il y a plusieurs exemples de migrations de pêcheurs qui ne sont pas toujours d'origine nigériane.

Dans l'Etat de Lagos, les autochtones Egun (Goun) et les Yoruba n'ont jamais été familiarisés avec la pêche maritime. C'étaient les premiers pêcheurs Ewé de la région de la Volta aujourd'hui Ghana et Togo qui se sont installés en 1916 à Yvogan un village près de Badagri, qui ont commencé la pêche en mer en utilisant les sennes de plage.

* Traduit de l'anglais

Certaines de ces familles se sont installées de façon permanente et ont intégré les peuples Egun et Yoruba. Cependant les Ewé sont restés propriétaires des filets et retournent chaque année au Ghana pour recruter d'autres pêcheurs Ewé sur la base d'un contrat de 1 à 2 ans.

Aujourd'hui encore il ya a dans presque tous les villages entre la frontière Bénin/Nigéria et Lagos des pêcheurs Ewé qui utilisent principalement les sennes de plage.

Comme l'a déjà souligné JONES il y a un demi-siècle, "il y a deux classes de pêcheurs à Lagos ; ceux qui pêchent un haute mer et ceux qui pêchent dans le port et les lagunes. Ces deniers sont des Nigériens (les Jekris (Itsekiris), les Ijaws et autres lacustres) et leur méthodes de pêche sont les mêmes que celles employées dans le reste de la vallée et la région de la delta de ce pays ; les pêcheurs qui opèrent en haute mer viennent de "la Côte de l'Or". Leur principale région d'installation est un vilalge appelé Akpese après le fondateur, et ils ont d'autres régions où ils se sont installés le long de la côte au loin de Forcados.

Il y a peu d'enfants et de femmes, la majorité des pêcheurs étant de jeunes gens qui espèrent se faire suffisamment d'argent pour s'installer à leur compte dans leur propre pays (JONE 1936).

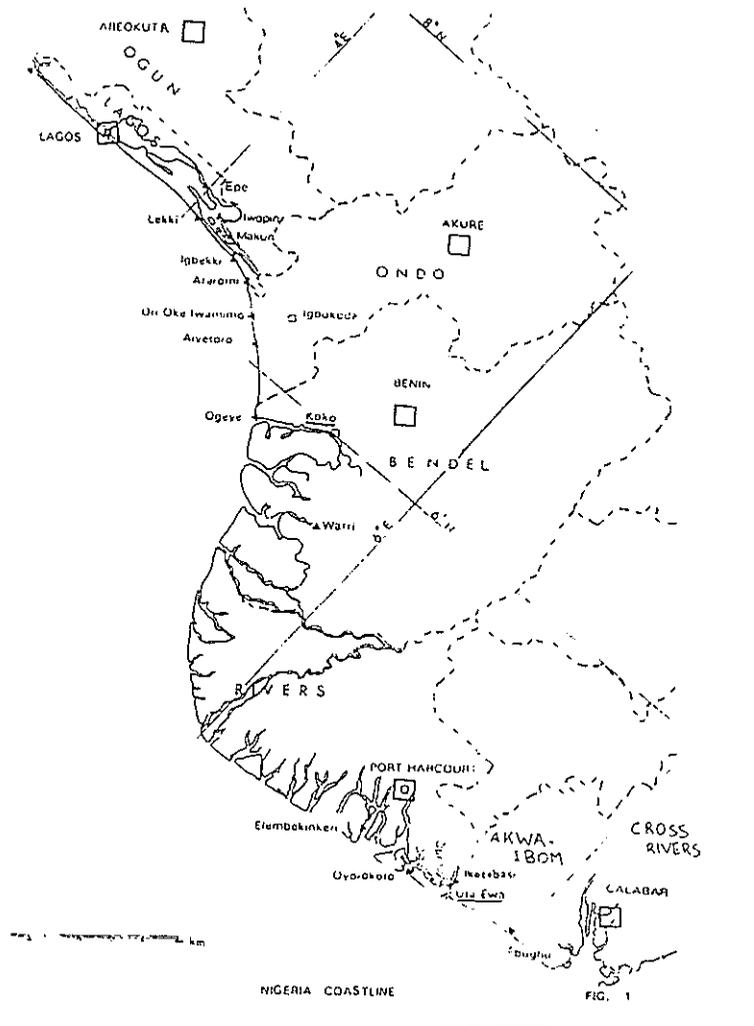
De nos jours, les choses ont changé et les pêcheurs emmènent leur famille avec eux.

Le long de la côte, de Lagos à l'Etat d'Ondo, il y a des pêcheurs yoruba qui pratiquent la pêche effectivement mais ce n'est pas une activité très étendue.

Dans les villages Magbon Aladé et Orinedu un groupe de pêcheurs Fante du Ghana s'est installé il y a huit ans. Les habitants du village ont accepté qu'ils y restent pourvu qu'ils consentent à donner une partie de leur production et utiliser un médiateur local entre eux et le village. Ceci veut dire que les vilalgeois se sont procurer du poisson de cette manière ce qui a entraîné une réduction de leurs activités de pêche.

Dans l'Etat d'Ondo, les Ilajé formant un sous-groupe yoruba se sont convertis en pêcheurs aussi bien marins que continentaux vers les années 1870 quand leur principale source de revenu qui est la production et la vente de sel a été étouffée par l'importation du sel européen. Etant donné que le sol marécageux ne favorise pas l'agriculture, les Ilajé sont complètement devenus dépendants de la pêche.

La pêche continentale ne couvrait pas suffisamment la demande en poisson et ne rapportait pas suffisamment d'argent à tous les Ilajé si bien qu'ils ont été forcés d'aller pêcher, ce que quelques uns parmi eux ont fait, ou de migrer le long des cours d'eau à Lagos, Badagri et même Porto-Novo au Bénin.



Côte Nigériane

Aujourd'hui les Ilajè sont les principaux pêcheurs marins du Nigéria. Il y a partant le long de la côte du pays des installations des Ilajè et leurs productions sont impressionnantes par rapport à celles des autres pêcheurs locaux. Ces pêcheurs Ilajè migrant effectivement au Cameroun au Congo et au Gabon.

Dans les Etat de Bendel et de Rivers, la pêche artisanale existe mais elle n'est pas très bien développée. Les autochtones de ces Etats qui sont engagés dans la pêche sont les ITSEKIRI et les IJAW. Les deux ont une tradition de pêche. Ainsi certains ITSEKIRIS en particulier ont arraché les pirogues "banana" chez les ILAJE et pratiquent la pêche. Il y a des installations des ILAJE aussi bien à Bendel que dans l'Etat de Rivers.

Dans les Etats de AKWA IBOM et de Cross River la situation est similaire à celle des Etats de Rivers et de Bendel, mais ici

les autochtones engagés dans la pêche sont les Efik les IBIBIO. En outre il y a là des pêcheurs immigrants ILAJE et IJAW et depuis quelques années aussi des pêcheurs ghanéens. Ils travaillent souvent pour des Nigériens qui ont acheté une pirogue monoxyle ghanéenne, des filets et un moteur hors bord et qui ont recruté les pêcheurs d'ailleurs. Ces pêcheurs travaillent pour des propriétaires de pirogue nigériens pour quelques années et retournent dans leur pays d'origine à la fin du contrat.

Différents types de migration

Comme on le comprend à partir du survol ci-dessus, la pêche s'est développée de façon différente. 16n des facteurs qui ont influencé le développement de la pêche maritime artisanale au Nigéria est la présence des pêcheurs migrants. Les différents types de migration qui ont été observés sont les suivants:

- a) La migration permanente; c'est le cas où les pêcheurs migrants s'installent quelque part pour des générations. Ils sont intégrés dans la communauté existante, bien qu'ils peuvent être toujours distingués comme un groupe ethnique différent parlant leur propre langue par exemple comme c'est le cas des EWE à l'ouest du Nigéria.

Il y a environ 1600 pêcheurs EWE dans l'Etat de Lagos. Ils pratiquent principalement la senne de plage et utilisent 38 sennes de plage dans 19 villages et 4 autres à Lagos (AKPESSE). Une partie de ces 1.600 pêcheurs EWE est permanente, les autres sont des contractants. Ils utilisent tous les pirogues monoxyles ghanéennes achetées au Ghana. Les moteurs hors bord sont actuellement rarement utilisés étant donné qu'ils deviennent beaucoup trop chers pour eux depuis la suppression des subventions gouvernementales il y a quelques années.

- b) La migration semi-permanente; c'est le cas où les pêcheurs migrants restent quelque part pour une période illimitée mais avec l'intention d'aller plus loin ou de retourner au Ghana un jour, comme c'est le cas avec les FANTE dans l'Etat de Lagos.

Il y a environ 750 pêcheurs fanti qui utilisent 45 pirogues Ghanéennes basées seulement dans deux villages, Magbon Alade et ORIMEDU. L'équipage de 15 pêcheurs sur chaque pirogue utilise principalement la senne coulissante "WATSA" et le filet maillant "ALI".

Les pirogues sont achetées au Ghana. Jusqu'à cette année, les filets et les moteurs hors bord étaient moins chers au Nigéria et par conséquent achetés là; mais actuellement les choses changent.

- c) Migration à base de contrat; c'est le cas où les pêcheurs acceptent un contrat pour une période limitée de 1 à 4 ans souvent.

Il y a plusieurs pêcheurs ayant signé un tel contrat dans les Etats de Cross River, de Akwa Ibom et de Rivers. Il y aurait environ 400 pirogues ghanéennes basées à Utan-Brama, Ibeno, et Bonny. Ces pirogues sont presque toutes les propriétés des Nigériens qui se sont rendus compte que les équipages ghanéens utilisant la senne tournante avaient de meilleurs revenus par rapport aux Nigériens utilisant les filets maillants et qui sont donc allés au Ghana pour recruter un équipage et acheter des pirogues et du matériel de pêche. Ces propriétaires de pirogue sont aussi contraints par les autorités nigérianes d'utiliser en partie des pêcheurs nigériens dans leur équipage. A côté des pêcheurs fanti, il y a aussi des pêcheurs venant des autres Etats nigériens ou au Cameroun qui sont engagés sous contrats. On estime à 3.000, le nombre de pêcheurs impliqués dans ce type d'arrangement à Cross River.

- d) La migration saisonnière qui est répandue au Nigéria. Les camps de pêcheurs ou les établissements où les pêcheurs s'installent avec leur famille durant la saison de pêche sont très courants. Etant donné que les saisons de pêche ne sont pas très distinctes, le pêcheur peut rester dans ces camps presque toute une année. Mais ils ont leur maison ailleurs.

Dans la région de Calabar seulement, il y aurait 300 de ces installations de pêcheurs avec au total environ 150.000 personnes y compris les familles.

Les pêcheurs Fanti de Magbon Alade et de Orimedu migrent aussi de façon saisonnière. Ils disent qu'ils vont à Cotonou (Bénin) à Lagos, à Elefon et à Port Harcourt. Elefon est un village côtier à 60 km de Magbon Alade dans l'Etat d'Ogun.

Cette migration saisonnière peut durer de 6 semaines à deux mois. Ils restent avec les pêcheurs des villages locaux et laissent le plus souvent leur famille à la maison.

Deux raisons ont été évoquées pour cette migration: a) dans certaines limites, ils vont où ils pensent que la pêche est meilleure et b) ils vont où ils peuvent accoster leur pirogue sans danger.

Les raisons de la migration

Bien que chaque individu peut avoir sa propre raison d'immigrer d'une place à une autre, il y a des raisons que la plupart des pêcheurs habitant le même endroit ont en commun. Considérant les différents groupes des pêcheurs migrants au Nigéria, les

motivations suivantes peuvent être identifiées:

a) Les Ewe

Les pêcheurs ewe sont venus de Sèmè (Benin) pour s'installer au Nigéria en 1916. Ils ont quitté Sèmè parce qu'ils avaient des difficultés à vendre leur poisson. Au Nigéria, spécialement dans les environs de Lagos on était alors assuré de bonnes possibilités de commercialisation.

Actuellement les jeunes pêcheurs ewe qui sont recrutés pour des contrats de un ou deux ans viennent au Nigéria pour économiser de l'argent. Comme la vie au Nigéria devient plus chère et que le prix du poisson ne semble pas monter au rythme de l'inflation, ces pêcheurs n'économisent pas autant d'argent que leurs prédécesseurs il y a quelques années. De nos jours il paraît qu'il est difficile de trouver des gens pour tel contrat.

Les autres pêcheurs qui arrivent sur une base de contrat viennent aussi pour économiser de l'argent. Le contrat les oblige à vivre au Nigéria avec seulement de l'argent de poche. Au terme de leur engagement ils ramassent la somme stipulée dans le contrat. Il peut s'agir d'un montant fixe ou d'une part de la production. Il est évident dans le second cas qu'il est nécessaire aussi bien pour le propriétaire de pirogue que pour le pêcheur de prendre plus de notes.

b) Les Fante

Les pêcheurs fante qui utilisent leur propre pirogue et qui se déplacent suivant leur propre initiative viennent au Nigéria pour des raisons financières. Ils affirment que la production n'a jamais été aussi bonne au Nigéria qu'au Ghana, mais que le prix du poisson au Nigéria est plus élevé, ce qui fait qu'il est plus intéressant pour eux de rester. En outre, le matériel de pêche et le carburant ont toujours été moins cher au Nigéria. Le carburant est toujours très bon marché: 60 kobo le litre. (1 Naira=100 kobo, 8 Naira=1 \$, sur le marché noir 9,5 Naira=1 \$).

Cependant le matériel de pêche est maintenant plus cher et la valeur du Naira a considérablement chuté durant les cinq dernières années; il n'est pas sûr qu'il soit toujours économiquement intéressant pour les pêcheurs d'opérer au Nigéria.

c) Les "migrants autochtones"

La migrations saisonnière comme celle observée chez les Ibibio dans l'Etat de Cross Rivers est souvent due aux conditions naturelle de la région. Les gens se déplacent de leur village qui parfois est éloigné de la mer, vers de meilleurs endroits ou vers

des régions où ils peuvent mieux accoster. Dans l'Etat d'Akwa Ibom par exemple on peut souvent voir un village et un établissement de même noms à une certaine distance l'un de l'autre. Il y a par exemple le village de Okoroete dans la vallée et, 5 km plus loin le long de la côte, un campement de pêcheurs appelé 'Okoroete settlement'. Les pêcheurs vivent dans le campement avec leur famille pendant la saison de pêche. La plupart de ces pêcheurs ont une maison permanente dans le village. Etant donné que les pêcheurs doivent, chaque jour, traverser le péril de la barre, il est important pour eux de réduire les risques de perte de leur pirogue, de leur moteur, de leur production ou de tout cet ensemble, à cause des accidents qui surviennent fréquemment pendant la traversée.

Les villages sont souvent situés en fin de route mais les campements sont en général difficile à atteindre; cela se fait généralement par bateau, après une heure ou plus, de temps de navigation à la pagaie à partir du village. Comme on suppose que les établissements des pêcheurs sont des bases temporaires, on ne fait pas beaucoup d'efforts pour y améliorer les conditions de vie, même si les gens sont appelés à y vivre pendant une bonne partie de l'année.

Les aspects socio-culturels de la migration

De même que les conditions de travail des pêcheurs migrants changent lorsqu'ils se déplacent d'un endroit à un autre, leur condition de vie change. Par exemple, ils se déplacent parfois avec leur famille et parfois ils ne le font pas. Lorsqu'on discute de la migration, il est donc important de considérer aussi son aspect socio-culturel. Ici également des remarques différentes peuvent être faites sur les différents types de migration.

Les pêcheurs ewe qui se sont installés dans la région de Badagri en 1916 se sont intégrés aux autochtones. Maintenant, ils se considèrent comme des Nigériens bien qu'ils utilisent toujours leur langue et qu'ils puissent être distingués en tant que groupe ethnique à part. Des exemples comme ceux des pêcheurs ewe qui ont été enseignants à l'école locale et ceux des pêcheurs qui ont des terres près des villages où ils cultivent le manioc, indiquent que ces pêcheurs sont acceptés par les villageois. Ils dominent la pêche mais ne semblent pas entrer en concurrence avec les pêcheurs autochtones étant donné qu'aucun autochtone utilise la senne de plage. L'autre facette de cette intégration complète est que ces pêcheurs ewe ne se considèrent plus comme des Ghanéens. Ils font savoir qu'actuellement la situation au Nigéria est en train de changer et que la pêche n'est plus aussi profitable comme auparavant; qu'ils pensent retourner au Ghana mais ne

savent pas où aller là-bas.

La situation est évidemment complètement différente pour les plus jeunes pêcheurs ewe qui ont été recrutés pour un ou deux ans de contrat. Ils vont pour une courte durée et gardent le contact avec leur familles. Les jeunes pêcheurs emmènent leur femmes et enfants avec eux s'ils en ont.

Les pêcheurs fante de l'Etat Lagos vivent aussi une situation autre. Lorsqu'ils arrivent à Magbon Alade ou à Orimedu ou même dans les villages où ils migrent de façon saisonnière, ils sont obligés de rester avec un paarain dans le village qu'ils appellent leur "père". Ce "père" recoit une part de leur production et en donne une partie déterminée à la communauté.

Les pêcheurs sont en outre obligés de vendre leur poisson aux femmes du villages. En depit de cette règle ils utilisent quand même leurs femmes comme intermediaires. C'est seulement quand il y a du poisson en abondance que les femmes fante sont autorisés à fumer du poisson. Pour les femmes fante, cela signifie qu'elles perdent leur revenue sur la fumage du poisson, c'est à dire leur principal revenu; ce qui signifie également qu'elles dépendent des revenus de leur mari.

Quand les pêcheurs migrent de façon saisonnière pour six semaines ou deux mois, ils laissent leur famille à la maison. Dans le cas des femmes fante de Magbon Alade et Orimedu, cela signifie qu'elles restent chez elles lorsque leur mari vont à Cotonou, à Lagos, à Port Harcourt ou à Elefon. Ainsi, pour que leur mari ait un meilleur revenu, ces femmes doivent abandonner une partie de leur travail, de leur revenues et de leur liberté d'initier d'autres activités productrices.

Les rapport entre les pêcheurs fante et les villageois nigériens sont souvent très délicats, l'arrangement doit être profitable aux deux parties. Dans le cas de Magbon Alade et Orimedu, il n'y a pas de concurrence entre les pêcheurs nigériens et fante concernant l'exploitation des ressources; les Fante allant pêcher plus loin et utilisant des filets différents, comme des sennes tournantes, de ceux des Nigériens.

La situation des differents migrants saisonniers comme dans l'Etat de Cross Rivers est elle aussi différente. Les pêcheurs restent en principe dans leur propre environnement, et se deplacent juste de quelques kilomètres vers la côte maritime. Ils restent dans ces campements avec des gens de leur propre village et sont souvent accompagnes de leur famille. Les femmes fument le poisson. Dans ce cas les gens vivent dans des conditions tres simple et difficile pendant la bonne saison de pêche qui peut occuper la grande partie de l'année, alors qu'ils ont de meilleures conditions de vie dans leur village. Dans ces campements de pêche, la situation de l'eau potable est

tres mauvaise, les maisons sont de cases temporaires en branches de palmiers ou en bambous, il y a partout des moustiques porteurs de paludisme tandis que le transport vers et en provenance de ces campements est un problème. Les gens sont obligés de voyager pendant des heures pour se faire soigner dans un centre médical.

Les Migrations hors du Nigéria

S'agissant de migrations de pêcheurs à partir du Nigéria, une attention particulière doit être accordée à Aiyetoro, un village de pêcheurs dans l'Etat de Ondo, qui est un centre d'émigration de pêcheurs nigériens. Dans ce village qui a été fondé le 12 janvier 1947 en tant que communauté religieuse utopique, il y a environ 8000 Ilaje y habitant presentement, sans compter ceux qui ont migré au loin.

Aiyetoro a en depuis sa fondation une organisation sociale communale. Bien que la communauté ait eu certains problèmes internes et que la plupart de ses propriétés soient actuellement en ruine ou actuellement dans les mains de privés, certaines activités communautaires demeurent toujours. Il y a une école technique et trois petits chalutiers appartenant à la communauté. Par ailleurs, il y a un centre communal d'alimentation électrique, un service de santé et un comité chargé du développement social.

Les villageois et les pêcheurs qui migrent de Aiyetoro et qui ont actuellement des revenus personnels doivent payer une taxe au comité du village. Avant, il n'y avait pas de revenus personnel, tout l'argent appartenait à la communauté. Un fois l'an en janvier, la fondation de Aiyetoro est célébré et la plupart des pêcheurs migrants reviennent. A cette occasion, ils payent une contribution pour le festival et aussi une taxe pour les activités communautaires à Aiyetoro.

A l'atelier technique communautaire de mécanique marine, de navigation et de pêche, il y a actuellement 150 étudiants dont la moitié est à l'école elle-même tandis que l'autre est en stage pratique à bord des chalutiers. La durée d'études est de 4 ans à l'école. Chaque année au moins 10 femmes doivent intégrer l'école. A la fin de leurs études ces femmes vont pêcher en mer et elles peuvent travailler à bord des chalutiers. Près de 50% des pêcheurs de Aiyetoro sont qualifiés pour travailler à bord de chalutiers. La communauté est toujours en possession de trois chalutiers à Aiyetoro. Dans le temps on construisait des chalutiers dans le village même.

Depuis longtemps les pêcheurs de Aiyetoro migrent; une vague d'émigration particulièrement importante est survenue il y a six

ans. Il paraît qu'à ce moment, les moteurs hors-bord étaient si bon marché grâce aux subventions gouvernementales, que la plupart des jeunes gens pourraient s'offrir une pirogue, un filet et un moteur hors-bord.

Il y aurait beaucoup de poisson près de Aiyetoro mais il y a une grande concurrence de la part des chalutiers qui viennent dans les mêmes eaux que les pêcheurs piroguiers. Ceux qui recherchent d'autres zones de pêche, en évitant d'avoir à aller trop loin de la côte.

La migration à partir de Aiyetoro s'est déroulée le long de la vallée en direction de Lagos et vers les campements de pêche le long de la côte au sud de Aiyetoro. Actuellement on trouve les pêcheurs de Aiyetoro dans l'Etat de Bendel, à Sapele, Warri et Agogboro, dans l'Etat de Rivers (La plupart dans la pêche au chalut) et à Opobo (Down Below) et dans l'Etat de Cross Rivers dans la région de Oyo.

Au fin fond de la région sud les pêcheurs migrent de façon saisonnière au Cameroun en juillet et en août. Les pêcheurs de Aiyetoro qui ont commencé à aller à l'extérieur dans les années 1940 allaient à la pagaie jusqu'au Cameroun et au Gabon. On trouve toujours au Gabon une importante communauté nigériane de près de 1.150 pêcheurs venus de la région d'Aiyetoro; avec leur famille, ils pourraient atteindre le nombre de 5.000.

A part les pêcheurs ilaje venus de Aiyetoro, il y a en outre les pêcheurs ijaw venus de Port Harcourt qui ont migré au Cameroun et au Gabon. Ils sont 500 pêcheurs ijaw au Gabon, familles non comprises.

L'impact des migrations

L'effet principal de la présence des pêcheurs migrants étrangers dans le pays porte sur l'approvisionnement en poisson. Il est évident que dans l'Etat de Lagos par exemple, la plus grande partie de la production maritime artisanale est assurée par les étrangers. Etant donnée que le Nigéria est toujours loin de l'autosuffisance en matière d'approvisionnement en poisson, cette contribution est importante.

Selon l'annuaire FAO des pêches, le Nigéria a importé à peu près 180.000 mt de poisson en 1986. Les importations enregistrées sont en grande partie du poisson frais congelé et de la merluche (morue séchée), mais on accepte généralement que des dizaines de milliers de tonnes de poisson traditionnellement traité (principalement fumé et fumé-séché) sont introduites frauduleusement au Nigéria à partir des pays avoisinant. Par ailleurs on croit que la dévaluation draconienne du Naira durant les dernières années a considérablement réduit les importations. Le merlu par exemple est à peine existant actuellement sur le

marché nigérian.

L'impact technologique de la présence des pêcheurs migrants au Nigéria est plus limité. On aurait pu penser que les pêcheurs nigériens imiteraient les méthodes de pêche utilisées par les Ghanéens pour capturer beaucoup plus de poisson et gagner plus d'argent qu'avec leurs méthodes de pêches traditionnelles. On observe rarement de tel cas.

Les pirogues 'Banana' nigérianes ne conviennent pas aux lourds filets et aux grandes tailles d'équipage qu'utilisent les Ghanéens. Changer les pirogues et les filets en même temps pourrait être un trop grand changement et sans contacts avec les Ghanéens il serait même difficile aux Nigériens d'acheter des pirogues monoxyle ghanéennes. Donnant leur point de vue sur la question, les Nigériens disent qu'ils trouvent les pirogues Ghanéens trop lourdes et qu'ils n'aiment pas aller loin en mer. Même si les pêcheurs Ghanéens ont clairement plus d'expertise que beaucoup de Nigériens, il ne semble pas qu'ils aient pris leur place. Il semble plutôt que les Ghanéens ont initié de nouveaux types de pêches à des endroits où ceux-ci n'existaient pas. C'est pourquoi il est intéressant de noter qu'il n'y a pas de Ghanéen dans l'Etat de Ondo où les Ilaje ont développé eux-mêmes la pêche maritime.

Résumé

96,2% de la production de poisson au Nigéria est débarquée par les pêcheurs artisans. Il n'existe pas de donnée sur le pourcentage de cette production représenté par l'apport des pêcheurs marins.

Des centaines de milliers de pêcheurs nigériens partent périodiquement de leur village pour des campements de pêche. Ceci peut se faire sur une courte distance comme c'est le cas des pêcheurs efik et ibibio dans les Etats d'Akwa Ibom et de Cross Rivers, ou sur une longue distance comme c'est le cas des pêcheurs ilaje et ijaw qui quittent les Etats de Ondo et de Bendel pour ceux de Rivers, Akwa Ibom et Cross Rivers.

A peu près 1600 pêcheurs ewe de la région de la Volta (Ghana et Togo actuels) se sont installés dans l'Etat de Lagos à l'ouest de la ville du Lagos depuis le début de ce siècle. Ils utilisent principalement la senne de plage. Environ 750 pêcheurs fanti se sont installés à l'est de Lagos depuis 1982. Ils utilisent la senne coulissante 'Watsa' et le filet maillant 'Ali'. 4000 autres Ghanéens sont au Nigéria sous contrat, la plupart employés par des armateurs nigériens.

Les Nigériens qui ont migré au Cameroun et au Gabon sont des Ilaje de Aiyetoro et ses alentours ou des Ijaw de Port Harcourt et de ses alentours.

Les raisons évoquées pour justifier la migration sont: a) de meilleurs revenus, b) des possibilités d'économiser, c) de meilleures conditions de pêche en mer comparées à celles des petits cours d'eau ou de meilleurs endroits pour traverser de la barre, d) pas assez de poisson dans leurs eaux pour toute la population de pêche.

References

- Barrett S.R., Two villages on stilts. New York: Chandler
1974
- Jones G.I., Lagos sea fishermen. Nigerian field 5 (3): 136-139
1936
- Pollnac R.B., Sociocultural aspects of small-scale fisheries
1984 development in West Africa. Department of Sociology
and Anthropology, University of Rhode Island.
- Tobor J.G., The fishing industry in Nigeria- status and potential
1990 for self sufficiency in fish production. NIOMR
technical working paper no 54. NIOMR, Lagos.

**RAPPORT SUR LA PÊCHE MARITIME ARTISANALE AU
CAMEROUN ET LES MOUVEMENTS DES PÊCHEURS***

Par G.V. Everett

La longueur totale de la côte camerounaise du Nigéria à la Guinée Equatoriale est de 350 km environ. Il existe de vastes embouchures, des estuaires et des mangroves marécageuses de sorte que la véritable surface exposée à la mer est très substantielle. Il existe un réseau routier le long de la côte au Sud et au Centre. Mais les communications par la route le long de la côte vers le Nigéria ne sont pas aussi bonnes et l'on peut dire que la zone est isolée. La population du pays dépasse onze millions. Yaoundé la capitale administrative est enclavée mais Douala qui est la capitale économique se trouve à la côte.

L'économie est bien diversifiée et l'investissement dans l'infrastructure a été bien étudié. Chaque année quelque 70.000 tonnes de poisson congelé sont importées dans le pays par Douala.

La flotille industrielle des chalutiers produisait annuellement plus de 20.000 tonnes mais la production a chuté ces derniers temps étant donné que maintenant il est impossible aux chalutiers battant pavillon camerounais de pêcher dans les eaux des pays voisins. Conséquemment la production annuelle a chuté en dessous de 10.000 tonnes de petites crevettes (*Palaemon Lastatus*) et de poisson. La production continentale pourrait approcher 50.000 tonnes (avec beaucoup de Nigériens pêchant dans le lac Lagdo).

En 1983 et en 1984 (Njock 1985) une étude détaillée des villages de pêche artisanale a été entreprise. On avait estimé qu'il y avait 57 points de débarquement principaux, 6.011 pirogues et 18.615 pêcheurs. Une étude de ces données et des vérifications ont révélé que ces données pourraient être des sous estimations (Samba 1986). Néanmoins ces données (Tableau I) donnent un ordre d'importance de l'activité artisanale dans les cinq zones côtières.

Il apparaît que 90% des pêcheurs sont des immigrants du Nigéria principalement mais aussi du Ghana et du Bénin. La plus grande partie de la pêche se pratique à Ndian une région de la côte du Nigéria où prédominent les pêcheurs Nigériens.

Les pêcheurs Nigériens pêchent principalement du poisson et des crevettes pour l'approvisionnement du marché Nigérien. Les petites crevettes sont séchées et fumées. On retrouve beaucoup plus les pêcheurs ghanéens et béninois dans les zones côtières du centre et du sud produisant pour l'approvisionnement des marchés locaux.

Traduit de l'anglais.

A peu près le tiers des pirogues sont motorisées. Ce taux pourrait paraître faible, mais la grande partie de la pêche se pratique au fait dans les petits cours d'eau protégés et dans les mangroves où les moteurs hors-bord ne sont pas indispensables.

Les filets dormants dérivants et encerclants sont utilisés pour pêcher les poissons dont la grande partie est composée d'Ethmalose. On utilise principalement les pièges pour pêcher les crevettes dans les zones protégées.

L'agence gouvernementale pour la promotion de la pêche artisanale s'appelle MIDEPEMA. Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime Camerounaise. Cette agence a une base à Douala et de diverses stations extérieures. L'agence vend des moteurs hors-bord et du matériel de pêche. Il n'existe pas de crédit. L'organisation assure les prestations de ses services à des pêcheurs permanents bien connus quelque soit leur origine et leur nationalité. Le bureau directeur du MIDEPECAM est composé de fonctionnaires d'Etat et les frais sont couverts par les revenus. Chaque année la MIDEPECAM vend à peu près 300 moteurs hors-bord; ce qui est en dessous de la demande. Pour compléter la différence, des moteurs sont achetés par le circuit commercial normal. Ce sont des moteurs de 15 cv et de 25 cv plutôt que ceux de 40 cv utilisés par les pêcheurs sur les côtes non protégées du Ghana, du Togo... etc.

La direction des pêches du Ministère du bétail, des pêches et des industries animales est l'institution gouvernementale responsable du secteur. La station de recherche halieutique à Limba dépend de l'institut de recherches zootechniques basé à Yaoundé.

Tableau I. Nombre de pirogues et de pêcheurs artisans

<u>Zones</u>	<u>Pirogues</u>	<u>Pêcheurs</u>
Ndian (près du Nigéria)	4.256	14.254
Fako (aux environs de Limbé)	432	1.172
Wouri (aux environs de Douala)	888	2.030
Sanga Maritime (R. Estuaire Sanaga)	233	825
Océan (près de Rio Muni, Guinée Equatoriale)	202	334
Total	6.011	18.615

Source : Njock (1985)

REFERENCES

- Njock, J.C., Répertoire des centres de débarquement de la pêche artisanale maritime camerounaise. Limbe. Station de Recherches Halieutiques. 58 p.
- Samba, A., Collecte et traitement des statistiques de pêche artisanale au Gabon, au Cameroun et au Togo. Dakar, Projet COPACE, COPACE/TECH/86/77, 68 p.

Rapport sur la Guinée Equatoriale et les
migrations des pêcheurs artisans

par G. V. Everett

Malabo est la capitale de ce pays et est situé sur l'île de Bioco (2.000 km²). La plus grande partie du pays est dans Rio Muni (26.000 km²) sur le continent africain. Une autre île appelée Annobon (17 km²) se trouve à 670 kms au sud de Malabo. La population totale du pays est d'environ 350.000 habitants.

Au début des années 1970 la production dans le secteur artisanal aurait atteint 200 tonnes. Les activités des pêcheurs nigériens auraient contribué en grande partie à cette production.

Vers la fin des années 1970, de sérieux troubles civils ont secoué le pays et beaucoup de pêcheurs étrangers ont quitté celui-ci, probablement vers le Cameroun, le Gabon et le Nigeria. Les pêcheurs autochtones étaient découragés de pratiquer la pêche et certaines pirogues ont été détruites. Quelques pêcheurs locaux auraient quitté le pays. La production totale du poisson a probablement chuté au dessous de 1.000 tonnes par an.

Depuis le début des années 1980, le pays est stable et la vie économique se trouve lentement rythmée. En Janvier 1985 la Guinée Equatoriale a rejoint la zone francs, ce qui a donné une certaine confiance aux investisseurs.

Les statistiques dans le secteur de la pêche sont rudimentaires et ont besoin d'être améliorées. Cependant il est probable que la production artisanale avoisine 2.000 tonnes par an. Environ 2.000 tonnes de poisson congelé sont importées tandis que les bateaux étrangers sous licence produiraient 2.000 tonnes par an, mais débarquent seulement 200 tonnes annuellement dans le pays. Ainsi la consommation totale serait environ de 4.200 tonnes par an.

En 1985 Villegas a mené une enquête-cadre de la pêche piroguière. Les résultats sont donnés sur le tableau 1. Il y avait 2.588 pêcheurs et 1.130 pirogues. Il y avait moins de quarante moteurs hors-bord, la plupart utilisés le long de la côte de Rio Muni par des pêcheurs venus au Nigeria et du Ghana.

Il est peu probable qu'il y a eu une grande augmentation du nombre des pirogues et des pêcheurs depuis 1985, à cause de l'absence de programme de développement substantiel des pêches. Les activités de pêche sur l'île de Bioco sont certainement modestes en 1990. Le long de la côte de Rio Muni il y a probablement un influx étranger de pirogue. Il y a encore probablement moins de 100 moteurs hors-bord en utilisation.

* Traduit de l'anglais

Apparemment, il y a quelques douzaines de pêcheurs venus de Annolon qui pêchent à partir de Bioco. Près de Bata à Rio Muni, il y aurait douze groupes de pêcheurs venus du Nigéria ; ainsi l'influence de la pêche pratiquée par les étrangers serait assez substantielle sur la côte. Les pêcheurs piroguiers étrangers ne sont pas empêchés de pratiquer leur activité mais il doivent payer la licence (voir tableau 2).

On se rend compte que le type de pêche le long de la côte de Rio Muni est identique à celui pratiqué au Cameroun et au Gabon. Le type de pêche piroguière aux alentours de Bioco est principalement une pêche à la ligne et, un peu, au filet maillant. La pêche à la senne de plage n'est pas fréquente à cause de la nature généralement rocheuse (volcanique) de la côte (de Bioco).

Tableau 1 Nombre approximatif des pêcheurs artisans et des pirogues.

Pêcheurs	Bicoco	Rio Muni	Annolon	Total
Occasionnel	20	14		34
De subsistance	129	55		184
Commercial	226	1844		2070
TOTAL	375	1913	30	2588
<u>Pirogues</u>				
Petites	161	74		235
Moyennes	34	659	90	783
Grandes	0	102	10	112
TOTAL	195	835	100	1130

Source : Villegas (1985)

Tableau 2 Licence à payer par an pour les pirogues

	FCFA
Une personne, simple	7 500
Commerciale, grande	12 000
Professionnelle, bien organisée	25 000

Référence

Villegas, L/ 1985, Estudio estadísticos sobre la pesca marítima artesana Guinea Equatorial F.A.O. Rome FS : TCP/EQG/4404, 104 P

LA MIGRATION EN PECHE MARITIME AU GABON*

par Annet M. IJff

Introduction

Avant de parler de la migration des pêcheurs au Gabon, certaines informations fondamentales sur le pays seraient utiles.

Le Gabon occupe en Afrique Sub-Sahérienne une position plus ou moins spécifique. C'est un pays à population éparsée qui est couvert à 85% de forêt dense avec des surfaces totalement inhabitées.

La masse de la population gabonaise est arrivée relativement récemment, durant les 600 ou 700 dernières années dans le cadre de migrations séparées constituées essentiellement de groupes parlant Bantou. Il y a quelque 50 groupes ethniques différents qui, par tradition, ont continué une économie de subsistance basée sur les produits de chasse et de cueillette en combinaison avec une agriculture sur brûlis.

Le Gabon a été longtemps connu pour ses ressources naturelles qui comprennent le bois, le manganèse, l'uranium et d'autres minéraux non encore exploités comme les grands gisements de fer. Cependant, ce sont les vastes réserves de pétrole du pays qui ont une influence déterminante sur l'économie et sur la société en général. C'est le cas depuis surtout la flambée des prix du pétrole brut en 1973-1974 qui, du jour au lendemain, a fait du Gabon l'un des pays les plus riches du continent. L'année 1986 a également été un tournant dans l'économie et dans la société gabonaise. La chute des prix des produits pétroliers a brutalement stoppé la période de prospérité apparemment illimitées, et depuis lors, des coupes sombres ont dû être opérées dans l'économie. La valeur du PNB a chuté de 29% et puis de 14% entre 1986 à 1987; un programme sévère entre 1985 et 1986 de réajustement économique élaboré en collaboration avec le FMI a été introduit et les dépenses publiques ont été sensiblement réduites.

Le "choc pétrolier" a aussi conduit les autorités gabonaises à mettre l'accent sur la diversification de l'économie et à encouragé la production alimentaire. Renforcer la production alimentaire ne s'annoncera pas facile cependant, pour plusieurs raisons. Premièrement, depuis ses décennies il y a un exode rural continue vers les principales villes : Libreville et Port Gentil. Deuxièmement, les techniques agricoles ont peu changé depuis des années et la culture de céréales se situe largement à un niveau de subsistance, complété par la chasse, la pêche et la cueillette de fruits sauvages pour la consommation domestique. La production de surplus agricole destiné à la vente est découragé de surcroît

Traduit de l'anglais

par la mauvaise infrastructure routière et l'absence virtuelle d'une structure de commercialisation intérieure pour de tels produits, même au niveau traditionnel.

Les perspectives d'augmentation de la production halieutique nationale pourraient être un peu plus intéressantes. Les ressources maritimes que continentales paraissent largement sous-exploitées et la présence des pêcheurs artisans très habiles dans le secteur maritime est un apport clairement positif, quoique le fait que la plupart de ces pêcheurs soient des étrangers annonce un problème politique épineux. Quand à la pêche continentale, le faible développement des structures commerciales et les méthodes de préservation inadéquates continueront probablement d'empêcher une expansion majeure du secteur. En plus les pêcheurs artisans sont moins nombreux et moins habiles ici que sur la côte.

L'exploitation et le volume des prises dans le secteur de la pêche maritime gabonaise continue de se situer au niveau de ces quelques dernières années. La production maritime artisanale est souvent estimée à 12.000 ou 13.000 tonnes; ce qui est en dessous des chiffres officiels.

La pêche industrielle débarque près de 8.000 tonnes de poisson (plus de 1.600 ou 1.700 tonnes de crevettes). Les patrons de pêche qui dirigent aussi la plupart des chambres froides à Libreville, affirment qu'ils tirent plus de bénéfice en important du poisson qu'en pêchant.

Le poisson congelé est vendu au marché à 500 FCFA/kg alors que le prix au débarquement du poisson des pêcheurs artisans est moins de 500 FCFA/kg.

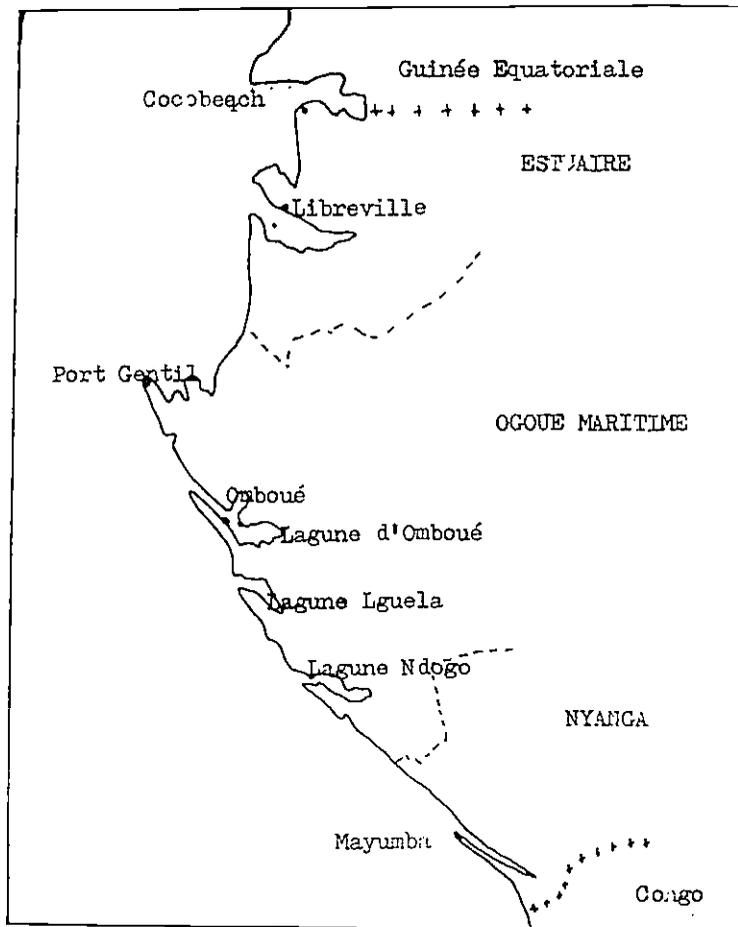
L'importation du poisson continue à être importante grâce au goût que les Gabonnais urbanisés semblent avoir développé pour les espèces et les produits de haute qualité. Les importations s'élevaient à près de 15.000 tonnes en 1985 mais étaient atténuées en partie par l'exportation de quelque 1.500 tonnes de crevettes et de 5.500 tonnes (FWE) de petits poissons fumés de prise artisanale. Les niveaux de consommation du poisson au Gabon sont très élevés (parmi les plus élevés du monde : environ 30 kgs par tête.

Aperçu historique sur les pêcheries maritimes artisanales

Il n'y a presque pas de tradition de pêche maritime au Gabon et seulement deux des 50 groupes ethniques du pays ont été impliqués dans des activités maritimes. Ces groupes sont les Benga originaires de la zone du Cap Estarias et les Vili originaires de la partie la plus méridionale de la côte et qui sont mieux connus pour leurs activités de pêche au Congo. Ces deux groupes ainsi que peut-être que quelque Oroungo de la région de Port Gentil se sont impliqués traditionnellement dans une pêche

de subsistance à la ligne dans des eaux peu profondes et semblent avoir peu progressé.

Dans les années 1950, l'estuaire du Gabon était devenu un point de rencontre des intérêts coloniaux français, des missionnaires aussi bien protestants que Catholiques romains et des commerçants britanniques. A cette époque, la pirogue était l'outil le plus important, indispensable à la chasse, la pêche, le commerce, la guerre et la communication entre les villageois. Certaines sources (Linschoten 1934; Hutton 1821 ; Boteler 1835) suggèrent que la pirogue monoxyle M'Pongoué est la première à avoir été vue le long de la côte. La pirogue monoxyle de Wassango/Duke pourrait contenir plus de 200 personnes. Certaines pirogues avaient plus de trente pieds de long, avaient une capacité de huit à dix tonnes de charge et étaient capables de transporter des marchandises le long de la côte, du Cameroun au Cape Lopez (Bucher 1936).



Gabon : les trois provinces maritimes

Dans un rapport de 1906, il est écrit que les habitants des villages côtiers pratiquaient la pêche en mer mais pas régulièrement. On ne trouvait des pêcheurs professionnels qu'à

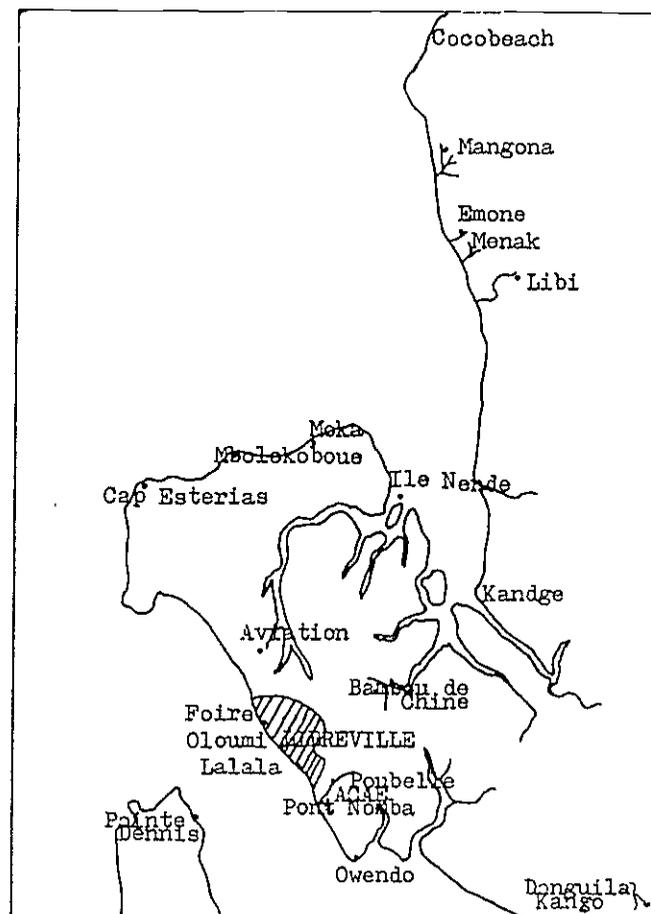
Libreville et à Loango.

Les pêcheurs de la région de Libreville étaient les M'pongonés, les Boulons et les Bongo (Banga). Au sud du Cap Lopez, jusqu'à Mayumba, les indigènes ne pêchaient pas en mer à cause de la barre dangereuse qu'ils devaient traverser.

Les pirogues de pêche, conduites par quatre pêcheurs utilisant des pagaies ou une voile carrée étaient très petites. Les pirogues monoxyles étaient faites de plusieurs espèces de bois différents, mais d'"okoumé" de préférence. Des filets et des lignes de fabrication locale étaient utilisés, de même que des éperviers introduits par les Européens. Des mullets étaient ordinairement pêchés sur les rives (Darboux 1906). Les premiers pêcheurs migrants venant du Nigéria et du Togo, sont arrivés au Gabon en 1949 et en 1952.

Les pêcheurs migrants

Le terme de pêcheurs migrants est utilisé ici pour désigner les pêcheurs ayant une nationalité autre que Gabonaise et qui sont impliqués dans la pêche au Gabon pour une période plus ou moins longue. Même si certains de ces pêcheurs sont nés au Gabon et peuvent ainsi avoir la nationalité gabonaise, on se référera à eux en tant que des pêcheurs "nigériens" ou béninois selon l'origine de leur père ou de leur grand père.



Gabon : points de débarquement dans la
province de l'estuaire

Comme indiqué précédemment, les Gabonnais sont à peine impliqués dans la pêche maritime et lorsqu'ils le sont, ils demeurent dans leur lieu d'origine et ne vont pêcher que pour avoir du poisson pour leur auto-consommation. Près de 12 % des pêcheurs marins artisans sont Gabonnais.

Depuis 1950 environ, des pêcheurs étrangers ont commencé à venir au Gabon particulièrement à Libreville et à Port Gentil où la plupart sont concentrés. Le tableau 1 donne le nombre de pêcheurs et leur nationalité pour la province de l'estuaire, c'est à dire la région de Libreville. Il y a 2.613 pêcheurs dont les 61,8 % sont Nigériens et 15,3 % Béninois, soit un total de 77,1 %.

Tableau 1 : Recensement des établissements de pêcheurs maritimes artisans dans la Province de l'estuaire.

sites-villages	number of fishermen					no canoes	fishing nets				% captures	
	N	B	GAB	GH	D		BSN	SMG	RN	lines	DF	ETMA
Cocobeach	100					30	12	2		10	95	5
Mangona	80					20		20		5	10	90
Emone Menak	15					5	1	5			15	85
Libi			10			4		5		5	50	50
Kassotte	55					15		5	10	5	15	85
Mlambie					10	10	1	1		10	90	10
Kandge	90		25			35	20	15			50	50
Ile Nende	40					15	5	5		10	95	5
Moka			35			10	10	5			80	20
Mbolokoboue					40	12	15	1		2	95	5
Cap Esterias			50		25	20	15			10	100	
Aviation	155	25	2			45	35	20			60	40
Bambou de chine		50	10		15	30	10	25			30	70
Foire			30		10	20				40	100	
Oloumi			25		125	30	10			30	95	5
Lalala		90				25	15	10	2		35	65
Acae / Glass	3	65	15			25	28		2	2	75	25
Pt Nomba	150	160		45		100	53	50	18		25	75
Poubelles	490	10	20			160	15	20			10	90
Owendo	425					110	105			65	95	5
Akouknan			15			5	2	5		5	95	5
Pte Dennis			15			8		2		5	100	
Donguila			45			15		30		5	70	30
Kango			16			3						
Atokou			15			5		5		5	90	10
Ozonga	12					3						
Total	1615	400	328	45	225	760	352	231	32	214		
Total fishermen		2613					N:Nigerians; B:Beninese; GAB:Gabonese; GH:Ghanaians; D:Divers					
partition %	61,8	15,3	12,6	1,7	8,6	BSN:Bottom setnet; SMG:small mesh gill- net; RN:Ringnet; DF:Demersal fish; ETMA:Ethmalosa ("Sardines")						

Source : La pêche maritime artisanale dans l'estuaire du Gabon.
Document de travail (Comité Régional des pêches, 1990).

Dans la région de Port Gentil il y a quatre centres de pêche où l'on trouve des pêcheurs étrangers.

Cap Lopez	160	Pêcheurs togolais	60	pirogues
Matemba	350	" béninois	160	"
Lip	200	" "	100	"
Rini ango	250	" "	80	"
Total	1.060	Pêcheurs immigrants	350	pirogues

Les pêcheurs nigériens habitant Ouendo et Ile Nende sont des Ijaws venant de Port Harcourt et de ses environs. Les autres Nigériens sont des Ilaje qui se disent tous originaires de Ugbo Nla, un village à 10 minutes de Aiyétoro dans l'Etat de Ondo. Aiyétoro a été fondé en janvier 1947 en tant que communauté religieuse utopiste doté d'une organisation sociale communautaire. Ugbo Nla aurait été fondé par des gens ayant quitté Aiyétoro.

Ces pêcheurs utilisent toujours les mêmes techniques de pêche qu'au Nigéria. Les Pêcheurs Ijaw utilisent surtout des filets dormants de fond, les Ilaje utilisent surtout des filets maillants à petites mailles pour les sardines en combinaison avec quelque filets dormants. Les Nigériens ont tous des pirogues construites au Gabon essentiellement des petites pirogues monoxyles avec des bordées en planche.

Les pêcheurs béninois au Gabon sont des Popo (Plah) ou des Pedah originaires de Ouidah et de Grand-Popo. Ils continuent de pratiquer les mêmes méthodes de pêche qu'au Bénin. Ils utilisent les pirogues monoxyles ghanéennes toujours achetées au Ghana. Les pirogues sont ensuite apportées à Cotonou d'où elles sont embarquées sur un cargo pour le Gabon.

Au Gabon, ils coupent la poupe de ces pirogues afin de pouvoir y installer le moteur hors-bord. Ce n'est que dans le cas des pirogues destinées à la senne tournante que la poupe n'est pas coupée.

Les "pêcheurs togolais" sont en fait des Ewe de la région de la Volta au Ghana. Il y a quatre chefs qui résident au Cap Lopez (près de Port Gentil) depuis déjà longtemps. Le premier d'entre eux est arrivé au Gabon en 1952. Ils utilisent surtout la senne de plage. Quoique l'utilisation des sennes de plage soit interdite officiellement au Gabon depuis 1983, le groupe des pêcheurs togolais du cap Lopez est plus ou moins autorisé à continuer à l'utiliser.

Depuis quelques années, il y a aussi d'autres pêcheurs ghanéens. Ceux-ci sont employés par les pêcheurs béninois pour la pêche à la senne tournante.

Ces Ghanéens sont au Gabon en tant que travailleurs contractuels et ils viennent surtout d'Accra.

Les 225 pêcheurs du groupe "divers" dans le tableau 1 viennent principalement de Sao Tomé et Príncipe. Ils travaillent comme contractuels pour les propriétaires de bateaux gabonnais. Ils pêchent au Gabon depuis environ dix ans déjà. Ils ne sont pas intégrés dans les campements de pêche nigériens ou béninois et opèrent à partir de leur sites séparés. Ils utilisent surtout des pirogues en fibre de verre, construites au Gabon et pêchent avec des lignes - glacières pour vendre le poisson frais.

Presque tous les petits pélagiques capturés par les pêcheurs artisans (40-50 % de la prise totale) sont achetés par les commerçants camerounais et exportés au Cameroun.

Tous les pêcheurs rencontrés au Gabon utilisent en général le moteur hors-bord à kérosène. Quand on regarde les prix du carburant, cela se comprend ; 1 litre d'essence coûte 320 FCFA contre 80 FCFA pour 1 litre de kérosène. Bien qu'il y ait une réduction sur le prix du diésel pour les bateaux de pêche industriel (160 FCFA/litre), les pêcheurs artisans ne reçoivent aucune réduction similaire pour l'essence.

Pour obtenir des crédits, les pêcheurs étrangers dépendent du secteur privé. Promopêche, une entreprise faisant crédit aux pêcheurs accorde jusqu'à concurrence de 100.000 FCFA de prêts, qui doivent être remboursés en 4 mois. Durant la période de l'emprunt, les pêcheurs doivent vendre une partie de leurs prises de haute valeur commerciale à la compagnie qui les exporte ensuite. Les deux dernières années, plus de 100 millions de FCFA de prêts ont été remboursés à 100 %. Le représentant Yamaha à Libreville offre également des possibilités d'emprunt.

Le système de partage le plus commun utilisé par les pêcheurs nigériens consiste à garder deux parts pour le propriétaire de pirogue et de diviser la troisième part en parts égales pour les pêcheurs. Les pêcheurs béninois utilisant les sennes tournantes pratiquent aussi ce système : Deux parts pour le propriétaire de la pirogue et du filet et la troisième part pour les pêcheurs. Les pêcheurs béninois utilisant les petits filets maillants divisent leurs revenus en deux : Une part pour le propriétaire du bateau et l'autre part partagée équitablement entre les pêcheurs.

Tous les pêcheurs pêchant dans les eaux gabonaises sont supposés avoir une autorisation de pêche qui coûte 100.000 FCFA/an ou 25.000 FCFA/trimestre. En plus de cette autorisation ils

doivent payer 20.000 FCFA/an pour enregistrer leur pirogue ainsi qu'une taxe de 200.000 FCFA pour le droit à l'importation d'une pirogue neuve.

Contre 2.000 FCFA, ils peuvent obtenir une carte de pêcheur utilisable en guise de passsport. En principe, les pêcheurs ne devraient pas avoir de problèmes à travailler dans les eaux gabonaises une fois qu'ils ont payé tous les droits requis ; ceci dit, certains propriétaires de bateau ne sont pas en règle. les pêcheurs se plaignent que la pêche a décliné ces quatre dernières années. Un patron-pêcheur qui avait 12 pirogues en activités n'en a plus qu'une seule à présent. Un autre est passé de 6 pirogues à une seule.

Au "bon vieux temps", une pirogue dit-on, rapportait de 800 à 1.000 kgs de poisson ; à présent, il est fréquent qu'elle n'en rapporte que 20 ; il n'y a cependant pas de preuve confirmant ces allégations.

Les raisons et les motifs de la migration

Quoique les pêcheurs aient différentes raisons de venir au Gabon, ils sont tous venus avec l'espoir d'y trouver une meilleure vie ou, plus précisément, d'y obtenir plus d'argent que dans leur pays d'origine.

Certains d'entre eux sont venus pour d'autres travaux. Un des pêcheurs rencontrés était venu au Gabon pour travailler dans une entreprise de construction, un autre était venu en tant que comptable, un autre encore avait fait deux ans d'anglais à l'Université et cherchait du travail. Tous viennent de familles de pêcheurs mais n'avaient pas nécessairement d'expérience dans la pêche avant de venir au Gabon. Après un certain temps au gabon, ils ont trouvé qu'ils pouvaient se faire plus d'argent dans la pêche que dans d'autres métiers.

En plus du désir d'obtenir plus d'argent, la possibilité de faire des économies a été plusieurs fois mentionnée comme motif de la migration. Ceci peut être dû au fait qu'ils travaillent sur un contrat et ne reçoivent leur argent qu'à la fin du contrat, mais il a été aussi mentionné parmi les Béninois, qu'au pays, avec toute la famille autour de soi, il y a trop d'obligations. Lorsque l'on a de l'argent, les membres de la famille se trouvant dans le besoin viennent demander de l'aide et il est alors trop difficile de refuser.

Certains pêcheurs venant de Grand-Popo au Bénin, ont fait remarquer qu'il n'y a pas assez de poisson dans les eaux. Un autre facteur donné comme motif de migration par les pêcheurs est qu'ils se seraient déplacés par curiosité, après avoir entendu des histoires racontées par des pêcheurs de leur villages au sujet du Gabon. Comme le dit un des villageois : "pour se

promener un peu, quand on reste en place, les idées restent en place aussi". Dans le même ordre d'idée, un autre pêcheur nous a dit qu'il était en vacances au Japon il y a trois ans. Sachant que la plupart du matériel de pêche vient de là-bas, il a voulu aller constater de lui-même.

Types de migration : migrants ou immigrants

Le type de migration au Gabon est presque universel. Il y a de différentes installations de pêcheurs; de différentes nationalités et dans toutes ces installations on trouve un certain nombre de pêcheurs qui se sont installés définitivement, la plupart sont des propriétaires de pirogue qui travaillent avec des équipages de leur pays d'origine venus au Gabon en tant que contractuels. A la fin du contrat, ces pêcheurs peuvent décider de retourner dans leurs pays ou de rester et d'essayer d'obtenir une pirogue pour eux-mêmes.

Les migrations saisonnières ne semblent pas exister au Gabon. Un regard plus approfondi sur les différents centres de pêche de ces dernières 40 années montre les schémas de migrations suivants :

Il n'y a qu'un seul établissement où l'on trouve des pêcheurs togolais. Le chef de cette installation est venu à Libreville, au Gabon en 1952 en tant que comptable. En 1955 il a commencé à pêcher avec un équipage gabonais. Il s'est installé à Cap Lopez en 1971. Dès qu'il obtient l'autorisation de pêche en 1974, il commença à recruter des pêcheurs du Togo, parce que selon lui, l'équipage gabonais avait le mal de mer tout le temps".

Les premiers pêcheurs béninois se sont installés à Matemba (Port Gentil) et à Cocobeach en 1962. A partir de 1965, certains d'entre eux se sont déplacés à Libreville où ils se sont déplacés à Pont Nomba et à Acae. En 1978, tous les Béninois ont été rapatriés pour des raisons politiques opposant le Gabon et le Bénin. Quand les pêcheurs ont commencé à revenir à partir de 1979, ils se sont installés à côté de leurs anciens sites et aussi à Lalala une ancienne plage de débarquement nigériane au centre de Libreville.

Les premiers pêcheurs Ilaje disent être venus au Gabon en 1952. Un groupe de 5 pêcheurs aurait quitté le Nigéria en 1949 et serait venu à la rame au Cameroun d'abord et plus tard, au Gabon. Ils sont d'abord arrivés à Cocobeach et ont été rejoints au fil des ans par des pêcheurs Ilaje de plus en plus nombreux. A partir de 1950 ils ont commencé à progresser plus loin, d'abord à Mangona et plus tard à Libreville où ils se sont installés dans les campements de Bti et de Lalala. Les pêcheurs Ijaw de la région du Port Harcourt sont venus pour la première fois en 1958 et se sont installés à Owendo.

En 1967, la plupart des Nigériens sont retournés au Nigéria à cause de la guerre du Biafra. Les pêcheurs du groupe qui étaient restés à Cocobeach sont allés en Guinée Equatoriale comme des réfugiés.

En 1972, ils sont tous revenus au Gabon où ils ont été acceptés comme réfugiés et ont obtenu de l'aide pour construire leurs campements. A cette époque, ils ont d'abord été tous envoyés à Aviation. Le pêcheur Ilaje qui était arrivé au Gabon le premier, en 1952 est devenu le chef de cet établissement.

A partir de l'Aviation, les pêcheurs ont commencé à retourner aux endroits où ils résidaient avant de quitter le pays. Ces pêcheurs Ijaw sont allés à Owendo mais un petit groupe parmi eux a quitté ensuite Owendo pour s'installer à Ile Nende.

Les pêcheurs Ilaje sont également allés à côté de leurs anciennes installations, à Grand Pobelle et à Petit Pobelle.

Jusqu'à présent, le chef d'Aviation est le chef suprême de tous les pêcheurs nigériens au Gabon.

Aspects socio-culturels

Les pêcheurs immigrants au Gabon habitent les quartiers périphériques de grandes villes. Bien que délabrées à première vue, ces établissements offrent des conditions de vie meilleures ou égales à celles des différentes régions de provenance des pêcheurs.

L'un des problèmes fondamentaux est que les pêcheurs ne peuvent jamais être sûrs de pouvoir continuer à y rester. Au moment de nos entrevues par exemple, on disait aux pêcheurs de la région de Pont Nomba de quitter cette région parce qu'un des ministres voulait y installer un nouveau complexe industriel. Ceci veut dire que les pêcheurs ont tendance à être repoussés vers les endroits les plus reculés.

A Owendo, la veille de ma visite, une partie du village avait été rasée. Bien sûr ici aussi les villageois avaient été avertis mais n'ayant nulle part où aller, ils ne pouvaient faire grand chose. A cause de l'érosion, les pêcheurs avaient commencé à construire des maisons de plus en plus près du chemin de fer. La compagnie des chemins de fer a commencé à avoir peur des accidents et a averti les villageois de se tenir à distance.

En général, les gens dans les différentes cités vivent selon les règles et les habitudes de leur région d'origine. Les habitudes alimentaires, les habitudes religieuses, la façon dont les femmes fument les poissons ; tout se réfère à leur culture d'origine.

Les Ilaje par exemple ont amené avec eux leur église de Chérubin et de Séraphin. Des prêtres formés au Nigéria organisent des prières et des services réguliers. Quoique la base religieuse des Ilaje au Gabon soit la même que celle des gens de Aiyetoro, ils ne vivent dans aucune de leurs établissements au Gabon selon l'organisation sociale communautaire établie à Aiyetoro depuis longtemps.

A Aiyetoro au Nigéria, on nous a appris que chaque année en janvier, la fondation du village est célébrée et que la plupart des pêcheurs reviennent à cette occasion ; ils participent alors au festival et donnent leurs contribution aux activités de la communauté.

Au Gabon, la plupart des pêcheurs Ilaje nous ont dit qu'ils retournaient en fait en décembre. Même lorsqu'ils ne retournent pas tous, ils envoient un représentant. Ces pêcheurs ne nous ont pas parlé de contribution financière, en contraste avec les Béninois qui ont plusieurs fois fait remarquer qu'ils avaient l'habitude d'envoyer régulièrement de l'argent à leurs familles au Bénin. Ceci ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a pas de nigériens qui envoient de l'argent au pays. Après tout, seulement un nombre limité de pêcheurs a été interviewé.

De façon générale on doit dire que les pêcheurs immigrés au Gabon l'ont fait de façon permanente. Ils sont contents de leur vie au Gabon et veulent y rester. Quelques rares pêcheurs ont dit qu'ils pourraient peut-être rentré après avoir pris leur retraite, mais dans le cas échéant, ils laisseraient leurs fils derrière eux pour prendre leur place dans la pêche.

Les pêcheurs immigrants et les problèmes qu'ils rencontrent

L'un des problèmes que les pêcheurs immigrants rencontrent est lié au fait qu'ils autorisés à pêcher qu'en mer et dans les eaux gabonaises. Dès qu'ils viennent dans les estuaires où les pêcheurs gabonnais ont l'habitude de pêcher, ils ont des difficultés.

Il nous a aussi été mentionné qu'il était dangereux pour eux d'aller dans les eaux de la Guinée Equatoriale. Venant dans ces eaux, ils sont arrêtés par les soldats qui confisquent leur moteur hors-bord et leur pirogue. Certains pêcheurs rapportent qu'ils ont perdu plusieurs moteurs hors-bord de cette façon. Près de Cocobeach il est quelque fois difficile de distinguer ce qui appartient au Gabon de ce qui appartient à la Guinée Equatoriale.

Un autre danger pour les pêcheurs est le vol à main armée en mer. Au cours de l'année passée, plus de 150 moteurs hors-bord ont été volés de cette façon. Il nous a été suggéré qu'il s'agirait de contrebandiers de pétrole nigérian qui seraient des individus isolés, individus sans relation avec les communautés nigérianes au Gabon. Les nigériens se sentent plutôt embarrassés d'être impliqués dans cette affaire. Selon le chef nigérian, les punitions ne sont pas assez sévères au Gabon. "Si c'était au Nigéria on saurait quoi faire de ces criminels". D'autre part les nigériens ont peur des voleurs eux-mêmes et ne veulent pas en dire trop.

Les effets macro économiques

L'effet principal de la présence des pêcheurs étrangers au Gabon porte sur la fourniture du poisson ; avec 80 % de pêcheurs artisans étrangers en mer, ceci est évident. Cependant l'impact alimentaire pour le Gabon est moindre puisque presque tous les pélagiques sont exportés sous forme de poisson fumé au Cameroun. Il s'agit d'environ 5.500 tonnes (FWE), soit 45 % des prises annuelles débarquées par les pêcheurs artisans au Gabon.

A part le fait que le poisson frais pourrait être préféré au poisson congelé, le consommateur gabonais n'a pas beaucoup d'intérêt à acheter le poisson local, puisque le poisson congelé importé est vendu au même prix ou même moins cher que le poisson frais de grande qualité débarqué par les pêcheurs artisans.

L'impact technologique des pêcheurs immigrants

L'impact technologique de la présence des pêcheurs migrants au Gabon est limité. Les différents groupes de pêcheurs conservent les techniques de pêche avec lesquelles ils sont familiers et ne semblent pas les transmettre aux pêcheurs autochtones. Même quand ces derniers sont au courant de nouveaux développements comme dans le cas des sennes tournantes, ils préfèrent employer les pêcheurs ghanéens qui sont habitués à cette technique plutôt que de l'essayer eux-mêmes. A la longue il pourrait quand même y avoir un impact, étant donné que l'équipage serait composé de pêcheurs ghanéens et béninois.

Résumé

Les pêcheurs marins artisans au Gabon sont composés comme suit : 15 % de Gabonais, 60 % de Nigériens et 15 % de Béninois. Le reste, soit 10 % sont des pêcheurs du Togo, du Ghana, et de Sao Tomé et Príncipe. Les pêcheurs sao toméens travaillent surtout pour les propriétaires gabonais.

Les pêcheurs nigériens viennent de deux régions différentes du Nigéria. Environ 30 % d'entre eux sont Ijaw et viennent des régions de Port Harcourt dans l'Etat de Rivers et environ 70 % sont Ilajè et viennent d'Ugbo Nla un village près d'Aiyétoro dans l'Etat d'Ondo.

Les Béninois sont les Popo (Plah) ou des Pédah qui se disent tous originaires de Grand-Popo. Cela signifie qu'ils sont arrivés au Gabon du fait de leurs relations avec les gens de Grand-Popo qui ont immigré dans les années 1960.

Les Ghanéens et les béninois utilisent des pirogues monoxyles ghanéennes qu'ils achètent au Ghana. Au Gabon la plupart d'entre eux coupent l'arrière des pirogues pour pouvoir y installer le moteur hors-bord.

La plupart des pêcheurs du Gabon utilisent les moteurs hors-bord au kérosène à cause de la différence de prix entre l'essence et le kérosène. Il semblerait que la pêche ait décliné, durant les cinq dernières années.

Les raisons de la migration sont : un meilleur revenu à l'étranger, de meilleures possibilités d'épargne de meilleures ressources et la curiosité ; les pêcheurs veulent un changement dans leur vie.

La présence des pêcheurs immigrants aujourd'hui remonte à l'arrivée d'un Ewé du Togo qui est venu au Gabon en 1952, d'un pêcheur Ilajè d'Aiyétoro qui est aussi arrivé au Gabon en 1952, d'un pêcheur Ijaw de Port Harcourt qui est arrivé au Gabon en 1958 et d'un Popo du Bénin qui est arrivé au Gabon en 1962. Depuis leur installation au Gabon ils ont encouragé des parents et les amis de leur villages à les rejoindre.

Une impulsion supplémentaire a été donnée à cela par les Nigériens, après la guerre de Biafra. Les pêcheurs qui étaient partis du Gabon pour le Nigéria en relation avec la guerre sont revenus au Gabon en 1972. Pour les Béninois il y eu une situation semblable en 1978 quand les pêcheurs ont dû quitter le Gabon à cause des problèmes politiques entre le Bénin et le Gabon. Après un bref séjour au Bénin les pêcheurs ont été autorisés à retourner au Gabon.

Les problèmes que rencontrent les pêcheurs immigrants sont qu'ils ne peuvent être sûrs de posséder la terre où ils sont installés. Du jour au lendemain, quelqu'un peut venir pour les annexer.

A côté de ceci les pêcheurs ont fait remarquer qu'ils ont quelque fois des conflits avec les pêcheurs gabonais ou de la Guinée Equatoriale quand ils pêchent dans leurs eaux. Pour tous les pêcheurs les vols en mer constituent une menace.

REFERENCES

- Boteler, T., Narrative of a voyage of discovery to Africa and Arabi-1835 ca performed in His majesty's ships Level and Barracouta from 1821 to 1826. Bentley, London.
- Butcher, H.H., The Mpongwe of the Gabon Estuary, a history to 1977 1860. University of Wisconsin-Madison Ph.D.
- Comité Régional des Pêches, La pêche maritime artisanale dans 1990 l'estuaire du Gabon. Working paper. Comité Régional des pêches, Libreville.
- Darboux, C., J. Cotte, P. Stephen, F. van Gaver, L'industrie des 1906 pêches aux colonies, nos richesses coloniales 1900-1905. Barlatie, Marseille.
- Haakonsen, J.H. and W. Wentholt, La pêche lacustre au Gabon. DIPA 1989 Working Paper 27, Programme for integrated development of Artisanal Fisheries, FAO, Cotonou.
- Hutton, W., A voyage to Africa. Longman, London 1821
- Linschoten, J.H. van, Beschrijvinghe van the gantsche cust van 1934 Guinea, Manicongo, Angola etc. 1597-1592. Edited by C.P. Burger and F.W.T. Hunger, Nijghoff, the Hague.

LES MIGRATIONS DES PECHEURS AU CONGO

Les pêcheurs dits "Popo"

J.C. NGUINGUIRI

Centre ORSTOM de Pointe Noire

La question des migrations de pêcheurs au Congo recouvre une connotation particulière liée à la coexistence de deux catégories de pêcheurs : les "Vili" et les "Popo". La première doit son nom au groupe linguistique et culturel qui occupe la façade maritime du Congo, et duquel sont issus plus de 90 % de pêcheurs qui lui sont affiliés ; les autres pêcheurs sont originaires du Cabinda et sont donc très proches des Vili, du point de vue de leur culture. La deuxième catégorie de pêcheurs, les "Popo" notamment, viennent du Bénin, du Togo et du Ghana. Ils représentent dans le contexte de la pêche artisanale maritime au Congo, les pêcheurs migrants sur lesquels porte notre exposé.

1. Historique des migrations des pêcheurs Popo

. Origine

L'installation à Pointe Noire des pêcheurs Popo est liée au contexte global des mouvements migratoires des ressortissants de l'Afrique de l'Ouest, qui ont été observés au Congo au cours des années 1930. Ces mouvements, si l'on s'en tient à la dénomination usuelle au Congo, concernent les "Sénégalais" et les "Popo". Les premiers sont originaires du Sénégal, du Mali, du Niger et de la Guinée. Ils sont musulmans en général et tiennent des épiceries dans les quartiers résidentiels, s'occupent de la vente des vêtements dans les boutiques situées aux alentours des marchés. Les seconds sont Dahoméens, Ghanéens et Togolais, regroupés sous le générique "Popo" en rapport à la région de Grand Popo (située dans le sud-ouest du Bénin), d'où seraient originaires certains d'entre eux, qui se sont présentés ainsi aux premiers congolais qu'ils avaient abordé. Ils sont chrétiens et leurs activités consistent plus souvent à vendre des articles de quincaillerie, des ustensiles de cuisine, des produits de beauté, des beignets de farine de blé, etc... sur les étalages qu'ils occupent dans les différents marchés.

La pêche n'est pas une préoccupation principale de ces premiers immigrants. Il a fallu attendre Koblavi, commerçant ghanéen installé à Pointe Noire, qui prit des initiatives dans ce sens vers la fin des années 1940. Il a introduit la première pirogue de type ghanéen sur le littoral congolais. Celle-ci ainsi que l'équipement associé (une senne de plage) ont été amenés du Ghana. L'exploitation de ce matériel avait été confiée à un proche parent de Koblavi, venu à Pointe Noire, spécialement pour "faire la pêche". L'équipage était complété par les pêcheurs vili. L'acceptation de cette unité de pêche étrangère par les pêcheurs autochtones va promouvoir l'arrivée d'autres pêcheurs Popo.

. L'évolution des migrations

Le nombre de pêcheurs Popo est très faible au début. Mais leur activité est déjà remarquable. En 1950, Charles ROUX apprécie les résultats obtenus par ces pêcheurs à la senne de plage. Cinq ans après, ROSSIGNOL (1955) souligne les performances des trois "pirogues popo" observées à Pointe Noire en ce qui concerne la pêche au filet de surface.

La première croissance des effectifs des pêcheurs popo a été notée au début des années 1960 (VENNETIER, 1958). Le dénombrement effectué par DHONT (1963), révèle que cette colonie comptait 65 pêcheurs en 1962, dont 10 Dahoméens, 21 Togolais et 34 Ghanéens. Cette croissance sera très tôt interrompue en 1962 par les mesures d'expulsion qui furent prises à l'endroit des étrangers en situation irrégulière. Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que l'extension de la colonie reprit de façon accélérée jusqu'à atteindre un effectif de 470 pêcheurs en 1976. Cependant, les nouvelles mesures d'expulsion prises en 1977 vont une fois de plus affecter la croissance de la population des pêcheurs popo.

Le mouvement migratoire se rétablit en 1979, sans pour autant conduire aux effectifs de 1977, qui seront atteints à partir de 1982. La population va croître de manière remarquable avec l'arrivée massive des nouveaux immigrants en 1983 et 1984. Du fait de ces nouvelles recrues, les effectifs des pêcheurs popo ont doublé en trois ans, passant de 500 pêcheurs en 1982 (CHABOUD) à 1000 pêcheurs environ en 1985 (1). Cette population est en stagnation ces dernières années.

1. Effectif recueilli auprès du Secrétaire Général de la colonie et qui est très proche du nombre de pêcheurs popo (962) inscrits la même année sur les registres des Services de la Marine Marchande.

. Les motivations

En dépit des expulsions de 1962 et 1977, les courants migratoires se sont maintenus. Interrogés sur cette question, certains pêcheurs invoquent d'une part les contraintes auxquelles ils sont confrontés dans leur pays d'origine. Il s'agit par exemple pour le cas du Bénin, du grand nombre d'actifs dans le secteur de la pêche, des faibles rendements et des prix non rémunérateurs ; la pêche ne rapporte donc pas assez d'argent à ceux qui la pratiquent au pays. Ces pêcheurs font état d'autre part de l'information qu'ils reçoivent sur les conditions relativement meilleures offertes par la pêche au Congo et diffusée par les premiers migrants, qui après deux ans d'absence au moins, reviennent au pays avec un à deux millions de francs CFA. Ils sont séduits par le succès de leurs collègues et cherchent alors à faire autant.

2. Les pêcheurs Popo et leur équipement

. Les pêcheurs popo

La population actuelle des pêcheurs immigrants compte près d'un millier d'individus. Si au début des années 1960, les Ghanéens étaient les plus nombreux du groupe, ce n'est plus le cas ces dernières années. La répartition par nationalité, montre que les Béninois représentent actuellement près de 95 % de la population. Ils sont pour la plupart d'ethnies Pla et Pédah, originaires de la péninsule sableuse surpeuplée d'Aoloh-Gbeffa, près de Grand Popo (JORION, 1985).

Les enquêtes de CHABOUD (1982) et de MAKAYA (1983) ont montré que près de 70 % de pêcheurs popo ont plus de 35 ans d'âge ; la moyenne a été estimée à 45 ans et les plus jeunes pêcheurs ont au moins 25 ans (fig. 2).

L'absence de jeunes pêcheurs semble pouvoir s'expliquer par la nécessité de disposer d'une épargne suffisante avant d'entreprendre une émigration à grande échelle. D'ailleurs, ces pêcheurs arrivent généralement à Pointe Noire, après avoir pratiqué la pêche dans leur pays d'origine et dans d'autres pays de la côte ouest-africaine (Côte d'Ivoire, Libéria, Gabon, etc...) pour certains d'entre eux.

Les pêcheurs popo n'occupent aucun autre site du littoral congolais en dehors des deux villages des plages de Pointe Noire, qu'ils se partagent avec leurs collègues congolais. Leurs habitations en planches et couvertes de tôles ondulées,

sont séparées les unes des autres par des palissades construites en matériaux de récupération. Elles délimitent ainsi une cour intérieur qui accueillera un certain nombre de fumoirs. Une fois installés dans le village, bon nombre de pêcheurs sont rejoints par leur épouse, et forment des unités domestiques de taille importante lorsqu'on y ajoute les enfants. Ces derniers sont généralement nés à Pointe Noire ou sont venus en bas âge avec leur mère. Une forte proportion de célibataires a été notée également dans la population (MAKAYA, 1983).

. L'équipement

L'équipement des pêcheurs popo a considérablement évolué tant sur le plan qualitatif, que sur le plan quantitatif.

Les embarcations sont représentées par des pirogues de "type Ghanéen" appelées habituellement "pirogues popo" au Congo. Elles sont construites au Ghana et transitent par le Bénin avant d'arriver à Pointe Noire par cargo. Les premières pirogues observées par ROSSIGNOL en 1955 n'étaient pas aussi grandes que celles qui sont en exploitation actuellement. Aussi GOBERT (1985) a fait remarquer que la longueur moyenne de la "pirogue popo" est passée successivement de 8 m en 1955 à 9,30 m en 1973 et 11,35 m en 1981. Si à l'origine, elle était manoeuvrée par 8 rameurs, la force fournie par ces derniers a été remplacée au cours des années 1960 par celle d'un moteur hors bord de 25 c.v. Les résultats du dernier recensement font mention d'un effectif de 158 pirogues popo à Pointe Noire en 1989.

Les engins de pêche sont diversifiés : filets maillant de surface, filets maillant de fond, sennes de plage et accessoirement lignes à main. La senne de plage a été l'engin par excellence de la première génération de pêcheurs popo. Elle a été progressivement abandonnée au profit du filet maillant à sardinelles. Cette spécialisation s'est traduite par un accroissement de la longueur des filets embarqués : 120 à 150 m en 1955 (ROSSIGNOL), 150 à 400 m en 1972 (NIEL), 500 à 700 m, voire 1000 m actuellement. Les nappes constituant ces filets sont d'une longueur de 100 m environ ; leur chute varie entre 10 à 12 m et la taille des mailles atteint 30 mm de côté.

La pêche à la sardinelle est la seule activité des pêcheurs popo en saisons froides (mai à septembre et dans une moindre mesure, décembre à janvier). Les autres engins sont utilisés le reste de l'année ; la senne de plage pour la capture des pélagiques côtiers (carangues, chinchards) et de poissons divers et le filet dormant

utilisé aussi en grandes longueurs (1000 m de long environ). La figure 3 , présente la répartition des sorties des pêcheurs popo, par type d'engin en 1987.

3. Organisation économique et sociale des pêcheurs popo

L'organisation de la pêche popo peut être appréhendée à partir de deux types d'institutions : la "compagnie" et la "communauté".

. La "compagnie"

C'est une unité de propriété qui peut désigner d'une part, une sorte de groupement où 2 à 7 pêcheurs détiennent collectivement les moyens de production qu'ils exploitent ensemble et reçoivent de manière égale le produit généré par cette exploitation. D'autre part, le terme "compagnie" peut représenter aussi une "entreprise" individuelle où les moyens de production appartiennent à un patron-pêcheur, et où l'équipage est rémunéré à la part. La propriété collective est cependant le mode d'appropriation dominant chez les pêcheurs popo (37 sur les 41 "compagnies" recensées par GOBERT en 1985).

Les compagnies sont créées généralement dans les pays d'origine des pêcheurs. Les modes de financement de l'équipement sont variables ; les fonds peuvent provenir soit des ressources personnelles mise en commun, soit d'un emprunt collectif chez un particulier. Les membres s'associent très souvent sur la base de la parenté, entendue dans un sens assez large pouvant inclure les relations "ethniques" ou villageoises. Il en est de même pour le recrutement des pêcheurs devant compléter les équipages. Les "chefs" des compagnies les font venir de leur pays d'origine. L'argent du voyage peut être avancé par la "compagnie" si les membres fondateurs le jugent opportun ; dans le cas contraire le postulant doit disposer d'économies suffisantes pour couvrir ses frais de voyage. Les principes de fonctionnement de la compagnie peuvent être observés à partir du système de partage des revenus qui est variable suivant l'engin utilisé.

Au filet de surface, les recettes sont partagées à la fin de la semaine. La première opération consiste à déduire du chiffre d'affaires, les frais communs (essence, huile, "ration", etc...) ; le solde est divisé en deux parts égales : la part de la compagnie, qui alimente l'épargne collective et qui sert en partie pour les réparations et le renouvellement de l'équipement, et la part de l'équipage, répartie équitablement

entre les pêcheurs embarqués, y compris les membres de la compagnie ayant pris part ou non aux différentes sorties. Des primes allant de 1000 à 7000 F. CFA et de 500 à 6000 F CFA sont également prévues pour le chef de l'équipage et le "motoriste".

Au filet dormant, le partage ne suit pas les mêmes principes puisque les filets n'appartiennent pas à la compagnie mais aux pêcheurs eux-mêmes. Les règles en vigueur recommandent que les pêcheurs embarqués, vendent chacun le produit de ses nappes de filet et remboursent équitablement les frais de la sortie (essence) et les frais de location de la pirogue et du moteur.

Les implications économiques et sociales de l'organisation en compagnie ont été énumérées par CHABOUD (1982) et GOBERT (1985). Elles se caractérisent par :

- un co-investissement ;
- une non-disponibilité immédiate pour les propriétaires d'une partie du revenu de leur capital, qui constitue "l'épargne forcée" selon les termes de CHABOUD ;
- une gestion collective, sous l'autorité du chef de la compagnie, de cette "épargne forcée" ;
- une affectation partielle de "l'épargne forcée" à des dépenses d'investissement.

L'organisation en compagnie favorise ainsi l'accumulation du capital.

Une autre constatation relative aux principes de fonctionnement de la compagnie est liée au fait que la rémunération du travail est identique pour tous. Les membres de la compagnie disposent donc chacun pour leurs dépenses courantes de chef de ménage des mêmes ressources ; ce qui contribue à maintenir l'homogénéité du groupe. En outre, "l'épargne forcée" et le mode de recrutement basé sur la parenté large, ont également un effet sur la cohésion de la compagnie dont les membres semblent fortement soudés, le nombre de scissions étant très réduit. De ce point de vue, la compagnie apparaît pour les pêcheurs migrants comme une structure de protection contre les risques afférents aux conditions d'expatriation, dans

lesquelles ils vivent au Congo. Le souci de se protéger soi-même et de protéger son capital est renforcée par un autre type d'institution qui est la communauté.

. La communauté

Le terme "communauté" de pêcheurs popo est souvent confondu ^{avec} "colonie" ou encore "population" dans la littérature existante. Toutefois, celui-ci nous paraît mieux convenir à notre propos que les autres, parce qu'il fait davantage ressortir les échanges privilégiés qui unissent des individus d'un même groupe. Tous les pêcheurs popo font partie de la communauté et c'est en son sein que se structure la vie économique et sociale du groupe. Elle se veut avant tout "informelle". L'adhésion ne ressort pas d'une procédure formelle et contraignante, mais d'une incorporation spontanée au simple motif qu'ils sont pêcheurs popo. Ce caractère informel, découle nous semble-t-il des affinités d'origine et du destin commun, avant qu'il ne cède face au rôle institutionnel assigné à la communauté au cours des années 1960.

Un règlement intérieur de 11 articles a été adopté dans cette perspective. Le chef de la communauté et ses adjoints sont tenus de le faire respecter. L'analyse de ce règlement montre que deux principaux objectifs sont visés : la protection sociale et celle des capitaux et le respect mutuel. Le premier objectif se manifeste à l'occasion de détresse en mer d'un équipage, de maladie, de décès, etc..... En cas de détresse en mer d'un équipage, il est prévu la mobilisation d'une dizaine de pirogues pour la recherche des sinistrés ; la pêche est interrompue jusqu'à ce que ces derniers soient retrouvés. Il est prévu également lors d'un décès, la prise en charge par la "caisse commune", de tous les frais occasionnés par la veillée mortuaire, l'enterrement ou le rapatriement du corps. En cas de maladie grave et si le pêcheur affecté souhaite rentrer au Bénin, son voyage ainsi que celui des membres de sa famille (femme et enfants) est supporté par la "caisse commune".

Le règlement intérieur lutte contre les conflits et encourage la solidarité, l'unité et la cohésion du groupe. Le chef de la communauté, outre ses prérogatives internes, est le représentant des pêcheurs popo devant les autorités congolaises (administration des pêches, services de la marine marchande, collectivités locales, etc...).

La communauté favorise également l'intégration verticale des activités liées à la pêche. Elle entretient une certaine articulation entre la production et l'écoulement par le biais de la participation des femmes. Rappelons à ce sujet que la volonté

manifestée par celles-ci d'émigrer avec leurs époux a sans nul doute favorisé la formation d'une communauté de peuplement permanent de pêcheurs migrants à Pointe Noire. Les femmes popo ont réussi à s'accrocher à un maillon de la "filiale poisson", la transformation et la commercialisation notamment. Leur capacité maximale journalière de fumage, estimée à 90 tonnes environ de sardinelles, permet d'absorber la totalité des débarquements de la flottille popo. Les femmes participent à cet effet et de manière efficace à la réussite de la pêcherie étrangère de Pointe Noire, dans la mesure où elles font disparaître l'un des goulots d'étranglement de la production des denrées périssables. Les pêcheurs peuvent donc accroître dans une certaine mesure l'effort de pêche sans trop s'inquiéter des conditions d'écoulement.

La communauté de pêcheurs migrants n'est pas une institution renfermée sur elle-même. Elle entretient de bonnes relations avec les compatriotes popo de Pointe Noire, dont quelques uns assurent en partie l'avitaillement en matériel de pêche. Elle est également une composante du système complexe qu'est le milieu de la pêche congolaise.

4. Les pêcheurs Popo dans le milieu de la pêche congolaise

Les pêcheurs popo jouent un rôle important dans le cadre de l'économie halieutique au Congo. Outre leur part stratégique dans les approvisionnements en poisson de mer, ils emploient et forment de nombreux pêcheurs congolais. Cependant aucun effet d'entraînement remarquable ne semble s'être produit au profit de la pêche artisanale locale.

. Approvisionnement en poisson

Les captures des pêcheurs popo couvrent environ 70 à 80 % de la production de la pêche artisanale maritime au Congo, ce qui représente une participation de 30 % environ à la production nationale de poisson de mer. Si l'importance relative de cette contribution a peu évolué, les débarquements des pirogues ont considérablement chuté. La production de 1987, estimée à 3497 t, ne représente que la moitié du niveau des captures atteint en 1983. Les sardinelles sont les espèces les plus abondantes (60 % environ) dans les prises des pêcheurs popo.

Tableau 1 : Evolution des captures de la "pêche popo" et sa participation à la production nationale de poisson de mer.

Année	Production en t.	Participation à la production (en %)	
		Artisanale	Nationale
1981	4.757	78,53	26,25
1982	6.232	79,73	32,46
1983	6.929	82,20	31,93
1984	5.941	73,45	30,87
1985	4.661	76,96	33,39
1986	4.429	69,83	32,49
1987	3.497	69,02	—

La présence des pêcheurs popo, représente un enjeu non négligeable pour la couverture de la demande nationale de poisson de mer. Le taux de couverture de celle-ci, par l'offre nationale a été estimé à 45 % environ. Le Congo importe donc des quantités importantes de poisson pour satisfaire la demande. Les apports des pêcheurs popo contribuent à cet effet à réduire les importations et avec elles, la sortie des devises.

. Transfert des techniques et du savoir-faire

La longue cohabitation de la "pêche popo" et de la "pêche villi" peut nous amener à envisager un éventuel transfert des techniques et du savoir-faire. Il semble cependant que ces échanges soient restés limités.

Les emprunts techniques sont rares. Les explications avancées à ce propos, s'appuient sur certains documents anciens (DARBOUX, 1906 ; GRUVEL, 1913 ; ROSSIGNOL, 1955, etc...) pour montrer que les pêcheurs popo n'ont pas introduit d'engins complètement inconnus à Pointe Noire. Il existe cependant des cas où des congolais, rachètent des pirogues popo et les équipent comme les autres unités de pêche étrangères. Ces initiatives se terminent généralement, après une plus ou moins longue période, par des conflits entre le propriétaire et l'équipage.

Si les emprunts techniques sont rares, les pêcheurs locaux ne sont pas sans contact avec le savoir-faire des pêcheurs étrangers. En effet, de nombreux pêcheurs Congolais sont employés dans les "compagnies" popo. Ce transfert de savoir-faire est lié au déficit en pêcheurs que connaissent certaines unités de pêche étrangère. A défaut de faire venir des pêcheurs du Bénin ou du Togo, le recours aux pêcheurs locaux s'est avéré la meilleure solution pour plusieurs "compagnies". L'importance de ce phénomène est variable suivant les "compagnies" et les saisons de pêche. Les effectifs de pêcheurs congolais sont plus faibles dans les "compagnies" à propriété collective ; à l'inverse les pêcheurs locaux sont prépondérants dans les "compagnies" dont la propriété est individuelle. Le recours aux pêcheurs congolais est plus important en saison froide, période correspondant à la pêche au filet de surface (à sardinelles), conformément au fait que les pêcheurs Congolais n'apportent que leur travail.

Les enquêtes effectuées par GOBERT (1985), ont montré que ce phénomène touche plusieurs pêcheurs vili de Pointe Noire. Sur 89 pêcheurs non propriétaires interrogés, 48,3 % pêchaient au moment de l'enquête avec les Béninois, 59,9 % l'avaient fait au cours de la saison sèche précédente et 15 % ont appris le métier dans une équipe de pêche popo. La population de pêcheurs intéressés par ce phénomène, se caractérise par la prédominance d'éléments jeunes (fig. 4).

. Les pêcheurs popo dans le discours sur la pêche artisanale

Le discours sur la pêche artisanale, tenu par les pêcheurs locaux d'une part, et par les opérateurs du développement d'autre part, peut nous permettre d'appréhender la manière dont sont perçus les pêcheurs popo.

Le discours des pêcheurs locaux

Les propriétaires et les pêcheurs Congolais reconnaissent tous la supériorité technique des pêcheurs allogènes. Mais ils ne partagent pas la même opinion en ce qui concerne l'explication de leur réussite. Certains font surtout état de causes objectives liées à l'organisation en "compagnie" ; d'autres invoquent des causes magico-religieuses pour justifier le succès de la pêche popo. Toutefois, cette supériorité technique est mal acceptée dans le milieu de la pêche congolaise. Il n'est pas rare d'entendre un propriétaire vili des plages de Pointe Noire, accuser les pêcheurs popo d'être à l'origine des difficultés qu'il rencontre dans la mise en oeuvre de son équipement, les bons pêcheurs étant souvent consignés dans les unités de

pêche popo en saison froide. Il en est de même pour les pêcheurs de Matombi qui supportent à peine la présence des popo qui viennent pêcher l'ethmalose en saison chaude, dans la baie de Loango. Il naît ainsi des tensions qui restent latentes et qui s'expriment généralement par des menaces à l'égard des pêcheurs étrangers.

Les incidents entre popo et vili sont cependant rares ; il est probable qu'ils sont étouffés par les diverses formes d'assistances que les étrangers apportent aux pêcheurs locaux. Les pêcheurs de Matombi par exemple, n'ont jamais oublié les secours qu'ils reçoivent des équipages popo en mer en cas de détresse d'un moteur hors-bord ou d'une capture trop importante pour la capacité de transport d'une pirogue vili. D'autre part, les popo, contrairement aux vili, s'efforcent de rester en règle vis-à-vis des chefs traditionnels, auprès desquels ils s'acquittent des redevances liées à la pêche. Ils reçoivent à cet effet, la protection de ces derniers.

Le discours des développeurs

Les développeurs, entendu dans un sens très large (experts, administrateurs, encadreurs, etc...) ont un discours très significatif de leurs représentations sur la pêche popo. Leur discours s'attarde généralement sur le dynamisme différentiel de la pêche popo par rapport à la pêche vili. Si celle-là est dynamique, celle-ci ne paraît guère par elle-même capable d'une évolution de nature technique ou organisationnelle et, au mieux, ne peut que stagner. La pêche popo apparaît comme un étalon pour évaluer la pêche vili, et d'autre part elle est présentée comme un modèle que les vili devraient imiter pour prétendre à un développement autodynamique.

Cependant, la pêche étrangère n'est pas pour autant, prise en compte, du moins jusqu'à une date relativement récente, dans les politiques de développement. L'avenir de la pêche au Congo n'est pas à rechercher chez les popo, mais chez les vili qui sont considérés comme prioritaires dans les actions de développement. Dans cette perspective, ces politiques encouragent le développement de la pêche locale, pour éviter toute forme de dépendance à l'égard des pêcheurs migrants, qui peuvent toujours aller pêcher ailleurs qu'au Congo. En outre la "pêche popo", ne paraît pas susceptible d'enclencher un développement véritable de la pêche artisanale au Congo : on reproche aux pêcheurs étrangers de thésauriser leurs avoirs, de procéder à des transferts illicites de capitaux vers leur pays d'origine, de ne pas investir sur place, de rester dans un état "provisoire", en faisant allusion au type d'habitation qu'ils occupent, etc...

Ce discours a pris une nouvelle tournure à l'issue des travaux réalisés récemment dans le cadre du Plan d'Action Economique et Social (Anon., 1989). Les experts commencent à accorder une place beaucoup plus importante à la pêche popo dans les politiques de développement de la pêche au Congo. Ils reconnaissent d'ailleurs que les Popo évoluent dans un environnement social et politique qui n'est pas favorable à des investissements, ce qui expliquerait qu'ils se limitent à assurer strictement la reproduction de leurs outils (Anon., 1989 : 30). A cet égard, il est apparu prioritaire, d'inscrire la question des pêcheurs popo dans les mesures spécifiques à prendre dans le cadre du second Plan de développement (Anon., 1989 : 38). Il a été proposé de préciser le statut socio-politique des pêcheurs popo de façon générale et plus particulièrement le statut de leur plage de pêche et de leur habitat, menacés par le projet d'extension portuaire. Ces mesures ont été envisagées pour encourager les pêcheurs popo à augmenter leur production.

Conclusion

La présence des pêcheurs migrants est bénéfique dans le contexte actuel de l'économie des pêches congolaises. Les données sur la production nous ont permis de mesurer la part stratégique qu'apporte la pêche des migrants dans les approvisionnements en poisson de mer. Elle participe à la limitation des importations alimentaires, qui sont déjà trop importantes. Un départ éventuel de l'ensemble des pêcheurs popo aboutirait inévitablement à une crise de la production nationale de poisson. Le délai nécessaire pour les remplacer par des pêcheurs congolais serait difficilement supportable pour le pays.

La pêche étrangère représente cependant un facteur de blocage indirect du développement de la production nationale de poisson de mer. Son influence est aussi bien ressentie par la pêche artisanale que par la pêche industrielle. Dans le cas de la pêche industrielle, il a été signalé que les débarquements importants de sardinelles en saison froide par les pêcheurs immigrants, ont contraint très souvent les armateurs à limiter les sorties en mer de leurs sardiniers pour éviter l'engorgement du marché et l'effondrement des prix. D'autre part, les pêcheurs locaux se sont retirés progressivement de la pêche à la sardinelle pour éviter la concurrence avec la pêche des migrants. Ils abandonnent ainsi une technique de pêche qui assure les plus hauts rendements en termes quantitatifs.

Au terme de cet exposé, il nous paraît intéressant d'attirer l'attention des praticiens du développement sur le rôle ambivalent de la pêche des immigrés sur le développement de la production du poisson de mer au Congo. Il s'agit là d'un aspect important qu'ils ne devront pas perdre de vue dans la conception des politiques de développement pour prétendre aboutir à un projet qui rentabiliserait au mieux le phénomène de la coexistence de la pêche étrangère et de la pêche locale.

BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme - 1989 - La pêche artisanale maritime au Congo, Rapport du P.A.E.S. Brazzaville : Minist. Plan et Economie.
- CHABOUD C. - 1982 - Les aspects socio-économiques de la pêche artisanale maritime au Congo. Pointe Noire : ORSTOM, Doc. Scient. 57 N.S.
- DARBOUX G. et al - 1906 - L'industrie des pêches aux colonies, tome II. Marseille : Barlatier.
- DHONT Y. - 1963 - La pêche à Pointe Noire et ses possibilités de développement. Brazzaville : ORSTOM-IRSC.
- GOBERT B. - 1985 - Quelques aspects socio-économiques de la pêche artisanale béninoise de Pointe Noire, Congo, Revue des travaux de l'Institut des Pêches Maritimes, 47 (3) : 251 : 260.
- GRUVEL A. - 1913 - L'industrie des pêches sur la côte occidentale d'Afrique. Paris : Emile Larose.
- JORION P.J.M. - 1985 - Attitudes personnelles et sociales des pêcheurs à l'égard des technologies nouvelles (études de cas sur la côte congolaise). Atelier Régional F.A.O./COPACE sur le développement et l'aménagement des pêches artisanales, Lomé.
- MAKAYA A. - 1983 - Socio-économie de la pêche artisanale maritime et de la commercialisation du poisson dans la région de Pointe Noire. Lille : Univ. Sci. et Tech., Thèse de doctorat de 3^o cycle.
- NIEL J. - 1973 - Les moyens et les caractéristiques de la pêche artisanale des sardinelles à Pointe Noire. Pointe Noire : ORSTOM.
- ROSSIGNOL M. - 1955 - Les sardinelles de la région de Pointe Noire. Perspectives économiques qu'elles offrent. Sci. et Pêche 31 : 3-6.
- ROUX C. - 1950 - Considérations pratiques sur la pêche le long du littoral de l'A.E.F. Bull. Inst. d'Et. Centrafic. nlle sér. 1 : 65-78.
- VENNETIER P. - 1958 - Rapport sur le village des pêcheurs de la côte mondaine à Pointe Noire. Brazzaville, O.R.I.K.

GROUPEMENT DE LA COLONIE BENINOISE (G.R.B.)
Section de Pointe-Noire

REGLEMENT INTERIEUR REGISSANT
Les Pêcheurs Béninois vivant à la Plage Mondaine

ARTICLE 1er : Tous les pêcheurs Béninois résidant à la plage doivent vivre en bonne entente. La solidarité sera leur règle de vie en société.

ARTICLE 2 : En cas de détresse en mer, tout le monde doit être mobilisé pour porter secours aux victimes.

ARTICLE 3 : En cas de maladie grave la collectivité est tenue de faire rapatrier le malade si celui-ci le demande. Les frais seront supportés par le groupement.

ARTICLE 4 : La collectivité doit vivre en bonne entente avec les camarades pêcheurs Congolais. Les injures, les actes de banditisme sont strictement défendus et seront punis d'une amende (forte).

ARTICLE 5 : Les pratiques fétichistes visant à entacher la vie en société sont strictement prohibées.

ARTICLE 6 : Tout vol ou récel sont strictement défendus.

ARTICLE 7 : Le respect de la femme d'autrui devra être la première règle de la vie en communauté. Toute personne qui aura des relations avec la femme d'autrui sera écartée du groupement et rapatriée aussitôt pour mesure de sa sécurité afin de prévenir tout incident.

ARTICLE 8 : Les diffamations, les actes de vandalisme ne seront jamais tolérés, les coupables seront sanctionnés avec rigueur.

ARTICLE 9 : Propreté et tenue correcte sont exigées.

ARTICLE 10 : La plage d'accostage sera maintenue dans un état de parfaite propreté.

ARTICLE 11 : Ce règlement a été lu et approuvé par toute la collectivité des pêcheurs Béninois.

Fait à Pointe-Noire, le 15/09/1967.

Le chef des pêcheurs Béninois.

SEVI KASSA

Tableau 3 : Tableau récapitulatif des principales caractéristiques des deux "types" de pêche

Types de pêche	Origine des pêcheurs	Localisation	Effectifs approximatifs	Embarcations			Indices de spécialisation									
				(1)	(2)	(3)	(4)	FSS	FSE	GFS	FD	SP	LM	(5)	(6)	(7)
POPO	Bénin	Pointe Noire	1000	11 m	3 t	142	100 %	+	-	-	0	0	-	+	0	0
	Togo															
	Ghana															
VILL	Congo	tout le littoral	1000	6 m	1 t	400	10 %	-	+	0	+	+	+	0	+	+
	Cabinda(10%)															

Légende :

- (1) longueur (en mètres)
- (2) capacité (en tonnes)
- (3) effectif
- (4) taux de motorisation
- (5) Sardinelles
- (6) Ethmaloses
- (7) poissons démersaux

- F.S.S : Filet de surface à Sardinelle
- F.S.E : Filet de surface à Ethmalose
- G.F.S. : Grand filet de surface
- F.D. : Filet dormant
- S.P. : Senne de plage
- L.M. : Ligne à main

- + : Très spécialisé
- 0 : Pas de spécialisation remarquable
- : Pas de spécialisation du tout

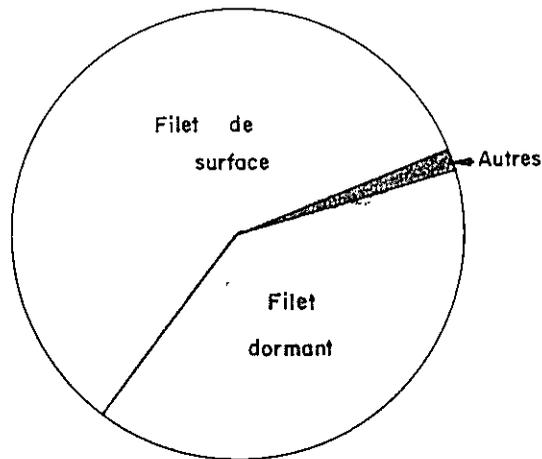


Fig. 3 _ Répartition des sorties par types d'engin en 1987

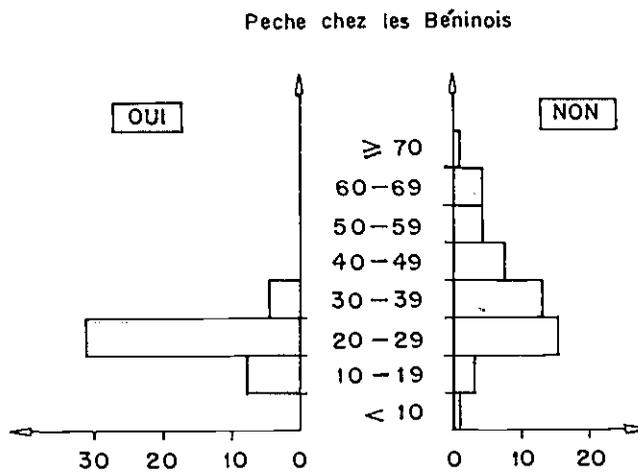


Fig. 4 _ Pyramide des âges des pêcheurs congolais interrogés sur leur participation à la pêche béninoise.

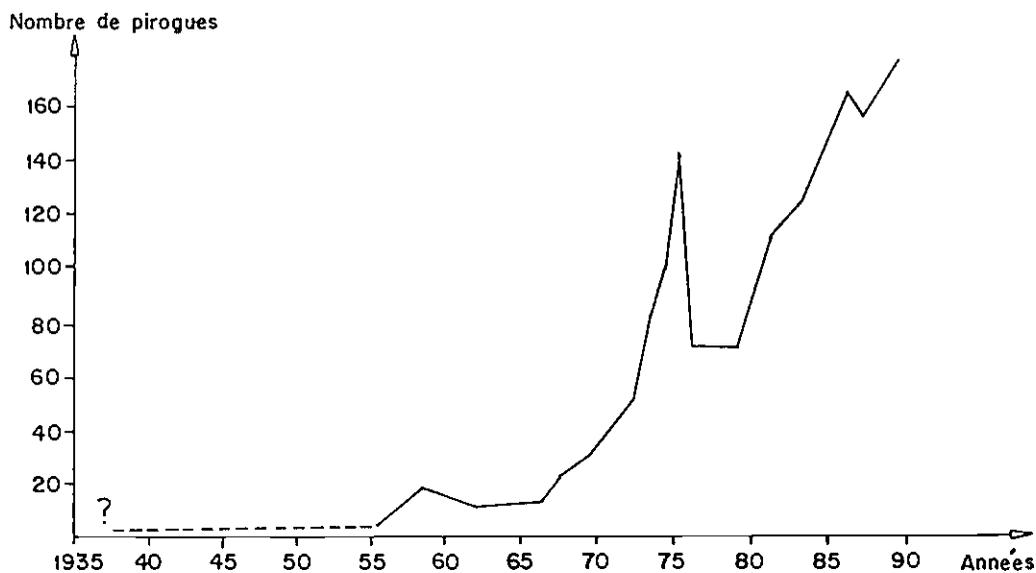


Fig. 1_ Evolution du nombre de pirogues étrangères basées à Pointe-Noire.

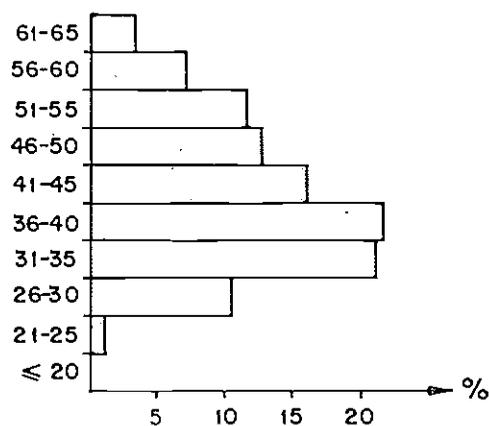


Fig. 2_ Structure d'âge de la population des pêcheurs Popoh
(d'oprs CHABOUD, 1982)

MIGRATION DES FEMMES GHANEENNES TRAVAILLANT
DANS LES ENTREPRISES DE PECHE EN PIROGUE*

par Irène Odotei

INTRODUCTION

Au Ghana, la pêche est l'une des activités majeures au sein desquelles les rôles des hommes et des femmes sont bien définis et spécifiques. Les hommes vont en mer, et les femmes restent à terre pour la transformation du poisson et commercialisent les produits de la pêche à la fois dans les marchés locaux et ceux plus éloignés. Cela signifie que sans le rôle complémentaire des femmes. Les efforts des hommes ne seraient pas valorisés. Etant donné que le poisson est une denrée très périssable, sa distribution doit avoir lieu dès qu'il est débarqué. C'est ce qui explique la nécessité d'avoir un autre groupe de personnes n'ayant pas passé de nombreuses heures en mer comme les pêcheurs, pour s'occuper du poisson.

Au Ghana, ce sont les femmes qui ont tenu ce rôle pendant des siècles et qui continuent de le tenir. Le rôle des femmes dans cette entreprise économique est donc fortement enraciné dans les traditions de ces hommes. Il est impossible d'imaginer l'entreprise de pêche au Ghana sans les femmes.

Comme dans d'autres secteurs de l'économie, les activités de pêche ont eu leur part d'innovations qui ont eu des répercussions sur les rapports traditionnels de la production et de la distribution. Auparavant, les hommes fabriquaient leur propre matériel et utilisaient leur énergie physique pour propulser leurs embarcations. Comme ils ont commencé à avoir besoin de facteurs de production importés, ils se sont mis à avoir recours aux économies réalisées sur une période plus ou moins longue auxquelles s'ajoutent celles de parents pour démarrer leurs activités de pêche. Avec l'introduction de la mécanisation qui nécessite l'acquisition de moteurs hors-bord, de pirogues et de filets plus grands, le capital initial d'investissement a dépassé les possibilités d'épargne des pêcheurs. Cela s'est aggravé avec les coûts élevés de maintenance et de carburant. En dehors de l'aide initiale faite aux pêcheurs au moyen de crédits afin de les encourager à utiliser le moteur hors-bord, les institutions financières n'ont pas pu suivre les besoins financiers des pêcheurs qui leur auraient permis de mener à bien leurs affaires. Les pêcheurs ont dû alors se rabattre sur leurs partenaires et associés économiques, le seul groupe ayant un intérêt matériel dans leur entreprise. Les femmes chargées de la distribution et de la transformation du poisson.

* Traduit de l'anglais.

Moyennant quoi, les femmes sont passées de l'autre côté de la barrière et elles sont maintenant activement engagées dans les activités de pêche en tant que financiers et parfois en tant que propriétaire des moyens de production. Il semble que la participation des femmes à la production précède la mécanisation. Dans la région de Anlo, le centre de la pêche à la senne au Ghana, l'achat de la première seine de plage. Yevudor (filet européen) est attribué à une femme Woe, appelée Afedima, riche fille d'un éminent habitant de la région, dénommé Anatsi (Nukunya 1989). Ce fait, l'introduction de la seine de plage sur la côte de Anlo entre 1850 et 1860 montre bien l'importance et la dimension de la participation de la femme ghanéenne aux entreprises de pêche (Nukunya 1989).

MIGRATION

L'une des caractéristiques inhérentes à la pêche au Ghana est le phénomène de migration. En concordance avec le mouvement saisonnier des poissons, en particulier la "Sainella" de Juillet à Octobre, les pêcheurs ont peu à peu eu tendance à suivre le poisson jusqu'au lieu où on le trouve en abondance, à n'importe quelle période. De tels mouvements ne durent qu'une saison, les pêcheurs revenant à leur base en fin de saison. D'autres types de migration s'étalent sur plusieurs saisons de pêche conduisant à l'établissement de résidences permanentes ou semi-permanentes avec la possibilité d'une intégration partielle ou totale dans la société d'accueil. Ce type de migration est soit interne soit externe, entraînant les pêcheurs à traverser leur frontière nationale jusqu'à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest comme le Libéria, la Gambie, le Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, le Nigéria, le Cameroun et le Gabon.

Le mode d'organisation de la pêche qui entraîne les pêcheurs à dépendre de leurs femmes et parentes pour le succès de leurs affaires posent un problème au pêcheur chaque fois qu'il décide de quitter sa propre localité d'origine. Soit il part accompagné de sa femme en tant que partenaire commerciale ou associée, ou bien il trouve quelqu'un d'autre pour au moins jouer le rôle de partenaire commercial. Autrement, il n'y aurait plus de motivation d'ordre économique pour faire le voyage. La décision prise en dernier ressort par le pêcheur dépend de la destination finale, du type de pêche qu'il pratique et de la durée du séjour envisagé. Par exemple, les pêcheurs Ewe qui voyagent en groupe important, du fait de la main d'oeuvre nécessaire pour manipuler la seine de plage, se déplacent toujours avec leurs femmes. Il acquièrent généralement une bande de terre sur la plage de la communauté d'accueil, construisent des habitations provisoires et vivent ensemble avec leurs femmes qui s'occupent des produits de la pêche (Nukunya 1989).

Pour les migrations saisonnières à court terme, les pêcheurs s'en remettent à une femme du pays qui jouent le rôle d'associée économique, de garant et de "mère", tous ces rôles confondus en un seul.

C'est elle qui veille à l'installation des pêcheurs à leur première arrivée, qui les introduit auprès du chef des pêcheurs et s'occupe du paiement de leur "beachdrink" ou redevance. Elle leur prête de l'argent ou leur garantit de telles avances pour l'achat du carburant ou les réparations du matériel de pêche. Elle est considérée comme la "mère des pêcheurs", Loonye en Ga. En retour, les pêcheurs vendent leurs prises à cette "mère" locale qui leur rend compte à la fin de la saison ou périodiquement suivant ce qu'ils ont convenu d'un commun accord. Lorsque la saison se prolonge pendant des années, les femmes des pêcheurs rejoignent leurs maris. Elles prennent en charge les produits de la pêche en assurant la transformation et la distribution sans prendre place de la "mère des pêcheurs" locale. Les femmes ont conscience qu'étant étrangères comme leurs maris, elles ont besoin de l'appui local que "la mère des pêcheurs" représente.

Ce rôle joué par la mère des pêcheurs dans les migrations saisonnières internes ou externes, on peut le trouver également dans les migrations dans une région où les femmes autochtones ont un rôle très actif dans la prise en charge des produits de la pêche. Dans certains cas, les femmes font carrément appel aux pêcheurs, leur prêtent de l'argent pour l'achat ou la réparation du matériel de pêche et travaillent en collaboration avec eux jusqu'à ce que la dette soit payée. On peut trouver de telles situations au Togo et au Bénin.

D'après ce qu'on vient d'énoncer, il est clair que le pêcheur ghanéen migrant est parfois pris entre, d'une part la loyauté envers les intérêts commerciaux de sa femme qui sont étroitement liés à son propre succès économique et à son rôle de mari et d'autre part la sécurité de son entreprise que lui offre l'hôtesse locale ou "mère des pêcheurs" par son appui et la facilité d'accès aux crédits. La condition de la femme des pêcheurs migrant ghanéen, qu'elle soit distributrice ou agent de transformation du poisson, n'est en aucune façon simple ou sans ambiguïté. Elle est prise dans un réseau de coopération, de compétition, de conflits et parfois une véritable hostilité de la part des femmes autochtones. Est-ce qu'elle reste chez elle pour éviter tous ces problèmes ou migre-t-elle ?

Cause de la migration

D'après les femmes interrogées en Côte d'Ivoire et en République du Bénin, la principale cause de leur migration est le désir de rejoindre leurs maris. La réussite de ce déplacement

conduit à une migration en chaîne des filles, jeunes soeurs, nièces et autres parentes qui vont rejoindre la femme afin de l'aider dans les travaux de transformation et de manutention du poisson et autres activités commerciales qui demandent une forte main-d'oeuvre.

Des veuves, de divorcées, et occasionnellement des femmes mariées accompagnent ou rejoignent les hommes de leur famille. On a constaté que les motivations de certaines femmes pouvaient être d'ordre purement économiques. Comme leurs homologues masculins, ces femmes migrent afin de rassembler un capital pour un projet particulier comme la construction ou la finition d'une maison et pour acquérir quelques biens de consommation comme des habits, des articles ménagers des produits de toilette et de beauté etc...

Certaines y ont été poussées par des difficultés financières à la maison, aggravées par des problèmes conjugaux, la maladie ou la mort d'un enfant. On a découvert un groupe de femmes migrantes qui opéraient hors de tout contrôle masculin à Vridi III/Abidjan.

La classification ci-dessus n'est pas censée insinuer que pour leur migration, les femmes soient dépourvues de toutes motivations d'ordre économique. La faiblesse de leur position de femme en ce qui concerne l'héritage traditionnel des biens familiaux et leur exclusion virtuelle de la propriété commune conjugale, les oblige impérativement à essayer de rechercher leur propre sécurité économique même si elles aident leurs maris. Aux yeux des membres de leur famille élargie et restreinte, elles sont censées devenir propriétaires pour elles-mêmes et au profit des autres membres de la famille ou du lignage.

Cette combinaison de dépendance et d'indépendance, à des degrés divers, dans les rôles des femmes, mères et épouses, partenaires économiques et associées, employées et commerçantes indépendantes crée une situation fascinante :

Epouses et mères

En tant qu'épouses et mères, la première responsabilité des femmes est celle de leur famille. C'est d'abord parce qu'elles sont les épouses des pêcheurs qu'elles ont quitté leur maison. pour la plupart d'entre elles, le changement des conditions de résidence seul suffit à valoriser ce rôle. Cela varie cependant suivant l'origine ethnique des femmes. Chez les Ga et les Fante, la vie conjugale dans leur ville natale s'effectue dans des maison séparées. La femme vit avec ses fils et ses filles de moins de 10 ans dans sa propre famille. Toutes ses activités de cuisine ou de commerce ont lieu à cet endroit. Elle envoie des plats cuisinés à son mari, passe la nuit avec lui dans sa maison où vivent également cousins et neveux.

Cet arrangement résidentiel donne à la femme une certaine liberté pour organiser ses activités commerciales et de maîtresse de maison. Chez les Fante, il n'est pas rare pour une femme qui a des filles mariées de faire la cuisine en grande quantité dans une marmite commune et d'en distribuer des parts aux maris de ses filles. Cette situation permet qu'une seule personne fasse la cuisine tandis que les autres sont susceptibles de s'occuper de la transformation du poisson ou de tout autre activité commerciale. Ce mode résidentiel assez fréquent chez les Fante et Ga offre de bonnes conditions pour une coopération familiale avec des degrés divers de participation aux bénéfices formels et informels.

Quand les femmes partent rejoindre leurs maris pêcheurs migrants, elles perdent la main-d'oeuvre domestique que représentent leurs parents. Elles compensent cette perte en gardant leurs filles auprès d'elles et en faisant appel à d'autres parentes pour se joindre à elles. Dans les communautés de pêcheurs migrants aucun membre féminin de la communauté n'est trop jeune pour faire partie intégrante de la force de travail. Dès l'âge de 8 ans ou même plus jeunes, les petites filles participent aux activités de transformation du poisson morigénant ou veillant sur leurs plus jeunes frères et soeurs. Cela a été défavorable à l'éducation féminine.

Les femmes doivent également s'adapter à la présence continue de leurs maris à la maison et au risque qu'il en sache plus dans ces conditions quant à leurs sources de revenus ou autres questions. Elles ont développé des astuces pour échanger au contrôle de leurs maris. Il semble que les femmes Ewe n'ont pas ce problème d'apprendre à vivre avec leurs maris étant donné qu'elles sont habituées à ce mode de vie conjugale dans leurs régions natales.

On doit préciser que ce ne sont pas tous les membres du groupe des pêcheurs qui se déplacent avec leurs femmes. Ceux qui migrent toujours avec leurs femmes sont les propriétaires de pirogues et les maîtres d'équipage. Les autres membres, soit prennent leur propre décision, soit sont encouragés, invités par le groupe à partir avec leur femme. En cas de polygamie, l'homme voyage avec sa première femme ou bien les femmes partent avec lui à tour de rôle pour un certain temps.

Dans l'entreprise de pêche artisanale, le rôle conjugal des femmes est si étroitement lié à leur fonction professionnelle qu'il est assez difficile de les distinguer l'un d'e l'autre. En même temps qu'épouses, les femmes tiennent les différents rôles d'employées, d'associées et de partenaires économiques, et d'opérateurs indépendants.

Chaque rôle est déterminé suivant le type de pêche pratiquée par leur mari, les circonstances qui prévalent dans la localité où ils opèrent et la période de l'année.

Associées et partenaires économiques

Parmi les modes de fonctionnement des activités de pêche, celui où la femme joue le rôle de partenaire économique de son mari, se rencontre dans les villes FANTE.

Dans cette situation, les femmes vendent indifféremment le poisson à l'état frais ou transformé et rendent compte à leurs maris qui leur donnent ensuite une partie du produit de la vente. Ce mode de fonctionnement n'est pas fréquent. On en a trouvé un exemple typique chez les pêcheurs FANTE TENGA à Placondji et Akpakpa Dodomé. Dès que le pêcheur a débarqué les produits de sa pêche, il les remet à sa femme. A partir des pirogues, celle-ci emmène le poisson, elle le vend sans aucune interférence ni même présence du mari.

La femme rend compte à son mari à son retour à la maison mais continue de garder l'argent. Elle va au marché avec lui pour l'achat d'articles nécessaires à la réparation des filets. De cette manière, la femme joue le rôle de chef de vente, de responsable des achats, de comptable, de trésorier et d'épouse, tous rôles confondus en un. Lorsqu'on les interroge au sujet de ce système d'organisation, les hommes d'Akpakpa Dodomé expliquent qu'ils passent de nombreuses heures en mer laissant leur paillette en feuilles de palmier ouverte à la merci des orages et des intrus. Il est donc plus sécurisant pour eux que ce soit leurs femmes qui gardent l'argent d'autant plus qu'elles savent comment le sauvegarder lorsqu'il faut affronter les crises. Les hommes plus jeunes ne sont pas pour ce système d'organisation mais sont incapables de changer la tradition.

Les femmes soutiennent également qu'elles protègent les intérêts des hommes en gardant l'argent qu'ils pourraient facilement dépenser dans la boisson.

Avec un tel contrôle financier dans leurs mains, la loyauté des femmes va aussi loin que leurs compétences. Ceci reste valable tant que leurs maris pratiquent le système de poisson. Malheureusement pour elles, les femmes autochtones ne les laissent pas vendre directement au consommateur et leurs projets dans d'autres activités commerciales sont entravées de la même façon. Voilà pourquoi les femmes, sont facilement accusées de détourner l'argent de leurs maris. Pour éviter une dépendance totale vis à vis de cet argent et afin de pouvoir disposer de quelques revenus qu'elles pourront revendiquer comme le leur, les femmes ont développé au port de Cotonou une technique de commercialisation visant à se porter mutuellement assistance.

Dès que la femme d'un pêcheur décharge les produits de la pêche de son mari, les autres femmes de pêcheurs se précipitent pour en avoir elles aussi. Après marchandage, elles le cèdent aux revendeuses béninoises qui, à leur tour, le vendent aux consommateurs. Aucune perte n'est tolérée dans ce type de transaction. Si une béninoise offre moins que le prix convenu entre les deux femmes de pêcheurs migrants, celle qui vend retourne voir la propriétaire de la prise pour avoir son accord avant de vendre la marchandise. C'est un moyen de s'assurer qu'elle a au moins un petit bénéfice sur la vente. Ce faisant, les femmes justifient le profit qu'elles font personnellement sur la pêche de leurs maris. Pour éviter toute controverse, elles essaient de cacher à leurs maris les effets personnels qu'elles s'achètent.

Il a été observé que le rôle le plus fréquemment joué par cette catégorie, est celui d'associée. C'est la continuation du rôle que les femmes ont l'habitude de jouer à la maison. On a observé cela chez les femmes FANTE de VRIDI III et Grand-Bassam en Côte d'Ivoire et les femmes Ewe de Port-Bouet et Cotonou. Dans cet exemple, les femmes comprenant surtout les épouses et les parents achètent le poisson aux pêcheurs et le vendent frais ou transformé. Le profit réalisé par ces femmes leur appartient en propre. Au Ghana, les pêcheurs ne donnent pas à leur femmes de l'argent chaque jour, ou chaque semaine ou mois mais leur donne un capital pour le démarrage d'un commerce. Ils leur donnent également lorsqu'il reviennent de la pêche, le "eating fish" Yeli loo en Ga. Ceci est différent des revenus qui proviennent d'une activité commerciale de la femme et qu'elle est censée utiliser pour entretenir son mari et ses enfants (Hagan 1983). Dans une situation de migration les femmes reçoivent régulièrement de leurs maris le "chop money" (argent pour manger) mais celui-ci est généralement insuffisant pour les besoins de la famille. Les femmes complètent dans ce "chop money" donné par leurs maris avec ce qu'elles ont elles-même gagné. Lorsque les activités de pêche traversent des périodes difficiles, les hommes dépendent entièrement du soutien de leurs femmes étant donné que chaque fois que c'est possible, elles sont engagées dans d'autres activités commerciales comme la transformation de produits alimentaires et la vente de plats cuisinés, de vivres et d'alcool.

Chaque groupe, dans ce type de relations, est conscient que le succès de sa propre entreprise dépend de l'autre. Le pêcheur doit pourvoir à l'entretien de son équipement de pêche afin de continuer ses activités de pêcheur, et aux besoins de sa famille. la femme doit également pourvoir aux besoins de sa famille et occasionnellement être une source de crédits pour son mari. Et surtout, les deux groupes doivent travailler de manière à en rapporter suffisamment au pays afin que tout ce voyage hasardeux qu'a été la migration ait été une entreprise qui en vaille la peine. On observe cela dans la distribution et le marchandage du

poisson. Lors de la distribution du poisson aux femmes, le mot d'ordre est d'après M. Defeamekpor, le chef des pêcheurs migrants Ewe à Port-Bouet, De la nourriture pour tous. Après que le marché a été conclu, si les femmes ont vendu à perte au marché, elles reviennent toujours supplier les pêcheurs de réduire le prix. Dans le marchandage du poisson avec les pêcheurs, les femmes accordent naturellement le rôle de leader à la femme du propriétaire de la pirogue. Celle-ci joue un jeu équilibré entre son propre intérêt rejoignant celui des femmes et l'intérêt de son mari. Lorsqu'il arrive que les femmes de la région se joignent aux femmes migrantes pour acheter le poisson aux pêcheurs, ces dernières obtiennent un rabais en privé chez elles, après la transaction, quand elles le demandent et que les pêcheurs estiment cette demande raisonnable.

Les facilités de crédits données aux femmes leur permettent d'obtenir des hommes autant de poisson qu'elles sont capables de prendre en charge quand la pêche est bonne et que les femmes autochtones ne leur font pas concurrence. Les femmes de la ville Ewe de Kedzi ont développé un réseau de relations très lucratives avec les pêcheurs migrants Ewe de la République du Bénin et du Togo. Elles ont l'habitude de faire le tour de ces différents groupes de pêcheurs pour leur acheter du poisson. Soit elles gardent l'argent pour le groupe des pêcheurs, soit elles le confient à leurs parents selon les instructions reçues de ces derniers. Elles jouent aussi le rôle de responsable des achats pour les pêcheurs, achetant le matériel de réparation des filets sur le chemin de retour. Les femmes FANTE ont également l'habitude d'exporter le poisson de Grand Bassam pour le vendre au marché Fante de Makessim au Ghana. Dans la relation entre les pêcheurs migrants et leur groupe des femmes, l'adaptation est le mot-clé. On a donc constaté que ces femmes jouent déjà d'autres rôles dans le commerce du poisson. Elles peuvent être considérées comme des employées, des agents commerciaux ou distributeurs

Employées, actionnaires et agents

Ces multiples rôles sont observés parmi les femmes migrantes du groupe Ga-Adangbe. Elles semblent être les femmes partout présentes dans le réseau de commercialisation du poisson. A Lomé et à Cotonou, les femmes autochtones utilisent leur pouvoir financier sur les activités de leurs maris pour se débarrasser d'elles. Les femmes autochtones interviennent en tant que "mère des pêcheurs" au niveau des pêcheurs migrants Ga-Adangbe. Certains de ces pêcheurs migrent sur invitation de ces "mères des pêcheurs" locales qui leur font des prêts pour acheter une partie de leur matériel. Les pêcheurs remboursent ces prêts en vendant les produits de leur pêche à ces "mères des pêcheurs". En tant qu'étrangers et débiteurs, les pêcheurs sont à leur merci. Les femmes des pêcheurs n'ont aucun droit sur les produits de la pêche. Pour permettre à leurs femmes de gagner un peu

d'argent, les pêcheurs les utilisent comme porteurs, transportant le poisson des embarcations jusqu'au point de transaction sur la plage. Elles sont payées en nature avec du poisson à la discrétion des pêcheurs. Ceci donne aux pêcheurs l'occasion d'être généreux envers leurs femmes quand c'est possible.

A Abidjan, les femmes migrantes Ga-Adangbe ne sont pas exclues du processus de distribution du poisson par les "mères des pêcheurs" locales mais plutôt par le mode d'organisation commerciale et les habitudes locales. Ici, le poisson est vendu à la criée par les hommes et est acheté principalement par les hommes. Il y a aussi un marché spécial pour les hommes détaillants en poisson frais. Les femmes qui vendent du poisson frais l'achètent généralement aux hommes qui l'ont acquis à la criée. Seules, celles qui ont accès au marché peuvent acheter du poisson. Ce sont essentiellement les femmes Nzima qui peuvent facilement se réclamer de nationalité ivoirienne, parce que la frontière nationale partage leur groupe ethnique en deux faisant de certains des ivoiriens et des autres des ghanéens. Malheureusement pour les femmes Ga-Adangbe, les catégories de poisson pêchés par leurs maris, essentiellement les dorades et les mérus ne sont appréciés des Ivoiriens et d'une grande partie des expatriés, qu'à l'état frais, ainsi elles ne peuvent même pas en fumer une partie. Heureusement pour ce groupe, le type de pêche pratiqué par les hommes, la pêche à la ligne au large, leur offre d'autres opportunités. Les hommes sont absents 5 à 10 jours d'affilée et au retour de pêche, ils ne restent que 2 ou 3 jours à la maison. Ils ont besoin des services d'une femme pour la cuisine et laver leurs vêtements. Deux à quatre femmes, généralement la femme du chef et celles de deux ou trois gros travailleurs de l'équipage sont incorporées dans le groupe pour assurer ces services. Celles-ci, ensemble avec les hommes du groupe sont considérées comme sociétaires ou bien employées. Au moment de faire les comptes à la fin de la saison, on leur donne la part du bénéfice qui leur revient mais elles ne reçoivent pas le même montant que les hommes. Les femmes sont réunies en un groupe et reçoivent l'équivalent du salaire ou de la part d'un seul homme.

Ceci n'est pas leur seule source de revenus. Elles jouent le rôle de fournisseurs pour les pêcheurs. Ceci est considéré comme étant leur activité privée et on leur donne des crédits pour cela. Elles achètent les aliments pour les voyages en mer des pêcheurs et elles sont payées à leur retour de la pêche. Elles font ce travail à tour de rôle et les pêcheurs leur donnent des pourboires au moment de payer les facteurs en signe d'appréciation quand les besoins alimentaires ont été bien couverts. Certaines femmes fournissent aussi aux embarcations l'huile à moteur. A côté de toutes ces activités, les femmes utilisent le temps mort que leur laissent leurs maris absents pour s'occuper de leurs affaires principalement la vente d'aliments préparés. Il n'est pas surprenant que ces femmes

s'adonnent à des dépenses ostentatoires en plus des dépenses engagées dans la construction ou la finition de maisons dans leurs villes d'origine.

Les opérateurs indépendants ou free-lance

Ces groupes d'opérateurs indépendants ont été observés à Vridi III. C'est un groupe de femmes Ga-Adangbé dont la présence et les activités à Abidjan ne dépendent pas de rapports de mariage ou de parente avec aucun homme lié aux activités de pêche. Elles sont principalement âgées de 20 à 30 ans, généralement célibataires, séparées ou divorcées. Elles travaillent par groupe de 3 à 6 personnes comprenant des parents ou amis. Elles ne disposent jamais de four ni d'approvisionnement adéquat en poisson ni d'un capital suffisant. Ainsi doivent-elles louer les fours des hommes Moshie qui fument le poisson et qui ont abandonné ce travail pour vendre de l'essence. Elles achètent leur poisson soit chez les pêcheurs Fanté quand les femmes de ceux-ci ne peuvent pas acheter la totalité des produits de leur pêche, soit récupèrent les harengs servant d'appâts pour les pêcheurs à la ligne ou le poisson des frituriers quand celui-ci est devenu trop fermenté pour l'usage prévu. Elles achètent occasionnellement le poisson au port mais les dépenses que cela implique sont élevées pour leur maigre capital rendant l'ensemble de leurs activités non rentable. Quand elles ne peuvent pas se procurer du poisson, elles louent leurs services aux Fanté qui fument le poisson. Le service que les femmes migrantes ghanéennes rendent aux entreprises de pêche ou à la communauté peut aussi prendre d'autres formes qu'on peut décrire comme des services d'appuis.

Services d'appuis

Il y a un groupe de femmes migrantes ghanéennes qui travaillent pour apprêter le poisson. Ayant constaté que les dames ivoiriennes, n'aiment pas apprêter le poisson frais qu'elles achètent, elles offrent leur service pour le faire contre paiement d'une somme modique. Les femmes migrantes ghanéennes interviennent comme vendeuses d'aliments, colporteuses, couturières et coiffeuses pour la communauté des pêcheurs, les autres migrants ghanéens et les ivoiriens. Les femmes commerçantes jouent également le rôle de commissionnaires, transportant des données alimentaires et effets personnels des migrants du pays hôte vers leur pays d'origine. Elles les aident aussi dans le transfert de devises en utilisant l'argent des pêcheurs pour acheter des biens et marchandises et en les remboursant au pays en cedis. Ce faisant, les commerçantes disposent d'une source de crédits et les pêcheurs ont leur argent transféré de telle sorte qu'ils n'ont plus à se procurer de ce problème quand ils sont obligés de quitter précipitamment leur pays hôte dans des conditions de troubles. Cette relation est profitable aussi bien aux commerçantes qu'aux communautés des pêcheurs migrants. En

plus du service matériel qu'offrent les femmes aux pêcheurs migrants, des femmes féticheurs et des prêtresses suivent les migrants pour leur apporter leurs services. Elles vendent les herbes et autres ingrédients et pratiquent des cérémonies rituelles pour apporter des solutions à leurs problèmes de santé et autres préoccupations qui sont invariablement liés au spirituel.

Les propriétaires des embarcations

Pour en finir avec tous les rôles divers mentionnés ci-dessus, il faut citer le rôle de propriétaire de pirogue. Celui-ci peut émerger de l'un ou l'autre de ces groupes. Ce qui est nécessaire est le capital et le capital peut être mobilisé d'un secteur à l'autre. Les femmes ghanéennes des communautés vivant dans les zones côtières ont la conviction qu'une femme ne devrait pas se limiter à une seule occupation. Elle devrait être capable de passer d'une activité à l'autre ou mener de front deux activités si possible. Les femmes migrantes qui originellement ne sont pas engagées dans les activités de pêche peuvent parfois utiliser les bénéfices acquis dans d'autres activités pour investir dans la pêche. On a constaté que les femmes migrantes sont propriétaires de pirogues des seïnes ('Watsa, Siève), de lignes et d'ali avec leurs engins. Ces propriétaires de bateaux ont normalement un homme de leur famille qui contrôle et supervise les opérations en cours.

Les effets de migrations

Les migrations, internes et externes, affectent toutes deux les femmes ghanéennes dans les activités de pêche aussi bien individuellement que collectivement. Le regroupement des migrants dans une localité sur une base familiale, ethnique ou en fonction des amitiés donne aux femmes la possibilité d'avoir des liens sociaux. Elles forment des associations de bienfaisances et des organisations locales d'épargne et crédits connues sous le nom de Susu, groupements qui les aident à l'occasion des maladies, décès et des naissances. Ceci est très essentiel pour les femmes qui doivent vivre sans le soutien et la sécurité qu'offre la famille élargie. Les hommes semblent être sensibles au vide créé par l'absence de la famille et essaient d'y remédier. Une femme à Abidjan fait la remarque suivante : Ils nous ont amenés ici et ils sont responsables de nous. Nos familles ne sont pas ici et ils doivent être nos pères et nos mères. D'un autre côté, les mariages et les liaisons contractées à l'extérieur sont traités à la légère et se sont les femmes impliquées qui en sortent comme des perdantes.

Les femmes migrantes agissent aussi comme des agents de diffusion de la culture ghanéenne. Elles introduisent des mets ghanéens dans les communautés d'accueil. L'exemple typique est observée à Abidjan où les plats cuisinés ghanéens sont

remarquables dans les marchés et les bars. les femmes migrantes affirment aussi qu'elles ont introduit à Abidjan le colportage et la manière ghanéenne de porter les pagnes et les foulards (Kaba).

Les femmes migrantes mettent un point d'honneur à soigner leur apparence lorsqu'elles rentrent au pays. Elles achètent des tissus très chers, spécialement les tissus imprimés Wax hollandais et certaines utilisent des crèmes pour se décolorer la peau. En fait, la différence entre l'homme et la femme n'est pas aussi grande qu'on pourrait le penser quand on considère leurs espérances et leurs contributions à leurs propres communautés. Certains construisent ou rénovent des maisons et se partagent la responsabilité générale d'améliorer leur propre communauté d'origine. A ce point de vue, on peut dire que l'importance de la femme ghanéenne dans la migration des pêcheurs ne peut pas être surestimée.

References

- Bortei-Doku, E. Migrations in Artisanal Marine Fisheries among Ga-Adangbe Fishermen and Women in Ghana (in this volume)
1991
- Haakonsen, J.M. Socio-economic aspects of Ghana's canoe Fisheries, in Recent Development of the Artisanal Fisheries in Ghana by Haakonsen, J.M. (ed) IDAF/WP/21
1988
- Hagan, G.P. Marriage, Divorce and Polygyny in Winneba, in Oppong C. (edited) : Female and Male in West Africa. London George Allen and Unwin (Publishers) Limited
1983
- Lawson, R.M. & African Entrepreneurship and Economic Growth : E. Kwei 1974 A case study of the Fishing Industry of Ghana
- Nukunya, G.K. "The Anlo-Ewe and Full-Time Maritime Fishing Another View", Maritime Anthropological Studies, V.2, n° 2.
1989
- Odotei, I. Migration of Fante Fishermen (in this volume)
1991
- Vercruijsse, E. Fishmongers, Big Dealers and Fishermen : Co-operation and Conflict between the sexes in Ghanaian Canoe Fishing Female and Male in West Africa London, George Allen and Unwin (Publisher) Limited.
1983

LISTE DES RAPPORTS DIPA - LIST OF IDAF REPORT
Documents de travail/Working papers

- De Graauw, M.A., Etude de préfactibilité technique de l'aménagement d'abris pour la pêche maritime artisanale au Bénin. Cotonou, Projet DIPA. 55 p., DIPA/WP/1.
- Black Michaud, M.J., Mission d'identification des communautés littorales de pêcheurs artisans au Bénin. Cotonou, Projet DIPA, 24 p., DIPA/WP/2.
- Gulbrandsen, O.A., Preliminary account of attempts to introduce alternative types of small craft into West Africa. Cotonou, IDAF Project, 51 p., IDAF/WP/3.
- Gulbrandsen, O.A., Un compte-rendu préliminaire sur les tentatives d'introduire des types alternatifs de petites embarcations en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 53 p., DIPA/WP/3.
- Jorion P.J.M., The influence of socio-economic and cultural structures on small-scale coastal fisheries development in Bénin. Cotonou, Projet DIPA, 59 p., IDAF/WP/4.
- Jorion P.J.M., L'influence des structures socio-économiques sur le développement des pêches artisanales sur les côtes du Bénin. Cotonou, Projet DIPA, 59 p., DIPA/WP/4.
- Tandberg, A., Preliminary assessment of the nutritional situation of subsistence fishermen's families. Cotonou, Projet DIPA, 31 p. IDAF/WP/5.
- Wijkstrom, O., Recyclage des personnels pêche en gestion et compatibilité. Cotonou, Projet DIPA, 25 p. DIPA/WP/6.
- Collart, A., Development planning for small-scale fisheries in West Africa, practical and socio-economic aspects of fish production and processing. Cotonou, IDAF Project, 34 p., IDAF/WP/7.
- Collart, A., Planification du développement des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest ; production et traitement du poisson, ses aspects matériels, techniques et socio-économiques. Cotonou, Projet DIPA, 67 p. DIPA/WP/7.
- Van der Meer, A.J.L., Socio-economic aspects of integrated fisheries development in rural fishing villages. Cotonou, IDAF Project, 29 p., IDAF/WP/8.

- Haling, L.J., et Wijkstrom, O., Les disponibilités en matériel pour la pêche artisanale. Cotonou, Projet DIPA, 47 p., DIPA/WP/9.
- Akester S.J., Design and trial of sailing rigs for artisanal fisheries of Sierra Leone. Cotonou, IDAF Project, 31p., IDAF/WP/10.
- Vétilart, R., Rapport d'étude préliminaire sur l'aménagement d'un abri pour la pêche maritime artisanale à Cotonou. Cotonou, Projet DIPA, 31 p., DIPA/WP/11.
- Van Hoof, L., Small-scale fish production and marketing in Shenge, Sierra Leone. Cotonou, IDAF Project, 36 p., IDAF/WP/12.
- Everett, G.V., An outline of West African small-scale fisheries. Cotonou, IDAF Project. 32 p., IDAF/WP/13.
- Black-Michaud, J., et J. Johnson, Participation communautaire aux projets intégrés des pêches artisanales. En cours de préparation (DIPA/WP/14).
- Anon., Report of the second IDAF liaison officers meeting; Freetown, Sierra Leone (11 - 14 November 1986). Cotonou, IDAF Project, 66 p., IDAF/WP/15.
- Anon., Compte-rendu de la deuxième réunion des officiers de liaison du DIPA. Cotonou, Projet DIPA, 27 p., DIPA/WP/16.
- Campbell, R.J., Report of the preparatory technical meeting on propulsion in fishing canoes in West Africa (Freetown, 15-18 November 1986). Cotonou, IDAF Project, 88 p., IDAF/WP/17.
- Davy D.B., Seamanship, Sailing and Motorisation. Cotonou, IDAF Project, 85 p., IDAF/WP/18.
- Anum-Doyi, B., and J. Wood, Observations on fishing methods in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 53 p., IDAF/WP/19.
- Anon., Report of the third IDAF liaison officers meeting (Cotonou, 2 - 4 December 1987). Cotonou, IDAF Project, 88 p., IDAF/WP/20.
- Anon., Compte-rendu de la troisième réunion des officiers de liaison du DIPA (2-4 Décembre 1987). Cotonou, Projet DIPA, 85 p., DIPA/WP/20.

- Haakonsen, J.M. (Ed.) Recent developments of the artisanal fisheries in Ghana. Cotonou, IDAF Project, 69 p., IDAF/WP/21.
- Everett, G.V., West African marine artisanal fisheries. Cotonou, IDAF Project, 41 p., IDAF/WP/22.
- Everett, G.V., Les pêches maritimes artisanales en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 44 p. DIPA/WP/22.
- Coackley, A.D.R., Observations on small fishing craft developments in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 22 p., IDAF/WP/23.
- Zinsou, J. et W. Wentholt, Guide pratique pour la construction et l'introduction du fumoir "chorkor". Cotonou, Projet DIPA, 33 p., DIPA/WP/24.
- Zinsou, J. and W. Wentholt, A practical guide to the construction and introduction of the chorkor smoker. Cotonou, IDAF Project, 29 p., IDAF/WP/24.
- Chauveau, J.P., F. Verdeaux, E. Charles-Dominique et J.M. Haakonsen, Bibliographie sur les communautés de pêcheurs d'Afrique de l'Ouest - Bibliography on the fishing communities in West-Africa. Cotonou, Projet DIPA - IDAF Project, 220 p., DIPA-IDAF/WP/25.
- Everett, G.V., Small-scale fisheries development issues in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 47 p., IDAF/WP/26.
- Everett, G.V., Problèmes de développement de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 49p., DIPA/WP/26.
- Haakonsen, J.M., et W. Wentholt, La pêche lacustre au Gabon. Cotonou, Projet DIPA, 36 p., DIPA/WP/27.
- Anon., Report of the ad hoc technical meeting on artisanal fisheries craft, propulsion, gear and security in the IDAF region; Cotonou, 25 - 26 September 1989. Cotonou, IDAF Project, 111 p., IDAF/WP/28.
- Anon., Report of the fourth IDAF liaison officers meeting (Dakar, 21 - 23 November 1989). Cotonou, IDAF Project, 135 p., IDAF/WP/29.
- Anon., Compte-rendu de la quatrième réunion des officiers de liaison du DIPA. Cotonou, Projet DIPA, 121 p., DIPA/WP/29.

- Houndékou, B.R., D.E. Tempelman et Iuff A.M., Report of round table meeting on women's activities and community development in artisanal fisheries (projects) in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 12 p., + annexes, IDAF/WP/30.
- Houndékou, B.R., D.E. Tempelman et Iuff A.M., Rapport du séminaire sur les activités féminines et le développement communautaire dans les projets de pêches artisanales en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 14 p., + annexes, DIPA/WP/30.
- A.M. Iuff, Socio-economic conditions in Nigerian fishing communities - Based on studies along the Benin and Imo river estuaries. Cotonou, IDAF Project, 113p., IDAF/WP/31.
- M.O. Okpanefe, A. Abiodun and J.M. Haakonsen, The fishing communities of the Benin River estuary area: Results from a village survey in Bendel State, Nigeria. Cotonou, IDAF Project, 75 p., IDAF/WP/32.
- Anon., Compte-rendu du cours "Analyse Quantitative des Aspects Sélectionnés de Développement". Cotonou, Projet DIPA, 6 + xlii p., DIPA/WP/33.
- Anon., Report of the course on "Quantitative Analysis of Selected Aspects of Fisheries Development". Cotonou, IDAF Project, 6 + xiv p., IDAF/WP/33.
- Callerholm Cassel E., Cost and Earnings and Credit Studies on Ghanaian Canoe Fisheries. Cotonou, IDAF Project, 38 p., IDAF/WP/34.
- Sheves, G.T., The Ghanaian dug-out canoe and the canoe carving industry in Ghana. Cotonou, IDAF Project, 109 p., IDAF/WP/35.
- Haakonsen, J.M. and Chimère Diaw, Fishermen's Migrations in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 293 p., IDAF/WP/36.
- Haakonsen, J.M. et Chimère Diaw, Migration des Pêcheurs en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 332 p., DIPA/WP/36.
- Gullbrandsen, O.A., Canoes in Ghana. Cotonou, IDAF Project, 82 p., IDAF/WP/37.
- Anon., Artisanal Fisheries in West Africa, Report of the Fifth IDAF Liaison Officers Meeting. Cotonou, IDAF Project, 140 p., IDAF/WP/38.

Anon., Les pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, Comptes rendus de la Cinquième réunion des Officiers de Liaison du DIPA. Cotonou, Projet DIPA, 122 p., DIPA/WP/38.

Liste des documents de travail du Projet Modèle, Bénin/
List of working papers of the Model Project, Bénin

Coackley, A.D.R., Report on installation of a diesel inboard motor in a Ghana canoe. Cotonou, Model Project, 7 p. + annexes, PMB/WP/1 (En).

Coackley, A.D.R., Installation d'un moteur diesel "inboard" dans une pirogue ghanéenne. Cotonou, Projet Modèle, 9 p. + annexe, PMB/WP/1 (Fr).

Zannou, L.H., Etudes technico-économiques des fours améliorées pour le fumage de poisson en République Populaire du Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 8 p. + 6 tableaux, PMB/WP/2.

Atti-Mama, C., et M. Raïs, Etude démographique des communautés ciblées du projet Modèle Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 20 p. + 10 annexes, PMB/WP/3.

Jorion, P., Non-monetary distribution of fish as food in Beninois small-scale fishing villages and its importance for auto-consumption. Cotonou, Model Project, 26 p., PMB/WP/4.

Tanimomo, P.F., Catalogue des engins de pêche maritime artisanale du Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 46 p. + 3 annexes, PMB/WP/4, PMB/WP/5.

Tanimomo, P.F., Rapport de consultation sur la formation des jeunes pêcheurs de l'UNICOPEMA à Lomé. Cotonou, Projet Modèle, 17 p. + 6 annexes, PMB/WP/6.

Atti Mama, C., Impacte Socio-économique de la piste Pahou-Kpota. Cotonou, Projet Modèle, 10 p. + 3 annexes, PMB/WP/7.

Ahouannèou, C., C. Atti-Mama, B. Houndèkon, D. Tempelman et D. Turcotte, Animation, gestion et planification, séance de travail avec les agents de terrain. Cotonou, Projet Modèle, 142 p. + annexes, PMB/WP/8.

Atti-Mama, C., D. Turcotte, et W. Wentholt, Evaluation interne des activités du projet modèle Bénin dans le secteur de Ouidah. Cotonou, Projet Modèle, 36 p. + 7 annexes, PMB/WP/9.

Tempelman, D., The participatory approach in an integrated artisanal fisheries project ; structuring community development - womens activities. Cotonou, Model Project, 43 p. PMB/WP/10.

Landry J., Cours d'alphabetisation fonctionnelle en calcul. Cotonou, Projet Modèle, 59 p. + 3 annexes. PMB/WP/11.

Landry J., D. Tempelman, Functional literacy, Training Guide for a numeracy course. Cotonou, Model Project, 55 p. + 3 annexes. PMB/WP/11

Atti-Mama, C., Systèmes traditionnels et modernes d'épargne et de crédit en milieu pêcheur au Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 41 p. + annexes, PMB/WP/12.

Sénouvo, P., Statistiques de pêches des villages du Projet Modèle Année 1987. Cotonou, Projet Modèle, 33p. PMB/WP/13.

Sheves, G.T., Holler P.T. and Tanimomo P.F., Report on demonstration with echosounders, compasses and multibeam gillnets in Ghana. Cotonou, Model Project 22p. PMB/WP/14.

Coackley, A.D.R., and G.T. Sheves, A review of the experimental introduction of diesel inboard motors to Ghana canoes. Cotonou, Model Project 41 p., PMB/WP/15.

IJff, A.M. et D.E. Tempelman, Etude sur les relations entre les captures de poisson et l'état nutritionnel des communautés de pêcheurs dans la province du Mono, au Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 27 p., PMB/WP/16.

Sénouvo, A.P. et Gbaguidi, A.A. Recueil des données statistiques des pêches maritimes au Bénin. Période de 1984 à 1989. Cotonou, Projet Modèle, 134 p., PMB/WP/17.

Houndèkon, B.R., Initiative locale et développement: Expérience des communautés de pêcheurs marins du Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 17 p., PMB/WP/18.

Le Guron, J.F., La section de technique des pêches. Cotonou, Projet Modèle, 43 p., PMB/WP/19.

FAO/Government Cooperative Programme, Integrated Development of Small-Scale Fisheries in West Africa, Model Project Benin, Project findings and recommendations. FAO, Rome, FI:GCP/RAF/198/DEN Terminal Report, 34 p.

Programme de Coopération FAO/Gouvernements, Développement Intégré de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, Projet Modèle Bénin, Conclusions et recommandations du Projet. FAO, Rome, FI:GCP/RAF/198/DEN Rapport terminal, 40 p.

Rapports techniques et des documents choisis/ Selected list of technical reports and documents

Direction Nationale du Projet Modèle Bénin, Mise en place et plan d'exécution. Cotonou, Projet DIPA, 43., + 3 annexes.

Sheves, G.T. Integrated small-scale fisheries projects: principles, approaches, and progress in the context of the Benin prototype project. Paper presented at the workshop on Small-scale Fisheries Development and Management, Lomé, 20-29 November 1985, 33 p.

Sheves, G.T. Projets intégrés de pêches artisanales : approches et évolution dans le contexte du projet pilote. Document présenté à l'atelier régional sur le développement et l'aménagement des pêches artisanales, Lomé, 20-29 Novembre 1985, 36 p.

IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 1, October/Octobre 1985, 4 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 2, January/Janvier 1986, 14 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 3, June/Juin 1986, 40 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 4/5, Sept./Dec. 1986, 76 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 6, September 1987, 58 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 7, June/Juin 1988, 84 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 8, June/Juin 1989, 74 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 9, October/Octobre 1989, 84 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 10, August/Août 1990, 84 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 11, January/Janvier 1991, 6 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 12, April/Avril 1991, 8 p.
 IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 13, July/Juillet 1991, 6 p.

Paraiso F-X., rapport sur stages de recyclage en identification 1985 des poissons Cotonou, GCP/RAF/192/DEN 24 p.

Collart, A. et M. Guidicelli, Développement des pêcheries maritimes et continentales de la pisciculture au Gabon. Rome, FAO (GCP/RAF/192/DEN) 77 p.

Johnson, J.P. et M.P. Wilkie, pour un développement intégré des pêches artisanales ; du bon usage de participation et de la planification. Cotonou Projet DIPA, 157 p. + annexes, Manuel de Terrain N° 1.

Meynall, P.J., J.P. Johnson, and M.P. Wilkie, Guide for planning monitoring and evaluation in fisheries development units. Cotonou, IDAF Project, 116 p. IDAF Field Manual N° 2.

